ANNUAIRE

STATISTIQUE ET HISTORIQUE

BELGE.

Bruxelles. — Typ. et Lith. de J. NYS, rue Potagère, 57

ANNUAIRE

STATISTIQUE ET HISTORIQUE

BELGE,

Par **Aug. Scheler**, Dr. Phil.,

Bibliothécaire du Roi des Belges,
et professeur agrégé à l'Université de Liége, chevalier des Ordres de Léopold.
du Christ et de la Saxe-Ernestine.

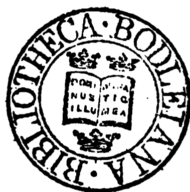
NEUVIÈME ANNÉE

1862

BRUXELLES

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1862


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

ANNUAIRE

STATISTIQUE ET HISTORIQUE

BELGE.

PREMIÈRE PARTIE.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

Renseignements statistiques sur tous les pays constitués du monde.

I. — EUROPE.

Anhalt-Dessau-Cœthen (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 28.22 milles carrés géographiques (1).

Population (fin 1858). 119,515 hab. (protestants).

Finances. Recettes en 1861 : 1,847,278 thalers, dont 730,175 du produit domanial. Dépenses, 1,841,513. — Dette et papier-monnaie (1er janv. 1859) : 2,318,766 thalers.

Armée. Contingent fédéral : 1,422 hommes.

(1) Un mille carré géographique équivaut à 5,487 hectares, soit à 55 kilomètres carrés.

Monnaie. Voyez PRUSSE.

Capitales. Dessau, 11,852 habitants; Cœthen, 7,500.

Gouvernement. Monarchie modérée; constitution de 1852. — Chef de l'État : duc *Léopold*, né en 1794, succède à son grand-père Léopold, 9 août 1817; marié, en 1818, à Frédérique, princesse de Prusse; veuf en 1850. — Prince héréditaire : son fils Frédéric, né en 1831, marié, en 1854, à Antoinette, princesse de Saxe-Altenbourg, dont il a deux fils et une fille.

Anhalt-Bernbourg (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 15.03. m. c. g.

Population en 1858. 56,031 hab. (prot.).

Finances. En 1860-61, recettes et dépenses : 1,235,800 thalers; dette active, 878,536 thalers (val. nom.); passif, 1,790,050 thalers et de plus pour 1/2 million de papier-monnaie.

Armée. Contingent fédéral : 432 hommes et 122 hommes de réserve.

Monnaie. Voyez PRUSSE.

Capitale. Bernbourg, 10,000 hab.

Gouvernement. Monarchie constitutionnelle; nouvelle constitution de 1859; 1 député sur 3,000 hab., élection directe. — Chef de l'État : duc *Alexandre*, né en 1805, succède à son père Alexis, 24 mars 1834; marié, en 1834, à Frédérique, duchesse de Holstein-Glucksbourg, corégente depuis le 8 octobre 1855. — Pas d'enfants ni de successeurs directs. Après la mort du duc, le duché passe à la maison d'Anhalt-Dessau-Cœthen.

Autriche (Empire).

Superficie et *population* (recensement de 1857), depuis la paix de Zurich 11,762.04 m. c. g., avec 35,019,058 habitants, y compris l'armée active (579,989). Dans cette popula-

tion, on compte 7.8 millions d'Allemands, 11.0 de Slaves du Nord (1), 4 de Slaves du Sud (2), de Roumains de l'Ouest (3), 2.6 de Roumains de l'Est, 5 de Magyares; juifs 1.04. Les catholiques romains sont au nombre de 23,968,686. Les autres cultes se décomposent comme suit : catholiques Grecs et Arméniens, 3,536,688; Grecs et Arméniens non-unis, 2,921,639; protestants, 3,182,616; juifs, 1,049,871; autres sectes, 54,825.

Dans l'état actuel de l'Autriche, le tableau suivant des nationalités dont se compose la population de cet empire offrira sans doute quelque intérêt.

Voici comment se partageaient les populations autrichiennes il y a quelque temps :

Allemands			7,900,000
Slaves.	Tchèques ou Bohêmes, Moraves et Slovaques	5,900,000	15,023,000
	Polonais	2,100,000	
	Ruthènes	3,000,000	
	Slovènes	1,200,000	
	Croates	1,350,000	
	Serbes et Dalmates	1,450,000	
	Bulgares	23,000	
Gréco-latins.	Italiens	3,000,000	5,900,000
	Friouliens	400,000	
	Ladins	9,000	
	Roumains (Valaques et Moldaves)	2,500,080	
	Albanais	2,000	
	Grecs et Macédo-Valaques (Zinzares)	9,000	
Magyars (Hongrois)			5,000,000
Juifs			700,000
Arméniens			16,000
Tziganes (en allemand *Zigeuner*) ou Bohémiens			84,000
		Total	34,643,000

(1) Tchèques, Moraves et Slovaques, 6.1; Polonais, 2.1; Ruthènes. 2.7.
(2) Slovènes, 1.18, Croates, 1.33, Serbes, 1.43, Bulgares 240,30.
(3) Italiens, 2.5; Friouliens, 416,725; Ladins. 14,498

Division territoriale. Les pays de la couronne, et leur chiffre de population (1857) et de superficie, sont :

	M. c. g.	Habitants (1)
Basse Autriche	360	1,681,697
Haute Autriche	218	707,450
Salzbourg	130	146,769
Styrie	408	1,056,773
Carinthie	188	332,456
Carniole	181	451,941
Littoral (2)	145	520,978
Tyrol et Vorarlberg	523	851,016
Bohême	944	4,705,525
Moravie	404	1,867,094
Silésie	93	443,912
Gallicie	1,426	4,597,470
Bukowine	190	456,920
Dalmatie	232	404,499
Venise (3)	456	2,446,056
Hongrie	3,896	9,900,785
Croatie et Esclavonie	350	876,009
Transylvanie	997	1,926,727
Frontières militaires	609	1,064,922

Font partie de la *Confédération germanique :* la Haute et la Basse Autriche, la Styrie, Salzbourg, la Carinthie, la Carniole, la plus grande partie du Littoral, le Tyrol et le Vorarlberg, la Bohême, la Moravie, et la Silésie; dans la Gallicie, les duchés d'Auschwitz et de Zator; en tout, 3,590 milles carrés, 12,813,263 habitants.

Finances. Exercice 1860. Comptes définitifs. En millions de florins autrichiens.

Recettes	301.58
Dépenses	366.65
DÉFICIT	65.06

(1) Non compris l'armée.

(2) Composé de : Gœritz, Gradisca, Istrie, Trieste et leur territoire.

(3) En vertu de la paix de Zurich, l'Autriche renonce à la Lombardie jusqu'au Mincio; elle conserve une partie de la province de Mantoue (environ 23 lieues carrées av§ 138,000 habitants.)

Recettes extraordinaires (1)		176.21
Dépenses extraordinaires.		103.03
EXCÉDANT des recettes extraordinaires .		73.17
En déduisant l'excedant des dépenses ordinaires, soit		65.06
Il reste comme augmentation de l'encaisse métallique	fl.	8.11
DETTE fondée ancienne.	»	87.3
— nouvelle.	»	1,839.7
— flottante.	»	362.2
— Lombardo-Vénitienne	»	70.8
TOTAL. . .	fl.	2,360.2
A ajouter l'emprunt foncier de 1861 . . .	»	30.0

Armée active en 1861 :

	PAIX.	GUERRE.
Garde	781	781
Infanterie de ligne	124,590	330,430
— des frontières	8,640	59,016
— légère (chasseurs tyroliens).	3,974	7,939
32 batt. chasseurs de campagne	23,200	41,760
Troupes de santé	1,914	2,858
Cavalerie de ligne	11,376	14,172
— légère	28,968	38,588
Artillerie de campagne	32,875	54,881
Génie	9,795	15,384
Train et équipages	3,348	22,670
Troupes de sûreté publique. . .	16,500	10,500
TOTAL. . .	248,680	587,695

Dépenses pour l'armée en 1859 : 292 millions de florins.
Marine militaire en mai 1861 (2).

(1) Provenant d'opérations de crédit.

(2) Dépouillement de la flotte autrichienne : *Escadre de l'Adriatique.*— 1° Navires à hélice : le vaisseau Kaiser, 91 canons, 800 chevaux ; les frégates : Radetzky, Donau, Adria, de 300 chevaux et 31 canons chacune ; les corvettes : Erzherzog-Friedrich, Dandolo, de 230 chevaux et 22 canons ; les canonnières : Reka, Wall, Seehund, Streiter, Dalmat, Hum, Hellebié, de 230 chevaux et 4 canons ; Gemse, Grille, Sansego, de 90 chevaux et 4 canons ; Pelican, Deutschmeister, de 50 chevaux et 2 canons.
2° Vapeurs à roues : Kaiserin-Elisabeth, de 6 canons, 450 chevaux ; Santa-Luisa.

A. Vapeurs.

1. *En mer*. Vapeurs :

A hélice.	1 vaisseau de ligne	91	canons.
	3 frégates	93	—
	2 corvettes	44	—
	3 goëlettes	14	—
	10 chaloupes canonnières	40	—
12	vapeurs à aubes	45	—
1	yacht à vapeur.		

2. *Dans les lagunes :* 10 chaloupes canonnières à hélice, 2 vapeurs à aubes, 6 chaloupes canonnières à aubes.

3. *Sur le lac de Garda :* 6 chal. can. à hélice, 2 vapeurs à aubes.

4. *Sur le Danube :* 3 vapeurs à aubes, 2 chal. canon.

En construction 2 frégates cuirassées. — Total 58 vapeurs (8,846 chev. et 456 can.).

7 canons, 300 chevaux ; Greif, 2 canons, 350 chevaux ; Prinz-Eugen, 6 canons, 180 chevaux ; Curtalone, 6 canons, 180 chevaux ; Triest, 3 canons, 120 chevaux ; Fiume, 2 canons, 120 chevaux ; Vulcain, 4 canons, 120 chevaux ; Taurus, 4 canons, 100 chevaux ; Hentsi, 4 canons, 40 chevaux ; Alnoch, 4 canons, 40 chevaux ; Achilles, 4 canous, 45 chevaux ; Verona, 2 canons, 80 chevaux ; le yacht Fantaisie, 2 canons, 120 chevaux ; Massager, 22 chevaux. Gorczkowski, 16 chevaux ; Six chaloupes canonnières de 2 canons et 25 chevaux.

3° Navires à voiles : frégates, Schwarzenberg, 6 canons ; Novara, 44 canons ; Bellona, 42 canons ; Venus, 32 canons. Corvettes : Karoline, 20 canons ; Diana, 20 canons ; Minerva, 16 canons. Bricks : Montecuccoli, 16 canons ; Huzzar, 12 canons ; Pylade, 16 canons. Goëlettes : Arethuse, 16 canons ; Arthemise, 10 canons ; Scrida, 6 canons ; Vesuv, 7 canons ; Saetta, 6 canons. Deux pontons armés de 10 canons, deux canonnières à rames armées de 2 canons, une batterie flottante de 16 canons, huit chaloupes canonnières portant ensemble 32 bouches à feu et dix-huit pirogues armées de 1 canon chacune.

4° Sur le lac de Garda, pour couvrir Peschiera, les vapeurs Hess, de 100 chevaux et 6 canons, Franz-Josef, de 50 chevaux et 4 canons, 6 canonnières, de 90 chevaux et 4 canons chacune, enfin 2 chaloupes canonnières à rames, de 4 canons.

En additionnant les canons et les chevaux-vapeur, on trouve : dans l'Adriatique, 780 canons et 6,584 chevaux ; sur le lac de Garde, 42 canons et 690 chevaux : en tout, 822 canons et 7,541 chevaux. Ces navires sont armés par 5,500 matelots, auxquels s'ajoutent un régiment de soldats de marine de 2,460 hommes, 1,000 artilleurs et 2,400 vieux marins plus particulièrement embarqués sur les flottilles qui gardent Peschiera et Venise.

B. Bâtiments à voiles : 79 (dont 4 frég., 3 corv., etc.) avec 439 canons.

Officiers et effectif du corps de matelots, 7,930 h. — Corps des ouvriers de marine, 2,250 h. — Infanterie de marine : 4,540 h.

Commerce :

	Importation.	Exportation.	Droits perçus.
En 1858 . . .	308,285,925	309,758,659	21,995,792
En 1859 . . .	269,020,648	292,679,265	13,628,969
En 1860 . . .	237,298,139	312,914,063	—

Port de Trieste. Mouvement de 1860, en millions de florins (à 2 fr. 50).

Navires entrés : 10,530, d'une capacité de 717,296 tonn.
— sortis : 10,322, d'une capacité de 736,078 tonn.

Port de Venise :

	1857.	1858.	1859.
Navires entrés	4,674	4,514	4,581
Tonnage	466,677	477,788	537,285
Navires sortis	4,645	4,516	4,466
Tonnage	483,793	480,477	519,241
Importation, millions (de fr.) .	106.8	129.9	96.8
Exportation.	49.2	47.2	44.5

Marine marchande en 1860 : 9,703 navires avec un tonnage de 349,207 tonn. Sur ce nombre, il y avait 59 vapeurs et 606 navires de long cours.

Monnaie. Florin de 100 kreutzers (nouveau système, en vigueur depuis nov. 1858) = 2 fr. 50 c.; 1 1/2 fl. =1 écu de Prusse, 3 fl. autr.=3 1/2 fl. de l'Allemagne du Sud ; 1 kreutzer = 2 1/2 centimes. L'ancien florin vaut 2 fr. 62 c.

Villes principales. Vienne, capitale, faubourgs et garnison compris, 579,457 h.; Prague, 142,588 h.; Pesth, 131,705 h.; Venise, 118,120 h.; Trieste, 104,707 h.; Lemberg (Gallicie), 70,384 h.; Gratz (Styrie), 63,176 h.; Vérone (Lombardie) 59,169, h.; Brünn (Moravie), 58,809 h.; Bude (Hongrie),

55,240; Padoue (Lombardie), 53,584; Cracovie, 41,086 h.; Presbourg (Hongrie), 43,863 h.

Gouvernement. En date du 20 octobre 1860, un diplôme impérial règle la nouvelle organisation politique de la monarchie; extension de l'autonomie des provinces, représentations provincinciales et centrale. Le conseil de l'empire se compose d'une chambre des seigneurs et d'une ch. des représentants (343 membres dès diètes des pays de la couronne). — Principaux membres du ministère d'État : le comte de Rechberg (affaires étrangères, 17 mai 1859), et de Schmerling (intérieur, 13 déc. 1860). — Chef de l'État : empereur *François-Joseph Ier*, né en 1830; succède à son oncle, l'empereur Ferdinand Ier, en vertu de l'abdication de celui-ci, datée du 2 décembre 1849, et par suite de la renonciation de son père, l'archiduc François-Charles; marié, en avril 1854, à Élisabeth, fille de Maximilien, duc en Bavière. Prince impérial : archiduc Rodolphe, né le 21 août 1858.

Bade (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 278 m. c. g.

Population en décembre 1858 : 1,335,952 habitants, dont 877,311 sont catholiques, 433,075 protestants, et 23,662 juifs.

Division territoriale. Cercles du Lac, du Haut-Rhin, du Rhin-Moyen et du Bas-Rhin; ensemble 64 bailliages avec 1,584 communes.

Finances. Budget biennal de 1860-1861, pour les deux années :

Recettes nettes ordinaires pour chaque année. .	fl.	11,181,397
Dépenses (1860).	»	10,799,705
— (1861).	»	10,792,547

Les dépenses extraordinaires sont couvertes par l'excédant des recettes des exercices antérieurs.

Les branches d'administration séparées du budget général (postes et chemins de fer) s'élèvent en dépense, pour 1860 et 1861 réunis, à 27 1/2 millions de florins.

Dette publique en 1861 :

1. Portant intérêt, 24,625,408 fl. — Actif, 9.8 millions.

2. Dette des chemins de fer, montant net, 51.42 millions de flor.

Armée. 16,734 h. Pied de paix : 8,003 h.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin du Rhin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Villes principales :

	Habitants.
Carlsruhe, capitale (1859)	25,762
Mannheim	26,915
Fribourg, université	16,731
Heidelberg, université	15,595
Baden	7,108
Constance	6,870

Gouvernement. Représentatif, avec deux chambres, qui s'assemblent tous les 3 ans. — Chef du conseil des ministres : Ant. *Stabel*, min. de la justice (mai 1861). — Chef de l'État : grand-duc *Frédéric*, né en 1826, succède à son père Léopold, 24 avril 1852, à la place de son frère aîné Louis (mort en 1858), d'abord sous le titre de régent, et depuis septembre 1856, sous celui de grand-duc ; marié, en 1856, à la princesse Louise, fille du roi de Prusse, dont il a un fils, Frédéric-Guillaume, né en 1857.

Bavière (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 1,385 m. c. g.

Population au 31 décembre 1858 : 4,615,748 habitants, pour plus de deux tiers catholiques.

Division territoriale. Cercles avec leur superficie et leur population, en milliers d'habitants :

	M. c. g.	Habitants.
Haute Bavière	311	757.9
Basse Bavière	194	567.0
Palatinat rhénan	108	595.3
Haut Palatinat	174	479.1
Haute Franconie	124	509.7
Franconie moyenne	138	537.4
Basse Franconie	161	598.5
Souabe	174	570.4

Finances. Pour chacune des années 1861 à 1867 :

Recettes	fl. 46,858,523
Dépenses	» 46,658,525

Dette au 30 juin 1859 : 316 1/2 millions de fl., dont 92 1/2 millions pour chemins de fer. — Service annuel de la dette : 13 millions de florins.

Armée au 1er mai 1859 :

Infanterie	76,871
Cavalerie	10,200
Artillerie et train	14,869
Génie	1,486
Compagnie de forteresse	1,242
TOTAL	104,748

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Chemin de fer de l'État. Développement : 251 1/2 lieues allemandes, soit 1,868 kilomètres.

Monnaie. Florin du Rhin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

La livre d'argent fin de 500 grammes donne 52 1/2 fl. Deux thalers de Prusse valent 3 1/2 fl. ; 1 thaler vaut 1 3/4 fl.

Villes. au delà de 15,000 âmes :

	Habitants.
Munich, capitale, avec les faubourgs	137,095 (1)
Nurenberg	59,177
Augsbourg	43,616
Würzbourg	36,052
Ratisbonne	25,856
Bamberg	23,456
Bayreuth	17,000

(1) En 1861, 147,000 habitants.

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres (un conseil du royaume et une chambre des députés). — Ministre des affaires étrangères, le baron de Schrenk; ministre de l'intérieur, Max. de Neumayr (cabinet du 1er mai 1859). — Chef de l'État : roi *Maximilien II,* né en 1811, succède à son père, Louis Ier, par suite de l'abdication de celui-ci, le 22 mars 1848; marié, en 1832, à Marie, princesse de Prusse, cousine germaine du roi de Prusse. — Fils héritier du trône : prince Louis, né en 1845.

Belgique (Royaume).

Superficie. 536 m. c. g., ou 1,178 lieues carrées métriques, ou 2,946,593 hectares.

Population au 31 décembre 1860 :

	Habitants.
Dans les (86) villes	1,251,948
Dans les communes rurales	3,480,009
Ensemble. . .	4,731,957

Division territoriale. Neuf provinces, savoir :

	M. c. g.	Habitants.
Anvers	51.6	452,814
Brabant	59.8	801,037
Flandre occidentale	58.9	638,733
Flandre orientale	54.6	799,511
Hainaut	67.8	814,019
Liége	52.7	530,398
Limbourg	43.9	195,319
Luxembonrg	80.4	202,080
Namur	66.7	298,046

Finances. Budget de 1862 (en projet) :

Voies et moyens	fr. 152,007,990
Dépenses	» 142,594,809

Dette nominale en sept. 1861 : 651,979,047 fr.

Armée. Sur le pied de paix : 31,444 hommes (officiers et

troupes) et 7,322 chevaux; sur le pied de guerre : 84,219 hommes (officiers et troupes) et 14,202 chevaux. — Budget de la guerre pour 1861 : 32,235,010 fr.

Marine de l'État : 1 brick de 20 canons, 1 goëlette de 10 canons, 2 chaloupes canonnières, 5 bateaux à vapeur servant de paquebots d'Ostende à Douvre, ou de passage d'eau à Anvers.

Commerce spécial de 1857, 1858 et 1859 (valeurs anciennes ou permanentes, fixées en 1833). En millions de francs :

	1857.	1858.	1859.
Importation	fr. 393.2	429.8	421.8
Exportation.	» 450.7	423.9	457.1

Navigation en 1858 :

Navires entrés	3,409.	Chargement 513,910
— sorties.	3,318.	Chargement 340,742

Marine marchande au 1er janvier 1860 : 138 navires mesurant ensemble 39,625 tonneaux.

Monnaie. Comme en France.

Villes principales. Population au 31 décembre 1859 :

	Habitants.
Bruxelles, capitale.	169,640
Gand.	114,901
Anvers	108,985
Liége.	94,657
Bruges	49,600
Malines	33,106
Louvain.	31,499
Tournai.	30,868
Verviers	28,017
Mons.	26,406
Namur	25,601
Courtrai.	22,707

Gouvernement. Monarchie constitutionnelle, à deux chambres; tous les pouvoirs émanent de la nation. — Cabinet du 9 novembre 1857 (modifié) : Rogier, affaires étrangères

(nov. 1861) ; Frère, finances ; Tesch, justice ; baron Chazal, guerre (6 avril 1859). Vanderstichelen, travaux publics (14 janvier 1859). Alph. Vandenpeereboom, intérieur (nov. 1861) ; — Chef de l'État : roi *Léopold Ier*, né en 1790, inauguré roi des Belges le 21 juillet 1831, veuf : 1° 6 novembre 1817, de Charlotte-Auguste, fille de feu Georges IV, roi de la Grande-Bretagne ; 2° 11 octobre 1850, de Louise, fille de feu Louis-Philippe, roi des Français. — Héritier du trône : Léopold, duc de Brabant, fils aîné du roi, né le 9 avril 1835, marié, le 22 août 1853, à Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née en 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie. De ce mariage sont issus : Louise-Marie-Amélie, né le 18 février 1858, et Léopold-Ferdinand, comte de Hainaut, né le 12 juin 1859.

Brême (Ville libre).

(Confédération germanique.)

Superficie. 3.5 m. c. g.
Population (1855) :

	Population.
Ville de Brême	60,087
Campagne	19,480
Ville de Vegesack	3,793
Port de Brême	5,496
Total. . .	88,856

Finances. Budget proposé pour 1861 :

Recettes . . . écus d'or.	1,397,372
Dépenses	1,616.081
Déficit. . .	218,709

Dette : intérêts en 1861, 284,750 écus d'or.

Armée. Un bataillon de 760 fusiliers. Budget militaire : 137,921 écus d'or.

Commerce :

	1859.	1860.
Importation. . . écus d'or.	69,610,259	72,104,302
Exportation	64,324,155	70,068,298

Navigation en 1860 :

Arrivages : 2,922 Bâtiments, jaugeant 284,158 lastes (1).
Départs : 3,459 bâtiments, jaugeant 305,893 lastes.

Marine marchande (fin 1860) : 257 bâtiments jaugeant 82,375 1/2 lastes, dont 8 vapeurs à hélice et 67 frégates. En 1858, quatre grands vapeurs ont commencé à faire le trajet régulier entre New-York et Brême.

Monnaie. Écu d'or à 72 grote = 4 fr. 11 c.

Gouvernement. Républicain avec des institutions patriciennes. Le sénat, pouvoir exécutif, est présidé par deux bourgmestres.

Brunswick (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 67.16 m. c. g.

Population en 1858. 274,069 habitants, pour la plupart luthériens, dont 675 en commun avec le Hanovre.

Division. Cercles de Brunswick, Wolfenbüttel, Helmstædt, Holzminden, Gandersheim, Blankenbourg.

Finances. Période financière de 1858-1860. Recettes et dépenses : 4,693,500 écus de Prusse. — Dette au 1er sept. 1860 : 11,251,219 thalers, dont 7,059,400 pour chemins de fer. — Dette de la chambre des finances : 422,085. Capital de la chambre : 1,277,375 thlrs.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Armée. Pied de guerre : 4,857 h. ; pied de paix : 2,476 ; en outre, en artillerie 502 h. (p. d. g.) et 244 (p. d. p.)

Monnaie. Voyez HANOVRE.

(1) Une laste ordinaire vaut deux tonnes.

Capitale. Brunswick, 40,635 hab.

Gouvernement. Représentatif. — Chef de l'État : duc *Guillaume,* né en 1806 ; succède à son frère, le duc Charles, encore vivant le 25 avril 1831. Il n'a jamais été marié. — Héritier présomptif : Georges V, roi de Hanovre.

Confédération germanique.

Elle se compose des 35 États suivants, pour lesquels nous renvoyons aux articles spéciaux qui leur sont consacrés. Nous les avons rangés ici selon leur importance au point de vue de la population, en indiquant, par un chiffre mis entre parenthèses, leur numéro d'ordre relativement à l'étendue superficielle :

1 Royaume de Prusse (2).
2 Empire d'Autriche (1).
3 Royaume de Bavière (3).
4 — de Saxe (7).
5 — de Hanovre (4).
6 — de Wurtemberg (5).
7 Grand-duché de Bade (6).
8 — de Hesse (11).
9 Électorat de Hesse (10).
10 Duchés de Holstein et Lauenbourg (9)
11 Grand-duché de Mecklembourg-Schwerin (8).
12 Duché de Nassau (13).
13 Grand-duché d'Oldenbourg (12).
14 Duché de Brunswick (14).
15 Ville libre de Hambourg (30).
16 Grand-duché de Saxe-Weimar (15).
17 Grand-duché de Luxembourg (17).
18 Duché de Saxe-Meiningen (18).
19 — de Saxe-Cobourg-Gotha (19).
20 — de Saxe-Altenbourg (21).
21 Duché d'Anhalt-Dessau-Cœthen (20).
22 Principauté de Lippe (23).
23 Grand-duché de Mecklembourg-Strélitz (16).
24 Ville libre de Brême (33).
25 Principauté de Reuss, branche cadette (26).
26 Ville de Francfort (35).
27 Principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt (24).
28 Principauté de Schwarzbourg-Sondershausen (25).
29 Principauté de Waldeck (22).
30 Duché d'Anhalt-Bernbourg (27).
31 Ville libre de Lubeck (29).
32 Principauté de Reuss, branche aînée (31).
33 Principauté de Schaumbourg-Lippe (28).
34 Landgraviat de Hesse-Hombourg (3)
35 Principauté de Liechtenstein (34).

Superficie de la Confédération, 11,457 m. c. g.

Population en 1855. 43,391,797 habitants.

Armée fédérale. L'armée fédérale, sur le pied de paix, comptait en 1859, contingent et réserve, 458,215 hommes d'infanterie, 79,030 hommes de cavalerie, 54,172 hommes

d'artillerie, 11,943 hommes du génie, 1,291 officiers et sous-officiers appartenant aux états-majors, en tout 604,651. Si l'on ajoute tous les non-combattants, les ambulances, les employés, le total de l'armée fédérale s'élève à 645,978 hommes.

Voici comment elle se répartit :

I[er], II[e] et III[e] corps (Autriche) : infanterie, 135,750 hommes; cavalerie, 26,694; artillerie, 19,359; génie, 6,139; en tout 198,344 hommes.

IV[e], V[e] et VI[e] corps (Prusse) : infanterie, 127,513 hommes; cavalerie, 24,220; artillerie, 14,475; génie, 3,014; en tout 176,047 hommes.

VII[e] corps (Bavière) : infanterie, 37,128 hommes; cavalerie, 7,143; artillerie, 5,973; génie, 860; en tout 56,175 hommes.

VIII[e] corps (Wurtemberg, Bade, Hesse grand-ducale) : infanterie, 34,802 hommes; cavalerie, 7,406; artillerie, 5,844; génie, 741; en tout 51,805 hommes.

IX[e] corps (Saxe et Hesse électorale) : infanterie, 33,322 h.; cavalerie, 7,377; artillerie, 4,596; génie, 583 hommes; en tout 53,895 hommes.

X[e] corps (Hanovre et les États de l'Allemagne du Nord) : infanterie, 33,584; cavalerie, 6,190; artillerie, 3,995 : génie, 616; en tout 50,855 hommes.

Réserve d'infanterie, 16,891 hommes.

Forteresses fédérales. Laudau, Luxembourg, Mayence, Rastadt, Ulm.

L'*Assemblée fédérale,* composée des délégués de tous les États, ainsi que les autorités fédérales militaires, ont leur siége à Francfort-sur-le-Mein. — Président de l'assemblée : baron de Kubeck, ministre d'Autriche (20 juin 1859).

Chemins de fer en 1858. Ces chemins de fer sont divisés en groupes : les chemins de fer autrichiens, d'une longueur de 2,577 kilomètres; ceux du sud et du sud-ouest de l'Allemagne, d'une longueur de 2,373 kilomètres; ceux du nord et du nord-est de l'Allemagne, d'une longueur de 2,170 ki-

lomètres ; ensemble 7,120 kilomètres. Le capital de construction de tous ces chemins s'est élevé en actions (505,073,772 fr.), en obligations (170,625,873 fr.), et en frais couverts par les États, à 1,842,903,511 fr. Le coût kilométrique a été de 258,905 fr. La longueur exploitée en 1858 était de 6,830 kilomètres. La recette s'est élevée à 201,842,140 fr. et la dépense à 104,752,851 fr. Le produit net a été de 97,089,289 fr., soit par jour-kilomètre 81 fr. de recette, 42 fr. de dépense et 39 fr. de produit net. Le rapport de la recette à la dépense a été de 52 p. c., le revenu du capital de 5,27 p. c.

Danemark (Royaume).

Division territoriale, superficie et population.

	M. c. g.	Habitants.
Royaume de Danemark (1860) . .	696	1,600,551
Duché de Schleswig (1855) . .	167	409,907
Duché de Holstein (1) (1855) . .	155	544,419
Duché de Lauenbourg (1855) . .	19	50,146
Total . .	1,037	2,605,024
Colonies : Faeroër (îles).	24	8,651
— Islande	1,867	64,603
— Groënland	186	9,892 (2)
— Indes occidentales.	5.63	37,137
Total des colonies. . .	2,082	120,283

Le total pour tous les pays appartenant au Danemark, sans les colonies, s'élève actuellement à 2,752,500 h.

Finances.

1° Budget commun pour la période du 1er avril 1860 au 31 mars 1861, en écus de l'Empire :

Budget normal. Recettes et dépenses, 16,689,166 ; dans

(1) Les duchés de Holstein et de Lauenbourg font partie de la Confédération germanique.

(2) En 1858, 9,409 habitants.

les recettes est comprise la quote-part imputée aux trois grandes divisions de la monarchie pour couvrir le déficit des recettes (1).

2° Budgets spéciaux, y compris la quote-part pour les dépenses communes :

	DANEMARK.	SCHLESWIG.	HOLSTEIN.
Recettes. . . .	6,348,400	1,440,106	1,875,635
Dépenses . . .	3,423,611	1,437,793	943,975

Dette au 1er avril 1860 : 103,159,000 écus, dont :

Pour la dette intérieure . . . . écus.	68,710,000
Pour la dette extérieure.	34,449,000

Armée. En temps de paix, l'armée se compose d'un état-major général, d'un corps d'ingénieurs (2 compag.), d'une brigade d'artillerie, de 25 escadrons de cavalerie (1 rég. de hussards et 5 rég. de dragons), de 23 bataillons d'infanterie; en outre, d'un corps de réserve, composé d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie.

Marine de guerre. A voiles : 3 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, etc.; à vapeur: 1 vaisseau de ligne, 1 frégate, 3 corvettes, etc.; en tout 119 bâtiments avec 1,094 bouches à feu. — Personnel, outre les officiers : 1,826 hommes, dont 265 artilleurs.

Commerce : En millions de rixdales.

	1858.	1859.
Importation	50.7	59.7
Exportation	34.0	39.9
Ensemble une valeur totale .	84.7	99.7

Marine marchande fin 1859 : 5,660 bâtiments jaugeant 126,209 lastes de 6,000 livres, y compris 56 vapeurs jaugeant 2,586 lastes.

(1) Afin de couvrir les dépenses de l'ensemble, les trois provinces, Danemark, Schleswig, Holstein, suppléent, en proportion de 62, de 16.36 et de 26.64 p. c., à ce qui manque aux revenus communs.

Monnaie. La *rixdale* ou écu de l'Empire (= 6 marcs de 16 schellings) vaut 2 fr. 85 c. Le *spéciès* vaut 2 écus. Dans le Holstein, on compte ordinairement par *marc courant* de 15 schellings (3 marcs faisant un écu courant d'Allemagne), ou par *marc de banque de Hambourg* de 20 schellings (3 marcs valant 2 rixdales danoises).

Villes principales :

	Habitants.
Copenhague, capitale (1855)	143,591
Altona (Holstein), port franc	40,426
Flensbourg (Schleswig)	18,872
Kiel (Holstein), université	16,274
Schleswig	12,411

Gouvernement. Constitutionnel représentatif : pour le royaume de Danemark, une chambre de députés; pour les duchés, des états provinciaux. — Président du conseil, ministre des affaires étrangères : M. Hall (mars 1861). — Chef de l'État : roi *Frédéric VII*, né en 1808, succède à son père, Chrétien VIII, 20 janvier 1848. Des deux mariages, contractés en 1828 et 1841, il n'a pas eu d'enfants. Depuis 1850, le roi, divorcé en 1846, est morganatiquement marié à la comtesse de Danner. — Héritier présomptif : *Frédéric-Ferdinand*, né en 1792, oncle du roi ; marié, en 1829, à la princesse Caroline, fille du feu roi de Danemark Frédéric VI. Après lui, le trône passera à Chrétien, prince de Danemark, de la maison de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glüksbourg, né en 1818, marié, en 1842, à Louise, princesse de Hesse-Cassel, dont il a trois fils et deux filles.

Deux-Siciles. — Voyez Italie.

Espagne (Royaume).

Superficie et *population :*

	M. c. g.	Habitants.
Europe (1861)	9,215	16,560,813
Colonies	5,889	4,746,233

Division territoriale. 1. En EUROPE, les 14 pays suivants, divisés en 49 provinces :

1. Nouvelle-Castille.
2. Manche.
3. Vieille-Castille.
4. Léon.
5. Asturies.
6. Galice.
7. Estramadure.
8. Andalousie.
9. Murcie.
10. Valence.
11. Aragon.
12. Catalogne.
13. Provinces Basques (Vascongades).
14. Iles Baléares.

II. COLONIES.

	M. c. g.	Habitants.
1. *Amérique.* — Capitainerie générale de Cuba et de Portorico ; les Vierges Espagnoles, St-Domingue.	3,314.5	2,032,062
2. *Asie* et *Océanie.* — Capitainerie générale des Philippines.	2,507	2,679,500
3. *Afrique.* — Présides, Iles de Guinée, Tétouan et sa province.	67.5	34,671

Finances. Budget proposé pour 1861 : en millions de réaux :

	Ordinaires.	Extraordinaires.
Recettes.	1,938.6	428.3
Dépenses	1,932.9	

Le budget proposé aux Cortès pour 1862 s'élève en recettes à 2031 millions de réaux, en dépenses à 2021 millions. Le budget extraordinaire se monte à 519 millions.

Dette fondée, en novembre 1859 : 13,485,099,105 réaux. — Dette flottante, au 1er juillet 1861 : 659 millions de réaux. — Au 1er janvier 1860, selon l'*Annuaire de l'économie politique*, la dette publique espagnole s'élevait à 3,359 millions de francs, dont 660 ne portant point intérêt.

Armée de la Péninsule (1860).

	Hommes
Infanterie	169,972
Cavalerie	15,568
Artillerie	12,369
Génie	4,016
Gendarmerie (guarda civil)	10,911
Milice des Canaries	7,329
Corps des carabiniers	11,784
Corps de la Catalogne	516
TOTAL. . .	232,748

État militaire des Indes. CUBA : infanterie, 8 régiments; artillerie, 15 batteries; cavalerie, 2 régiments de lanciers; 1 bataillon d'ingénieurs. Milice : 5 bataillons, 1 régiment de cavalerie (volontaires) et 1 régiment de dragons. — PORTO-RICO : 1 régiment d'infanterie, 1 brigade d'artillerie, plus 1 régiment de cavalerie et 7 bataillons de milice. — ASIE : 10 bataillons d'infanterie, 1 régiment de cavalerie, 11 batteries d'artillerie et 4 compagnies de milice.

Marine militaire. Navires achevés, 140, dont 2 vaisseaux de ligne, 13 frégates, 94 vapeurs; en construction, 38 bâtiments. — Personnel : 1,121 officiers, 95 mécaniciens, 12,976 matelots, 7,980 soldats de marine et 539 gardes des arsenaux.

Commerce. En millions de réaux :

EUROPE :

	1856.	1857.	1858.
Importation. . .	1,304.1	1,553.3	1,504.5
Exportation. . .	1,063.6	1,168.3	971.4
TOTAL. . .	2,367.7	2,723.8	2,475.9

Droits perçus en 1858 : 264.8 millions.

Navigation en 1858 :

Entrés	9,106, tonn.	1,009,803
Sortis	6,940, tonn.	582,067

Marine marchande : 13,089 bât. ; tonnage : 361,384.

Chemins de fer. Au commencement de 1860, concédés : 5,645 kilomètres, dont 1,087 étaient en exploitation, au 30 juin 1859, et 500 environ en voie d'achèvement. Au 1er avril 1860, exploités 1,271 kil.

Monnaie. Réal (à 34 maravédis) = 26 centimes. Vingt réaux font une piastre ou duro (5 fr. 32 c.).

Villes principales :

	Habitants.
Madrid, capitale	475,785
Barcelone	252,015
Séville	152,000
Valence	145,512
Malaga	113,050
Murcie	109,446
Grenade	100,678
Saragosse	82,189
Cadix	71,914

Dans les colonies :

La Havane	146,000
Manille	140,000

Gouvernement. Monarchie représentative avec un sénat élu par la reine et une chambre des députés (Cortès), élue par voie indirecte. — Président du conseil des ministres, depuis le 1er juillet 1858, le maréchal O'Donnel, duc de Tétouan. — Chef de l'État : reine *Isabelle II*, née en 1830, succède à son père, Ferdinand VII, le 29 septembre 1833 ; majeure en 1843 ; mariée, en 1846, à son cousin germain, le roi François d'Assise, né en 1822, fils de François de Paule, infant d'Espagne. — Fils héritier du trône : Alphonse, prince des Asturies, né le 28 novembre 1857.

Finlande (Grande-principauté de).

Incorporée à l'empire de Russie.

Superficie. 6,835.2 m. c. géogr. ; population en 1859, 1,724,193. hab. pour la plupart luthériens.

Finances. Budget de 1857 : recettes 2.7, dépenses 2.7 millions de roubles d'argent. Dette de l'État, 3,144,200 roubles.

Armée. Troupes enrôlées, 1,300 h. ; milice, 2,720 h.

Commerce. Import. en 1859, 8,952,878 roubles ; exportation, 4,615,825. — Marine marchande : 485 bât. à voiles (58,283 lastes), plus 27 vapeurs et 1080 bâtiments jaugeant moins de 10 lastes.

La Finlande est divisée en 8 gouvernements : Wiborg, Abo, Kuopio, Nyland, St-Michel, Tawastehus, Uleaborg et Wasa. Capitale, siége du gouvernement : Helsingfors (gouv. de Nyland), 18,565 hab. Autres villes : Abo, 16,430 ; Uleaborg 6,284, Bjoerneborg, 6,400, Wiborg, 6,111 hab. — Gouverneur général, le général comte Berg.

France (Empire).

Superficie et *population* en 1856 (les nouveaux départements annexés sont compris).

	M. c. g.	Habitants.
France	10,035	36,757,976
Algérie	7,107	2,677,973
Colonies	7,903	917,520

Division territoriale. La France est divisée en 86 (depuis 1860, en 89) départements.

Dépouillement des colonies :

	hectares.	habitants.
Asie. — Inde (Pondichéry, etc.)	48,962	215,998
— Cambodge annamite	»	100,000
Afrique. — Sénégal et dépendances	25,000,000	20,804
— Réunion (Ile Bourbon)	231,550	16,321
— Sainte-Marie (Madagascar)	90,975	5,700
— Mayotte et dépendances	53,000	24,304
Amérique. — Martinique	98,782	137,513
— Guadeloupe et dépendances	342,513	133,092
— Guyane	15,000,000	17,143
— Saint-Pierre et Miquelon	21,023	2,190
Océanie. — Iles Marquises	130,000	12,000
— Nouvelle Calédonie et dépendances	2,000,000	60,000
— Iles Pomotou et Toubouai	200,000	18,460
— Iles de la Société (Taïti, etc.)	150,000	9,000
Total	43,366,805	917,520

Finances. Budget de 1862 :

Dépenses ordinaires et extraordinaires.	fr.	1,969,769,301
Voies et moyens ordinaires et extraord.	»	1,974,070,028

Dans les dépenses la dette figure pour 578 millions (soit 31 p. c.), le ministère de la guerre pour 373 millions, la marine et le service colonial pour 149 millions.

Produit des impôts et revenus indirects :

1854.	fr.	847,260,000
1855.	»	950,879,000
1856.	»	1,026,207,000
1857.	»	1.052,713,000
1858.	»	1,091,728,000
1859.	»	1,094,644,000

Dette consolidée : capital nominal, 8,609 millions ; montant des rentes, 459 millions.— Dette flottante, 920 1/2 millions (1).

(1) Voici les chiffres des différents budgets tels qu'ils ont été évalués à l'avance et présentés au Corps législatif depuis 1852 jusqu'à 1859, qui est la dernière année dont le budget soit définitivement réglé.

Évaluations adoptées dans la loi des finances.

	Recettes.	Dépenses.	Excédant de recettes.	Excédant de dépenses.
	(Millions de francs.)		(Millions de francs.)	
1852	1,450 . »	1,503 . »	»	54
1853	1,451 . »	1,485 . »	»	31
1854	1,520 . »	1,516 . 5	3 . 5	»
1855	1,566 . »	1,560 . 2	5 . 8	»
1856	1,601 . 5	1,598 . 2	3 . 3	»
1857	1,709 . »	1,698 . »	11 . »	»
1858	1,737 . »	1,717 . »	20 . »	»
1859	1,774 . »	1,766 . »	8 . »	»

Voici maintenant les chiffres des mêmes budgets tels qu'ils se sont réglés définitivement :

	Recettes.	Dépenses.	Excédant de recettes.	Excédant de dépenses.
	(Millions de francs.)		(Millions de francs.)	
1852	1,487	1,513	»	26
1853	1,525	1,548	»	23

Armée en 1861, pied de guerre.

	Hommes.
Cavalerie (64 régiments)	100,221
Infanterie (120 régiments)	515,037
Artillerie (22 régiments)	66,007
Gendarmerie	26,320
Génie (3 régiments)	15,443
État-major	1,832
Train	12,600
Écoles militaires	2,186
Invalides	2,970
Troupes d'administration	33,365
Justice militaire	4,389
TOTAL	767,770

Le chiffre total du pied de paix s'élève à 414,868 hommes (chevaux, pied de guerre 130,000, pied de paix, 73,850).

1854 (*)	1,552	1,988	"	436
1855	1,639	2,399	"	740
1856	1,760	2,196	"	436
1857	1,799	1,892	"	93
1858	1,871	1,858	13	"
1859	1,819	2,207	"	388

En tenant compte des découverts des dernières années, on peut admettre, d'après le rapport de M. Fould, que depuis 1852 il a été dépensé au moins deux milliards 600 millions de plus qu'il n'avait été encaissé. Ce déficit se décompose à peu près de la manière suivante :

Emprunts	2 milliards	" millions.
Consolidation du capital de la Banque	" —	100 millions.
Caisse de la dotation de l'armée	" —	135 millions.
Obligations trentenaires	" —	132 millions.
TOTAL des emprunts	2 milliards	367 millions.

L'excédant des découverts est donc de 233 millions. Si l'on ajoute à ce chiffre le montant du découvert existant en 1852, soit 760 millions, on arrive à peu près au milliard indiqué par M. Fould comme représentant le découvert actuel.

(*) Les années 1854, 1855, 1856 et 1859 figurent au compte de l'administration des finances avec des chiffres différents et les trois dernières avec des excédants; mais il faut en déduire le produit des emprunts qui ont été ajoutés aux recettes à titre de ressources extraordinaires, savoir : les emprunts de 250, 500 et 750 millions pendant les années 1854-1856, et l'emprunt de 500 millions (loi du 2 mai 1859) pour 360 millions pendant 1859. Nous avons d'ailleurs laissé figurer aux recettes toutes les autres ressources extraordinaires, même la réserve de l'amortissement, dont la consolidation ne constitue pas une charge effective pour l'Etat.

Marine en 1860. Vaisseaux de ligne, 16 à voiles, 52 à vapeur; frégates, 34 à voiles, 53 à vapeur; en tout 531 navires (dont 317 à vapeur), portant ensemble 12,411 canons. — L'effectif des officiers comptait en activité 2 amiraux, 12 vice-amiraux, 25 contre-amiraux, 110 capitaines de vaisseau, 230 capitaines de frégate, 725 lieutenants, 550 enseignes, etc.; officiers, équipages et ouvriers, en tout : 38,395 h. (pied de guerre, 67,451 h.). Troupes de marine : 5 régiments, 165 compagnies, 26,879 h. (pied de guerre), 22,400 h. (pied de paix).

Commerce (1). Valeurs officielles, en millions :

Importation.	Commerce général.	Commerce spécial.
En 1855	1,952	1,396
En 1856	1,268	1,521
En 1857	2,236	1,450
En 1858	2,035	1,383
En 1859	2,148	1,404
Exportation :		
En 1855	2,027	1,442
En 1856	2,320	1,627
En 1857	2,357	1,640
En 1858	2,444	1,780
En 1859	2,756	1,998 (2)

Le nombre des navires chargés s'est élevé, à l'importation :

En 1856	à 25,673,	jaugeant	4,068,781 tonn.
En 1857	à 25,077	—	4,161,777
En 1858	à 24,077	—	3,809,999
En 1859	à 25,040	—	4,003,638
En 1860	à 25,081	—	4,017,239

(1) Commerce général :

Moyenne annuelle de :	Importation.	Exportation.
1827 à 1836	666	698
1837 à 1846	1,088	1,024
1847 à 1856	1,468	1,668

(2) Les valeurs officielles des exportations pour 1859 se composent de la manière suivant :

	Comm. général.	Comm. spécial.
Produits naturels . . .	862 millions	577 millions.
Objets manufacturés. .	1,894 —	1,421 —
TOTAUX.	2,756	1,998

A l'exportation :

En 1856 à 14,333	—	2,307,490
En 1857 à 15,977	—	2,590,166
En 1858 à 19,966	—	2,883,287
En 1859 à 20,435	—	3,036,328
En 1860 à 18,456	—	2,845,730

Marine marchande. Bâtiments à voiles, 14,900 et 330 vapeurs, jaugeant ensemble plus d'un million de tonnes.

Chemins de fer :

	1858.	1859.	1860.
Longueur exploitée au 31 décemb.	8,679	9,076	9,309
Longueur moyenne exploitée . . .	7,919	8,852	9,175
Recettes, millions de. . . . . . . fr.	334.8	388.6	408.2
Recettes par kilomètre . . . . . fr.	41,330	43,908	44,462

Télégraphes en 1856. Étendue des lignes : 11,000 kilom. — Recette en 1855 : 2,600,000 fr.

Villes principales. Population de 1860 :

	Habitants.
Paris (1860).	1,525,535
Lyon (1861).	378,803
Marseille	250,000
Bordeaux	149,928
Nantes	108,530
Rouen.	103,223
Toulouse.	103,114
Saint-Étienne.	94,432
Toulon	82,705
Lille.	78,641
Strasbourg	77,656
Metz.	64,727
Le Havre	64,137
Amiens	56,587

Nombre des naissances à Paris en 1858 : 37,451 dont 11,757, soit 31 p. c. illégitimes; décès, 32,362. En 1859 : naissances, 37,973 (dont 12,278 illégitimes, soit 32 p. c.); décès, 32,794.

Dette de Paris au 1er janvier 1860 : 132,414,372 fr. Pour 1860, les recettes étaient évaluées à 103 1/2 millions.

Gouvernement. Monarchie avec une constitution octroyée et des institutions représentatives (un sénat et un corps législatif). Proclamation de l'empire, 2 décembre 1852. Ministres de l'empereur : ministre d'État, comte Walewski (novembre 1860); justice, Delangle (5 mai 1859); affaires étrangères, Thouvenel (5 janvier 1860); intérieur, comte de Persigny (26 nov. 1860); guerre, maréchal comte Randon (5 mai 1859); finances, Fould (novembre 1861); instruction publique et cultes, Rouland (13 août 1856); agriculture, commerce et travaux publics, Rouher (3 février 1855); maison de l'empereur, maréchal Vaillant; marine, comte de Chasseloup-Laubat (novembre 1860); Algérie et colonies : lieutenant général de l'empereur, le duc de Malakoff (novembre 1860). Ministres sans portefeuille : Magne et Billault. Président du conseil d'État, Baroche; président du sénat, Troplong (30 décembre 1852); président du corps législatif, comte de Morny.—Chef de l'État : empereur *Napoléon III* (Charles-Louis-Napoléon Bonaparte), né en 1808, élu président de la république le 20 décembre 1848; élu de nouveau président pour 10 ans en décembre 1851; proclamé empereur le 2 décembre 1852; marié, le 29 janvier 1853, à Eugénie de Guzman, comtesse de Téba. — Héritier présomptif : le prince impérial Napoléon, né le 16 mars 1856.

Francfort (Ville libre).

(Confédération germanique.)

Superficie 1.8 m. c. g. *Population* en décembre 1858 :

	Habitants.	Familles.
Ville de Francfort	67,975	9,832
Campagne	11,303	1,980
TOTAL. . .	79,278	11,812

Finances. Budget proposé pour 1861 :

Recettes.	fl. 2,454,184
Dépenses	fl. 2,132,275

Dette de l'État en 1860 : 9,508,853 fl. — Dette des chemins de fer : 7,959,000 fl.

Armée. Contingent fédéral : 1,119 hommes.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Gouvernement. Républicain. Pouvoir législatif ; une assemblée législative composée de 88 membres ; pouvoir exécutif : sénat de 4 syndics et de 21 membres élus à vie, présidé par 2 bourgmestres.

Grande-Bretagne (Royaume).

Superficie et *population :*

	M. c. g.	Habitants.
Europe (1861)	5,750	29,307,199
Colonies	95,235	7,181,199
Indes orientales (1858) . .	63,783	185,317,815

Décomposition du territoire.

I. Europe :

1. GRANDE-BRETAGNE : Angleterre, Galles, Iles, 20,205,504 (1) ; Écosse, 3,061,251 ; ensemble 23,266,755 habitants.
2. IRLANDE : 5,764,543 habitants.
3. GIBRALTAR, MALTE, HÉLIGOLAND : 156,821 habitants.

II. Colonies :

1. AMÉRIQUE : 954,170 m. c. angl., 3,580,558 habitants : Labrador; Canada de l'Est ; Canada de l'ouest; Nouveau-Brunswick ; Nouvelle-Écosse et Cap Breton ; Ile du prince Édouard ; Terre-Neuve ; Colombie anglaise ; Ile Vancouver ; les Bermudes ; Indes occidentales ; Honduras ; Guyane anglaise ; Iles Falkland.

(1) Voici le tableau des recensements décennaux de la population comprise dans les onze divisions qui composent l'Angleterre et le pays de Galles, depuis le recensement de 1801 à celui de 1861 :

Années.	Population.	Accroissement décennal, p. c.
1801	9,156,171	»
1811	10,454,529	14
1821	12,172,664	16
1831	14,051,986	15
1841	16,035,198	14
1851	18,054,170	13
1861	20,223,746 (?)	12

2. Afrique : 129,976 m. c. angl., 835,650 habitants ; Côte de l'ouest (Gambie, Sierra Léone, Côte d'Or) ; Colonie du Cap 104,921 m. c. angl., 267,096 habitants ; Natal ; Ste-Hélène ; Ile Maurice ; Seychelles et autres dépendances de l'île Maurice.

3. Asie : 875,797 m. c. angl., 137,279,105 hab. Inde anglaise (voyez sous Asie) ; Ceylan (24,700 m. c. angl., 1,759,528 hab.); Hong-Kong (29.14 m. c. angl. 75,502 habitants) ; Labuan, 50 m. c., 1.163 habitants.

4. Australie et Polynésie, 485,134 m. c. angl., 1,256,930 habitants.

Finances. Année financière, 1er mars 1860 à 28 févr. 1861.

Recettes effectuées	liv. st.	70,283,674
Dépenses.	»	72,842,059

Dans les recettes, l'*income-tax* figure pour 3 millions, les douanes pour 23, les accises pour 19 1/2 ; dans les dépenses, l'armée pour 14.9, la flotte pour 13.0, la dette pour 26 millions.

Le bureau du revenu a publié le tableau du revenu brut du Royaume-Uni dans l'année 1859, comparé à celui de l'année 1858. En voici les résultats :

	1859.	1860.
Douanes . . . . . . liv. st.	24,824,579	24,092,000
Accise	19,041,000	17,966,000
Timbre	7,976,981	7,996,343
Taxes.	3,231,000	3,158,033
Income-tax	6,077,106	7,391,188
Postes	3,225,000	3,075,000
Domaines	282,079	277,440
Recettes diverses	1,412,725	2,130,991
Totaux. . .	66,070,469	66,286,995

Dette fondée au 31 mars 1860 : 742,936,087 liv. st. Intérêts : 24,371,376 liv. st. — La dette flottante était, en 1859, de 16,228,300 liv. st. — Dette irlandaise : 43 millions.

Armée. État d'après le budget de 1861 à 1862 :

Cavalerie	12,110
Infanterie	98,899
Artillerie	21,247
Génie	4,535
Trains	1,909
Troupes coloniales	5,563
États-majors	1,222
Aux Indes	60,041
Dépôts des régiments des Indes	6,688
Total	212,773

dont 10,246 officiers ; chevaux 21,904.

Milices : 67,810 hommes d'infanterie et 15,002 hommes de cavalerie (yeomanry).

Corps de volontaires (en février 1861), 1,480,000.

Marine royale. Personnel : état voté, 78,200 hommes y compris 18,000 soldats de marine et 9,500 gardes-côtes. — Matériel, avril 1861 : 171 bâtiments à voiles avec 5,274 canons ; 372 vapeurs avec 11,137 canons. En outre 170 chaloupes canonnières à vapeur et 147 navires pour le service du port (1).

(1) Dépouillement, d'après un relevé parlementaire, de tous les navires à vapeur et à voiles de la marine de Sa Majesté, à flot ou en construction, à la date du 1er février. Parmi les navires à vapeur à flot, il y a 392 navires à hélice et 113 à roues ordinaires ; en tout 505.

On est en train d'en construire ou d'en transformer 57.

Les navires à voiles à flot sont au nombre de 129 ; ce qui donne pour total des navires à vapeur et à voiles, 688.

Sur les navires à vapeur à flot, on compte 53 vaisseaux de ligne à hélice, 13 frégates à hélice et 9 à roues, 9 pontons à hélice, 1 navire blindé à hélice, 19 corvettes à hélice, 58 sloops à hélice et 35 à roues, 11 petits navires à hélice et 21 à roues, 189 canonnières à hélice, 8 batteries flottantes à hélice, 17 transports, alléges, yachts à hélice et 48 à roues, et 4 navires à mortiers à hélice.

Les navires à vapeur que l'on est en train de construire ou de transformer sont : 14 vaisseaux de ligne, 12 frégates, 6 navires blindés, 4 corvettes, 4 sloops, 4 canonnières (tous ces navires sont à hélice), 2 navires pour les malles et 1 transport à roues.

Les navires à voiles se divisent en 10 vaisseaux de ligne, 17 frégates. 18 sloops et 1 petit navire, et 83 navires à mortiers.

Commerce :

	Importation.	Exportation (1)
1856. . . . . liv. st.	172,544,154	115,826,948
1857.	187,846,335	122,155,237
1858.	164,583,832	116,614.331
1859.	179,182,355	130,440,427
1860.	—	135,842,817

Navigation en 1860 (transports maritimes).

	Entrée.	Sortie.
Navires.	42,087	52,273
Tonnage	12,364,421	12,360,875

Marine marchande au 1er janvier 1860 en Europe et dans les colonies : 37,180 bâtiments à voiles et à vapeur, d'une capacité totale de 5,494,861 tonnes.

Monnaie. Livre sterling à 20 schellings de 12 pence = 25 fr. 10 cent.

Capitale. Londres (1861) : 2,803,034 habitants. Villes principales (1861) :

	Habitants.
En ANGLETERRE : Liverpool.	443,874
Manchester.	338,346
Birmingham	295,955
Leeds	207,153
Bristol	154,093
Sheffield	185,157
Newcastle on Tyne	109,291
Bradford	106,218
Salford.	102,414
En ÉCOSSE : Glascow.	394,857
Édimbourg	168,098
En IRLANDE : Dublin	249,733
Belfast.	119,242
Cork	78,892

Gouvernement. Représentatif, avec chambre des lords et et chambre des communes. — Principaux ministres (cabinet du 5 juillet 1859). Premier lord de la trésorerie,

(1) Produits britanniques seulement.

lord Palmerston; lord grand chancelier, lord Westbury (1861); secrétaire d'État pour les affaires étrangères, lord John Russell; secrétaire pour l'intérieur, sir G. Grey; secrétaire pour les colonies, duc de Newcastle; secrétaire pour la guerre, sir G. Cornwall Lewis; secrétaire pour les Indes, sir Charles Wood; premier lord de l'amirauté, duc de Somerset; chancelier de l'échiquier, Gladstone; lord-président du conseil, lord Grandville; vice-roi d'Irlande, comte de Carlisle. Commandant en chef de l'armée, le duc de Cambridge. Amiral de la flotte, sir John West (1858). Vice-roi (gouverneur général) des Indes orientales, James comte d'Elgin (1861).—Chef de l'État : reine *Victoria Ire*, née en 1819, succède à son oncle, le roi Guillaume IV, le 21 juin 1837; mariée en 1840, à son cousin germain le prince Albert, frère du duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, né en 1819, mort en 1861. — Héritier du trône : Albert, prince de Galles, né de cette union en 1841.

Grèce (Royaume).

Superficie et *population* (en 1856). 900.6 m. c. g.; 1,067,216 habitants catholiques-grecs.

Division territoriale. 10 préfectures (Nomoi), 49 éparchies et 226 communes. Les Nomoi sont, dans l'ordre de leur population : Cyclades (142,958 hab.), Argolide et Corinthe, Achaïe et Élide, Laconie, Acarnanie et Étolie, Messénie, Attique et Béotie, Phthiotide et Phocide, Arcadie, Eubée (68,813 habit.).

Finances. Budget, en drachmes.

	1859.	1860.	1861.
Recettes . .	19,763,976	21,780,000	24,987,487
Dépenses. .	19,451,539	20,271,053	25,000,000

Le gouvernement hellénique a fait publier, sur le mouvement des recettes et des dépenses en Grèce depuis l'exercice 1849, le tableau suivant :

Exercices.	Sommes à percevoir.	Sommes perçues.	Dépenses effectuées.
	Drachmes.	Drachmes.	Drachmes.
1849	17,805,693	14,325,086	13,436,364
1850	17,639.343	14,675,951	14,535,920
1851	17,674,200	14,282,311	13,914,955
1852	17,980,495	14,519,091	14,343,522
1853	18,661,399	15,267,418	14,247,198
1854	19,930,495	16,413,559	15,517,198
1855	21,181,420	18,303,061	17,631,855
1856	22,403,450	20,151,805	17,731,021
1857	23,547,566	21,205,172	18,147,969
1858	22,614,748	20,591,399	21,666,027
1859	23,956,224	22,069,667	22,108,646
1860	25,931,295	24,050,158	24,011.124

Dette à la Bavière : 1,529,335 florins du Rhin ; dette Rothschild; 44 1/2 millions de drachmes ; dette des trois puissances : 66,142,698 dr.; dette intérieure : environ 9,850,000 francs.

Armée. 10,911 hommes (924 chevaux).

Marine royale en 1859 · 31 bâtiments portant 154 canons; 1,225 hommes (officiers compris).

Commerce : En drachmes.

	1858.	1859.	1860.
Importation. . .	40,636,235	46,244,855	53,979,899
Exportation. . .	25,024,008	24,422,787	26,931,413

Le mouvement des ports, en 1858, donne un effectif de 72,097 navires, jaugeant 2,157,138 tonneaux, à l'entrée desquels, 4,631 navires jaugeaient plus de 60 tonneaux et 2,263 étaient des bateaux à vapeur.

Marine marchande en 1858 : 3,920 bâtiments de toute dimension, jaugeant 268,600 tonneaux et servis par environ 23,128 matelots.

Monnaie. Drachme de 100 leptu = 97 1/2 c^{s}.

Capitale. Athènes, avec le Pirée, 60,000 habitants (1861). Ports de mers : Syra, Pyrée, Patras.

Gouvernement. Représentatif, avec un sénat et une chambre des députés. — Chef du ministère : capitaine Miaulis,

ministre de la marine (novembre 1857). — Chef de l'État : roi *Othon*, frère du roi de Bavière, né en 1815, élu roi de Grèce en 1832, majeur en 1835 ; marié, en 1836, avec Amélie, sœur du grand-duc d'Oldenbourg, née en 1818. — Il n'existe pas d'enfants de cette union. — Héritier présomptif : prince Adalbert de Bavière, frère du roi, né en 1828, marié, le 27 août 1835, à l'infante Amélie, née en 1834, sœur du roi-époux d'Espagne.

Hambourg (Ville libre).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1860 : 6.39 m. c. géogr.; ville, 134,022 ; faubourgs, 41,661 ; campagne 54,258 ; ensemble, 229,941 hab. (protestants).

Finances. Budget de 1860. En marcs de banque :

Recettes et dépenses	10,250,287

Dette au 1er janvier 1859 : 62,064,925 marcs banco.

Armée. Contingent à l'armée fédérale : 2,163 h.

Commerce. Importations en 1860 : 610 millions de marcs banco, dont 285 par terre et rivière.

Navigation maritime en 1860 :

Arrivages	: 5,029	navires	jaugeant	630,769	lastes.
Départs	: 5,045	—	—	635,230	

Marine marchande en 1860 : 486 vaisseaux (y compris 17 vapeurs) jaugeant 94,944 lastes de 4,000 livres.

Émigrants : En 1856, 25,925 ; en 1857, 31,245 ; en 1858, 19,469 ; en 1859, 13,242 ; en 1860, 16,215.

Monnaie. Marc banco, monnaie de compte, à 16 schellings = 1 fr. 87 c.; marc courant = 1 fr 53 c.

Gouvernement. Républicain ; constitution du 28 sept. 1860 ; le pouvoir législatif est exercé par le sénat et la chambre des bourgeois ; le pouvoir exécutif, par un sénat de 18 membres, présidé par deux bourgmestres.

Hanovre (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 699 m. c. g.

Population (en décembre 1858). 1,843,976 hab., dont 217,453 cathol. et 11,701 israélites ; 270,319 maisons.

Division territoriale. Sept arrondissements (*Landdrosteien*), savoir : Hanovre, Hildesheim, Lunebourg, Stade, Osnabruck, Aurich, bailliage de Clausthal.

Finances. Budgets, en millions de thalers :

	1860-61.	1861-62.
Recettes	19.59	19.58
Dépenses	19.90	19.76

Dette publique au 1er janvier 1861 : 46,344,836 thalers, dont 30 1/2 millions pour chemins de fer. Intérêts : 2 millions.

Commerce. 26,938 hommes.

Marine marchande : 824 vaisseaux, mesurant 47,797 lastes de 2,000 kil., plus 2,061 bâtiments côtiers et 16 vapeurs.

Monnaie. Depuis le 1er octobre 1858, thaler à 30 gr. (30 th. = 1 livre de 500 grammes) ; valeur, 3 fr. 75 c.

Capitale. Hanovre, avec les faubourgs, 61,852 habitants.

Gouvernement. Représentatif à deux chambres. — Chef de l'État : roi *Georges V*, né en 1819, succède à son père Ernest Auguste le 18 novembre 1851 ; marié, en 1843, à Marie, née en 1818, fille de Joseph, ancien duc régnant de Saxe-Altenbourg. — Prince héréditaire : son fils Ernest Auguste, né en 1845.

Hesse-Cassel (Électorat).

(Confédération germanique.)

Superficie. 173.7 m. c. g.

Population en 1859 : 726,686 hab., dont 3/4 protestants. En 1849, la population s'élevait à 759,381 hab.)

Finances. Période financière triennale 1858-1860 :

Recettes (pour les trois ans)	thal.	15,300,840
Dépenses —		15,205,620

Dette, avec intérêts, 1er avril 1861 : 2,495,950 thalers; emprunt de la loterie (1844), 6,725,000; papier-monnaie, 375,000; obligations de la dette du trésor, 798,875 thalers.

Armée. Active, 7,896; réserve, 4,959 hommes; second ban, 15,209 hommes.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75 c.

Villes. Cassel, capitale, 36,849 hab.; Hanau, 15,255 habitants.

Gouvernement. Représentatif à deux chambres. — Chef de l'État : électeur *Frédéric-Guillaume Ier*, né en 1802, corégent en 1831, succède à son père, l'électeur Guillaume II, le 20 novembre 1847; marié morganatiquement à Gertrude, comtesse de Schaumbourg. — Successeur éventuel : son cousin, fils de son grand-oncle, landgrave Guillaume, né en 1787.

Hesse-Darmstadt (Grand-Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1858 : 152.7 m. c. g., avec 845, 571 hab., dont 217,405 catholiques.

Division territoriale. Trois provinces, savoir : Hesse supérieure, Starkenkourg, Hesse rhénane.

Finances. Budgets triennaux :

	1857-59.	1860-62.
Recettes annuelles. . fl.	8,565,705	9,096,664
Dépenses annuelles . . .	8,487,493	9,066,796

Dette, fin 1860.

Pour chemins de fer	fl.	11,887,100
Proprement dite		6,470,000
Billets du Crédit foncier		1,300,000

4

Armée. 10,621 hommes, 2,413 chevaux.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin à 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Villes. Darmstadt, capitale et résidence du grand-duc, (avec Bestungen), 31,084 hab.; Mayence, 37,102 hab.; Offenbach 14,916 hab.; Worms, 10,728 hab.; Giessen, université, 8,992 hab.

Gouvernement. Représentatif. Premier ministre : baron de Dalwigk (depuis 1850). — Chef de l'État : grand-duc *Louis III,* né en 1806, corégent le 5 mars 1848, succède à son père, Louis II, le 16 juin 1848; marié, en 1833, avec Mathilde, sœur du roi de Bavière. — Héritier présomptif : Charles, frère du grand-duc, né en 1809, marié, en 1836, à Élisabeth, cousine germaine du roi de Prusse.

Hesse-Hombourg (Landgraviat)

(Confédération germanique.)

Superficie et *population.* 5 m. c. g., avec 25,746 hab.

Finances. Budget pour 1861. Recettes, 419,054 fl; dépenses, 379,167 fl.

Dette en 1861 : 1,020,861 fl. — Capitaux actifs, 313,292 fl.

Armée. Contingent fédéral : 333 hommes.

Monnaie. Florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Chef-lieu. Hombourg, 4,600 habitants.

Chef de l'État. Landgrave *Ferdinand,* né en 1783, succède à son frère Gustave, le 8 septembre 1848. — Après sa mort, la couronne passe à la maison grand-ducale de Hesse.

Hollande (Voyez PAYS-BAS).

Holstein et **Lauenbourg** (Duché)

(Confédération germanique).

Voyez, pour la superficie, la population et les finances, l'article DANEMARK, ces pays étant placés sous la souveraineté du roi de Danemark.

Contingent fédéral. 1er contingent principal 4,000, réserve 1,333, remplaçants 667 h.

Iles Ioniennes (République).

Depuis 1815, sous le patronage de la Grande-Bretagne.

Les îles sont au nombre de 23. Voici les noms des sept principales : Corfou, Céphalonie, Zante, Saint-Maure, Ithaque, Cerigo, Paxo.

Superficie et *population* en 1858 : 47 m. c. g. avec 246,483 hab. — Pour plus de détails, voir l'*Annuaire* de 1859.

Finances. Recettes en 1859 : 160,857 liv. st.; en 1860, 172,304 liv. st.

Dette en 1853, papier-monnaie compris : 300,000 livres sterling.

État militaire. Environ 4,000 hommes (garnison anglaise).

Marine. 1 frégate et 1 paquebot de guerre à vapeur (tous deux anglais et en station à Corfou); de plus, sous pavillon ionien, 2 bateaux à vapeur qui servent de communication entre les sept îles.

Commerce en 1859 et 1860 :

	1859.	1860.
Importation. . . . . . fr.	1,107,382	1,204,951
Exportation	839,232	958,096

Navigation. Tonnage des entrées de 1860 : 579,439; des sorties, 565,148 tonnes.

Gouvernement. République aristocratique, avec un sénat de 5 et une assemblée législative de 40 membres. — Lord haut commissaire de la reine d'Angleterre : le général sir Henry Storks (2 février 1859).

Italie (Royaume).

Le titre de roi d'Italie a été accordé, en mars 1861, par

une loi du parlement de Turin, à Victor-Emmanuel, roi de Piémont, pour lui et ses descendants.

Décomposition du nouveau royaume d'Italie.

I. Anciennes *provinces piémontaises et Lombardie* (Provinces : Alexandrie, Bergame, Brescia, Cagliari, Côme, Crémone, Cuneo, Gênes, Milan, Port Maurice, Novare, Pavie, Sassari, Sondrio, Turin); 1,448 m. c. g., 7,106,606 hab.

II. L'*Émilie* (Prov. Bologne, Ferrare, Forli, Massa et Carrara, Modène, Parme, Plaisance, Ravenne, Reggio), 405 m. c. g., 2,127,105 hab.

III. Les *Marches* (Prov. Ancône, Ascoli, Macerata, Pesaro et Urbino), 151 m. c. g. av. 902,970 hab.

IV. *Ombrie*, une seule province; 118 m. c. g. av. 492,829 habitants.

V. *Toscane* (Prov. Arezzo, Florence, Grosseto, Livourne, Lucques, Pise, Sienne), 405 m. c. g. av. 1,805,243 hab.

VI. *Provinces napolitaines* (Abruzze citérieure, Abruzze I et II, Basilicate, Bénévent, Calabre citérieure, Calabre ulrieure I et II, Capitanata, Molise, Naples, Principato citeriore, Principato ulteriore, Terra di Bari, Terra di Lavoro, Terra d'Otranto), 1,538 m. c. g. avec 7,061,952 hab.

VII. *Provinces siciliennes* (Caltanisetta, Catane, Girgenti, Messine, Noto, Palerme, Trapani), 497 m. c. g. avec 2,221,734 habitants.

Le royaume en entier : 4,565 m. c. g. avec 21,728,529 habitants.

Finances. Budget pour 1861.

Recettes ordinaires . fr.	456,568,213	490,870,036
Recettes extraordin . . .	34,301,823	
Dépenses ordinaires . .	612,961,121	805,141,893
Dépenses extraordin. .	192,180,772	
	DÉFICIT. . .	314,271,857

Dette publique au 1er janv. 1861 : Rentes inscrites. 170.7 millions de fr.; capital nominal : 2,265.6 millions.

Armée. Effectif au 10 juin dernier : 327,290 h.

Flotte. a.) Vapeurs à hélice : 1 vaisseau, 7 frégates, 1 corvette, 1 batterie cuirassée, 14 chaloupes canonnières; b.) vapeurs à aubes : 10 frégates, 4 corvettes, 32 avisos et transports à hélice et à aubes ; c.) bâtiments à voiles : 1 vaisseau, 2 frégates, 2 corvettes de 1re cl., 2 corvettes de 2e cl., 8 bricks, 4 gabares, 16 chaloupes can. et bombardes. Total 106 bât. portant 1,086 canons. Personnel : 558 officiers, 9,285 matelots, 662 ouvriers. Troupes de marine : 192 officiers et 5,688 soldats.

Villes principales :

Naples		417,436
Palerme		186,170
Milan	177,963	219,482
Corpi Santi	41,519	
Turin		179,635
Gênes		119,610
Florence		114,500
Messine		94,133
Livourne		80,000
Bologne		75,000
Catane		61,748
Alexandrie		54,354
Parme		45,673
Bergame		35,197

Gouvernement. Constitutionnel-représentatif. Président du conseil des ministres : Urbain Ratazzi (mars 1862). — Chef de l'État : Roi *Victor-Emmanuel*, né en 1820, succède à son père le roi Charles-Albert (mort en 1849) en vertu de l'abdication de celui-ci ; prend, par la loi du 17 mars 1861, le titre de roi d'Italie; marié en 1842 à *Adélaïde*, fille de Rénier, archiduc d'Autriche, veuf le 20 janv. 1855. Héritier : son fils *Humbert*, né en 1844.

Liechtenstein (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population*. 2.90 m. c. g., avec 7,150 habitants catholiques.

4.

Finances. Recettes et dépenses annuelles : 55,000 florins de convention. — Pas de dette.

Armée. Contingent fédéral : 70 hommes.

Gouvernement. Représentation des états. — Chef de l'État : prince *Jean*, né en 1840, succède à son père, le prince Aloïs, 12 novembre 1858.

Limbourg (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1861. 40.19 m. c. g., avec 216,550 habitants catholiques.

Sauf ses rapports militaires avec la Confédération germanique, ce duché fait partie intégrante du royaume des Pays-Bas.

Lippe-Detmold (Principauté.)

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* 20.52 m. c. g., avec 106,086 habitants luthériens (1858).

Finances en 1859. Recettes 210,230 thalers; dépenses 246,381 thalers. Budget des recettes pour 1860 et 1861 : 221,000 thalers. — Dette : environ 332,750 thalers.

Armée. 840 hommes; réserve, 240.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Voyez PRUSSE.

Capitale. Detmold, 5,232 habitants.

Gouvernement. Représentation des états. — Chef de l'État : prince *Léopold*, né en 1821, succède à son père Léopold le 1er janvier 1851; marié, en 1852, à Élisabeth, fille d'Albert, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Lippe-Schaumbourg (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1855. 8.05 m. c. g., avec 30,144 hab. (fin 1858).

Finances. Recettes et dépenses : 228,000 thalers.

Armée. 500 hommes.

Monnaie. Voyez PRUSSE.

Capitale. Bückebourg, 2,350 habitants.

Gouvernement. Représentation des états. — Chef de l'État : prince *Adolphe,* né en 1817, marié, en 1844, à Hermine, princesse de Waldeck et Pyrmont; succède à son père Georges, le 21 novembre 1860.

Lübeck (Ville libre).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1857. 5.98 m. c. g., avec 55,423 hab. prot., dont 26,672 dans la ville même.

Finances. Budget de 1861. Les recettes et dépenses se balancent à 1,293,700 marcs courants. — La dette s'élève à environ 12,350,000 marcs, dont 7 1/2 mill. pour chemins de fer.

Armée. Contingent fédéral : 610 hommes.

Commerce en 1860. Importations : valeur 57.7 millions de marcs.

Bâtiments entrés en 1860 dans le port de Lubeck : 1,134, de 83,458 lastes; sortis : 1,151, de 85,728 lastes à 4,120 livres.

Marine marchande : 56 nav. (dont 13 vapeurs) d'une capacité de 6,373 lastes.

Monnaie. Marc courant (à 16 schellings) = 1 fr. 50 c.; le schelling = 9 1/2 centimes.

Gouvernement. Républicain. Pouvoir exécutif : un sénat de 14 membres et 2 bourgmestres.

Luxembourg (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (décembre 1860). 46.6 m. c. g., avec 197,281 habitants catholiques.

Finances. Budget proposé pour 1860 :

Recettes	fr. 2,642,700
Dépenses	» 2,960,773

Capitale. Luxembourg, forteresse fédérale, avec 13,074 habitants (la garnison prussienne non comprise).

Contingent à l'armée fédérale, avec Limbourg : 2,959 h.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en France.

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre des députés. Constitution octroyée en 1857. — Chef de l'État : le roi des Pays-Bas. — Lieutenant du roi depuis 1850 : le prince *Henri* des Pays-Bas, frère du roi. Ministère du 26 septembre 1860 : baron de Tornaco, ministre de l'extérieur.

Mecklembourg-Schwérin (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1861. 244.12 m. c. g. (dont 105.6 appartiennent au domaine), avec 548,449 hab. luthériens.

Finances. Budget de 1858-59 :

Recettes (ordinaires et extraordinaires).	th. 3,404,030
Dépenses	2,675,217

Dette : 9,047,099 écus.

Armée : 5,380 hommes ; 1,408 chevaux.

Commerce. Navigation en 1860 :

	Entrée.	Sortie.
Rostock.	605	624 navires.
Wismar.	230	232 —
ENSEMBLE . .	835	856 navires.

Marine marchande en 1861 : 381 bâtiments jaugeant 47,656 lastes (à 6,000 livres), dont 9 vapeurs.

Monnaie. Écu de 48 schellings = 3 fr. 75 c.

Capitale. Schwérin, 22,134 hab. Ports de mer : Rostock, 25,322 hab., et Wismar, 12,875 hab.

Gouvernement. Chambre des États, en commun avec Mecklembourg-Strélitz. — Chef de l'État : grand-duc *Frédéric-François,* né en 1823, succède à son père, Paul-Frédéric, le 7 mars 1842; marié, en 1849, à Augusta, princesse de Reuss-Schleiz-Kœstritz. — Fils aîné, héritier du trône : Frédéric-François, né en 1851.

Mecklembourg-Strélitz (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1851 :

	M. c. g.	Habit. luthér.
Duché de Strélitz	42.7	83,276
Principauté de Ratzebourg. . .	6.7	16,352
Ensemble. .	49.4	99,628

Finances. Recettes et dépenses annuelles : 970,000 thalers. — Dette : 1,750,000 thalers.

Armée. Contingent fédéral : 718 hommes.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75 c.

Capitale. Neu-Strelitz, 7,207 hab. (1860).

Gouvernement. Voir Mecklembourg-Schwérin. — Chef de l'État : grand-duc *Frédéric-Guillaume,* né en 1819, succède à son père, Georges-Frédéric, le 6 septembre 1860; marié, en 1843, à Augusta, princesse de Cambridge. — Fils aîné, héritier du trône, prince Adolphe-Frédéric, né en 1848.

Modène (Duché).

Incorporé au royaume de Sardaigne par décret du roi Victor-Emmanuel du 18 mars 1860.

Prétendant au trône, l'ancien souverain : duc *François V,* né en 1819, succède à son père, François IV, le 21 janvier 1846; marié, en 1842, à Aldegonde, sœur du roi de Bavière.

Monaco.

(Principauté placée sous le protectorat de la Sardaigne.)

Cette principauté se borne, depuis 1861, au territoire de la ville de Monaco, qui compte 1,200 hab. (1).

Souverain. Prince *Charles III*, né en 1818, succède à son père, le prince Florestan Ier, le 30 juin 1856; marié, en 1846, à Antoinette, comtesse de Mérode, dont il a un fils, né en 1848.

Montenegro (Voyez Turquie).

Nassau (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (fin 1860). 85.5 m. c. g., avec 449,050 hab., dont 207,725 sont catholiques; 108,987 familles.

Division territoriale. 11 cercles et 28 bailliages.

Finances. Pour 1861, les dépenses ont été évaluées à 5,017,025 fl. — Dette en 1860 : 13,015,800 fl.

Armée. Contingent fédéral, y compris la réserve : 5,498 h.

Commerce. Voyez Zollverein.

Monnaie. Florin à 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Capitale. Wiesbaden, avec 14,000 habitants.

Gouvernement. Chambre des états. — Chef de l'État : duc *Adolphe*, né en 1817, succède à son père Guillaume, le 20 août 1839; marié, en 1851, en secondes noces, à Adélaïde, princesse d'Anhalt-Dessau, dont il a un fils, Guillaume, né en 1852.

(1) En 1861, le prince a vendu une grande partie de son territoire à la France pour une indemnité de 4 millions de francs.

Norwége (Voyez Suède).

Oldenbourg (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie, population (1858) et *division territoriale* :

	M. c. g.	Habitants.
Duché d'Oldenbourg	98.5	237,288
Principauté de Lubeck.	6.4	21,685
— de Birkenfeld.	9.1	35,486
	114.0	294,359

Dans ce nombre d'habitants, 72,939 sont catholiques.

Finances. Budget de 1861 :

	Recettes.	Dépenses.
Oldenbourg . . . rixdales .	1,513,000	1,511,000
Lubeck.	172,000	172,000
Birkenfeld	174,000	174,000
En commun	531,000	531,000

A la fin de 1860, la dette s'élevait à 4,270,000 écus.

Armée. 4,007 hommes.

Commerce. Voyez Zollverein.

Navigation en 1860 : entrée, 8,228 navires (côtiers compris), jaugeant 221,662 lastes; sortie, 9,187, mesurant 249,043.

Marine marchande en 1861 : 642 navires de tous genres. mesurant 34,458 lastes.

Monnaie. Rixdale à 72 gros = 3 fr. 75 c.

Capitale. Oldenbourg, avec 9,400 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Souverain : grand-duc *Pierre*, né en 1827, succède à son père, le grand-duc Auguste, le 27 février 1853; marié, en 1852, à Élisabeth, fille de Joseph, ancien duc régnant de Saxe-Altenbourg, dont il a un fils, Auguste, né en 1852.

Parme (Duché).

Incorporé aux États du roi de Sardaigne par décret du roi Victor-Emmanuel du 18 mars 1860.

La duchesse douairière et régente protesta contre cette annexion le 28 mars 1860, et contre la prise du titre de roi d'Italie par Victor-Emmanuel, le 10 avril 1861, au nom de son fils mineur, l'ancien souverain, duc *Robert Ier*, né en 1848, qui succéda à son père, Charles III, le 27 mars 1854, sous la tutelle de sa mère, Louise de Bourbon, fille du duc de Berry, régente de Parme.

Pays-Bas (Royaume).

Superficie et *population* au 1er janvier 1861.
EUROPE. Les provinces suivantes :

	M. c. g.	Habitants.
Brabant[a]	93.3	409,022
Gueldre	92.7	405,490
Hollande méridionale	55.3	626,262
Hollande septentrionale.	45.4	524,336
Zélande	30.2	167,864
Utrecht.	25.0	161,164
Frise	59.6	274,206
Over-Yssel	61.5	236,659
Groningue	42.6	206,122
Drenthe	48.4	96,370
Duché de Limbourg	40.2	216,550
	304.5	3,324,135 (1)

(1) Le chiffre officiel, résultant du recensement général du 31 décembre 1859, n'est que de 3,308,969.

Colonies :

	M. c. g.	Habitants.
Asie	28,923	17,980,000 (1)
Amérique	2,830	85,792 (2)
Afrique (Côte de Guinée).	500	110,118

Par cultes, la population des Pays-Bas (Europe) se divisait en 1849, en :

Réformés	1,906,618
Luthériens	66,170
Catholiques	1,220,087
Juifs	64,070
Grecs	41
Religion inconnue	41,151

Finances du royaume. Budgets; en millions de florins.

	1860.	1861.
Recettes	fl. 90.6	91.2 millions
Dépenses	79.8	84.1 (3)

Finances coloniales pour 1859, en millions de florins.

	Recettes.	Dépenses.
Indes orientales	91.65	86.19
Surinam	1.04	1.44
Curaçao	0.30	0.68
Guinée	0.4	0.13

Le déficit de la caisse des Indes occidentales et de la

(1) Population des principales colonies des Indes au 31 décembre 1859 :

Java et Madura	habitants 12,324,095
Sumatra (ouest)	1,560,664
Palembang	478,363
Côte est et sud de Bornéo	553,343
Côte ouest —	319,650
Timor	1,646,467

En 1859 la population européenne dans les Indes Néerlandaises s'élevait (non compris les Européens appartenant à l'armée des Indes) à 27,330, dont 23,086 nés dans les colonies. Les Chinois étaient au nombre de 246,238.

(2) Surinam 53,630 habitants, dont 37,796 esclaves; Curaçao et ses dépendances 32,162 habitants.

(3) Guerre, 13.8; dette publique, 31 marine, 8.8 millions.

Guinée est couvert par l'excédant de celle des Indes orientales.

Dette en 1861 : 1,035 1/2 millions de florins. — Intérêts alloués : 29,919,257 fl.

Armée. En 1861 : 1,810 officiers et 58,803 soldats. La force de la garde nationale (*schutterij*) s'élevait, en 1852, à 93,776 h. Armée des Indes : 27,104 h., dont 11,189 Européens.

Marine militaire en 1861 : 5 frégates à vapeur avec 243 canons; 2 corvettes à vapeur avec 38 canons; 38 steamers à hélice avec 421 canons; 12 vapeurs à roues avec 75 canons, 1 vapeur à roues de troisième classe (appartenant au département des colonies, mais monté par les hommes de la marine) avec 4 canons ; 6 batteries flottantes avec 178 canons; 2 vaisseaux de ligne de deuxième classe avec 148 canons; 3 frégates de première classe avec 156 canons; 4 frégates de deuxième classe avec 128 canons; 1 frégate rasée avec 22 canons; 2 corvettes de deuxième classe avec 30 canons; 7 bricks avec 108 canons; 5 goëlettes-bricks avec 34 canons; 4 goëlettes avec 10 canons; 1 vaisseau de transport avec 10 canons; 13 vaisseaux de défense avec 65 canons, 34 chaloupes canonnières de grand modèle et 11 de petit modèle; 1 chaloupe canonnière avec 2 canons aux Indes occidentales, et 1 vaisseau servant à différentes affaires.

Force de la marine en service actif : 6,527 hommes, non compris les marins indigènes de service aux Indes, au nombre de 798. Soldats marins, effectif : 50 officiers et 2,104 sous-officiers soldats.

Commerce général. En millions de florins :

	Importation.	Exportation.
En 1855	342.5	314.0
En 1856	411.7	318.2
En 1857	413.0	343 3
En 1858	416.7	330.7
En 1859	399.6	356.0

Navigation :

	Entrée.		Sortie.	
1858. . .	8,805 tonn.	1,664,200	8,893 tonn.	1,700,249
1859. . .	8,144 tonn.	1,574,772	8,113 tonn.	1,511,107
1860. . .	8,714 tonn.	1,657,834	9,101 tonn.	1,737,116

Marine marchande, fin 1860 : bâtiments, 2,361 ; tonnage, 556,389 tonnes.

Monnaie. Florin à 100 cents = 2 fr. 12 c.

Villes principales : Population du 31 déc. 1859.

Amsterdam. . .	243,755	Leyde.	36,725
Rotterdam . . .	105,984	Groningue . . .	35,511
La Haye	78,650	Maestricht . . .	27,195
Utrecht.	53,083	Harlem.	27,543

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. — Ministre des finances, Van Tets Goudriaan (12 mars 1861); colonies, J. Loudon (12 mars 1860); affaires étrangères, baron de Zuylen van Nijevelt (12 mars 1861); l'intérieur, baron de Heemstra (22 fév. 1860) (1). — Souverain : roi *Guillaume III*, né en 1817, succède à son père, Guillaume II, le 17 mars 1849 ; marié, en 1839, à la princesse Sophie, fille du roi de Wurtemberg. — Prince héréditaire, fils du roi : Guillaume, prince d'Orange, né en 1840.

Pologne (Royaume),

Province russe, avec administration particulière.

Superficie et *population* en 1859. 2,331 m. c. g., avec 4,764,446 hab., pour la plupart catholiques romains (grecs-unis 215,967, protestants 278,896, juifs 599,875).

Division : 5 gouvernements : Varsovie, Lublin, Radom, Augustowo, Plotzk.

Commerce en 1859 et 1860 avec la Prusse et l'Autriche :

		1859.	1860.
Importation . . .	roubles	17,132,181	18,953,027
Exportation		14,441,631	16,888,269

(1) Depuis la fin de janvier 1862 la direction des affaires est passée entre les mains de M. Thorbecke.

Monnaie. Voyez RUSSIE. Le florin polonais = 61 cent.

Villes principales : Varsovie, capitale, 161,366; Lodz, 29,617; Lublin, 18,304 hab.

Souverain. L'empereur de Russie. — Lieutenant (*Namiestnik*) du royaume : le général comte Charles Lambert (août 1861).

Portugal (Royaume).

Superficie et *population* en 1858 :

	M. c. g.	Habit. cathol.
Continent européen	1,771	3,578,677
Iles de Madère et Açores . .	70	338,733
Colonies : Afrique.	24,839	1,057,931
— Asie et Océanie. .	?	1,288,483

Division du royaume proprement dit : huit provinces divisées en 21 districts administrés par des gouverneurs civils.

Finances. Budget de l'État de 1861-62.

Recettes	contos de reis.	13,301
Dépenses		14,393

Budget des colonies pour 1860-61 :

Recettes	contos.	979
Dépenses.		1,066

Dette au 30 juin 1860 : En contos.

	Extérieure.	Intérieure.
Nouveaux fonds.	59,503	65,750
Dette différée.	3,062	2,427
Dettes aux juros	501	1,121

Armée. Effectif en 1861 : 24,329 h. Dans les colonies, 8,236 ; 2e ligne, 9,572 h.

Marine. 50 bâtiments (1 vaisseau de ligne, 1 frégate), portant 89 canons. — Total des officiers : 216.

Commerce.

	1855.	1856 (1).
Importation . . . . . . contos.	18,774	20,451
Exportation	20,451	16,299

Navigation (en 1856) : 9,562 navires entrés, d'un tonnage de 789,597 tonnes; 9,979 sortis, de 978,938 tonnes.

Port de Lisbonne en 1860 : Entrés 2,599 nav., sortis 2,498.

Marine marchande en 1854 : bâtiments : 591 (plus 2,500 côtiers); tonnage : 82,402 tonnes.

Monnaie. 1 milreïs à mille reïs = 6 fr. 12 c.; un conto = 1,000 milreïs ou 6,120 francs.

Villes. Lisbonne, capitale, 275,286 hab.; Oporto, avec les faubourgs, 80,000 hab.

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. — Président du ministère : le marquis de Loulé (cabinet de février 1862). — Souverain : roi *Don Louis Ier*, né le 31 oct. 1838, succède à son frère, *Don Pedro V,* le 12 nov. 1861.

Principautés danubiennes. — Voyez Turquie.

Prusse (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 5,104 m. c. g.

Population en 1858. 17,739,913 hab., dont 6,618,979 catholiques et 242,416 israélites (2).

(1) En 1860, l'*importation* s'est élevée à 80,785,470 fr., dont 45 1/2 millions provenant de l'Angleterre, 9.6 du Brésil, 7.6 de la France; l'exportation a été, du port de Lisbonne, de 23,664,160 francs.

(2) Population par nationalités. Le chiffre ci-dessus se décompose en 15,339,838 Allemands et 2,400,075 non Allemands. Ces derniers étaient Slaves ou Français. En fait de Slaves, il y avait 1,624,766 Polonais dans les provinces de Posen, de Prusse occidentale et de Silésie, 4,880 Cassubes dans la régence de Coslin, 47,018 Moraves dans la régence d'Oppeln, 7,753 Tchèques dans la même régence et celle de Breslau, 109,000 Wendes dans les régences de Francfort et de Liegnitz, 139,780 Lithuaniens dans les régences de Kœnigsberg et de Gumbinnen. Les Français sont 699 Wallons de la régence d'Aix-la-Chapelle, et 10,031 descendants de réfugiés français à Berlin et dans diverses villes du Nord.

Division territoriale. Les provinces sont :

	M. c. g.	Habitants.
Prusse orientale	706.34	1,608,842
Prusse occidentale.	471.69	1,135,658
Posnanie.	536.51	1,417,155 (1)
Poméranie	576.72	1,328,813
Silésie	74.174	3,269,613
Brandebourg.	734.14	2,329,996
Saxe.	400.63	1,910,062
Westphalie	367.96	1,566,441
Province rhénane	487.14	3,096,629
Hohenzollern	21.15	64,235
Territoire de Jahde	0.25	858

Ne font point partie de la Confédération germanique les provinces de la Prusse orientale, de la Prusse occidentale et de Posnanie, ensemble 1,714.5 m. c. g., avec plus de 4 millions d'habitants.

Finances. Budget de 1861 : recettes 135,341,701 thlrs., dépenses ord. et extr. 139,327,337.

Dette publique, d'après le budget de 1861 :

1. Dettes générales . . . . thal.	241,164,970
2. Dettes provinciales	4,524,659
3. Actions de chemins de fer.	19,505,600
Total, thal.	265,195,229
Papier-monnaie.	15,842,347

Exigence de la dette publique en 1861 : 15 1/2 millions de thalers.

Armée. L'armée se compose : infanterie, 253 bataillons ; cavalerie, 248 escadrons; artillerie, 108 batteries ; pionniers, 36 compagnies ; train 18 comp. Elle est divisée en 3 divisions de garde (2 d'infanterie et 1 de cavalerie) et 8 corps d'armée à 2 divisions. Force totale de l'armée :

(1) 45 p. c. population allemande, 55 p. c. population polonaise.

	Paix.	Guerre.
Armée de campagne	193,259	370,073
Troupes de dépôt	—	104,414
Troupes de garnison	7,317	135,182
	200,576	609,669
Officiers	8,000	10,000
Gendarmerie, etc.	3,197	2,197
Invalides.	1,000	—
TOTAL. . .	212,649	622,886

Marine en 1860 : 26 vapeurs (2 corvettes) avec 121 canons; 8 bâtiments à voiles avec 125 canons; flottille à rames, 40 bât. avec 76 canons : total, 74 bât. avec 321 canons. — Personnel : bataillon de marine, 22 officiers, 448 h.; 2 comp. d'artillerie avec 8 officiers et 296 h.; corps de matelots, ouvriers, etc., 1,584 h.; cadre des officiers : 166 (1 amiral, 1 vice-amiral).

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Port de Stettin, en millions de thalers.

	1858.	1859.	1860.
Importation	24.4	21.5	26.4
Exportation	13.3	15.5	22.3

Navigation en 1860 (côtiers exclus) :

Entrées. 10,634 bâtiments jaugeant 808,575 lastes, dont 6,458 chargés jaugeant 465,218.

Marine marchande fin 1860 : 1,044 navires de mer jaugeant 162,667 lastes, dont 48 vapeurs. Équipage, 10,026 h.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75 c.

Villes principales, en 1858 :

	Habitants.
Berlin, capitale (fin 1861) pop. civile.	507,969
Breslau.	129,813
Cologne (avec Deutz).	114,271
Kœnigsberg.	81,794
Danzig (1856)	63,461

Magdebourg	58,694
Aix-la-Chapelle	56,260
Stettin	53,103
Barmen	44,681
Posen	41,256
Dusseldorf	36,397

Ports de mer : Stettin, Stralsund, Danzig.

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres (la 2e chambre de 352 membres).—Président du conseil des ministres : le prince de Hohenlohe-Ingelfingen (ministère de mars 1862). — Chef de l'État : roi *Guillaume Ier*, né en 1797, succède à son frère, Frédéric-Guillaume IV, le 2 janvier 1861 ; marié, en 1829, à Augusta, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar. Prince royal : Frédéric-Guillaume, fils du roi, né en 1831, marié, en 1858, à la princesse Victoire, fille aînée de la reine d'Angleterre, dont il a un fils et une fille.

Reuss (branche aînée) ou **Reuss-Greiz** (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population.* 6.8 m. c. g., avec 39,397 hab.

Revenus. Environ 58,000 thalers.

Capitale. Greiz, avec 7,000 habitants.

Armée. Contingent fédéral, 260 hommes.

Gouvernement. Représentatif, avec chambre des états pour les deux branches. — Souverain : prince *Henri XXII,* né en 1846, succède à son père, Henri XX, le 8 novembre 1859, sous la tutelle de sa mère.

Reuss (branche-cadette) ou **Reuss-Schleiz-Lobenstein** et **Ebersdorf** (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population.* 15 m. c. g., avec 81,086 habitants.

Finances. Recettes et dépenses, 281,424 écus,

Dette : fin 1860, 403,403 thalers.

Contingent à l'armée fédérale, 609 hommes.

Villes. Géra, avec 13,000 habitants; Schleiz, 6,000 hab.

Gouvernement. Voir Reuss-Greiz. — Souverain : prince *Henri LXVII*, né en 1789, succède à son frère, Henri LXII, le 19 juin 1854; marié, en 1820, à Adélaïde, princesse de Reuss-Ebersdorf. — Prince héréditaire : son fils, le prince Henri XIV, né en 1832.

Rome (Pontificat souverain de).

(Situation actuelle, créée par les événements de 1860.)

Superficie. 214.4 m. c. g.

Population. 690,000 hab.

Les États de l'Église se composent encore de la Légation de Rome et Comarque, des Délégations de Civita-Vecchia, Viterbe et Vellétri et d'une petite partie de celle de Frosinone.

Finances. Budget de 1860 :

Recettes ordinaires et extraordin. scudi.	14,453,325
Dépenses —	15,019,346

Dette en 1858 : 66,471,274 scudi. — Dépenses portées de ce chef au budget de 1858 : 4,533,893 scudi.

Force armée (30 juin 1861) : 9,461 hab. Le corps d'occupation français est évalué à 25,000 ou 26,000 hommes.

Commerce :

	1857.	1858.
Importation . . scudi.	12,627,432	13,510,143
Exportation	11,625,355	11;690,258

Navigation en 1859. Entrés, 5,489, sortis 5,480 navires jaugeant respectivement 527,847 et 527,450 tonnes.

Marine marchande en 1860 : Ports de l'Adriatique, 1,671 navires mesurant 32,467 tonneaux; ports de la Méditerranée, 298, mesurant 4,650 tonneaux.

Monnaie. Scudo romano (à 10 paoli de 10 bajocchi) = 5 fr. 45 c.

Capitale. Rome, avec 180,359 habitants (1858). Villes principales : Viterbe, 14,000 ; Velletri, 13,000 ; Civita-Vecchia, 10,000 hab.

Gouvernement. Monarchie théocratique et élective. Président du conseil des ministres : le cardinal Antonelli. — Chef de l'État : pape *Pie IX* (Jean-Marie, comte de Mastaï-Ferreti), né en 1792, évêque d'Imola en 1832, cardinal réservé *in petto* en 1839, préconisé en 1840, élu pape comme successeur de Grégoire XVI, le 16 juin 1846.

Russie (Empire).

Superficie et *population* en 1856 :

	M. c. g.	Habitants.
Russie d'Europe	88,072	60,402,854
Pologne et Finlande . .	9,164	6,488,639
Russie d'Asie.	270,540	8,203,197
Russie d'Amérique. . .	24,298	54,000
TOTAL. . .	392,074	75,148,690 (1)

Pour la décomposition de la population par nationalités et par confessions, voyez l'*Annuaire* de 1859. — Les propriétés de la couronne comprenaient, au 1er janvier 1856, 38,035 m. c. g. (dont 16,205 en terre de labour), peuplés par environ 19 1/2 millions d'habitants (2).

Finances en 1860.

(1) Le territoire de l'Amour ne figure pas encore dans ces totaux.

(2) La totalité des serfs en Russie et en Sibérie s'élève aux chiffres suivants :

	Hommes.	Femmes.	Les deux sexes.
	10,974,944	11,588,142	22,563,086
Caucase	269,969	256,576	506,545
	11,244,919	11,824,718	23,069,631

C'est donc plus de 23 millions de serfs qui vont être rendus à la liberté et à la vie civile par le manifeste impérial.

Dans le nouveau budget, les dépenses sont divisées de la manière suivante :

Dette nationale, 54 millions de roubles ; maison de l'empereur, 5 millions ; département de la guerre, 110 millions, marine, 20 millions et demi ; département de l'intérieur, 7 millions et demi ; finances, 27 millions ; pensions 13 millions ; département des travaux publics, 9 millions ; subventions à l'industrie, 8 millions.

Les recettes sont ainsi réparties :

Contribution personnelle, 28 millions ; contribution foncière, 25 millions ; propriétés de l'État, 12 millions ; impôt sur les spiritueux, 124 millions ; douanes, 32 millions ; postes, 7 millions ; timbre, 6 millions.

	Roubles.
Recettes ordinaires	274,042,203
Recettes extraordinaires	31,265,185
TOTAL. . .	305,307,388
Dépenses	308,890,843

	Millions.
Dette : Ancienne dette consolidée (1er janvier 1859)	516
Nouvel emprunt de 12 millions liv. st.	75
Nouvelle dette consolidée	350
Papier-monnaie	644
Dette polonaise et finlandaise	36
TOTAL. . .	1,621
Intérêts et amortissements	59

Armée. En 1860, l'armée, y compris les troupes de garnison et les troupes irrégulières, comptait 35,055 officiers et 1,329,529 soldats.

Marine. Bâtiments à vapeur : 242 portant 2,374 canons (9 vaisseaux de ligne ; 22 frégates, 22 corvettes, etc.) ; à voiles 71 portant 1,477 canons (10 vaisseaux, 6 frég., etc.) ; total 313 bâtiments et 3,851 canons. —Personnel en 1861, 4,306 of-

ficiers et fonctionnaires; soldats matelots, gardes-marine : 55,386.

Commerce. En millions de roubles :

Années.	Importation.	Exportation.
1853.	102.5	117.6
1854.	70.3	65.5
1855.	72.7	39.5
1856.	122.5	160.2
1857.	151.7	169.7
1858.	149.4	151.1
1859.	159.3	165.6 (1)

Port d'Odessa en 1859 :

	Roubles.
Exportation	32,969,002
Importation	13,097,027

Navigation en 1858 :

	Entrée.	Sortie.
Ports de la Baltique	4,325	4,325
Ports de la Mer-Blanche	536	554
Ports du Midi	4,080	4,197
TOTAL (non compris les vapeurs).	8,941	9.076

Revenus des douanes en 1858, 33.6; en 1859, à 34.2 millions de roubles.

Marine marchande en 1859 : 1,416 bâtiments, avec 172,605 tonnes.

Chemins de fer en exploitation. Trois : de Saint-Pétersbourg à Sarskoje-Selo (3 3/4 lieues allemandes), de Varsovie

(1) Les chiffres pour 1859 se subdivisent de la manière suivante :

	Importation.	Exportation.
Pays d'Europe	136.2	149.4
Asie	21.4	13.0
Finlande	1.7	3.2
	159.3	165.6

à Cracovie (4 1/4 lieues), et de Saint-Pétersbourg à Moscou (88 lieues).

Monnaie. Rouble d'argent à 100 kopeks = 4 fr. 4 c.

Villes principales, ayant au delà de 50,000 âmes, en 1858.

	Habitants.
Saint-Pétersbourg	520,131
Moscou	386,370
Odessa (1857)	104,169
Riga	72,136
Kischenew (Bessarabie)	85,547
Saratow	61,610
Kiew	60,682
Kasan	58,129
Tula	57,705
Berditschew	51,625
Wilna	51,154

Gouvernement. Monarchie pure, avec un conseil de l'empire, présidé actuellement par le comte Bludoff, président du conseil des ministres. Ministre des affaires étrangères : prince Alex. Gortchakoff III.—Souverain : empereur *Alexandre II,* né en 1818, succède à son père, Nicolas Ier, le 2 mars 1855; marié, en 1841, à Marie, sœur du grand-duc de Hesse-Darmstadt. — Héritier du trône : césarewitch Nicolas, né en 1843.

San-Marino (République).

Superficie et *population.* 1.12 m. c. g., avec 8,000 habitants.

Finances. Revenu, 7,000 scudi ; dépenses, 6,500 scudi. — Dette, 1,000 scudi.

Force armée. 1,189 hommes.

Gouvernement. Républicain, avec une chambre dite *General-Consiglio-Principe,* composée de 60 membres nommés à vie. — Pouvoir exécutif : au nom du General-Consi-

6

glio-Principe, deux capitaines-régents, restant chacun six mois en fonctions.

Sardaigne. — Voyez ITALIE.

Saxe (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 271.83 m. c. g.

Population (en 1858). 2,122,148 habitants, pour la plupart protestants (38,709 catholiques).

Division. Quatre cercles : Dresde, Leipzig, Zwickau, Budissin (Bauzen).

Finances. Recettes et dépenses pour chacune des années 1861 à 1863 : 12,356,352 thalers. Les chambres ont porté cette somme, en 1859, à 11,203,540 thalers. — Dette à la fin de 1860 : 63,132,333 thalers (7 millions de papier-monnaie compris).

Armée. 25,396 hommes, non compris la réserve.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75 c.

Villes. Dresde, capitale, 128,150 hab. (1861), la garnison comprise ; Leipzig, avec les villages voisins, 118,000 ; Chemnitz, 40,571 habitants.

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. Ministre président, baron de Beust (24 février 1849). — Chef de l'État : roi *Jean*, né en 1801, succède à son frère, le roi Frédéric-Auguste, le 9 août 1854 ; marié, en 1822, à Amélie, tante du roi de Bavière et sœur jumelle de la reine douairière de Prusse. — Prince royal : Albert, fils aîné du roi, né en 1828, marié, en 1853, à la princesse Caroline de Wasa petite-fille du feu roi Gustave IV de Suède.

Saxe-Altenbourg (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 24 m. c. g.

Population (fin 1860) : 137,075 hab. protestants.

Finances de 1859-61 :

	Écus.
Recettes	803,810
Dépenses	801,910

Dette, fin 1859 : 1,228,469 thalers, y compris 340,500 thalers de papier-monnaie. — Capitaux actifs : 1,024,662 thalers.

Armée. Contingent militaire : 1,474 h., y compris la réserve.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en Prusse.

Capitale. Altenbourg, avec 16,754 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Chef de l'État : duc *Ernest*, né en 1826, succède à son père, Georges, le 3 août 1853 ; marié, en 1863, à Agnès, princesse d'Anhalt-Dessau, dont il a une fille.

Saxe-Cobourg-Gotha (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (1858) :

	M. c. g.	Habitants.
Cobourg (duché)	10	45,578
Gotha (duché)	25.8	112,940
TOTAL	35.8	158,518

Finances. Période de 1861 à 1865. Pour Cobourg, recettes annuelles : 471,000 florins; dépenses, 466,900 florins; pour Gotha, recettes et dépenses annuelles, 606,500 thalers (1). — Dette de Gotha : 1,085,687 thalers, y compris 400,000 thalers de papier-monnaie. — Dette de Cobourg : intérêts et amortissement annuels, 106,750 fl.

Armée. Contingent fédéral pour les deux duchés, 1860 h. Il forme 1 rég. à 2 bat. et 1 comp. de réserve de 186 h., et est incorporé à l'armée prussienne.

(1) Il faut ajouter en recette, pour Cobourg, 65,600 florins, et pour Gotha. 173,831 thalers, provenant du revenu net des domaines.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Cobourg : florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.; Gotha : thaler de 30 gros = 3 fr. 75 c.

Capitales. Cobourg, 9,907 habitants; Gotha, en 1861 16,737 habitants.

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre distincte pour chacun des duchés. La fusion politique et administrative des deux duchés n'a pas encore pu être réalisée. — Chef de l'État : duc *Ernest II,* né en 1818, succède à son père Ernest Ier, le 29 janvier 1844; marié, en 1842, à Alexandrine, sœur du grand-duc de Bade. — Héritier présomptif : prince Alfred, deuxième fils de la reine d'Angleterre, neveu du duc, né en 1844.

Saxe-Meiningen (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 43 m. c. g.

Population (en 1858) : 168,816 hab. protestants.

Finances, d'après le budget de 1859 à 1862.

Recettes annuelles	fl.	1,729,632
Dépenses annuelles		1,703,888

Dette en mars 1860 : 3,982,633 fl., dont 438,612 ne portant pas intérêt.

Armée. Contingent fédéral, 1,726 h., réserve comprise.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Capitale. Meiningen, avec 6,500 habitants.

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre. — Chef de l'État : duc *Bernard,* né en 1800, succède à son père, le duc Georges, le 24 décembre 1803, sous tutelle jusqu'en 1821; marié, en 1825, à Marie, sœur de Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Hesse.—Prince héréditaire : Georges, né en 1826, marié, en 1851, à Charlotte, fille d'Albert, prince de Prusse; veuf le 30 mars 1855; remarié en 1858 à Féodore, princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

Saxe-Weimar-Eisenach (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (en 1858). 66 m. c. g., avec 267,112 hab., dont 10,600 catholiques.

Finances. Période de 1860-62.

Recettes annuelles	thal.	1,625,190
Dépenses		1,624,851

Dette en 1859 : 5,105,798 thalers. — Dépense annuelle : 273,062 écus.

Armée. Contingent fédéral : 2,010 hommes. — Dépenses militaires : 144,259 écus.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en Prusse.

Capitale. Weimar, 13,194 habitants (1858).

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre. — Chef de l'État : grand-duc *Charles-Alexandre*, né en 1818, succède à son père, Charles-Frédéric, le 8 juillet 1853, marié, en 1842, à Sophie, sœur du roi des Pays-Bas. — Prince héréditaire : son fils Charles-Auguste, né en 1844.

Schwarzbourg-Rudolstadt (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (fin 1858). 17.47 m. c. g., avec 70,030 habitants protestants.

Finances. Budget de la période 1861 à 1863.

Recettes	fl.	2,462,401
Dépenses		2,459,426

Dette, environ 1 1/2 million de florins, plus 200,000 de papier-monnaie.

Armée. Contingent : 899 h. (la réserve comprise).

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Gouvernement. Représentatif. — Souverain : prince *Albert,* né en 1798, succède à son frère Günther, en sept. 1861, par suite de l'abdication de ce dernier ; marié, en 1827, à Augusta, princesse de Solms-Braunfels. — Prince héréditaire : son fils George, né en 1838.

Schwarzbourg-Sondershausen (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (fin de 1858). 15.44 m. c. g., avec 62,974 habitants protestants.

Finances. Budget de 1860-63 :

Recettes annuelles.	thal. 599,938
Dépenses.	593,801

Recettes effectives pendant la première année 631,312; dépenses, 606,732 thalers.

Dette en 1860 : 1,521,751 thalers (y compris les baux et les cautionnements).

Armée. Contingent : 751 hommes.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en Prusse.

Capitale. Sondershausen, avec 5,000 habitants.

Gouvernement. Représentatif — Souverain : prince *Günther,* né en 1801, succède à son père, *Günther* (mort en 1837), par suite d'abdication, le 29 août 1835 ; marié 1° en 1827, à Marie, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt; 2° en 1835, à Mathilde, princesse de Hohenlohe-Oehringen ; divorcé en 1852. — Prince héréditaire, fils du premier lit : Charles-Günther, né en 1830.

Suède et Norwége (Royaume).

I. SUÈDE :

Superficie et *population* en 1858.

	M. c. g.	Habitants.
Gothie.	1,803	2,202,395
Suède proprement dite . . .	1,575	1,082,017
Nordland et Laponie	4,653	449,828
Total. . .	8,031	3,734,240

Finances. Budget de 1861 à 1863. Recettes annuelles 28,971,500 écus de ryksmynt; dépenses 26,911,710 (1).

Dette publique, fin 1859 : 7,651,800 écus d'espèce.

Armée. Elle se compose comme suit, non compris les officiers :

	Hommes.
Vaerfvade (troupes enrôlées).	7,692
Milice de Gothland	7,621
Troupes d'Indelta (cantonnées)	33,405
Troupes Bevaring (de conscription)	95,285
Total. . .	144,013

Flotte. 10 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, 4 bricks, 9 corvettes à vapeur, etc. En tout, 897 bâtiments (non compris 590 chaloupes à rames).

Commerce. Valeur en millions d'écus de l'empire.

	Importation.	Exportation.
1858	56.9	58.8
1859	74.2	78.6 (2)

Port de Stockholm, 1860.

Entrée.	823 navires,	56,642 lastes
Sortie	754 —	49,864 —

Chemins de fer en exploitation : 40.7 milles, soit 435 kilomètres.

Marine marchande, fin 1859 : 3,364 bât. jaugeant 157,456 lastes de commerce, dont 926 (de 97,679 lastes) ont pris part au commerce d'outre-mer.

(1) L'article *Finances*, donné l'année dernière sous la rubrique Suède, devait s'appliquer à la Norwége.

(2) Pour les années antérieures, voyez l'année 1861; mais les chiffres y sont exprimés en écus de banque.

Monnaie. Écu de banque = 2 fr. 14 1/2 c. (monnaie de compte, = 150 oere). Écu de riksmynt, se subdivisant en 100 oeres, et valant 1 fr. 41 c. Quatre écus riksmynt équivalent à 1 rixdale spéciès, 5 fr. 66 ou 3 marcs de banque de Hambourg.

Villes. Stockholm, capitale, avec 116,972 hab. (1859); Gothenbourg, 32,173 hab.

Gouvernement. Monarchie représentative, avec une chambre divisée en 4 curies. Conseil d'État, composé de 2 ministres d'État et de 8 conseillers d'État, dont 5 à portefeuille et 3 avec voix consultative.

II. Norwége :

Superficie et *population* en 1855. 5,999. 21 m. c. g., avec 1,490,047 habitants luthériens.

Division administrative. 17 bailliages.

Finances. Budget de 1860-1863. Recettes et dépenses annuelles : 4,755,350 rixdales spéciès.

Dette publique à la fin de 1859 : 7,651,800 spéciès.

Armée. 23,484 hommes (y compris 9,160 hommes de landwehr).

Flotte. 3 frégates, 5 corvettes, 4 bombardes, 125 chaloupes canonnières, 5 vapeurs. En tout : 142 bâtiments portant environ 450 canons. — Conscription maritime : 46,000 hommes.

Commerce en 1856. Importation, 15.9; exportation, 26 millions de rixdales spéciès (à 5 fr. 63 cent.).

Navigation en 1859 :

	Bâtiments.	Lastes.	Sur lest.
Entrés	10,379	467,518	4,894
Sortis	10,600	491,169	1,029

Marine marchande en 1859 : navires, 5,278; tonnage, 263,041 lastes de commerce.

Monnaie. Voyez Suède.

Villes. Christiania, capitale, 38,958 hab.; Bergen, 25,797; Trondheim, 16,012.

Gouvernement. Monarchie démocratique, avec un storthing (assemblée législative), divisé en deux chambres.

Souverain des deux pays : roi *Charles XV*, né en 1826, succède à son père, Oscar Ier, le 18 juillet 1859; marié, en 1859, à Louise, fille du prince Frédéric des Pays-Bas, dont il a une fille.

Suisse (République fédérale).

La confédération suisse se compose de 22 cantons, dont trois, Bâle, Unterwalden et Appenzell, sont sous-divisés en demi-cantons.

Cantons.	Superficie	Population. (1860.)	Chefs-lieux.
Berne	123.0	468,516	Berne.
Zurich	31.0	267,641	Zurich.
Argovie	25.3	194,600	Aarau.
Vaud	57.7	213,606	Lausanne.
Saint-Gall	36.7	181,091	Saint-Gall.
Lucerne	22.6	130,965	Lucerne.
Tessin	50.8	131,396	Lugano.
Fribourg	29.7	105,970	Fribourg.
Grisons	127.2	91,177	Coire.
Thurgovie	18.0	90,347	Frauenfeld.
Valais	94.8	90,880	Sion.
Neuchâtel	14.5	87,847	Neuchâtel.
Soleure	13.7	69,527	Soleure
Genève	5.2	83,345	Genève.
Appenzell Rhodes extér.	4.8	48,604	Appenzell.
Appenzell Rhodes intér.	2.8	12,020	
Bâle-Campagne	7.7	51,773	Liestall.
Schwytz	16.8	45,191	Schwytz.
Schaffhouse	5.5	35,646	Schaffhouse.
Glaris	12.4	33,459	Glaris.
Bâle-Ville	0.7	41,251	Bâle.
Zug	4.2	19,667	Zug.
Uri	19.7	14,761	Altdorf.
Obwalden	8.8	13,399	Sarnen.
Unterwalden	5.2	11,561	Stanz.
	739.5	2,534,240	

Cette population de 2,534,240 hab. constate sur celle de 1850 (2,302,740) une augmentation de 23,150 soit 0.91 p. c. Elle renferme 1,483,298 protestants et 1,040,369 catholiques.

Finances fédérales. Recettes en 1860 : 21.7 millions ; dépenses, 21.9 millions de francs.

Budgets projetés :

	1861.	1862.
Recettes . . . . . fr.	18,827,200	19,364,000
Dépenses.	18,142,200	18,298,000

Excédant présumé de l'actif sur le passif au 31 décembre 1862 : 9,287,793 fr. — Dans la plupart des cantons, l'actif excède de beaucoup la dette.

Armée fédérale.

Armée régulière (hommes de 20 à 34 ans) . .	81,257
Réserve (hommes de 34 à 40 ans)	43,284
Landwehr (hommes de 40 à 44 ans)	61,848
TOTAL. . .	186,389

Commerce. Importation en 1860 : Marchandises, 392.9 millions de kilogrammes ; exportation, 405.7 ; transit, 34.3.

Produit des douanes en 1859 : 7,647, 246 fr. ; en 1860, 7,718, 610 fr.

Monnaie fédérale. 1 franc à 100 rappes.

Ville fédérale. Berne, avec environ 29,000 hab.

Pouvoir exécutif fédéral. Conseil fédéral, composé de sept membres, nommé pour 3 ans. — Président de la Confédération, chef du cabinet pour 1862 : M. le Dr. J. Staempfli, de Berne.

Pouvoir législatif. 1° Conseil national de 120 membres (1 sur 20,000 habitants) ; élections nouvelles tous les 3 ans. 2° Conseil des États de 44 membres (2 par canton).

Toscane.

(Réunie au royaume de Sardaigne depuis le 22 mars 1860 sous garantie d'autonomie administrative (protesta-

tion du grand-duc, le 26 mars suivant), depuis incorporée au royaume d'Italie (protestation du grand-duc, le 26 mars 1861.

Turquie (Empire).

Superficie et *population* en 1844 :

	M. c. g.	Habitants.
Possessions d'Europe . . .	9,571	15,500,000 (1)
— d'Asie.	31,482	16,050,000
— d'Afrique	44,958	5,150,000
Total. . .	86,011	36,600,000

Ce total, fort problématique du reste, se réduit à 26,550,000 habitants, si l'on retranche les provinces tributaires. Dans ce chiffre, les musulmans figurent pour 21, les grecs pour 13, les catholiques pour 0.9, les juifs pour 0.15 millions.

Pour la division de ce chiffre par races, voir les *Annuaires* de 1858 et 1859.

Division administrative de l'empire. Europe (15 eyalets ou gouvernements généraux) : Tchirmen (ancienne Thrace), capitale, Andrinople; Silistrie, Widdin, Nich (ces trois derniers eyalets sont formés du royaume de Bulgarie) ; Selanik (Macédoine et Thessalie), cap. Salonique ; Yania.(Épire et Albanie du Sud), cap. Janina ; Uskup (Albanie orientale) ; forteresse de Belgrade ; Roumélie, Bosnie et Croatie, Dijzair (Archipel), Cryt (Crète). — Possessions tributaires : Moldavie (Borghdan), Valachie (Eflak), Servie (Syrp).

Asie (21 eyalets) : Kastamouni (Paphlagonie), Khoudavendiguiar (Bythinie), Aydin (Lydie), Karaman (Phrygie et Pamphilie), Adana (Cilicie), Bozoq (Cappadoce), Sivas (Cappadoce), Tharabezoun (Pont et Colchide), Erzeroum (Arménie), Van (Assyrie), Kurdistan, Kharbout (Sophène et Comagène),

(1) En 1845. 16,440,000 habitants, dont 6 millions de musulmans.

Halep (Syrie et Orsoène), Saïda (Phénicie et Palestine), Cham (Syrie), Schehrzor, Bagdad (Babylonie), Mecque, Habech (Arabie et Éthiopie), Haremi-Nalevi, Yemen.

AFRIQUE (3 eyalets), Missr (Égypte), Tarablousi-Gharb (Tripoli), Tunis.

Finances. Recettes annuelles 286 millions de francs; dépenses 335 millions; déficit 49 millions. Les économies réalisées par le nouveau gouvernement ont considérablement réduit ce déficit.

Dette publique. La dette publique se constituait, l'année dernière, de la manière suivante : Dette intérieure, piastres 2,289 millions; dette extérieure, 14,537,720 livres st.; somme totale 32.8 millions de L. st. ou 4,106 millions de piastres ou 828.8 millions de francs.

Voir l'analyse de la dette ottomane d'après le programme de M. Mirès, dans l'*Annuaire* dernier.

Armée. D'après l'organisation projetée en 1843 :

	Hommes.
Armée active (*nizam*), 80 régiments	178,680
Réserve (*redif*)	125,880
TOTAL. . .	304,500

Il faut y ajouter les contingents des provinces tributaires et les troupes irrégulières. — L'effectif de l'armée en 1859 était de 89,050; en y joignant les 2mes bataillons des régiments de réserve, le chiffre s'élève à 150,000 hommes.

Flotte (mai 1859) : 64 bâtiments, dont 8 vaisseaux de ligne, 12 frégates, 4 corvettes, 8 bricks à voiles, 5 schooners à voiles et 23 vapeurs.

Commerce. Port de Smyrne : importation en 1860, 298 millions de piastres; exportation, 230.7 millions.

Port de Constantinople en 1859 :

Entrés, navires	15,588; tonn., 3,051,229
Sortis, navires.	15.231; tonn., 3,002,066

Port de Trébisonde :

Importation	92.3 millions de francs.
Exportation	40.0 —

Monnaie. Piastre (grusp) à 48 paras = 22 centimes.
Villes :

	Habitants.
En Europe : Constantinople.	750,000
Andrinople.	100,000
En Asie : Smyrne	150,000
Damas	120,000

Souverain absolu. Sultan *Abdull Aziz-Khan*, né en 1830, succède à son frère, le sultan Abdull-Medjid-Khan, le 25 juin 1861. — Fils, Youssouf-Izzadin, né en 1857. — Grand-vizir, président du conseil privé : Méhémed-Emin-Aali (1861).

ÉTATS TRIBUTAIRES DE LA TURQUIE EN EUROPE.

I. Servie (Syrp).

Superficie et *population* 1,000 m. c. g., avec 1,065,000 habitants professant la religion grecque.

Finances. Recettes et dépenses annuelles, en moyenne 7 1/2 millions de francs.

Dette publique. Néant.

Force armée. D'après la nouvelle organisation l'armée se compose de 5 corps d'un effectif collectif de 45,844 h. d'infanterie, 2,467 h. de cavalerie, 1,200 h. d'artillerie, 985 pionniers.

Commerce extérieur en 1857 :

Importation. . . . . francs.	15,425,000
Exportation	17,462,000

Ville principale. Belgrade, avec 30,000 habitants.

Gouvernement. Constitutionnel, avec une assemblée nationale appelée Skuptschina.

Prince (voïvode) : prince *Michel Obrénowich III*, né en 1825, marié en 1853 à Julie, comtesse Hunyadi (née en 1831); succède à son père, le prince Milosch, le 26 septembre 1860.

II. Principautés danubiennes.

En vertu du traité de Paris de 1856, gouvernement constitutionnel; le pouvoir exécutif est confié, par suite de l'élection de 1859, pour les deux principautés, à un seul prince, mais avec deux ministères et deux assemblées législatives. — Le prince est : Alexandre-Jean Ier (colonel Couza), élu pour la Moldavie, le 17 janvier, et pour la Valachie, le 5 février 1859.

A. — **Moldavie** (15 districts).

Superficie et *population*. 957 m. c. g. avec 1,586,000 habitants professant la religion grecque.

Finances en 1853 :

Recettes . . . . piastres.	13,235,230
Dépenses	12,456,321

En 1855, le budget se soldait par un déficit de 2 1/2 millions de piastres.

Dette publique en 1856 : 6,984,148 piastres, non compris les 6 milions exigés pour le rachat des esclaves émancipés.

Armée :

	Hommes.
Troupes régulières.	2,280
Gardes civiques et des frontières	13,730
Trabans (gendarmes)	934
Total. . .	15,944

Commerce en 1859 (port de Galatz):

Importation, valeur en francs.	22,073,090
Exportation (blé seul).	13,581,000

Importation en 1857, 21 ; exportation, 1 1/2 million de francs ; en 1858, importation et exportation réunies, 49 millions.

Monnaie. 1 piastre=37 centimes ; 2 3/4 piastres=1 franc.

Capitale. Jassy, 50,000 hab. Port principal : Galatz, sur le Danube, 30,000 habitants.

B. — **Valachie** (18 districts).

Superficie et *population.* 1,330 m. c. g., avec 2,400,291 habitants de la religion grecque.

Finances. Budget de 1857 :

Revenus	piastres.	37,616,217
Dépenses.		41,441,601

Le budget de 1858 se soldait par un déficit de plus de 6 millions de piastres.

Dette publique en 1857, défalcation faite des créances de l'État, 14.7 millions de piastres.

Un emprunt commun de 60 millions de fr. a été contracté à Paris le 24 mai 1860 au nom des deux principautés.

Armée :

	Hommes.
Troupes régulières	6,126
Gardes frontières.	7,397
Trabans (gendarmes)	4,677
Total. . .	18,200

Commerce en 1858. Importation par Ibraïla, 12.2 millions de francs ; exportation 30.8.

Monnaie. Voyez Moldavie.

Capitale. Bucharest, avec 100,000 hab. Port principal : Ibraïla.

III. Monténégro (Cernagora).

Le Monténégro, situé entre l'Albanie, la Bosnie et la Dalmatie, forme, depuis plus de 160 ans, un État particulier, administré par des chefs de la famille Pétrovich-Njégosch, et dont la Turquie revendique la suzeraineté.

Superficie et *population.* De 70 à 90 m. c. g., avec environ 125,000 habitants (race serbe) parlant la langue serbe et professant la religion grecque, dont 25,000 en état de porter les armes.

Finances. — Le revenu des impôts est d'environ 40,000 fl.

Division. Les deux pays, Cernagora et Barda, sont divisés chacun en 4 districts ou nahias.

Prince (hospodar). *Nicolas Ier Petrovich-Njegosch,* succède à son oncle Daniel Ier (tué le 12 août 1860), marié en 1860, avec Milana Petrowska Wucoticowa.

Le prince touche, outre sa liste civile, une subvention annuelle de la Russie, de 8,000 ducats, et une de la France de 50,000 fr. — Gouvernement monarchique, avec un sénat de 12 membres et une assemblée nationale.

IV. Égypte, Tripoli et Tunis. Voyez sous Afrique.

Waldeck (Principauté).

(Confédération germanique).

Superficie et *population* (en 1858). 21.67 m. c. g., avec 57,550 habitants protestants.

Finances. Budget triennal de 1860-1862 :

Recettes annuelles	thal.	435,475
Dépenses		443,825

Il faut ajouter aux recettes 10,000 thalers provenant des forêts.

Dette au 1er janvier 1854 : 1,520,000 thalers.

Armée : Contingent fédéral : 866 hommes.

Monnaie. Comme en Prusse.

Chef-lieu. Arolsen, avec 2,300 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Chef de l'État : prince *Georges-Victor*, né en 1831, succède à son père, le prince Georges, le 15 mai 1845, sous tutelle maternelle; majeur en 1852; marié, en 1853, à Hélène, princesse de Nassau, dont il a cinq filles.

Wurtemberg (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en décembre 1859. 354.28 m. c. g., avec 1,785,952 hab., dont près d'un tiers professe le culte catholique.

Division administrative. Quatre cercles : Neckar, Forêt-Noire, Danube, Jaxt, sous-divisés en 64 bailliages.

Finances. Budget projeté. Période triennale de 1861 à 1864.

Dépenses 1861-62	fl.	15,202,044
— 1862-63		15,426,728
— 1863-64		15,538,532
Total	fl.	46,168,106
Recettes (pour les trois années)		46,168,757

Dette en mai 1861 : 67,594,192 fl. (papier-monnaie compris).

Armée. Pied de guerre : 26,385 hommes; pied de paix : 10,497 hommes.

Monnaie. Florin à 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Villes (population en 1859) :

	Habitants.
Stuttgart, capitale	51,655
Ulm, forteresse fédérale	21,853
Esslingen	14,777
Heilbronn	14,029

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. — Souverain : roi *Guillaume Ier*, né en 1781, succède à son père, le roi Frédéric Ier, le 30 octobre 1816; marié : 1° en 1816, à Catherine de Russie, morte en 1819; 2° en 1820, à sa cousine germaine Pauline, princesse de Wurtemberg. — Prince royal, fils du second lit, Charles, né en 1823, marié, en 1846, à Olga, sœur de l'empereur de Russie (sans enfants).

Zollverein.

L'union commerciale allemande, dite *Zollverein*, comprend, depuis le 1er janvier 1854, par suite de l'incorporation de l'ancien *Steuerverein* (Hanovre et Oldenbourg), une superficie de 9,112.8 m. c. g. et une population de 33,542,467 habitants (1859), distribués en 6,864,300 familles.

Les États de l'Allemagne qui n'en font pas partie sont l'Autriche et Liechtenstein, les deux Mecklembourg, Holstein, Limbourg, et les trois villes libres de Brême, Hambourg et Lubeck.

Produits du Zollverein (valeurs en thalers) depuis 1854 :

Années.	Entrée.	Sortie.	Transit.	TOTAL.
1854.	22,496,528	245,196	415,683	23,157,407
1855.	25,493,510	212,811	616,050	26,323,371
1856.	25,549,599	226,866	379,985	26,156,450
1857.	26,014,819	198,013	382,956	26,602,161
1858.	28,002,849	224,546	379,197	28,612,172
1859.	23,105,796	230,838	400,908	23,757,534
1860	—	—	—	24,102,244

Les produits de 1858 à 1860 se répartissent comme suit parmi les divers États de l'association :

	1858.	1859.	1860.
Prusse. . . . . . . écus de Prusse.	17,529,546	13,854,451	13,730,824
Luxembourg.	100,826	145,595	142,059
Bavière	1,303,667	1,252,595	1,303,619
Saxe royale	2,678,750	2,453,339	2,655,646
Hanovre et Lippe-Schaumbourg .	2,574,434	2,127,436	2,188,129
Wurtemberg.	440,705	425,228	435,411
Bade.	1,046,926	939,201	985,736
Hesse (électorat)	303,846	299,209	324,457
Hesse (grand-duché)	604,813	460,903	501,441
Thuringe (rayon douanier de la) .	381,325	346,792	326,622
Brunswick.	291,720	273,291	280,177
Oldenbourg	278,445	239,313	241,739
Nassau.	81,931	82,614	87,072
Francfort-sur-Mein.	995,237	857,678	896,312
TOTAL. . .	28,612,172	23,757,543	24,102,244

II. — AMÉRIQUE.

Amérique du Nord (États-Unis de l').

(Confédération de républiques.)

Noms, *superficie* et *population* (d'après le recensement de 1860) des 40 États et territoires composant l'Union (1).

	M. c. g.	Habitants.
Alabama	2,386	964,296
Arkansas.	2,455	435,427
Californie	7,526	380,015
Caroline du Nord	2,140	992,667
Caroline du Sud	1,599	703,812
* Colombie (district de). . . .	2	51,687
Colorado	—	34,197
Connecticut	223	460,151
* Dacota	—	4,839
Delaware	100	112,218
A reporter. . .	16,431	3,139,309

(1) Nous avons suivi l'ordre alphabétique, et distingué les territoires par un astérisque. On désigne ainsi les provinces qui ne sont pas encore définitivement admi dans la confédération.

Report. . .	16,431	3,139,309
Floride.	2,788	140,439
Géorgie.	2,728	1,057,327
Illinois	2,006	1,711,753
Indiana.	1,590	1,350,479
Iowa	2,395	674,948
* Kansas.	5,400	107,110
Kentucky	1,772	1,155,713
Louisiane	1,945	709,433
Maine	1,646	628,276
Maryland.	517	687,034
Massachusets	367	1,231,065
* Mexique (Nouveau)	9,914	93,541
Michigan.	2,645	749,112
Minesota.	4,045	162,022
Mississippi.	2,218	791,395
Missouri	3,059	1,173,317
* Nebraska.	15,798	28,842
* Nevada.	—	6,857
New-Hampshire.	436	326,072
New-Jersey	322	672,031
New-York.	2,164	3,887,542
Ohio	1,880	2,339,599
Orégon	8,703	52,464
Pensylvanie	2,212	2,906,370
Rhode-Island	56	174,621
Tennessee	2,070	1,109,847
Texas	12,905	601,039
* Utah	8,839	40,295
Vermont.	376	315,116
Virginie	2,886	1,596,083
Washington	5,787	11,578
Wisconsin	2,536	775,873
TOTAL. . .	129,036	31,429,891

Le rapport entre les habitants des diverses races est établi comme suit :

Population blanche. . . .	27,477,090 ou	87.42 p. c.
Esclaves	3,952,801 ou	12.58
Total. . .	31,429,891	100. p. c.

Voici le rapport des augmentations accomplies depuis 1790.

Années.		Années.	
1800	35.02 p. c.	1840	32.67 p. c.
1810	36.45	1850	35.87
1820	13.13	1860	35.52
1830	33.49		

Aux recensements de 1850 et de 1860, la population de race blanche se divisait en deux grandes fractions, selon qu'elle appartenait aux États où l'esclavage a été aboli ou aux États qui ont maintenu l'esclavage. Les rapprochements suivants pourront offrir de l'intérêt : Population blanche des États :

	États abolitionistes.	États à esclaves.
1850.	13,454,293	9,612,969
1860.	18,904,619	12,230,047
Augmentation,	40 p. c.	27 p. c.

L'augmentation de la population blanche des États abolitionistes, de 1840 à 1850, avait été dans le rapport de 39.42 p. c., dans les États à esclaves, de 34.26 p. c. ; différence, environ 5 1/2 p. c.

États à esclaves (1). Population esclave.

	1850.	1860
Delaware.	2,290	1,798
Maryland.	90,268	87,188
* Virginie	472,528	490,887
A reporter. . .	565,086	579,873

(1) Nous avons marqué par un astérisque les États séparatistes.

Report. . .	565,086	579,873
* Caroline du Nord . . .	288,548	331,081
* Caroline du Sud	384,984	402,541
* Georgie	381,682	462,230
* Floride.	39,310	661,753
* Alabama	342,844	435,132
* Mississipi	309,878	436,696
* Louisiane	244,809	332,520
* Texas.	58,161	180,388
* Arkansas.	47,100	111,104
* Tennessee	239,459	275,714
Kentucky.	210,981	225,490
Missouri	87,422	114,915
District Columbia	3,687	3,181
Territoire d'Utah	26	29
— Nouveau Mexique . .	—	24
— Nebraska.	—	10
TOTAL. . .	3,204,077	3,952,801

Finances :

	1858-59.	1859-60.
Recettes . . . dollars.	88,090,787	81,091,309 (1)
Dépenses	83,751,511	77,462,102

État de la dette au 8 décembre 1857, 25,165,154 dollars; au 6 décembre 1858, 44,910,778 dollars; au 30 juin 1859, 58,754,700 dollars; au 4 mars 1861, 74,985,299 dollars. — La dette collective des États particuliers se montait, au 1er janvier 1860, à 198 millions de dollars en dettes consolidées, et à 66 millions en emprunts spéciaux. La dépense collective, des États particuliers sans compter les intérêts de la dette et les besoins de l'instruction publique, s'élève à 6 3/4 millions de dollars.

Armée. Force effective en 1860 : 18,093 hommes. La milice se composait de 3,122,447 hommes, y compris 51,460 officiers commissionnés.

(1) Ventes de terres, 1,778,557 dollars.

Les mesures prises par le président, en vue de la guerre contre les États séparatistes, devaient porter le chiffre de l'armée en activité à 157,966 h., composée de 75,000 h. de milice, de 42,094 volontaires et de l'armée régulière.

Marine (novembre 1860). Vaisseaux de ligne à voiles : 10 (1 de 120, 1 de 80, 8 à 84 canons); frégates à voiles : 10 (à 50 canons); 20 corvettes; 48 vapeurs, etc.; en tout 90 bâtiments armés de 2,290 canons. Officiers de marine : 100 capitaines, 130 commandeurs, 362 lieutenants, etc.; corps d'infanterie de marine, environ 1,150 hommes.

Commerce. En dollars :

	1858-59.	1859-60.
Importation.	338,749,935	362,166,254
Exportation	335,894,377	400,122,296

Marine marchande : Le tonnage était en 1860 de 5,451,928 tonnes (bâtiments côtiers et de grande pêche compris).

Monnaie. Dollar à 100 cents=5 fr. 42 c. ou 4 sh. 6 pence.

Villes principales (population de 1860) :

	Habitants.
New-York	814,277 (1)
Philadelphie (Pensylvanie)	568,034
Baltimore (Maryland)	214,037
Boston (Massachusets)	177,902
Nouvelle-Orléans (Louisiane)	170,766
Cincinnati (Ohio).	160,060
Saint-Louis	162,179
Washington, capitale de l'Union	61,400

Chambres législatives de l'Union (congrès) : sénat de 66 membres (2 pour chaque État) et chambre des représentants de 233 membres (1 sur 93,423 hab.). Président de l'Union, depuis le 4 mars 1861 : *Abraham Lincoln.* — Président de la Confédération du Sud, élu pour 6 ans : *Jefferson Davis.*

(1) Avec Brooklyn et Jersey-City, 1,116,958 habitants.

Amérique centrale.

(Républiques centro-américaines.)

I. GUATEMALA, indépendant depuis 1847.

Superficie et *population*. 1,918 milles carrés, avec 850,000 habitants.

Division : 17 départements.

Finances :

Recettes effectuées en 1859 . . .	dollars.	1,283,594
Dépenses		1,272,280

Dette : intérieure, 700,000 ; extérieure, 500,000 dollars.

Armée. 3,200 hommes, plus un corps patriotique et une milice nationale de 12,978 hommes.

Commerce en 1859 :

Importation (1)	dollars ou piastres.	1,520,000
Exportation (2)		1,766,920

Navigation en 1859. Entrés 142 navires de 7,164 tonnes.

Capitale. Guatemala, avec 60,000 hab. Autres villes principales : Antigua, 15,000 ; Quezaltenango, 21,000 ; Totonicapam, 16,000 ; Amatitlan, 14,000 ; Zacapa, 14,000 habitants. Ports de mer : San José (sur le Pacifique), Santo-Thomas et Yzabal (sur l'Atlantique).

Gouvernement. Président : capitaine général *Raphaël Carrera*, élu le 19 octobre 1851 et proclamé président à vie par une junte nationale, le 25 octobre 1854. — Chambre législative de 55 membres.

II. SAN SALVADOR.

Superficie : 345 milles carrés.

Population. 600,000 habitants.

Disision territoriale. Huit départements.

(1) Principal article : tissus de coton.
(2) — cochenille.

Finances. Recettes en 1859 : 745,959 dollars; dépenses, 649,374 dollars.

Dette intérieure 80,000 dollars; dette extérieure, 600,000.

Commerce :

	1858.	1859.
Importation. . . piastres.	1,085,421	1,306,378
Exportation (1)	996,622	1,991,650

Villes principales. San Salvador, capitale, 20,000 hab. (détruite par un tremblement de terre en 1854, mais reconstruite depuis), San Vicente, San Miguel. — Port de mer : Saint-Louis.

Gouvernement. Président, élu en 1860 pour 6 ans : le capitaine général *G. Barrios.* — Chambre législative, composée de 24 membres, et un sénat de 12 membres.

III. Honduras.

Superficie. 2,215 milles carrés.

Population. Environ 350,000 habitants.

Division. Sept départements : Comayagua, Chocuteca, Gracias, Yoro, Tejucigalpa, Olancho, Santa-Barbara.

Finances. Budget des dépenses ordinaires en 1859 : 132,912 piastres.

Dette extérieure : 350,000 piastres; intérieure : inconnue.

Commerce. Évalué à un mouvement général moyen de 1 1/2 million de piastres par an.

Capitale. Comayagua, avec 18,000 habitants. Autres villes : Tegucigal, 12,000 habitants; Chocuteca, Juticalpa, Gracias, Santa-Rosa. — Ports : Truxille, Omoa, La Paz et Amapala, Salvador.

Gouvernement. Président, élu pour 4 ans, en 1855 : *Santos Guardiola* (réélu pour 4 ans le 1er février 1860). — Une chambre législative de 11 députés; un sénat de 7 membres et un conseil d'État.

(1) Principal article : indigo.

IV. NICARAGUA.

Superficie. 1,993 milles carrés. Cinq départements.

Population (y compris la Mosquitie). 300,000 hab. dont 30,000 blancs.

Finances. En 1851, recettes, 122,686 piastres; dépenses, 173,646 piastres; dette, 4 millions de piastres.

Commerce. Importation et exportation, environ 1 million de piastres.

Villes. Léon, capitale, avec 35,000 habitants; siége du gouvernement : Managua (environ 10,000 hab.); Grenade, incendiée par les flibustiers en 1856.

Gouvernement. Président, élu pour 4 ans le 1er mars 1859 : le général *Thomas Martinez,* — Chambre législative et un sénat.

V. COSTA-RICA.

Superficie. 1,011 m. c. g.; selon d'autres, 3,100 lieues carrées de 25 au degré.

Population. 126,750 habitants.

Division. Six provinces : San José, Cartago, Heredia, Alajuela, Muracia, Punta-Arenas.

Finances. Revenus ordinaires, 1 million de piastres. Dette, néant.

Commerce. En millions de piastres :

Années.	Importation.	Exportation.	Entrées.	Sorties.
1858.	1.00	0.99	58 nav.	53 nav.
1859.	0.91	1.37	66	67

Armée. 5,000 hommes de milice, dont 200 font périodiquement le service actif.

Villes. San José, capitale, avec 20,000 habitants; Cartago, ancienne capitale; Herediat. — Port franc, Punta Arenas.

Gouvernement. République avec une chambre législative de 29 députés et un sénat de 25 membres. — Chef de l'État : président depuis le 7 avril 1860, *José-Maria Montealegre.*

Argentine (République).

(États-Unis de la république de la Plata.)

Noms des 14 *provinces :* Cordova, Catamarca, Corrientes, Entre-Rios, Jujuy, Salta, Mendoza, Rioja, San Jago, San Juan, Santa-Fé, San Luis, Tucuman, Buenos-Ayres (de nouveau réuni à la Confédération). — En outre, le district de Gran-Chaco et le désert du Midi jusqu'au Rio-Negro.

Superficie et *population.* 25,531 m. c. g. (plus 6,667 m. c. pour le Gran-Chaco), avec 1,171,800 habitants.

Finances. (Sans Buénos-Ayres.) Recettes en 1860 : 3.1 millions de piastres ; dépenses, 2.7 millions.

Dette intérieure au 1er janv. 1860, 4,254,827 piastres ; dette extérieure, 1,286,418 piastres.

Armée. 4,684 hommes.

Flotte : 4 vapeurs, 1 frégate à voiles, 1 corvette, 2 bricks.

Commerce : Exportation en 1859 : 4,405,180 piastres.

Villes. Parana (dans l'Entre-Rios), avec 8,000 hab., siége du gouvernement ; Cordova, 25,000 habitants ; Buenos-Ayres, 12,200 habitants. Port : Rosario.

Président de la Confédération : *Santiago Derqui,* élu le 5 février 1860. — Pouvoir législatif : un sénat de 28 et une chambre de 38 membres.

Bolivie (République).

Superficie et *population* (en 1858). 24,015 m. c. g., avec environ 1,987,352 habitants, dont 245,000 indiens. — Neuf départements.

Finances en 1850 :

Recettes	piastres.	1,976,217
Dépenses		1,738,744

Dette. Presque nulle.

Armée. Environ 1,500 hommes.

Commerce. Importation en 1853 : 6,897,925 francs.

Villes principales : La Paz (76,372 hab.), Cochabamba (40,678), Sucre (23,979), Potosi (22,850).

Port de mer : Cobija, 2,380 hab. Entrées en 1853 : 58 nav.

Chef du pouvoir exécutif. Dictateur : *José-Maria Linarès* (31 mars 1859). — Président constitutionnel : *George Cordova.*

Brésil (Empire constitutionnel).

Superficie et *population* (en 1856). 147,624 m. c. g., avec 7,677,800 habitants.

Division. 20 provinces, savoir : Rio-de-Janeiro, Espirito Santo, Bahia, Sergipe, Alagoas, Pernambuco, Parahyba, Rio-Grande du Nord, Rio-Grande du Sud, Amazonas, Cearà, Piauhy, Maranhâo, Parà, Saint-Paul, Sainte-Catherine, Minas, Coyaz, Mato grosso, Paranà.

Finances. Budget fixé pour 1860-61.

Recettes	contos	49,659
Dépenses		51,313

Dette :

Intérieure (décembre 1859)	contos.	57,757
Extérieure (décembre 1860)	liv. st.	4,853,500

Armée (en 1859) : 22,580 hommes.

Force maritime en 1860 : 7 corvettes, 4 bricks ou barques, 12 bâtiments de petite dimension, plus 21 vapeurs et 8 chaloupes canonnières. En construction, 3 frégates. —Troupes de marine : officiers, 672 ; soldats, 2,663.

Commerce.

		1858-59.	1859-60.
Importation	contos	127,268	92,000
Exportation		106,782	?

En 1860, exportation des cafés, 2,150,188 sacs, valant 197 millions de francs. Importation des produits manufacturés d'Europe, env. 83 millions de francs.

Produit des douanes : 1856, 38,634; 1857, 49,357 contos.

Monnaie. 1 milréis en papier = 2 fr. 85 c.; 1 milréis en argent = 5 fr. 15 c.; 1 conto = 1,000 milréis; 1 franc= 333 milréis.

Villes principales :

	Habitants.
Rio-de-Janeiro, capitale (1855)	296,136
Bahia	180,000
Pernambuco	65,000

Gouvernement. Constitutionnel, avec un sénat de 58 et une chambre de députés de 118 membres.

Chef de l'État. Empereur *dom Pedro II,* né en 1825, succède à son père, dom Pedro Ier, par suite de l'abdication de celui-ci, le 7 avril 1831; prend les rênes du gouvernement le 23 juillet 1840; marié, en 1843, à Thérèse, princesse des Deux-Siciles, dont il a deux filles.

Buenos-Ayres (République).

(Faisant partie, avant 1853, de la Confédération Argentine.) (1)

Superficie. 16,875 m. c. g., dont seulement 3,016 seraient peuplés.

Population. Environ 350,000 habitants.

Finances. Recettes en 1858 : 76.7 millions de piastres de papier; dépenses, 92 millions. — Dette intérieure : 17,170,000 piastres de papier; dette extérieure : 2,376,000 liv. sterl.

Armée. 6,370 hommes (pied de paix). Garde nationale, environ 8,000 h.

Flotte. 3 vapeurs, 2 corvettes et 4 petits bâtiments.

Commerce en 1858. Importation : 341,946,747 piastres. Exportation : 271,634,964 piastres. Droits des douanes, 52 millions.

Monnaie. 20 piastres de papier=1 peso duro ou 5 fr. 40 c.

Capitale. Buenos-Ayres, avec 12,200 habitants.

(1) Cet État s'est de nouveau réuni à la Confédération argentine par suite du traité du 11 novembre 1859.

Chili (République).

Superficie et *population* (en 1857). 2,260 m. c. g. (?) avec 1,558,319 habitants, dont 19,669 étrangers.

Division. 57 départements répartis sur 13 provinces, savoir : Atacama, Coquimbo, Aconcagua, Santiago, Valparaiso, Colchagua, Talca, Maule, Nuble, Concepcion, Valdivia, Chiloë, Arauco.— Colonies : Llanquihue, Magallanes.

Finances.

Recettes en 1859	dollars	6,282,548
Dépenses —		8,162,557

Le déficit a été couvert par des sommes restées disponibles des années précédentes.

Dette en 1860 :

Étrangère (emprunt de 1822)	dollars	5,494.500
— (emprunt de 1858)		2,163,339
Intérieure		2,217,875

Armée. Troupes de ligne : 3,257 hommes; garde civique : 35,600

Flotte. 7 bâtiments, portant 58 canons.

Commerce. En millions de dollars :

Années.	Importation.	Exportation.
1855.	18.4	17.6
1856.	19.8	18.1
1857.	20.2	21.3
1858.	23.6	18.3
1859.	24.7	19.5

Marine marchande en 1859 : 266 navires jaugeant 60,434 tonnes, dont 7 vapeurs jaugeant 1,367 tonnes.

Monnaie. 1 peso fuerte à 8 réaux de 4 quartillos = 5 fr. ; 1 dollar ou piastre = 5 fr. 42 c.

Villes principales :

	Habitants.
Santiago, capitale	80,000
Valparaiso	40,000
Copiapo	10,000

Chef du pouvoir exécutif. Président élu pour 5 ans : *don Manuel Montt* (réélu le 18 octobre 1856). — Pouvoir législatif : un sénat de 20 membres et une chambre des députés, élus un sur 20,000 habitants.

Confédération Grenadine (République fédérative).

(Composée de huit États souverains. Autrefois, ce groupe d'États s'appelait Nouvelle-Grenade.)

Les huit États sont : Antioquia, Bolivar, Boyaca, Cauca, Cundinamarca, Magdalena, Panama et Santander.

Superficie et *population.* 24,560 m. c. g., avec 2,223,837 habitants, dont 450,000 de race blanche caucasienne.

Finances :

	1852-53.	1853-54.
Recettes . . . . . . réaux	22,275,674	19,396,623
Dépenses	28,421,811	27,318,505

En 1859, les recettes n'étaient plus que de 17 1/2 millions de réaux.

La dette s'est élevée successivement de 16 à 44 millions de piastres.

Les intérêts arriérés de la dette étrangère s'élèvent à 1,248,445 réaux.

Armée. Un demi-bataillon d'infanterie légère, et 1 régiment d'artillerie de 4 compagnies ; en outre, une milice nationale de 6,000 hommes.

Commerce en 1856-57 :

Importation . . dollars.	3,255,843	(17 1/2 millions de fr.)
Exportation	7,064,584	(38 millions de fr.).

Mouvement du commerce de l'isthme de Panama (en millions de francs) :

	1857.	1858.
Commerce de transit et spécial. . . .	337.2	360.2
Commerce spécial.	—	17.1
Commerce de transit	—	343.0

Le chemin de fer de l'Isthme a été inauguré le 17 févr. 1855 (longueur 49 milles anglais.

Monnaie. 1 réal=50 centimes; 1 peso (piastre)=10 réaux ou=5 fr. Depuis septembre 1857 le pied monétaire français est introduit.

Capitale de la fédération. Santa-Fé-da-Bogota, avec 50,000 habitants.

Chef du pouvoir exécutif. — Président, élu pour 4 ans le 30 septembre 1856 : *Mariano Ospina* (entré en fonctions le 1er avril 1857).—Pouvoir législatif : un sénat de 44 membres et un congrès de 62 députés. — Dans ces derniers temps le pays souffre de luttes intérieures.

Costa-Rica. — Voyez AMÉRIQUE CENTRALE.

Cuba.

Colonie espagnole, de 2,309 m. c. g., avec 1,129,304 hab. (1859), dont 589,777 blancs, 175,274 mulâtres libres, 364,283 esclaves. Population flottante, 80,000. Revenus publics en 1860 : 18,921,1650 piastres (de 5 fr.).

Commerce en 1859 :

Importation	piastres.	43,465,680
Exportation		57,455,188

Gouverneur, siégeant à la Havane : capitaine général, *Serrano y Dominguez.*

Équateur (République démocratique).

Superficie et *population.* Environ 13,421 m. c. g., avec 1,040,371 habitants.

Division. Trois départements : Guayaquil, Assuay et Quito.

Finances en 1858 : Recettes, 991,750; dépenses, 1 million de piastres.

Dette de l'État en 1855 :

Intérieure	piastres	738,591
Extérieure	liv. sterl.	2,820,446

Force publique. Une armée permanente n'existe pas ; une flotte de guerre non plus.

Commerce en 1856 :

Importation	piastres	2,486,706
Exportation		2,490,639

dont 157,498 piastres en métaux précieux.

Monnaie. 8 réaux = 1 peso Macoquina, ou 9 réaux = 1 piastre d'argent espagnol. Le système décimal français est introduit depuis le 15 octobre 1858.

Villes principales. Quito, capitale, avec 76,000 habitants ; Riobamba. — Ports de mer : Esmerandas et Guayaquil.

Chef du pouvoir exécutif. Jefe supremo du gouvernement provisoire : le général *Franco* (août 1859) (défait le 8 août 1860); président actuel, le Dr *Garcia Moreno*.

États-Unis de l'Amérique du Nord — Voyez Amérique du Nord.

Guatemala. — Voyez Amérique centrale.

Haïti (République, depuis le 15 janvier 1859).

(Partie ouest de l'île de Saint-Domingue.)

Superficie et *population.* 558 m. c. g., avec 560,000 habitants catholiques.

Finances. Recettes, 1,762,500 dollars ; les dépenses sont de 972,572 dollars. — De 1846 à 1849, les dépenses se sont élevées, année moyenne, à 5,421,420 fr., et les recettes à 4,623,880 fr. La république doit à la France 60 millions de francs.

Armée. 20,000 à 30,000 soldats.

Commerce. La valeur des exportations d'Haïti s'élève annuellement à 45 millions, celle des importations à 34 millions de francs. — Navires entrés à Port-au-Prince en 1859 : 310, d'un tonnage de 61,420.

Capitale. Port-au-Prince, aujourd'hui Port Républicain, avec 30,000 habitants.

Chef de l'État. Depuis la chute (23 décembre 1858) de l'empereur *Faustin Ier* (*Soulouque*), président de la république : le général *Fabre-Geffrard;* il a prêté serment le 23 janvier 1859.

Haïti (République).

Partie est (autrefois espagnole) de l'île de Saint-Domingue, constituée en république en 1844 ; rentrée sous la domination espagnole le 9 avril 1861.

Superficie et *population.* 810 m. c. g., avec 200,000 habitants catholiques.

Capitale. Saint-Domingue, avec 15,000 habitants.

Honduras. — Voyez Amérique centrale.

Mexique (République dictatoriale).

Superficie et *population.* 40,315 m. c. g., avec 7,859,564 habitants. — D'après la constitution promulguée le 11 février 1857, l'Union mexicaine est formée de 24 États souverains et du territoire de la Basse-Californie, et se compose actuellement de 29 départements.

Finances en 1856 :

Recettes	piastres	8,500,000
Dépenses		13,126,000

Dette de l'État en 1845. Environ 145 millions de piastres, non compris la dette flottante.

Armée. L'organisation, conformément à la constitution de 1857, porte un total de 91,299 hommes, dont 26,353 en troupes permanentes.

Marine. 9 petits bâtiments portant ensemble 35 canons.

Commerce. En 1856, l'importation du port de Véra-Cruz s'éleva à 88 1/2 millions de francs; l'exportation à 55 1/2 millions (dont 41 millions en métaux précieux).

L'ensemble du mouvement commercial au Mexique comprend 175 à 180 millions de francs; la Véra-Cruz y figure pour 133 millions, savoir : 88,627,465 fr. à l'importation et 44,578,975 fr. à l'exportation; ce dernier chiffre se compose, à 3 millions près, uniquement de métaux précieux, et principalement d'argent. Les importations se classent par pays de la manière suivante : Angteterre 34 millions; France 25 millions; États-Unis 12 millions; villes hanséatiques 8 millions; Espagne 4 millions; Havane 3 millions; Sardaigne 1,500,000 fr.; Belgique 1,200,000 fr.

Monnaie. Piastre à 8 réaux = 5 fr. 41 c.

Villes principales. Mexico, capitale 205,000 hab.; Guadalaxara, 63,000; Pueblo de los Angelos, Aguas-Calientes, Querejaro, Guanaxuato, San-Luis-de-Potosi, Vera-Cruz, Tampico.

Chef du pouvoir exécutif. Président : général *Miramon*, du parti clérical, prend la présidence le 2 février 1859, il gouverne à Mexico; son rival, le président-général *don Benito Juarez,* gouverne, en vertu de la constitution, à Vera-Cruz depuis le 11 février 1858. Il est réélu par le congrès et investi de la dictature absolue en juin 1861.

Nicaragua. — Voyez AMÉRIQUE CENTRALE.

Nouvelle-Grenade. — Voyez CONFÉDÉRATION GRENADINE.

Paraguay (République).

Superficie et *population*, en 1859. 16,577 m. c. g., avec 1,337,431 hab. (1857), répartis sur 25 départements.

Revenus de l'État. Environ 12 1/2 millions de francs. — Dette publique nulle.

Armée. 15,000 h. et une réserve de 46,000 h.

Marine : 15 vapeurs.

Commerce. Mouvement du port de l'Assomption en 1858 : importation, 5 millions; exportation, 6 millions de francs.

Monnaie. Piastre à 8 réaux = 5 fr. 35 c.

Villes. Assomption, capitale, 21,000 habitants; Villa-Real, Santiago.

Chef de l'État. Président : *Carlos-Antonio Lopez* (réélu pour sept ans, le 17 mars 1857).

Pérou (République).

Superficie et *population* en 1859, 23,941 m. c. g., avec 2 1/2 millions d'habitants, non compris les Indiens.

Division. Onze départements ; en outre, les deux provinces dites littorales de Callao et de Piura.

Finances en 1859 :

Recettes	piastres	21,893,110
Dépenses		20,387,756

Dette extérieure, 31 mars 1860, 24,205,400 dollars; dette intérieure 9.6 millions, consolidée, 7.5 millions de dollars.

Armée. Environ 9,858 hommes; corps des officiers, 2,037 hommes; gendarmerie : 4,043 h.

Marine (1861). 1 frégate de 33 canons, et 6 vapeurs; en tout, 14 bâtiments portant 74 canons.

Commerce d'exportation en 1859 : Guano, 147,706 tonneaux (à 60 piastres le tonneau), salpêtre, 1,574,199 quintaux (à 12 fr.); argent, 250,000 marcs (à 62 fr. 50 c.). — Valeur totale de l'importation en 1859, 15.3 millions de dollars, de l'exportation 16.7 millions.

Marine marchande en 1861 : 110 navires d'une capacité totale de 24,234 tonneaux péruviens.

Villes. Lima, 100,000 hab.; Arequipa, 30,000 hab.; Cuzco, 50,000 hab. — Ports de mer : Callao, Iquiqui.

Chef du pouvoir exécutif. Président : le général *Ramon*

Castilla, réélu pour 6 ans en octobre 1858. — Pouvoir législatif : un sénat (2 membres par départ.) et une chambre de députés (1 membre sur 20,000 hab.).

San-Salvador. — Voyez Amérique centrale.

Uruguay ou **la Bande orientale** (République).

Superficie (d'après la nouvelle délimitation des frontières) et *population*. 337 milles carrés (de 15 au degré) avec environ 301,000 habitants.

Division. Treize départements : Montévidéo, Maldonado, Canelonnes, San-José, Florida, Colonia del Sacramento, Soriano, Paysandu, Salto, Tacuarembo, Cerre-Largo, Minas, Entre Ji y Rio negro.

Finances. Budget pour les 18 mois, du 1er juillet 1860 au 31 décembre 1861 : recettes et dépenses, environ 15 1/2 millions de francs.

Dette publique en 1860 : 20 millions de piastres, plus 50,000 liv. st. dues à l'Angleterre.

Armée : 1,300 h. dans la capitale, 1,500 h. dans la campagne.

Commerce de Montévidéo en 1856 : Importation, 23 ; exportation, 51 1/2 millions de francs.

Capitale. Montévidéo, avec 45,000 habitants.

Gouvernement. Président : *Bern. Prud. Berro*, élu le 1er mars 1860 ; son mandat expire en 1864. — Une Chambre des sénateurs de 13 membres et une Chambre des représentants de 39 membres.

Vénézuéla (République démocratique).

Superficie et *population* (en 1854). 20,097 m. c. g., avec 1,564,443 habitants.

Division administrative : 13 provinces.

Finances en 1852-53 :

Recettes.	piastres.	2,705,055
Dépenses.		8,248,031
	Déficit. . .	5,542,976

Ajoutez à ce déficit 3,548,794 piastres manquant dans les caisses au 1er juillet 1853.

Dette en 1849 :

Intérieure	piastres.	1,903,407
Extérieure.		20,962,212

Armée. Environ 10,000 hommes.

Marine. 2 vapeurs et 4 goëlettes.

Commerce en 1855-56 :

Importation (gourdes de 4 fr.)	6,996,411
Exportation.	8,295,130

Capitale. Caraccas, avec 50,000 habitants.

Chef du pouvoir exécutif. Président : *Manuel Felipe Tovar* élu le 10 avril 1860 pour quatre ans.

III. — ASIE.

Afghanistan.

Superficie et *population*. Environ 12,160 m. c. g., avec 4 millions d'habitants mahométans.

Villes principales. Kabul, Kandahar, Hérat.

Chef principal. Dost *Mohamed-Khan*.

Arabie.

Superficie et *population*. 48,260 m. c. g., avec 5 millions d'habitants mahométans.

Les parties septentrionales et orientales, Hedjaz et Sinaï, ainsi que l'Yemen, sont sous la dépendance de la Turquie; les autres, comme Hadramaud, Mahrah, Oman, Hadjar, Nedjed, jouissent de plus ou moins d'indépendance sous des gouvernants appelés imans, émirs ou scheiks.

Villes principales. Dans HEDJAZ : la Mecque, Médine, et les ports de mer Djedda et Jembo; dans YEMEN : Mokka et Aden; dans HADRAMAUD : Keschin; dans MAHRAH : Harmin;

dans OMAN : Rostak et Mascate (voyez plus bas); dans HADJAR ou LANSK : Lahsa, Katif ou Kouait; dans NEDJED (au centre de la péninsule) : Derreiyeh.

Beloudchistan.

Superficie. Environ 7,800 m. c. g.

Population : de 2 à 3 millions.

Division. 6 provinces : Kelat, Sarawan, Kutsch-Gundawa, Djalawan, Lus, Makran.

Capitale. Kelat, avec 20,000 habitants.

Chef principal depuis 1841 : *Nassir Khan.*

Birman ou Mramna (Empire).

Superficie et *population.* 4,500 m. c. g., avec environ 2 millions d'habitants.

Villes. Ava ou Aingwa, capitale; Amarapura, résidence du Boa.

Souverain. Boa (empereur) *Meungdoun.*

Chine (Empire).

Superficie de l'empire. Les indications varient entre 76,815 et 60,072 milles carrés.

Population en 1849 : environ 415 millions.

Finances. Les revenus publics ont été évalués par Rienzi à 217 millions d'écus de Prusse, par le comte d'Escayrac de Lauture à 340 millions de francs.

Commerce en 1846, par les cinq ports ouverts au commerce européen :

Importation.	liv. st.	3,196,634
Exportation.		4,698,775

HONG-KONG. Navires entrés en 1855 : 20 français, 38 péruviens, 56 danois, 77 hollandais, 85 hanséatiques, 197 américains, 563 anglais.

Armée. Elle peut être évaluée 1 1|2 million, y compris la réserve.

9.

Flotte. 826 bâtiments avec 58,637 hommes, commandés par deux amiraux.

Villes principales. Pékin, résidence de l'empereur; Nankin, Hang-tjeu-fu, Canton. — Principaux ports ouverts au commerce européen : Hong-Kong (établissement britannique), Schanghai, Fu-tjeu-fu, Hiamen (Among), Ning-po et Canton. — Colonie portugaise : Macao.

Souverain. Empereur *Hienfung* (« Félicité parfaite »), né en 1831, fils de Taou-Kouang (« Splendeur de la raison »), auquel il a succédé le 26 février 1850. Il est le 244e empereur, depuis 4702 ans, le 7e de la dynastie des Tsings, qui règne depuis 1644.

Cochinchine (Annam Kia-Tschin) (Royaume).

Ce pays se compose de l'Annam du Nord ou Tonquin, de l'Annam du Midi ou Kiatschin (Cochinchine), et du pays de Cambodje.

Superficie. D'après Crawfurd : 97,800 m. c. g.

Population. Selon de Chaigneau : 15 à 20 millions d'habitants; selon l'amiral Vannier, 10 millions, et selon Crawfurd, 5,195,000 habitants.

Villes. Hue-Tou, capitale; Ké-Scho, Turanne, Saingun.

Souverain. Roi (Dschialoung) *Tu-Duc,* depuis 1847.

Inde anglaise.

Superficie (en milles carrés anglais) (1) et *population* (1857-1858).

1. Possessions immédiates :

	M. c.	Habitants.
Présidence du Bengale. . . .	392,834	54,185,338
Province du Nord-Ouest. . .	94,807	31,404,024
Présidence de Madras.	130,697	23,116,628
Présidence de Bombay. . . .	139,405	12,034,483
Province du Pudjab	93,275	14,629,125
TOTAL. . .	851,038	135,369,125

(1) 21.25 milles carrés anglais = 1 mille carré géographique.

Possessions médiates :

		M. c. a.	Habitants.
États indigènes	du Bengale.	515,533	38,702,206
	de Madras .	47,916	5,400,763
	de Bombay .	60,575	5,845,248
	Total. . .	624,024	49,948,217
	Total général. .	1,475,062	185,317,815

Finances. En millions de livres sterling.

	1859-60.	1860-61.
Recettes	39.7	39.5
Dépenses.	50.4	46.0
Déficit. . .	10.7	6.5

Le budget de 1861-62 présente un excédant de 2,008,864 liv. st. (les revenus sont évalués à 41 millions.

Dette des Indes au 30 avril 1859 : Aux Indes 66 millions, en Angleterre 14.3, ensemble 80.4 millions de livres sterling, de plus un passif de 12 millions pour le capital de l'ancienne compagnie et pour les garanties des chemins de fer.

Armée. 60,041 h. (8,022 chevaux).

Commerce. En millions de liv. sterl.

	1856.	1857.	1858.	1859.
Importation .	25.2	28.6	31.0	34.5
Exportation .	23.6	26.5	28.3	30.5

Gouverneur général (vice-roi) : James, comte d'*Elgin de Kincardine* (1861).

Japon ou **Niphon** (Empire).

Superficie. 12 à 13,000 m. c. g.

Population. Selon M. Dieterici, 35 millions.

Castes. 1° Les princes; 2° les propriétaires du territoire; 3° les prêtres; 4° les militaires; 5° la bourgeoisie, les fonctionnaires, médecins, etc.; 6° les négociants et marchands

en gros; 7° les petits commerçants, artisans, artistes; 8° les paysans et journaliers. Parias : les artisans ou marchands pelletiers.

Ports de mer ouverts au commerce hollandais et anglais : Nangasaki et Hakodadi; aux Hollandais seuls : Decima.

Souverain. Premier chef (religieux) ou mikado : *Cousyô*, résidant à Miako; deuxième chef (civil et militaire) ou dsiogon : *Mina Motto Ier*, résidant à Yeddo.

Mascate (Sultanat de) (État féodal en Arabie) (1).

Superficie et *population.* 8,000 m. c. g., avec environ 2 1/2 millions d'âmes.

Revenus. Environ 21 millions de francs.

Armée. Garde de l'iman : 2,500 balutches.

Flotte. 87 navires avec 730 canons.

Capitale. Mascate; résidence de l'iman : île de Zanzibar.

Souverain. Sultan *Saïd-Medjid,* successeur et fils de Sejid-Saïd, mort le 18 octobre 1856.

Perse ou **Iran** (État despotique).

Superficie et *population.* Environ 26,450 m. c. g., avec environ 10 millions d'habitants (Arméniens, Juifs, Persans, Mahométans).

Division. Onze provinces, savoir : Aderbidjan, Irak-Adjémi, Kurdistan, Kuhistan, Khuristan avec Luristan, Farsistan avec Laristan, Taberistan, Kerman, Khoraçan, Mazenderan, et Guilan.

Finances. Revenus du trésor spirituel (servant à l'entretien du culte, de la justice, etc.), 2 1/2 millions de tomans; revenus de la couronne (pour la cour et l'administration publique), 7 millions de tomans. — Il n'existe pas de dette.

Armée. En 1857 : troupes régulières, 18,800 hommes; irrégulières, 80,000 h.; milice provinciale, 100,000 h.

(1) Cet État comprend, en outre, plusieurs parties de la Perse méridionale, et, en Afrique, la côte de Zanzibar.

Commerce. On exporte céréales, tabacs, châles, étoffes de laine, de coton, de soie. L'importation par les frontières de l'ouest et de l'est s'élève en moyenne à 75 millions de francs; l'exportation à environ autant.

Monnaie, 1 toman à 10 sachibkoran = 11 fr. 50 c.; roupie (2 1/2 abazes) = 2 fr. 48 c.

Villes principales. Téhéran, capitale et résidence du schah, 120,000 habitants; Ispahan (180,000), Tébriz (160,000), Asterabad, Meshhed (100,000), Shiras, Kermanschah-Kaschan.

Souverain. Schah *Nasser-ed-Dini*, né en 1829, succède à son père, Méhémed-Schah, en 1848. — Premier ministre: *Ferrouk-Khan.*

Siam (Thai ou Schan (Royaume despotique).

Ce royaume se compose : 1° de Siam proprement dit; 2° de grandes parties de Lana; de la partie la plus occidentale de Cambodje; des États tributaires malais et d'une partie de la presqu'île de Malacca.

Superficie. Selon Crawfurd : 11,875 m. c. g.

Population. Selon sir John Bowring : 4 à 5 millions; elle est composée de Siamois, de Chinois, de Malais, etc.

Revenus annuels. Selon Crawfurd : 3,144,000 liv. sterl.

Armée. 60,000 hommes.

Capitale. Bangkok, la plus grande cité de l'Indo-Chine, avec 400,000 habitants (?).

Souverain. Depuis le 16 avril 1851 : *Chan-Phra-Mongkut.* A côté de lui règne un second roi.

Turkestan au **Djabathal.**

I. Khanat de *Chiwa* : 21,000 m. c. g., 2,500,000 habitants. — Khan (souverain) *Babad Khan,* depuis 1846. — Capitale Chiwa, 60,000 habitants.

II. Khanat de *Buchara,* : 5,600 m. c. g., 2 1/2 millions

d'habitants. — Khan : *Seiud Mir Mosaffer Schah*, succède à son père, Nasr Ualla, en 1860. — Capitale : Buchara, 70,000 habitants.

III. Autres petits *États usbèques* : environ 1,600 m. c. g., avec 1 million d'habitants. Le principal de ces États est Kundus, conquis récemment par le dost d'Afghanistan.

IV. — AFRIQUE.

Abyssinie.

Superficie. Environ 10 à 11,000 m. c. g. Le pays se compose de l'Abyssinie proprement dite et des pays littoraux de la mer Rouge ou Samhara. L'Abyssinie proprement dite est divisée en trois provinces : Amhara, Tigré et Choa.

Population. Environ 4 1/2 millions d'habitants (dont 1 million de chrétiens et 1 demi-million de mahométans). — Principales localités : Gondar (15,000 hab.), Adowa (8,000), Angolalla (4,000) et Mossowah. Places de commerce : Gondar (Amhara), Alegon Amba (Choa), Massowah sur la mer Rouge ; Adul (Tigré), port acquis par les Français ; île de Muscha dans la baie de Tadschurra, occupée par les Anglais.

Gouvernement. La plus grande partie de l'Abyssinie se trouve maintenant au pouvoir despotique d'un empereur ou négous qui est actuellement, depuis la mort de Théodore Ier en 1857, *Sahlé Salassi.*

Algérie.

(Colonie française.)

Superficie 7,108 m. c. g. (55,665,615 hect.), avec 2,697,973 habitants (1856); en 1860, la population européenne de l'Algérie s'élevait à 202,947. — Nombre d'hectares cultivés en 1855 : 1,765,071 ; en 1856 : 2,082,524.

Finances. Les produits de l'Algérie figurent au budget français de 1860 pour 23.7 millions de francs.

Commerce :

	1854.	1855.	1859.
Importation......	11.9	27.3	45.8 millions.
Exportation......	12.7	13.5	40.7 —

Villes principales :

Alger,	habitants	52,455,	dont	33,733	Européens.
Constantine,	—	33,593,	—	5,753	—
Oran,	—	27,269,	—	19,283	—
Tlemcen,	—	18,112,	—	3,622	—
Blidah,	—	11,557,	—	6,950	—
Bone,	—	11,415,	—	6,249	—
Philippeville,	—	8,918,	—	7,831	—
Médéah,	—	8,448,	—	3,072	—

Dahomey.

État de nègres despotique sur la côte occidentale d'Afrique.)

Roi : Guézo (depuis 1817). – Principale ville : Whidah, avec environ 250,000 âmes, située à 5 kilomètres de la plage du golfe de Guinée. Il y existe une factorerie française. — Capitale : Abomeh. — L'armée régulière est portée à 12,000 soldats, dont 5,000 femmes.

Égypte *(Misr).*

(Pachalik héréditaire de la Turquie.)

Superficie. 27,167 m. c. g. (1).

(1) L'Égypte proprement dite n'a que 8,372 m. c. g.

Population. 5,125,000 habitants (1859).

Cette population se compose pour la plus grande partie d'Arabes ; puis viennent, sous le rapport du nombre, les Cophtes (150,000 hab.); enfin on y trouve les nationalités suivantes : Turcs, Bédouins, Berbères, nègres, Abyssiniens, esclaves, Circassiens et Géorgiens, Juifs, Syriens, Arméniens, Grecs et Européens.

Division : 1° La basse Égypte ou Bahari. Villes : le Caire (300,000 habitants) et Alexandrie (en 1817, 230,000; en 1859, 400,000 habitants).

2° La moyenne Égypte ou Wastani ;

3° La haute Égypte ou Saïd ;

4° La Nubie ou Beled-es-Sudan (Sennaar, Taka, Kordofan, Dongola, Chartoum, Berber).

Finances en 1855. Recettes approximatives : 765,000 bourses; dépenses : 760,000 bourses (à 125 francs). Tribut à la Porte : 60,000 bourses.— Dette flottante en 1857 : de 30 à 35 millions de francs.

Armée. En 1857 : 24,000 hommes. Elle a été réduite depuis à 15,000 hommes.

Flotte. 7 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, 7 bricks, 2 vapeurs et 23 transports.

Commerce.

Port d'Alexandrie. En millions de francs :

En 1859, importation, 240 millions; exportation, 263 millions de piastres; en 1860, import. 248; exportation, 268.8.

Navigation de ce port. Entrées 1860 : 2,042 nav., dont 480 vapeurs); sortis 1,971 (dont 474 vapeurs).

En 1857, l'importation de Damiette s'éleva à 5,215,000 fr.; l'exportation (riz, peaux, café, céréales) à 6,174,000 fr.

Monnaie. Piastres à 40 paras = 25 cent.; 500 piastres font une bourse (kis).

Pacha ou vice-roi : *Saïd*, fils de Méhémed-Ali, né en 1822, succède à son neveu, Abbas-Pacha, le 14 juillet 1854.

Libéria.

(République de nègres émancipés, fondée en 1821 par une Société de colonisation américaine, indépendante depuis 1847.)

Elle est située sur la côte de Guinée sur une étendue de 1,400 m. c. g., et se divise en 3 comtés : Montserrado, Grande, Bassa, et depuis 1857 la colonie du Cap Palmas, établie sous les auspices de la Société de colonisation de Maryland, forme un 4e comté appelé Maryland.

Population en 1856. 15,000 hommes noirs ou de couleur, venus d'Amérique, et environ 300,000 indigènes. — Les ressources consistent principalement dans le revenu de la douane. La force militaire est de 1,200 à 1,500 hommes.

Commerce. Navigation du 30 sept. 1859 au 30 sept. 1860.

	Bâtiments.	Tonnes.	Valeur en dollars.
Arrivages. . . .	123	30,429	340,890
Départs	122	30,015	279,724

Le principal article d'exportation est l'huile de palmier.

Capitale. Monrovia.

Gouvernement. Un sénat (2 sénateurs par comté) et une chambre des représentants de 13 membres. — Chef du pouvoir exécutif : Un président élu pour deux ans.

Malagasch ou Madagascar.

Cette île, d'une *superficie* de 11 à 12,000 m. c. g., est principalement habitée par quatre tribus : les Huwas, les Sakalawas, les Betsileos et les Betammenas.—Le pouvoir est depuis 1861 entre les mains du roi *Radama II,* fils de la reine Ranawalo-Manjoka († 1861).

Capitale. Tanarivo ou Emirne, 25,000 habitants.

Maroc (Moghrib-ul-Aksa) (Empire).

(Assemblage de tribus arabes et berbères.)

Superficie et *population*. 10,800 m. c. g. (dont 6,200 en terre labourable), avec environ 8 3/4 millions d'habitants professant l'islamisme.

Division. Cinq provinces : Maroc, Fez, Sous, Darah et Tafilet.

Armée. D'après le *Moniteur de l'Armée*, les Marocains avaient sous les armes 12,000 réguliers infanterie, 16,000 hommes de garde noire, 4,000 cavaliers maures, 2,500 artilleurs, du temps d'Abd-er-Raman. Son successeur a augmenté ces forces de 15,000 réguliers, de chasseurs à pied, d'artilleurs et de garde noire.

Force maritime. 2 corvettes, 1 brick et 15 chaloupes.

Commerce :

	Importation.	Exportation.
1854 . . . . fr.	7,130,000	9,731,150
1855	11,118,830	19,510,045
1856	24,677,980	27,255,460

Navigation : navires entrés en 1856, 1,153; sortis, 1,171; ensemble 2,324, mesurant 199,845 tonnes.

Monnaie. Mitzkal, monnaie de compte, de 10 onces à 4 musums, = 2 fr. 40 c.

Capitales. Fez (85,000 hab.) et Maroc (30,000 hab.). — Principaux ports de mer : Tanger (16 à 17,000 hab.), Mogador, avec 10 à 12,000 hab., Mazagran.

Chef suprême de l'État. Sultan *Sidi-Muley-Muhammed*, depuis 1859. Il porte le titre d'*Émir al moslemin* (émir des musulmans) et de *Califa el Haligai* (vicaire de Dieu).

Soudan ou Nigritie.

(Comprend un grand nombre de royaumes indépendants.)
(État tributaire de la Turquie.)

Superficie. 50,000 m. c. g.

Population. Environ 3 millions d'habitants.

Villes principales. Tombouctou sur le Niger (13,000 hab.), Rabbah (40,000), Kano (30,000), Sokoto (20,000).

Tripoli (Tarablousi-Gharb).

(État tributaire de la Turquie.)

Superficie. Garb ou Tripoli, 5,980; Barka, 3,467; Fezzan, 4,655; ensemble, 14,081 m. c. g.

Population. Environ 75,000 habitants, en grande partie de nationalité arabe.

Capitale. Tripoli (Tarablous), avec 10,000 habitants. Autres villes : Benghazi (10,000), Ghadames (5,000) et Murzuk (2,500 habitants).

Armée. Garnison turque, 2 régiments, ensemble 4,000 h.

Chef de l'État. *Osman*, pacha, gouverneur.

Commerce. Valeur en florins de convention :

	1856.	1857.	1858.
Importation	2,852,540	1,563,540	1,352,700
Exportation	1,571,200	900,000	1,362,000

Port de Tripoli. Entrés en 1851, 370 navires, dont 271 turcs; en 1857, 246 navires, dont 158 turcs.

Tunis (Régence).

Superficie, 3,710 m. c. g.

Population. 950,000 habitants de race arabe (100,000 juifs).

Revenus publics. Environ 7 1/2 millions de francs.

Commerce. Exportation en 1858, 16,770,000 piastres, dont 11 1/2 millions en huile d'olive, 3 millions en froment.

Armée. Troupes régulières, environ 19,000 hommes.

Flotte. 20 navires avec 130 bouches à feu.

Capitale. Tunis, avec 100,000 habitants. Autres villes : Kabes, Kairuan, Susa, Porto Farina.

Chef de l'État (Bey). *Sidi-Muhamed;* il a succédé en 1855 à son père, Achmed-Pacha.

V. — OCÉANIE.

Iles Sandwich.

(Découvertes par Cook en 1878.)

Ces îles sont au nombre de 15, dont 7 habitées, savoir : Hawaï (187 m. c. g.), Woahu, Maui, Kauai, Molokai, Ranai, Nihau et Kahulawa.

Superficie collective, 284 m. c. g.

Population. En 1861, 69,800 hab. (2,716 étrangers), professant pour la plupart la religion chrétienne (protestante).

Finances. Période financière du 1er avril 1858 au 30 mars 1860, recettes 656,216 dollars, dépenses 643,088. — Dette au 1er avril 1860, 108,777 doll. à 12 % et 20,000 doll. pour construction de canaux.

Commerce. En millions de dollars :

	1857.	1858.	1859.
Importation	1,130	1,090	1,555
Exportation	644	787	931

10.

Force militaire. Sauf une garde de 80 hommes, il n'y a pas d'armée permanente.

Flotte. 200 bâtiments, dont 1 frégate et 1 brick.

Résidence du roi. Honolulu sur Woahu, 9,000 habitants.

Chef de l'État. Roi constitutionnel *Kaméhaméha IV*, né le 9 février 1834, succède à son père, Kaméhaméha III, le 15 octobre 1854; marié, en 1856, à miss Rooker, dont il a un fils, né en 1858.

Iles de la Société.

La plus considérable, O'Tahiti, renferme, sur une étendue de 20 1/2 m. c. g., environ 10,000 habitants professant la religion chrétienne.

Chef du Gouvernement. Reine *Pomaré*, sœur du roi Pomaré III (1).

Résidence. Papaïti.

(1) Elle a abdiqué, en mai 1852, en faveur de ses enfants.

VI. — AUSTRALIE.

(Colonies anglaises.)

Ces colonies sont :

NOUVELLES GALLES DU SUD : *population* le 31 déc. 1859 (depuis la séparation du district de Moreton-Bay), 336,572 hab. *Capitale :* Sidney, 53,000 hab. *Recettes* en 1856 : 1,986,553 l. st.; dépenses, 1,835,134. *Commerce* (valeur en millions de liv. st.)

	1857.	1858.	1859.
Importation	6.7	4.1	4.7
Exportation	4.0	4.1	4.7

Navigation.

Entrés	1,250	navires jaugeant	363,121	tonn.
Sortis.....	1,290	—	387,015	«

Production des mines d'or :

Années.	Onces.	Valeurs, liv. sterl.
1855	171,367	654,594
1856	184,600	689,174
1857	178,849	674,477
1858	286,798	1,104,174
1859	329,363	1,259,127

Queensland, colonie fondée en 1859, formant jusqu'alors le district de Moreton-Bay de la Nouvelle-Galles du Sud. *Population* en 1860 : 25,000 hab. *Capitale*, Brisbane.

Victoria, colonie détachée en 1851 de la Nouvelle-Galles du Sud, divisée en 24 comtés; *population* en 1858, 504,519; *capitale*, Melbourne, fondée en 1837, env. 24,000 hab. *Recettes* en 1858: 75 millions de francs. *Commerce.* Import. en 1859 : 15.6 millions de l. st.; export. 18.8 (dont 9.1 en or).

	1858.	1859.
Immigration	44,348	36,573
Départs	25,882	19,418
Total d'accroissement	18,466	11,155

Australie du Sud (11 comtés). *Population*, en 1859, 122,753; *capitale*, Adélaïde, fondée en 1834, 15,000 h.; *recettes* en 1859 : 511,927 l. st., dépenses 620,756. Dette : 830,000 l. st. *Commerce*, import. en 1859, 1,507,494 l. st., exp. 1,655,876.

Australie de l'Ouest (26 comtés). *Population*, 14,776; *capitale*, Perth, fondée en 1828.

Tasmanie (île Van Diemen), 1,132 m. c. g. av. 84,420 hab. (fin 1858); *capitale*, Hobarttown. Revenus en 1858; 391,706 l. st.; dépenses 357,538. Importation en 1858 : 1,328,612; export. 1,151,609 l. st.

Nouvelle Zélande. *Population*, 59,328 hab., non compris 56,094 indigènes.

Fidschi (Iles), 8,034 m. c. g. angl., av. 133,500 hab., possessions anglaises en vertu d'un traité conclu en 1860. La principale de ces îles est Fidschi-Levu (210 m. c. g.). Le gouvernement est entre les mains de M. Pritchard.

DEUXIÈME PARTIE.

NOTICES STATISTIQUES SUR LA BELGIQUE.

I. — SITUATION, TERRITOIRE, MAISONS.

1. La Belgique est située entre les 49°27′ et 5°30′ de latitude boréale et entre les 0°14′ et 3°44′ de longitude est, rapportée au méridien de Paris. La plus grande longueur, prise du nord-ouest au sud-est, soit d'Ostende à Arlon, est de 56 lieues; la plus grande largeur du nord au sud, soit de Hoogstraeten à Chimay, est de 34 lieues. Le développement total des frontières, y compris le littoral de la mer (14 lieues), est de 1,417 kilomètres ou 283 1/2 lieues de 5000 mètres.

2. L'aréal du royaume comprend 2,945,594 hectares, ou 1,178 lieues carrées de 5000 mètres, ou 536.61 milles carrés géographiques. D'après son étendue superficielle, la Bel-

gique occupe parmi les États de l'Europe le treizième rang (1). Le nombre ci-dessus indiqué se répartit par province de la manière suivante :

	Hectares.	M. c. g.
Luxembourg	441,704	80.50
Hainaut	372,291	67.75
Namur	366,103	66.70
Brabant	328,323	59.75
Flandre occidentale	323,449	58.53
Flandre orientale	299,787	54.73
Liége	289,310	52.30
Anvers	283,310	51.50
Limbourg	241,314	44.00

3. Nous renvoyons aux trois premières années de cet *Annuaire* pour les détails relatifs à la répartition du territoire belge d'après la nature des *terrains*. Nous nous bornons à rappeler ici que 1,463,663 hectares, soit 49.9 p. c. de l'étendue superficielle, constituent les terres labourables. *Maximum* relatif : Flandre orientale et Brabant, 69.6 et 69.4 p. c.; *minimum* relatif : Luxembourg, 22.1 p. c. — Les terres incultes s'étendaient, lors de l'achèvement des opérations cadastrales, sur 363,978 hectares. Ce chiffre a considérablement diminué depuis.

4. *Maisons* habitées. Résultats comparés des recensements de 1846 et 1856.

(1) Les pays qui la précèdent sont, outre les cinq grandes puissances, la Turquie, la Suède, la Norwége, l'Espagne, le Danemark, l'Italie, le Portugal, la Grèce, la Suisse, le Hanovre, et les Pays-Bas. — En population, la Belgique vient au neuvième rang; outre les cinq grandes puissances, elle est dépassée par l'Espagne, la Turquie et l'Italie. Sa population ne diffère que de quelques milliers de celle de la Bavière, qui la suit immédiatement.

PROVINCES.	NOMBRE DES MAISONS. 1846.	1856.	NOMBRE D'HABITANTS par maison en 1856.
Anvers	70,984	75,596	5.7
Brabant	118,211	127,289	5.9
Flandre occident.	122,834	120,955	5.1
Flandre orientale.	146,583	143,079	5.4
Hainaut	141,668	152,377	5.0
Liége	79,278	85,491	5.8
Limbourg	34,141	36,362	5.2
Luxembourg	36,473	38,352	5.0
Namur	49,676	54,711	5.2
LE ROYAUME	799,884	834,412	5.4

En 1846, le nombre d'habitants par maison était, pour le royaume, également de 5.4.

Maisons habitées par 100 *hectares.*

	En 1846.	En 1856.
Anvers	25.05	26.68
Brabant	36.00	38.77
Flandre occidentale	37.97	37.39
Flandre orientale	48.89	47.73
Hainaut	38.06	40.94
Liége	27.40	29.55
Limbourg	14.15	15.06
Luxembourg	8.26	8.68
Namur	13.57	14.94
LE ROYAUME	27.15	28.32

Si on ne considère que les villes, on comptait en 1856 108 maisons habitées par 100 hect. (5 maisons de plus qu'en 1846); dans les campagnes le chiffre était de 23.59 maisons.

Le nombre des familles ou ménages s'élevait, au 31 décembre 1856, à 936,284; de sorte que le rapport des maisons aux ménages était de 1 à 1.12 ou de 100 à 112.

5. Nombre des *parcelles cadastrales* en 1853 : 5,488,348; celui des *propriétaires* : 953,380.

6. Pour la division judiciaire, administrative, etc., du royaume, voyez l'*Annuaire* de 1859.

7. Classification des *communes* belges d'après l'état de la population au 31 déc. 1858 (loi du 29 févr. 1860).

		Nombre de conseillers communaux
Au-dessous de mille habitants.	1,297	7
De 1 à 3 mille habitants	945	9
— 3 — 10 —	295	11
— 10 — 15 —	16	13
— 15 — 20 —	8	15
— 20 — 25 —	2	17
— 25 — 30 —	3 (1)	19
— 30 — 35 —	3 (2)	21
— 35 — 40 —	0	24
— 40 — 50 —	1 (3)	25
— 50 — 60 —	0	27
— 60 — 70 —	0	29
— 70 mille et au delà	4 (4)	31
Total. . .	2,538	

(1) Mons, Verviers et Namur.
(2) Malines, Louvain et Tournai.
(3) Bruges.
(4) Gand, Liége, Anvers et Bruxelles.

II. — POPULATION.

I — Quelques éléments relatifs aux résultats du recensement du 31 décembre 1856.

Population des 9 provinces au 31 déc. 1856.

PROVINCES.	Population absolue.	Population ramenée à l'unité de 1000	Différence d'avec 1846.
Anvers	434,485	96	+ 28,131
Brabant	748,748	165	+ 57,483
Flandre occidentale	624,912	138	— 18,092
Flandre orientale	776,960	172	— 16,304
Hainaut	769,065	170	+ 54,357
Liége	503,662	111	+ 50,834
Limbourg	191,708	42	+ 5,795
Luxembourg	193,753	43	+ 7,488
Namur	286,175	63	+ 22,672
Le Royaume	4,529,560	1000	+ 192,364

D'après le recensement du 31 décembre 1856, la population du royaume (4,529,560) se décomposait :

1. Par *état civil* et par *sexe*, en :

	Masculin.	Féminin.	Total.
Non mariés. . . .	1,489,458	1,403,437	2,892,895
Mariés	692,121	689,876	1,381,997
Veufs ou veuves .	90,204	164,464	254,668
TOTAL. . .	2,271,783	2,257,777	4,529,560

2. Par *origine* : En 4,434,780 personnes nées dans le royaume, et 94,780 personnes nées à l'étranger. De ce dernier nombre étaient nées :

Dans les Pays-Bas (Luxembourg compris) . .	39,223
En France.	31,400
En Allemagne.	15,242
En Angleterre	4,092
Dans d'autres pays	4,828

3. *Nombre des familles.* Voy. l'*Annuaire* dernier, p. 135.

4. *Population par profession.*

AGRICULTURE ET SYLVICULTURE	1,062,11
INDUSTRIE minière.	73,292
— métallurgique.	58,657
— Verrerie, céramique	6,012
— Lin et chanvre	199,779
— Laine	22,044
— Coton.	24,746
— Soie.	4,486
— Cuirs, peaux, carrosserie, sellerie, etc.	30,021
— ayant pour objet l'alimentation	45,146
— ayant pour objet le vêtement.	252,517
— ayant pour objet la construction.	108,418
— ayant pour objet l'ameublement et l'ornement	16,167
— Produits chimiques, imprimerie, industries diverses	25,662
COMMERCE	156,803
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15,888

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	9,100
CULTES	22,450
INSTRUCTION PUBLIQUE	9,005
SERVICE DE SANTÉ	5,206
LETTRES, SCIENCES ET ARTS	5,862
FORCE PUBLIQUE	36,106
PROPRIÉTAIRES, RENTIERS, PENSIONNÉS	50,314
SERVICES DOMESTIQUES	86,974
PERSONNES SANS PROFESSION	2,202,790

II. — Mouvement de la population pendant l'année 1860.

Naissances.

1. Le *nombre* absolu des naissances (mort-nés compris) s'est élevé en 1860 à 151,646. Ce chiffre est inférieur de 5,640, soit 3.58 p. c., à celui de l'année antérieure, et supérieure de 9,428, soit 6.62 p. c. sur celui de la moyenne décennale de 1850-59 (1), qui est de 142,218.

2. Dans le nombre des naissances ci-dessus établi, 41,374, soit 27.28 p. c., appartiennent aux villes, 110,272, soit soit 72.72 p. c., aux communes rurales. Comparativement aux résultats de l'année antérieure, les villes présentent une diminution qui s'élève à 3.79 p. c., les campagnes une diminution de 3.50 p. c.

(1) Chiffres des naissances pendant les dix derniers mois.

1850	137,734	1855	131,643
1851	140,622	1856	140,323
1852	140,838	1857	150,107
1853	133,621	1858	152,142
1854	137,872	1859	157,286

Moyenne décennale : 142,218.

3. Nombre d'habitants correspondant à une naissance:

	1858.	1859.	1860.
Villes	28.9	28.2	29.78
Communes rurales	30.5	28.9	31.18
Le royaume	30.0	29.3	30.48

4. Le tableau ci-après donne la répartition des naissances *par province;* la seconde colonne de chiffres indique le rapport proportionnel avec le nombre correspondant de l'année 1859.

Provinces.	Nouveau-nés en 1860.	Différence d'avec 1859.
Anvers	14,216	— 5.00 p. c.
Brabant	26,570	— 2.41
Flandre occidentale	20,332	— 7.70
Flandre orientale	25,855	— 2.88
Hainaut	26,531	— 0.34
Liége	17,067	— 1.52
Limbourg	5,717	— 3.05
Luxembourg	6,050	— 6.54
Namur	9,308	— 3.09
Le Royaume	151,646	— 3.58

Il résulte de ce tableau que la diminution a frappé toutes les provinces; les provinces de Flandre occidentale, du Luxembourg et d'Anvers sont fortement au-dessus, les six autres au-dessous de la moyenne du royaume.

5. Au point de vue du *sexe*, les 151,646 nouveau-nés se décomposent de la manière suivante.

	Villes.	Communes rurales.	Royaume.
Garçons	21,320	57,043	78,363
Filles	20,054	53,229	73,283
Garçons sur 1000 filles	1,063	1,071	1,069
— En 1859	1,046	1,059	1,055

On voit que si le nombre des naissances a considérablement fléchi en 1860, le chiffre de la prépondérance des naissances masculines est monté pour les villes de 1,046 à 1,063 garçons, pour les communes rurales de 1,059 à 1,071, pour le royaume de 1055 à 1,069 sur mille filles. Comme toujours, il se présente plus fort dans les communes rurales.

En faisant abstraction des mort-nés, on trouve pour 1,000 filles dans les villes 1,052 garçons, dans les communes rurales 1,059, et dans le royaume 1,057.

Dans les mort-nés pris isolément, on compte 1,339 garçons sur 1,000 filles.

6. Les naissances se répartissent ainsi par *état civil*, tant au point du vue du sexe que du lieu d'habitation :

		Légitimes.	Illégitimes.	Illégitimes sur 1000 naiss.
Villes	Garçons	18,719	2,601	122
	Filles	17,569	2,485	124
Ensemble		36,288	5,086	122
Campagnes	Garçons	54,019	3,024	53
	Filles	50,202	3,027	57
Ensemble		104,221	6,051	55
Royaume	Garçons	72,738	5,625	72
	Filles	67,771	5,512	75
Ensemble		140,509	11,137	73

Comparativement à 1859, le chiffre proportionnel des naissances illégitimes a diminué dans les villes et les campagnes. Pour le pays et le royaume, il est plus bas que jamais depuis 19 ans.

Voici, du reste, les résultats constatés dans cette matière pour les 20 années qui se sont écoulées depuis 1841 (1).

(1) Pour prévenir des malentendus, nous rappelons que, différemment des documents publiés par l'administration, nous avons établi les proportions ci-dessus sur

11.

Années.	Villes.	Campagnes.	Royaume.
1841–50 (moyenne). .	145	50	82
1851	152	60	86
1852	150	59	84
1853	139	58	82
1854	144	60	84
1855	137	57	79
1856	137	57	79
1857	134	60	80
1858	134	60	80
1859	126	56	75
1860	122	55	73

7. Dans les diverses provinces, la proportion dont nous parlons s'établit ainsi qu'il suit :

	1857.	1858.	1859.	1860.
Anvers.	84	84	83	76
Brabant.	130	132	121	118
Flandre occidentale. .	59	58	51	49
Flandre orientale . . .	77	74	69	65
Hainaut.	88	86	84	83
Liége	64	73	67	64
Limbourg.	49	54	48	48
Luxembourg	28	31	27	26
Namur.	52	50	43	50
Le Royaume.	80	80	75	73

Sauf pour la province de Namur, on remarque que toutes les provinces ont baissé leur chiffre en 1860.

La moyenne du royaume flotte encore en 1860, comme d'habitude, entre le chiffre maximum du Brabant (118) et le chiffre minimum du Luxembourg (26).

Le rapport relatif des deux sexes dans les naissances lé-

le nombre combiné des naissances vivantes et des mort-nés. Cela nous semblait commandé par l'intérêt moral attaché généralement à ces calculs.

Sans comprendre les mort-nés, les chiffres proportionnels ci-dessus, relativement 1860, se transforment en 121 p. m. pour les villes, 54 p. m. pour les campagnes, et 71 p. m. pour le royaume.

gitimes et illégitimes (mort-nés compris) se produit de la manière suivante en 1860. On compte sur 1000 filles dans les enfants :

	Villes.	Campagnes.	Royaume.	
Légitimes . .	1,064	1,076	1,073	garçons.
Illégitimes. .	1,046	1,000	1,020	—
Réunis. . . .	1,063	1,071	1,069	—

8. *Mort-nés.* Leur nombre a été en 1860 :

Villes	2,215, soit sur 1000 naissances		53
Campagnes	4,763	—	43
Royaume.	6,978	—	46

La proportion des mort-nés s'est un peu améliorée relativement à l'année antérieure; voy. l'*Ann.* dernier, p. 119.

Des 6,978 mort-nés 3,995, soit 57 p. c., étaient du sexe masculin; 2,983, soit 43 p. c., du sexe féminin.

Décès.

9. Le *nombre des décès* s'est élevé en 1860, les mort-nés compris, à 99,849, soit 19,275 ou près de 17 °/₀ de moins qu'en 1859 (1). C'est depuis 1850, en excluant celui de cette année même, le plus bas chiffre de mortalité absolue.

Dans le total ci-dessus énoncé, 30,475, soit 30 °/₀, reviennent aux villes, 69,374, soit 70 °/₀, aux campagnes.

10. Du rapprochement des nombres ci-dessus avec l'état de la population au 31 décembre 1859, il résulte qu'il y a eu en 1860 sur 10,000 habitants, dans les villes 247, dans les communes rurales 201, dans le pays en général 213 décès. Cela constitue, relativement à l'année antérieure, une

(1) Chiffres des décès pendant les dix dernières années :

1850.	99,138	1855.	118,404
1851.	101,073	1856.	103,521
1852.	102,412	1857.	110,274
1853.	106,226	1858.	114.778
1854.	109,301	1859.	119,124

Moyenne décennale 1850-59 : 108,445.

diminution de 54 décès par 10,000 habitants pour les villes, de 41 pour les communes rurales, et de 45 pour le pays en général. Nous faisons suivre les résultats analogues constatés dans les années précédentes.

	Villes.	Campagnes.	Royaume.	Écart en faveur des campagnes.
1854	298	219	243	79
1855	307	240	258	67
1856	261	211	228	50
1857	278	231	243	47
1858	282	249	251	33
1859	301	242	258	59
1860	247	201	213	46

Il résulte de ce relevé que la mortalité a été, en 1860, de 1 décès sur 40 habitants dans les villes, de 1 sur 47 dans les campagnes, et de 1 sur 49 pour le royaume (en 1859, de 1 sur 39 habitants).

11. Sous le rapport du *sexe,* 50,975 décès appartiennent au sexe masculin, 48,874 au sexe féminin. Cette prépondérance des décès masculins, qui n'est que de 1,043 décès masculins sur 1000 décès féminins, est loin encore de contre-balancer l'excédant des naissances masculines, que nous avons vu (§ 5) s'élever à 1,069 (1).

12. Tableau des *décès par province*, au double point de vue du lieu d'habitation et du sexe.

Provinces.	SEXE. Hommes.	Femmes.	Villes.	Communes rurales.
Anvers	5,229	4,920	4,523	5,626
Brabant	8,943	8,625	6,415	11,153
Flandre occidentale	7,849	7,333	4,762	10,420
Flandre orientale	8,563	8,492	5,701	12,354
Hainaut	8,480	8,043	3,493	13,030
Liége	5,406	5,150	3,501	7,055
Limbourg	2,106	2,062	733	3,335
Luxembourg	1,893	1,832	482	3,243
Namur	2,606	2,417	865	4,158
ROYAUME	50,975	48,874	30,475	69,374
	99,849		99,849	

(1) Défalcation faite des mort-nés, le rapport des décès masculins aux décès féminins est de 1,023 à 1,000. Sur la même base, les naissances donnaient 1,057 garçons sur 1000 filles.

Nous laissons aux lecteurs le soin de tirer de ces chiffres absolus, pour chaque province, les rapprochements avec la moyenne proportionnelle établie pour le pays en général, sous le double rapport du sexe et du lieu de séjour, aux deux paragraphes qui précèdent.

13. Le tableau qui suit établit, pour les neuf provinces, les totaux des décès constatés en 1859 et 1860, ainsi que le chiffre proportionnel des décès relativement à 10,000 habitants.

Provinces.	TOTAL des décès.		DÉCÈS sur 10,000 habitants.		
	1859.	1860.	1859.	1860.	Différence.
Anvers.	13,688	10,149	307	226	— 81
Brabant.	20,696	17,568	267	223	— 44
Flandre occidentale.	18,514	15,182	293	239	— 54
Flandre orientale. .	21,290	17,055	270	215	— 55
Hainaut.	18,450	16,523	233	206	— 27
Liége	11,826	10,556	229	202	— 27
Limbourg.	5,187	4,068	268	210	— 58
Luxembourg	4,065	3,725	206	186	— 20
Namur	5,408	5,023	185	170	— 15
ROYAUME. .	119,124	99,849	258	213	— 45

Ce tableau constate que toutes les provinces participent à la forte diminution du chiffre de la mortalité de 1860. Cette diminution flotte entre un maximum de 81 (Anvers) et un minimum de 15 (Namur) par 10,000 habitants.

14. Voici comment en 1859 et 1860 les provinces se rangeaient relativement à la mortalité, en commençant par le plus bas chiffre.

1859.	1860.
1. Namur.	1. Namur.
2. Luxembourg.	2. Luxembourg.
3. Liége.	3. Liége.
4. Hainaut (1).	4. Hainaut.

(1) Corrigez dans l'*Annuaire* dernier à cette place (page 123) *Hainaut* au lieu de *Luxembourg*.

1859.	1860.
5. Brabant.	5. Limbourg
6. Limbourg.	6. Flandre orientale.
7. Flandre orientale.	7. Brabant.
8. Flandre occidentale.	8. Anvers.
9. Anvers.	9. Flandre occidentale.

15. L'*excédant des naissances sur les décès*, qui était en 1859 de 38,162, est monté l'année suivante à 51,797, ce qui donne un accroissement de population de 110 par 10,000 habitants, 28 de plus que l'an dernier. Ce chiffre proportionnel d'accroissement se modifie de la manière suivante dans les différentes provinces.

	1859.	1860.
Anvers	28	90
Brabant	84	114
Flandre occidentale	55	81
Flandre orientale	67	111
Hainaut	110	124
Liége	107	124
Limbourg	36	85
Luxembourg	122	116
Namur	144	145
ROYAUME	82	110

Sauf celle de Luxembourg, toutes les provinces ont vu s'augmenter leur proportion d'accroissement du chef de l'excédant des naissances. La moyenne du royaume, 110 sur 10,000 hab., flotte entre un maximum de 145 (Namur) et un minimum de 81 (Flandre occidentale).

16. Dans le tableau suivant, nous présentons l'excédant des naissances par une autre voie, c'est-à-dire en établissant pour chaque province le chiffre des décès correspondant à 1000 naissances (les mort-nés non compris). — La première colonne énonce le rapport de 1859 ; la 2me, celui de 1860 ; la 3me, la différence en plus ou en moins entre les deux nombres.

Provinces.	DÉCÈS sur 1000 naissances. 1859.	1860.	Différence entre les deux années.
Anvers	910	713	— 197
Brabant	747	661	— 86
Flandre occidentale	832	746	— 86
Flandre orientale	789	659	— 130
Hainaut	666	622	— 44
Liége	665	618	— 47
Limbourg	873	711	— 162
Luxembourg	612	615	+ 3
Namur	547	539	— 8
ROYAUME	745	655	— 87

Comme au paragraphe précédent nous remarquons que le rapport entre les décès et les naissances se présente, en 1860, le plus favorablement dans la province de Namur (539 décès sur 1000 naissances) et le plus désavantageusement dans celle de la Flandre occidentale (746 décès sur 1000 naissances).

17. Par *état civil,* les 92,871 décès restants après la défalcation des mort-nés, se répartissent comme suit entre les trois catégories : enfants et célibataires, mariés, veufs.

		Villes.	Communes rurales.	Ensemble.	POUR CENT du total des décès.
Célibataires	Garçons	8,915	19,068	27,983	30.1
	Filles	8,151	17,111	25,262	27.2
	TOTAL	17,066	36,179	53,255	57.3
Mariés	Hommes	3,676	9,066	12,742	13.7
	Femmes	5,170	8,079	11,249	12.0
	TOTAL	8,846	17,145	23,991	25.7
Veufs		1,696	4,559	6,255	6.7
Veuves		2,652	6,728	9,380	10.1
	TOTAL	3,348	11,287	15,635	16.8
TOTAL GÉNÉRAL		28,260	64,611	92,871	100.0

Les chiffres proportionnels ont insensiblement varié depuis l'année précédente ; nous remarquons une diminution de 3.5 p. c. dans la catégorie des célibataires ; une augmentation de 1.4 p. c. dans celle des mariés, et de 2 p. c. dans celle des veufs et veuves.

18. Relevé des *décès par âge* (les mort-nés non compris).

AGE.	SEXE Masc.	SEXE Féminin.	Ensemble.	Proportion sur 100 décès.
Au-dessous d'un an .	11,361	8,612	19,973	21.60
De 1 à 2 ans acc.	4,008	3,703	7,711	8.41
— 2 — 3 —	1,011	1,017	2,028	2.18
— 3 — 4 —	677	676	1,353	1.46
— 4 — 5 —	490	470	960	1.03
— 5 — 6 —	397	382	779	0.84
— 6 — 7 —	315	335	650	0.70
— 7 — 8 —	286	295	581	0.62
— 8 — 9 —	230	290	520	0.56
— 9 — 10 —	194	253	447	0.48
— 10 — 15 —	751	1,108	1,859	2.00
— 15 — 20 —	1,320	1,604	2,924	3.15
— 20 — 25 —	1,687	1,569	3,256	3.50
— 25 — 30 —	1,337	1,540	2,877	3.09
— 30 — 35 —	1,309	1,579	2,888	3.10
— 35 — 40 —	1,459	1,665	3,124	3.36
— 40 — 45 —	1,434	1,413	2,847	3.06
— 45 — 50 —	1,825	1,414	3,239	3.49
— 50 — 55 —	2,050	1,606	3,656	3.94
— 55 — 60 —	2,649	2,030	4,679	5.04
— 60 — 65 —	2,798	2,455	5,253	5.65
— 65 — 70 —	2,384	2,895	5,279	5.68
— 70 — 75 —	2,441	3,185	5,626	6.05
— 75 — 80 —	2,273	2,802	5,075	5.46
— 80 — 85 —	1,461	1,707	3,168	3.41
— 85 — 90 —	641	829	1,470	1.58
— 90 — 95 —	173	227	400	0.43
— 95 —100 —	16	34	50	0.05
Au-dessus de 100 ans.	3	6	9	0.1
TOTAL . .	46,980	45,891	92,871	100.00

19. *Décès par mois* (les mort-nés exclus). Gradation des mois.

SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.		EN GÉNÉRAL.	
Moyenne. . .	3,915	Moyenne. . .	3,824	Moyenne	7,739
Mars	5,087	Mars	4,938	Mars.	10,025
Février . . .	4,698	Février. . . .	4,523	Février	9,221
Janvier. . . .	4,414	Janvier. . . .	4,321	Janvier	8,735
Avril.	3,379	Avril.	4,311	Avril.	8,690
Décembre . .	4,245	Décembre . .	4,244	Décembre	8,489
Mai.	3,995	Mai.	4,059	Mai.	8,054
Novembre . .	3,891	Novembre . .	3,848	Novembre. . . .	7,739
Juin.	3,564	Juin	3,418	Juin.	6,982
Octobre . . .	3,316	Octobre . . .	3,263	Octobre	6,579
Juillet	3,301	Juillet	3,123	Juillet.	6,424
Septembre. .	3,113	Septembre. .	2,961	Septembre. . . .	6,074
Août.	2,977	Août.	2,882	Août.	5,859

On voit que les mois se rangent dans le même ordre dans les deux sexes.

Dans le sexe masculin, la moyenne est dépassée dans les mois de décembre à mai; dans le sexe féminin, dans les mois de novembre à mai.

Les résultats de l'année dernière se présentaient sous un aspect tout à fait différent; ainsi les mois de septembre et d'août, qui en 1859 offraient la plus forte mortalité, ne viennent cette fois qu'en 11e et 12e ligne. Mars, qui, en 1860, présente le chiffre de décès le plus élevé, était l'année avant au 4e rang.

Mariages.

20. Le *nombre des mariages* contractés en 1860 s'élève à 35,112; il est inférieur de 1,829 (1) à celui de l'année antérieure.

(1) Par une faute typographique on a indiqué le nombre des mariages de 1859 à 30,941 au lieu de 36,941 (*Ann.* de 1861, p. 127).

Voici, pour mieux apprécier la progression ou le recul de la fréquence des mariages, le rapport qui s'est établi, pendant les dix dernières années, entre le nombre des habitants et celui des mariages. Le nombre d'habitants correspondant à 1 mariage était dans chacune des années suivantes :

1851	de 133.4
1852	143.1
1853	147.4
1854	154.2
1855	153.3
1856	139.9
1857	121.9
1858	120.9
1859	126.4
1860	133.0

21. La moyenne générale de 1 mariage pour 133.0 hab., constatée en 1860, se modifie, selon les différentes provinces, de la manière suivante :

Provinces.	Habitants. pour un mar.	Total.
Anvers	3,384	132.2
Brabant	6,294	124.8
Flandre occidentale	4,717	134.6
Flandre orientale	5,787	136.8
Hainaut	6,262	128.0
Liége	3,821	136.6
Limbourg	1,310	147.9
Luxembourg	1,416	141.0
Namur	2,121	138.7
ROYAUME	35,112	133.0
En 1859	36,941	126.4

Nous déduisons du tableau ci-dessus le fait que dans toutes les provinces, sauf dans le Luxembourg, la fréquence

des mariages a sensiblement diminué. Le chiffre proportionnel pour le pays est à peu près le même qu'en 1851, époque à partir de laquelle le chiffre de la fréquence des mariages a reculé pendant trois ans, pour reprendre une marche ascendante dans les quatre années suivantes 1855 à 1858.

Comme l'an dernier, c'est dans le Brabant que se sont conclus le plus, et dans le Limbourg le moins de mariages.

22. D'après le relevé donné ci-dessus au § 17, il est mort en 1860, en état de mariage, 12,742 hommes et 11,249 femmes, ce qui fait un total de 23,991 unions conjugales dissoutes par la mort. Rapproché du nombre de mariages contractés en 1860, ce total produit un rapport de 1,463 nouveaux mariages sur 1000 mariages détruits (en 1859, 1,359 nouveaux mariages).

23. Le tableau suivant décompose le nombre des mariages par *état civil* et par *âge*.

1. Par *état civil*.

Mariages entre :

Garçons et filles	28,968	soit	825	p. m.
Garçons et veuves . . .	1,675	—	48	—
Veufs et filles	3,422	—	97	—
Veufs et veuves	1,047	—	30	—
Total. . .	35,112	soit	1000	p. m.

2. Par *âge*. Age du marié.

De 21 ans et au-dessous	1,436	soit	40.9	p. m.
— 21 ans à 25 ans acc.	7,382	—	210.2	—
— 25 — 30 —	10,736	—	305.7	—
— 30 — 35 —	6,827	—	194.4	—
— 35 — 40 —	3,953	—	112.5	—
— 40 — 45 —	2,072	—	59.9	—
— 45 — 50 —	1,236	—	35.2	—

De 50 ans à 55 ans acc.	682	soit 19.4	p. m.
— 55 — 60 —	461	— 13.1	—
— 60 — 65 —	215	— 6.1	—
— 65 — 70 —	76	— 2.1	—
— 70 — 75 —	27	— 0.7	—
— 75 — 80 —	8	— 0.2	—
— 80 et au delà	1	— 0.0	—
Total.	35,112	— 1000	p. m.

24. Le nombre des *divorces* prononcés en 1859 a été de 47 ; en 1860, il s'est élevé à 55. Des 55 divorces, 27 ont été prononcés dans le Brabant, 14 dans la province de Liége, 4 dans la Flandre orientale, 4 dans le Hainaut, chaque fois 2 dans la Flandre occidentale et la province de Namur, 1 dans celles d'Anvers et de Luxembourg, aucun dans le Limbourg.

Immigration et émigration.

25. Le tableau suivant fait connaître le nombre des personnes qui se sont établies dans les différentes provinces, venant de l'étranger, et le nombre de celles qui ont quitté le pays pour s'établir à l'étranger.

Provinces.	IMMIGRATION.			ÉMIGRATION.		
	Masc.	Fém.	Ensemb.	Masc.	Fém.	Ensemb.
Anvers.	990	756	1,656	568	448	1,016
Brabant	1,558	1,165	2,723	550	544	1,094
Flandre occidentale.	384	430	814	1,214	1,253	2,467
Flandre orientale . .	395	396	791	544	502	1,046
Hainaut..	607	582	1,189	1,055	1,100	2,155
Liége.	228	235	463	143	160	303
Limbourg	89	123	212	87	101	188
Luxembourg.	156	150	306	289	295	584
Namur.	72	69	141	238	248	486
Royaume . .	4,389	3,906	8,295	4,688	4,651	9,339

Il résulte de là qu'il y a eu en 1860 un excédant d'émigration qui s'élève à 1,044 personnes (en 1859, cet excédant n'était que de 742 personnes).

État de la population au 31 décembre 1860.

26. Au 31 décembre 1859, la population du royaume était fixée par la statistique à 4,671,187; elle s'est élevée à la date correspondante de 1860, d'après les calculs de l'administration, à 4,731,957 habitants, ce qui fait une augmentation de 60,770 habitants, soit 1.30 p. c. (1.04 p. c. en 1859). — Le chiffre ci-dessus se décompose en 1,251,948 habitants de villes et 3,480,009 habitants de la campagne; ce qui constitue pour les villes une augmentation de 1.60 p. c., et pour les campagnes une augmentation de 1.19 p. c.

Le rapport des citadins aux habitants des campagnes était en 1857 de 262 à 738; en 1858, de 263 à 737; en 1859, de 264 à 736; en 1860 de 262 à 738. Pour la province d'Anvers, ce rapport était en 1860 de 381 à 619; pour celle de Luxembourg, de 119 à 881. Ce sont les deux plus forts écarts de la moyenne du royaume.

27. Le tableau suivant établit la population des diverses provinces au 31 décembre 1860 et l'accroissement absolu et proportionnel survenu pendant l'année.

Provinces.	Population.	Accroissement	
		Absolu.	Relatif.
Anvers	452,814	5,488	1.22
Brabant	801,037	15,289	1.94
Flandre occidentale	638,733	3,814	0.60
Flandre orientale	799,511	7,668	0.96
Hainaut	814,019	12,578	1.56
Liége	530,398	8,328	1.59
Limbourg	195,319	1,468	0.75
Luxembourg	202,080	2,377	1.19
Namur	298,046	3,759	1.27
Royaume	4,731,957(1)	60,770	1.30

(1) Par erreur, on a imprimé l'an dernier, à cette place, 71,187 au lieu de 4,671,187.

Il résulte du tableau ci-dessus que la moyenne d'accroissement relatif pour tout le royaume (1.30) n'a été dépassée que par les provinces de Brabant, Hainaut et Liége. L'accroissement le plus fort est celui du Brabant, 1.94 p. c.; le plus faible, celui de la Flandre occidentale, 0.60 p. c. Comparativement à l'année dernière, l'accroissement proportionnel s'est augmenté pour toutes les provinces, sauf celle de Luxembourg, où il a diminué respectivement de 0.25 p. c. L'augmentation la plus forte est celle de la province d'Anvers (0.88 p. c.), la plus faible celle du Hainaut (0.10 p. c.)

Résumé.

28. Le tableau suivant résume les proportions dans lesquelles les différents éléments du mouvement de la population se sont produits en 1859 et 1860. Il y a eu sur 10,000 habitants :

Dans les	Naissances.		Décès.		Mariages.	
	1859.	1860.	1859.	1860.	1859.	1860.
Villes	353	335	301	247	81	78
Communes rurales. .	335	321	242	201	79	74
Royaume. . .	340	324	258	213	79	75

Ces rapports fournissent une nouvelle preuve à l'appui de ce que nous avons déjà établi par une autre voie, savoir :

1° Que la *fécondité* a, en 1860, diminué tant dans les communes rurales que dans les villes;

2° Que les *décès* ont diminué considérablement des deux côtés, mais dans une mesure moins élevée à la campagne que dans les villes;

3° Que les *mariages* ont légèrement diminué, tant dans les villes que dans les campagnes.

Par provinces, les nombres proportionnels ci-dessus se constituent comme suit pour 1860. Il y a eu sur 10,000 habitants :

Provinces.	Naissances.	Décès.	Mariages.
Anvers	317	226	75
Brabant	338	223	80
Flandre occidentale. .	320	239	74
Flandre orientale . . .	326	215	73
Hainaut	331	206	78
Liége	326	202	73
Limbourg	300	210	67
Luxembourg	302	186	70
Namur	316	170	72
ROYAUME. . .	324	213	75

	MAXIMUM.	MINIMUM.
Fécondité .	Brabant.	Limbourg.
Mortalité .	Flandre occidentale.	Namur.
Mariages .	Brabant.	Limbourg.

Densité de la population.

29. Du rapprochement du nombre de la population avec celui de la superficie, il résulte que le nombre d'habitants vivant sur 100 hectares (1 kilomètre carré) était, pour le royaume, au 31 déc. 1860, de 160.64 habitants; augmentation sur 1856 de 5.24 habitants; depuis le recensement de 1846, de 13 habitants.

Voici l'ordre dans lequel se rangeaient les diverses provinces du royaume, sous le rapport de la densité, au 31 décembre 1860 :

	Habitants par 100 hectares.	Augm. ou dimin. depuis le rec. de 1846.
Flandre orientale	266	+ 2
Brabant.	244	+ 34
Hainaut.	218	+ 26
Flandre occidentale. . . .	197	— 2
Liége	183	+ 27
Anvers	159	+ 16
Namur	81	+ 9
Limbourg.	80	+ 3
Luxembourg	45	+ 3
ROYAUME. . . .	160	+ 13

30. Population des chefs-lieux de provinces

AU 31 DÉCEMBRE 1860.

Bruxelles (sans les faubourgs)	174,829
Gand	118,133
Anvers	111,709
Liége	96,207
Bruges	49,843
Mons	26,524
Namur	25,890
Hasselt	9,901
Arlon	5,545

(Pour la décomposition du chiffre de population établi à la suite du recensement au 31 déc. 1856, par état civil, par sexe et par origine, ainsi que le nombre des familles existant dans les diverses provinces à la même date, voy. l'*Ann.* dernier pp. 134 et 138).

III. — ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES ET ÉLECTIVES.

---

1. *Nombre des représentants et des sénateurs.* — Par la loi du 24 mai 1859, décrétée en considération de l'accroissement de la population, le nombre des représentants et des sénateurs a été porté de resp. 108 et 54 à resp. 116 et 58. Voir pour la répartition, par arrondissements, des représentants et des sénateurs, l'*Annuaire* de 1860, pages 129 et 130.

2. *Éligibles au Sénat.* Dans le tableau ci-après, la 1re colonne de chiffres désigne le nombre des éligibles, correspondant à 1 sur 6,000 habitants; la 2e, celui des citoyens, âgés de 40 ans, payant le cens constitutionnel en 1859 (éligibles censitaires); la 3e, l'écart entre les deux autres nombres, représentant le nombre des éligibles supplémentaires.

On sait que, d'après l'art. 51 de la Constitution, dans les provinces où la liste des citoyens payant 1,000 florins (2,116 fr. 40 cent.) d'impositions directes n'atteint pas la proportion de 1 à 6,000 habitants indiquée, elle est complétée par les plus imposés de la province jusqu'à concurrence de cette proportion.

Provinces.	Éligibles.	Censitaires.	Supplément.
Anvers	75	60	15
Brabant	133	120	13
Flandre occidentale	106	65	41
Flandre orientale	133	95	38
Hainaut	136	52	84
Liége	88	32	56
Limbourg	32	13	19
Luxembourg	33	2	31
Namur	49	38	11
ROYAUME	785	477	308

Des 58 sénateurs siégeant au commencement de la session de 1861-62, 13 soit 22 p. c. avaient été élus parmi les éligibles supplémentaires.

3. *Nombre des électeurs :*

A. Pour les Chambres législatives, en 1860 :

Anvers	10,816	soit sur 1000 habit.	24
Brabant	18,753	—	23
Flandre occidentale	12,256	—	19
Flandre orientale	16,896	—	21
Hainaut	15,970	—	20
Liége	10,137	—	19
Limbourg	3,503	—	18
Luxembourg	3,477	—	17
Namur	5,299	—	18
LE ROYAUME	97,180	—	20

B. Pour les conseils provinciaux, en 1859 : chiffre approximatif, 98,849.

C. Pour les conseils communaux, chiffre exact de 1857 : 209,652, soit 46 électeurs sur mille habitants.

4. Nouvelle répartition des conseillers provinciaux, en vertu de la loi du 29 février 1860, par suite de l'accroissement de la population.

(Pour les bases de la répartition, voir l'*Annuaire* de 1854, p. 30).

Anvers	56 conseillers, au lieu	de	46
Brabant	69	—	57
Flandre occidentale .	68	—	64
Flandre orientale . .	77	—	73
Hainaut	72	—	61
Liége.	63	—	50
Limbourg	40	—	33
Luxembourg.	41	—	34
Namur.	52	—	43
LE ROYAUME. . .	538	—	461

IV. — ENSEIGNEMENT PUBLIC.

I. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Nous renvoyons pour tout ce qui se rattache à cet objet aux données renfermées dans l'*Annuaire* dernier, puisées dans le dernier rapport officiel qui ait paru sur cette matière.

II. ENSEIGNEMENT MOYEN. Établissements de l'État.

En vertu de la loi du 1er juin 1850, il a été créé dix athénées royaux et cinquante écoles moyennes. Voir pour la population de ces établissements en 1858 et 1859, l'*Annuaire* de 1860. Nous donnerons dans les tableaux qui suivent celle qui concerne les années 1860 et 1861).

Population des Athénées.

Au 10 novembre 1860 :

Désignation des établissements	Section professionnelle.	Section des humanités.	Classes préparatoires.	Total.
Anvers	187	67	69	323
Bruxelles	250	206	111	567
Bruges	88	54	20	162
Gand	187	74	82	343
Mons	181	81	26	278
Tournai	82	69	19	170
Liége	256	178	91	525
Hasselt	34	29	140	203
Arlon	84	65	49	198
Namur	78	63	28	170
TOTAUX . . .	1,417	886	636	2,939

Au 10 novembre 1861 :

Désignation des établissements.	Section professionnelle.	Section des humanités.	Classes préparatoires.	Total.
Anvers	154	53	65	272
Bruxelles	240	219	146	605
Bruges	97	63	33	193
Gand	183	82	55	320
Mons	190	92	27	309
Tournai	97	68	27	192
Liége	287	189	61	537
Hasselt	53	32	139	224
Arlon	92	69	51	212
Namur	89	69	35	193
TOTAUX	1,482	936	639	3,057

Population des Écoles moyennes.

Au 10 novembre 1860 :

Désignation des établissements.	École moyenne.	Section préparatoire.	Total.
Anvers.			
Anvers	96	224	320
Lierre	52	73	125
Malines	65	144	209
Turnhout	104	176	280
Brabant.			
Aerschot	42	83	125
Diest	42	95	137
Hal	42	124	166
Jodoigne	135	52	187
Louvain	41	201	242
Wavre	43	116	159
Flandre occidentale.			
Bruges	59	81	140
Furnes	32	59	91
Nieuport	24	57	81
Ypres	42	78	120

Désignation des établissements.	École moyenne.	Section préparatoire.	Total.
Flandre orientale.			
Alost	85	120	205
Gand	38	280	318
Renaix	46	70	116
Hainaut.			
Ath	38	97	135
Beaumont	21	46	67
Braine-le-Comte	75	133	208
Gosselies	56	68	124
Houdeng-Aimeries	77	73	150
Mons	38	88	126
Pâturages	42	106	148
Péruwelz	25	69	94
Rœulx	31	73	104
Saint-Ghislain	56	61	117
Soignies	54	70	124
Thuin	60	65	125
Liége.			
Huy	81	100	181
Limbourg	96	107	203
Spa	39	136	175
Stavelot	26	52	78
Visé	50	156	206
Waremme	71	52	123
Limbourg.			
Maeseyck	52	88	140
Saint-Trond	50	62	112
Tongres	61	143	204
Luxembourg.			
Marche	34	27	61
Neufchâteau	35	45	80
Saint-Hubert	23	30	53
Virton	84	»	84

Désignation des établissements.	École moyenne.	Section préparatoire.	Total.
Namur.			
Andenne	32	81	113
Couvin	46	76	122
Dinant	48	84	132
Fosses	23	61	84
Namur	29	65	94
Philippeville	34	60	94
Rochefort	26	54	80
Totaux	2,501	4,461	6,962

Au 10 novembre 1861 :

Désignation des établissements.	École moyenne.	Section préparatoire.	Total.
Anvers.			
Anvers	93	214	307
Lierre	61	79	140
Malines	80	142	222
Turnhout	105	166	271
Brabant.			
Aerschot	40	87	127
Diest	36	74	110
Hal	45	106	151
Jodoigne	138	46	184
Louvain	48	218	266
Wavre	40	113	153
Flandre occidentale.			
Bruges	63	93	156
Furnes	35	53	88
Nieuport	20	61	81
Ypres	46	83	129
Flandre orientale.			
Alost	83	136	219
Gand	40	294	334
Renaix	26	56	82

Désignation des établissements.	École moyenne.	Section préparatoire.	Total.
Hainaut.			
Ath.	25	81	106
Beaumont	15	46	61
Braine-le-Comte.	76	126	202
Gossselies	46	60	106
Houdeng-Aimeries.	70	82	152
Mons	42	80	122
Pâturages	39	100	139
Péruwelz.	27	72	99
Rœulx	23	90	113
Saint-Ghislain.	52	44	96
Soignies	59	79	138
Thuin.	69	61	130
Liége.			
Huy.	102	101	203
Limbourg.	76	119	195
Spa.	34	126	160
Stavelot	27	49	76
Visé	58	169	227
Waremme	63	77	140
Limbourg.			
Maeseyck.	55	102	156
Saint-Trond	52	64	116
Tongres.	59	142	201
Luxembourg.			
Marche.	32	30	62
Neufchâteau	18	40	58
Saint-Hubert	23	26	49
Virton	103	»	103

Désignation des établissements.	École moyenne.	Section préparatoire.	Total.
Namur.			
Andenne.	26	82	108
Couvin.	49	76	124
Dinant.	45	104	149
Fosses	29	101	130
Namur.	19	59	78
Philippeville.	35	69	104
Rochefort	21	56	77
TOTAUX . . .	2,468	4,533	7,001

III. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

A. Universités de l'État.

1. *Dépenses effectuées.*

Années.	Francs.
1853.	621,154
1854.	642,267
1855.	688,448
1856.	695,198
1857.	707,523
1858.	733,273

2. *Professeurs.* Aux termes de la loi du 15 juillet 1849, il ne peut y avoir au plus dans chacune des deux universités que 11 professeurs en sciences, 10 en philosophie, 10 en médecine et 9 en droit (total pour les deux universités, 80). Au 30 septembre 1858, les deux établissements comptaient 78 professeurs répartis de la manière suivante :

FACULTÉ.	GAND.		LIÉGE.	
	Ordinaires.	extraord.	Ordinaires.	Extraord.
Philosophie et lettres.	5	5	6	5
Droit	7	1	8	1
Sciences	8	2	9	2
Médecine	7	2	7	3
TOTAUX. . .	27	10	30	11
	37		41	

3. *Mouvement* de la population universitaire.

a.) Gand.

Années.	Philos. et lettres.	Droit.	Sciences.	Médecine.	Total.
1852-53	32	110	90	68	300
1853-54	37	112	83	80	312
1854-55	33	121	81	80	315
1855-56	47	123	109	78	357
1856-57	33	112	112	76	333
1857-58	15	95	102	79	291
1858-59	16	78	110	93	297
1859-60	28	67	147	85	327
1860-61	26	82	184	85	377

b.) Liége.

Années.	Philos. et lettres.	Droit.	Sciences.	Médecine.	Total.
1852-53	104	139	168	91	502
1853-54	99	128	182	99	508
1854-55	110	143	217	113	583
1855-56	139	168	255	126	688
1856-57	166	162	318	143	729
1857-58	84	166	363	149	762
1858-59	76	157	372	152	757
1859-60	99	157	424	131	811
1860-61	89	167	457	151	864

Dans les chiffres indiqués pour la faculté des sciences, tant à Gand qu'à Liége, sont compris les élèves qui ont suivi les cours :

A Gand, de l'école du génie civil, de l'école des arts et manufactures et de l'école normale des sciences ;

A Liége, de l'école spéciale des arts et manufactures et des mines.

Dans l'année 1860-61, les écoles spéciales figuraient à Liége dans le total de 864 pour 399 ; à Gand, dans le total de 377 pour 110.

Les totaux de l'année 1860-61 comprennent à Gand 46, à Liége 129 étrangers.

B. Universités libres. Nombre des *professeurs* en 1861.

	Bruxelles.	Louvain.
Philosophie et lettres	9	6
Sciences	6	8
Droit	11	11
Médecine	9	14
Théologie	8	—
Total. . .	43 (1)	39 (2)

Le total du nombre des *élèves* qui ont fréquenté les universités de Bruxelles et de Louvain dans l'année académique 1859-1860 est comme suit :

	Bruxelles.	Louvain.
Théologie.	»	84
Philosophie et lettres	41	107
Sciences	65	158
Droit	145	239
Médecine	154	205
Total. . .	405	793

C. *Relevé des diplômes délivrés par les jurys académiques pendant les deux sessions de* 1860 *et* 1861.

PHILOSOPHIE ET LETTRES.

	1860.	1861.
Candidature	139	738
Doctorat.	11	6

SCIENCES.

	1860.	1861.
Candidature en sciences naturelles	111	145
Candidature en pharmacie.	22	20
Doctorat en sciences naturelles	1	3
Candidature en sciences physiques et mathémat.	2	1
Doctorat en sciences physiques et mathémat.	3	2

(1) Dont 3 extraordinaires.
(2) Dont 9 extraordinaires et 4 agrégés.

DROIT.

Candidature	87	102
Doctorat, 1er examen	102	83
Doctorat, 2e examen	96	104
Doctorat en sciences politiques et administrat.	10	9
Grade de candidat notaire	46	58

MÉDECINE.

Candidature	106	88
Grade de pharmacien	35	20
Doctorat (1), 1er examen	62	24
Doctorat, 2e examen	65	57
Doctorat, 3e examen	54	61
Doctorat en chirurgie	0	0
Doctorat en accouchement	0	0

IV. *Dépenses* portées au budget de l'État de 1862 pour l'instruction publique des trois degrés :

	Francs.
Enseignement supérieur	1,015,520
Enseignement moyen	964,987
Enseignement primaire	2,058,099
Total	4,038.606

(1) En médecine, chirurgie et en accouchements.

V. — CULTES.

---

1. Les *dépenses* de l'État, portées au budget de 1862, s'élèvent à 4,890,059 fr., somme égale à celle de l'année antérieure.

Pour la répartition de cette somme, voy. l'*Annuaire* dernier.

2. Recensement des *associations religieuses* existant au 31 décembre 1856.

I. *Communautés d'hommes.*

	Maisons-mère.	Succursales.	Population.
1. Associations hospitalières	8	9	270
2. — hospitalières et enseignantes .	9	15	496
3. — enseignantes	4	42	531
4. Vie contemplative et ministère .	19	16	591
5. Contemplation, ministère et enseignement	9	14	495
TOTAL . . .	49	96	2,383
En 1846. .	—	—	2,051

II. *Communautés de femmes.*

	Maisons-mères.	Succursales.	Population.
1. Hospitalières	96	56	2,526
2. Hospitalières et enseignantes . .	78	95	2,075
3. Enseignantes	134	315	5,082
4. Contemplation	37	14	2,095
5. Contemplation et enseignement .	18	5	469
Total . . .	363	486	12,247
En 1846. .	—	—	9,717

Il résulte de ce qui précède que le nombre des religieux s'est augmenté en 10 ans de 332, celui des religieuses de 2,330.

Des 49 communautés d'hommes, il y en avait en 1856, une seule (celle des frères trappistes à Westmalle, voués au défrichement des bruyères), qui eût obtenu la personnification civile; parmi les communautés de femmes, on comptait 135 maisons-mères et 19 succursales reconnues.

Des 2,383 religieux 584 étaient étrangers; des 12,247 religieuses, 1,289 étaient étrangères au pays.

Les Jésuites étaient au nombre de 391 dont 67 étrangers, les frères des Écoles chrétiennes au nombre de 389, dont 74 étrangers, les Trappistes au nombre de 202 dont 95 étrangers. — On comptait 181 Récollets, 132 Rédemptoristes, 106 Joséphites, 54 Capucins (dont 14 à Bruxelles et 19 à Enghien).

VI. — JUSTICE ET PRISONS.

Nous remplirons, dans l'*Annuaire* prochain, simultanément pour les années 1860 et 1861, le cadre suivi jusqu'ici dans notre publication.

Pour ce volume nous nous contentons des données suivantes, relatives à l'année 1860.

I. — COURS D'ASSISES.

A. *Crimes contre les personnes.*

Nombre des accusations	78
Nombre des accusés	89
Nombre des condamnés	59

B. *Crimes contre les propriétés.*

Nombre des accusations	86
Nombre des accusés	152
Nombre des condamnés	116

II. — TRIBUNAUX CORRECTIONNELS.

Nombre d'affaires	16,062
Nombre des prévenus	23,826
Nombre des condamnés	20,513

III. — TRIBUNAUX DE SIMPLE POLICE.

Jugements	39,490
Inculpés	57,945
Cas d'incompétence	170
Condamnés	52,701

IV. — PRISONS.

Population moyenne par jour.

	1859.	1860.
Maison de force à Gand	1,170	1,147
Maison de reclusion à Vilvorde	655	729
Maison de correction à Saint-Bernard	1,284	1,278
Maison de détention militaire à Alost (1)	559	—
Quartier des jeunes délinquants à Alost	95	—
Pénitentiaire cellulaire de Louvain	—	240
Maison pénitentiaire des femmes à Namur	361	332
Pénitentier des jeunes délinquants à St.-Hubert	330	298
Pénitentier des jeunes délinquantes à Liége	63	52
Maisons de sûreté et d'arrêt	2,260	2,305
TOTAUX	6,777	6,383

(1) Prison supprimée par arrêté royal du 9 juillet 1859.

VII. — ÉTAT SANITAIRE.

Causes des décès en 1859. Sur 111,650 décès (non compris les mort-nés) constatés pendant cette année, les maladies ou accidents qui ont occasionné la mort ont été indiqués pour 96,223 ou 86.2 p. c. de la totalité. Le tableau suivant désigne, d'après leur importance, le nombre proportionnel par 1000 décès, le nombre des principales maladies qui se sont terminées par la mort (1).

Maladies.	Nombre pour mille.
Phthisie	152
Convulsions	84
Marasme sénile	75
Typhus, fièvre typhoïde	52
Bronchite, catarrhe pulmonaire	48
Apoplexie, ramollissement du cerveau	45
Hydropisie, ascite, anasarque	43
Entérite, colite, diarrhée	43
Pneumonie	42
Croup	36
Faiblesse congéniale	36
Coqueluche	27
A reporter	683

(1) Comparez les données relatives à l'année 1856, *Ann.* de 1859, p. 169.

Maladies.	Nombre pour mille.
Report. . . ,	683
Encéphalite, méningite, inflammation cérébrale.	26
Maladie organique du cœur.	18
Péricardite, hydropéricardite, hydrothorax	17
Accidents involontaires	16
Cancer et diathèse cancéreuse	15
Rougeole.	13
Asthme.	11
Maladies suites de couches.	11
Affections tuberculeuses	10
Pleurésie.	10
Fièvre scarlatine	9
Gastrite	8
Variole.	4
Autres maladies déterminées	149
TOTAL. . . .	1000

En établissant des comparaisons de province à province il est intéressant de constater quelques faits. Sur 1000 décès il y a eu, en ce qui concerne la phthisie et le typhus (fièvre typhoïde) le nombre suivant de décès :

	Phthisie.	Typhus.
Anvers.	144	43
Brabant.	157	53
Flandre occidentale . .	145	55
Flandre orientale . . .	163	35
Hainaut.	138	63
Liége.	144	42
Limbourg.	205	80
Luxembourg.	142	82
Namur	156	64
Moyenne du royaume.	152	52

Pour la phthisie, c'est, comme en 1856, le Limbourg qui fournit le maximum ; pour le typhus, c'est le Luxembourg, qui, en 1856, était dépassé par Namur.

Le chiffre absolu des décès déclarés qui ont eu lieu en 1859 à la suite de la phthisie est de 14,616 ; il se répartit par groupes d'âge et par sexe de la manière suivante.

AGE.	SEXE Masculin.	Féminin.
1 an et au-dessous . .	468	385
1 an à 5.	533	469
6 — 10.	173	257
11 — 20.	704	1,247
21 — 30.	1,319	1,503
31 — 40.	993	1,290
41 — 50.	888	924
51 — 60.	821	782
61 — 70.	545	631
71 — 80.	286	373
Au delà de 80 ans . . .	100	125
TOTAL. . . .	6,630	7,986
	(45 p. c.)	(55 p. c.)

Nombre des suicides :

En 1856.	215
En 1857.	190
En 1858.	194
En 1859.	243

Choléra indien :

En 1859 . . . . 5,505 décès.

VIII. — FINANCES PUBLIQUES.

I. — Situation financière de l'État au 1er septembre 1861.

Sur les exercices clos de 1830 à 1857, il y avait un déficit s'élevant à 7,412,621 ; l'exercice 1858 offre un excédant de recettes de 11,135,734 fr., celui de 1859 un boni de 5,459,966 fr.

L'excédant probable de 1860 est estimé à 7,395,357 ; mais pour 1861, l'*Exposé* officiel fait prévoir un déficit de 1,784,829 fr.

Le déficit des exercices 1830 à 1857 est couvert par les fonds non encore employés du dernier emprunt ; quant au boni résultant des années 1858 à 1861, évalué à 22,206,228 fr., il excède déjà de plus de 7 1/2 millions la somme destinée aux travaux extraordinaires autorisés par la loi du 8 sept. 1859 pendant les exercices 1859, 1860 et 1861.

II. — Aperçu des recettes et dépenses générales effectuées dans les exercices 1830 a 1859.

Années.	Recettes.	Dépenses.
1830–1853 (1)	2,868,886,741	2,882,740,440
1854.	152,673,052	143,172,277
1855.	144,502,166	146,926,212
1856.	146,239,212	149,727,650
1857.	149,143,924	146,291,139
1858.	155,880,739	144,745,005
1859.	158,349,645	152,889,679

III. — Résultats probables des recettes et dépenses générales, pendant les exercices 1860 et 1861, suivant la situation au 1er septembre 1861.

1. *Recettes.*

	1860.	1861.
Budget primitif. . . . . fr.	149,188,700	149,029,190
Budget augmenté par des ressources nouvelles et par les fonds affectés à des dépenses spéciales	165,087,473	182,494,550
Recettes probables, et recouvrements effectués	170,266,443	183,543,675

2. *Dépenses.*

	1860.	1861.
Budget primitif	138,642,456	141,576,486
Budget augmenté par des crédits supplémentaires et des transferts ainsi que par les crédits des services spéciaux rattachés à l'exercice	162,871,086	185,528,504

3. *Comparaison.*

Années.	Recettes.	Dépenses.	Excédant de recettes.
1860 . .	170,266,433	162,871,085	7,595,557
			Déficit.
1861 . .	183,543,675	185,328,504	1,784,829

(1) Voir, pour chacune de ces années, l'*Annuaire* de 1856, p. 91.

IV. — Budget de 1862,

voté par la Législature.

Dépenses.

DETTE PUBLIQUE.

	Francs.
Service de la dette (intérêts, amortissement et frais). .	33,336,632
Rémunérations	6,432,378
Fonds de dépôt	653,000
Total	40,422,010

DOTATIONS.

Liste civile	2,751,322
Dotation du prince royal	500,000
— du comte de Flandre.	150,000
Sénat.	40,000
Chambre des représentants.	601,047
Cour des comptes	159,020
Total	4,201,390

JUSTICE.

	Francs.
Administration centrale	259,800
Ordre judiciaire.	2,537,328
Justice militaire	56,982
Frais de justice	674,608
Palais de justice	75,000
Publications officielles	171,240
Pensions et secours	26,500
Cultes	4,890,059
Établissements de bienfaisance et écoles de réforme . .	735,000
Prisons.	3,766,800
Frais de police	80,000
Dépenses imprévues	6,800
Total	13,280,117

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Administration centrale	207,391
Traitements des agents politiques	552,000
Traitements et indemnités des agents consulaires . . .	160,000
Frais de voyage	70,500
Frais à rembourser aux agents du service extérieur . .	85,500
Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, dépenses imprévues	47,000
Perception des droits de chancellerie, et bureau de librairie à Paris	5,600
Commerce, navigation, pêche	226,116
MARINE	1,997,695
TOTAL	3,356,802

INTÉRIEUR.

Administration centrale	304,360
Pensions et secours	40,094
Statistique générale	14,500
Frais de l'administration dans les provinces	939,920
Frais de l'administration dans les arrondissements . .	290,265
Milice	65,100
Garde civique	20,000
Fêtes nationales, tir national, concours pour un type d'arme de guerre uniforme	100,000
Récompenses honorifiques et pécuniaires	10,000
Légion d'honneur et Croix de fer	222,000
Agriculture	895,050
Voirie vicinale et hygiène publique	1,172,700
Industrie	225,540
À reporter . . .	4,299,529

	Francs.
Report. . .	4,299,329
Poids et mesures	73,400
Enseignement supérieur	1,015,520
— moyen	964,987
— primaire	2,058,099
Lettres et sciences	552,440
Beaux-arts	579,410
Service de santé	111,200
Eaux de Spa	5,000
Traitements	10,594
Dépenses imprévues	9,900
Total	9,482,880

TRAVAUX PUBLICS.

Administration centrale	43,595
Ponts et chaussées, bâtiments civils, canaux et rivières	6,279,564
Mines	291,050
Chemins de fer, postes, télégraphes; régie	18,345,100
Commissions spéciales	7,000
Traitements de disponibilité	59,500
Pensions	7,000
Secours à des employés, etc.	9,000
Dépenses imprévues	18,000
Total	25,759,809

FINANCES.

Administration centrale	1,886,900
Administration du trésor dans les provinces	152,800
A reporter. . .	2,039,700

	Francs.
Report. . .	2,039,700
Administration des contributions directes, douanes et accises	8,756,490
Administration de l'enregistrement et des domaines . .	1,932,760
Administration de la caisse générale de retraite. . . .	9,100
Pensions et secours	25,000
Dépenses imprévues	12,000
Total	12,775,050

GUERRE.

Administration centrale	349,460
États-majors	1,238,487
Service de santé des hôpitaux	872,490
Solde des troupes	19,959,451
École militaire	193,453
Établissements et matériel de l'artillerie	802,160
Matériel du génie	700,000
Pain, fourrages, et autres allocations	6,811,667
Traitements divers et honoraires	164,023
Pensions et secours	95,539
Dépenses imprévues	16,554
Gendarmerie	2,089,066
Total	33,292,131

NON-VALEUR ET REMBOURSEMENTS.

Non-valeurs	694,000
Remboursements	1,912,200
Total	2,606,200

V. — Budget de 1862. — Voies et moyens.

1. Impôts, additionnels compris.

	Francs.
Foncier	18,886,290
Personnel (nombre des rôles, 397,526)	10,505,000
Patentes (nombre des rôles, 284,167)	4,015,000
Redevances sur les mines	514,700
Débit des boissons alcooliques	1,200,000
— des tabacs	200,000
Douanes (1)	14,375,000
Accises : sel	5,100,000
— vins étrangers (2)	1,820,000
— eaux-de-vie étrangères (2)	100,000
— eaux-de-vie indigènes (2)	5,800,000
— bières et vinaigres (2)	8,680,000
— sucre de canne et de betterave (2)	3,840,000
— glucoses, etc.	15,000
Garantie d'or et d'argent	240,000
Droits de magasin des entrepôts, etc.	205,000
Enregistrement	13,300,000
Greffe	250,000
Hypothèques	2,425,000
Successions	8,700,000
Droit de mutation en ligne directe	1,550,000
Droit dû par les époux survivants	150,000
Timbre	5,650,000
Naturalisations	5,000
Amendes en matière d'impôts	150,000
— de condamnation	140,000
Total des impôts	105,815,990

(1) Déduction faite des 3/4 du produit probable sur les cafés, soit 1,800,000 fr., affectés au fonds communal, créé par suite de la suppression des octrois.
(2) Déduction faite de 36 p. c. du produit communal affectés au fonds communal.

2. Péages.

	Francs.
Routes de l'État	1,630,000
Rivières et canaux	2,850,000
Bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	110,000
Postes (1).	2,960,000
Total des péages	7,550,000

3. Capitaux et revenus.

Chemin de fer.	29,000,000
Télégraphes électriques	550,000
Domaines (valeurs capitales), forêts, dépendances des chemins de fer, établissements et services régis par l'État, produits divers, revenus des domaines . . .	3,715,000
Produits divers des prisons, fonds des cautionnements, actes des commissariats maritimes, droits de chancellerie, de pilotage et de fanal, fabrication de monnaie de cuivre et de nickel	4,305,500
Chemin de fer rhénan. — Dividendes	232,500
Part dans les bénéfices de la Banque Nationale	500,000
Total des capitaux et revenus	38,137,500
4. Remboursements d'avances	1,711,000
Total du budget	153,214,490
Fonds spécial. Produits des ventes de biens domaniaux.	400,000
Total général des recettes en 1862 .	153,614,490
Total général en 1861.	149,029,190

(1) Déduction faite de 42 p. c. du produit probable, soit 2,140,000 fr. attribués au fonds communal.

La somme des voies et moyens, pour 1862, telle qu'elle est renseignée ci-dessus, présente sur l'ensemble des crédits alloués par les lois de budgets pour la même année un excédant de près de 8,438,101 fr.; mais il faut faire la part des crédits supplémentaires et extraordinaires qui viennent régulièrement modifier les évaluations primitives des budgets.

VI. — Statistique des impôts de 1848 a 1857.

(Voir l'*Annuaire* de 1859, p. 183.)

VII. — Dette nationale constituée.

(Voir, pour ce qui concerne la décomposition de la dette nationale, l'*Annuaire* de 1859, pages 185 à 188 (1).

En septembre 1861, l'état de la dette se produisait ainsi qu'il suit :

Capital primitif. . . . . . . fr.	884,988,563
Amorti	253,761,716
A amortir	631,226,847 (2)

Les intérêts et les rentes à servir s'élèvent annuellement à 27,922,770 fr., l'amortissement à 3,397,442 fr., les frais à 83,700 fr.

VIII. — Finances provinciales.

Budgets sanctionnés pour 1861 et 1862.

	1861.	1862.
Anvers. . . . . fr.	485,663	500,784
Brabant	1,353,312	1,163,005
A reporter. . . .	1,838,975	1,663,789

(1) Depuis lors, le gouvernement a émis l'emprunt de 45 millions à 4 1/2 p. c. décrété par la loi du 8 septembre 1859, dont 23,700,000 fr. ont été portés à la dette ordinaire et 21,300,000 à la dette extraordinaire.

(2) Dans ce chiffre, les dettes à 4, à 3 et à 2 1/2 p. c. sont comprises pour leur valeur nominale.

Report. . .	1,838,975	1,665,789
Flandre occidentale.	1,698,661	1,708,494
Flandre orientale.	617,505	694,521
Hainaut.	1,044,074	1,025,749
Liége	626,910	673,934
Limbourg	185,282	182,266
Luxembourg.	297,274	352,505
Namur	580,028	419,409
TOTAL. . .	6,688,506	6,720,267

IX. — FINANCES COMMUNALES.

I. COMMUNES URBAINES. En millions de francs :

Recettes.

	Recettes ordin.		Recettes extraord.	
	1859.	1860.	1859.	1860.
Anvers (4 villes).	2.692	2.695	2.148	2.233
Brabant (8)	5.668	5.889	0.898	3.206 (1)
Flandre occidentale (15).	1.648	1.702	1.763	0.830
Flandre orientale (11). .	2.771	2.975	0.548	1.122
Hainaut (21)	1.489	1.534	0.453	0.579
Liége (7).	2.077	2.256	2.836	2.940
Limbourg (4)	0.273	0.266	0.059	0.049
Luxembourg (11)	0.303	0.306	0.178	0.133
Namur (5).	0.398	0.430	0.185	0.245
ROYAUME (86). . .	17.323	18.055	9.073	11.340
Recettes extraordinaires.	9.073	11.340		
TOTAL. . .	26.396	29.395		

(1) La différence notable des deux années provient des emprunts.

Dépenses.

	Dépenses ordinaires et extraordinaires.	
	1859.	1860.
Anvers	4.830	4.925
Brabant	6.568	9.094
Fandre occidentale . . .	3.396	2.510
Flandre orientale	3.116	3.764
Hainaut	1.933	2.011
Liége	4.829	5.142
Limbourg	0.325	0.308
Luxembourg	0.467	0.429
Namur	0.526	0.686
TOTAL. . .	25.992	28.873

II. COMMUNES RURALES des neuf provinces :

		1859.	1860.
A. RECETTES	ordinaires	11.809	12.143
	extraordinaires .	10.356	11.397
	TOTAL. . .	22.165	23.540
B. DÉPENSES		19.202	20.363

IX. — AGRICULTURE.

---

1. *Étendue des cultures en* 1855. — Voir l'*Annuaire* de 1857, page 104.

2. *Rendement par hectare,* en 1860 et 1861. En hectolitres.

	Étendue des cultures en 1855.	Rendement.	
		1860.	1861.
Froment	244,845	21.55	18.48
Épeautre.	53,940	34.80	36.80
Seigle	284,200	22.12	19.88
Sarrasin.	28,002	19.02	25.36
Pommes de terres.	135,903.	146. »	? (1)

3. *Mercuriales.* — Prix moyen de l'hectolitre de froment et de seigle pendant les neuf années dernières. Pour les

(1) 7,520 kil. par hectare.

années antérieures, voir l'*Annuaire* des années précédentes.

	Froment.	Seigle.
1853. . . . . fr.	25 13	16 79
1854.	31 13	22 »
1855.	33 07	21 86
1856.	30 77	18 73
1857.	22 79	13 36
1858.	18 86	12 10
1859.	18 53	12 91
1860.	23 40	15 24
1861.	25 64	15 48

Prix moyen de l'hectolitre de froment et de seigle, en 1860 et 1861, *par mois*.

MOIS.	FROMENT.		SEIGLE.	
	1860.	1861	1860.	1861.
Janvier.	20.78	24.05	15.27	14.51
Février.	20.86	23.34	15.12	14.44
Mars	21.17	23.46	15.24	13.14
Avril	22.67	24.13	16.22	14.55
Mai	23.02	24.39	16.25	14.90
Juin.	24.03	25.16	16.30	14.87
Juillet	23.57	25.58	14.88	14.33
Août	24.90	25.99	14.77	14.96
Septembre	23.98	28.14	13.72	16.58
Octobre	25.74	28.33	14.89	17.63
Novembre	25.62	28.00	15.23	18.08
Décembre	24.54	27.15	15.05	18.84
Année entière.	23.40	25.64	15.24	15.48

X. — INDUSTRIE.

INDUSTRIE MINÉRALE ET MINÉRALURGIQUE.

---

1. *Mines de houille.* — Au 31 décembre 1850, le nombre des mines de houille concédées était de 254, comportant ensemble une étendue de 103,966 hectares, et celui des mines tolérées provisoirement était de 56, comprenant 26,603 hectares; au 31 décembre 1859, le premier de ces nombres s'élevait à 264 pour une étendue de 114,665 hectares, et le second était descendu à 26 pour 13,372 hectares.

Sur les 290 mines concédées ou tolérées provisoirement au 31 décembre 1859, 195 étaient en activité pour une étendue de 94,581 hectares.

Le nombre de siéges d'exploitation, au 31 décembre 1859, s'élevait à 373 pour ceux qui étaient en activité, à 130 pour ceux qui étaient en réserve et à 47 pour ceux qui étaient en construction. Des 373 siéges d'exploitation en activité, 234 appartiennent au Hainaut, 37 à la province de Namur et 102 à celle de Liége.

Le nombre et la force des moyens mécaniques employés à l'*extraction de la houille* ont subi des variations fort peu sensibles, de 1850 à 1859; les machines à vapeur qui, en 1850, étaient au nombre de 384, ayant ensemble une force de 11,548 chevaux, ne s'élevaient, en 1859, qu'à 408, représentant 18,142 chevaux, soit en plus 24 machines et une

force de 6,594 chevaux. Le nombre des manéges était descendu de 28 à 22.

Il en a été autrement des *appareils employés à l'épuisement des eaux* et des *machines à vapeur servant à l'aérage*. Ces deux sortes de moteurs ont considérablement augmenté en nombre et en force de 1850 à 1859 ; les premiers qui, en 1850, n'étaient que de 143, de la force réunie de 16,081 chevaux, s'élevaient, au 31 décembre 1859, à 157, représentant une force de 22,411 chevaux ; les seconds ont monté de 78 (777 chevaux) à 204 (3,058 chevaux). Il est à remarquer que la force des appareils d'épuisement continue à dépasser, à peu près dans les mêmes proportions, la force des appareils d'extraction.

Le nombre des *ouvriers* employés à l'exploitation de la houille était de 48,000 en 1850; il a atteint le chiffre de 77,293 en 1859.

En 1850, 36,000 ouvriers travaillaient à l'intérieur et 12.000 à la surface ; en 1859, ces nombres ont monté respectivement à 59,139 et à 15,154. Des ouvriers travaillant à l'intérieur en 1859, 720 sur mille étaient des hommes, 85 des femmes, 142 des garçons âgés de moins de 16 ans, et 53 des filles âgées de moins de 16 ans. Pour les ouvriers travaillant au jour, les chiffres respectifs étaient 657, 147, 91, 105.

Quantités des houilles extraites.

Nature des houilles.	Quantité extraite (en tonnes). 1850.	1859.
Maigre sans flamme.	521,138	695,873
Sèche à courte flamme . . .	432,392	670,684
Maigre à longue flamme. . .	1,425,510	1,923,494
Grasse à longue flamme. . .	2,169,211	3,984,716
Grasse maréchale	1,272,337	1,885,935
Totaux. . .	5,820,588	9,160,702

Ainsi, la production de 1859 a été de 3,340,114 tonnes plus forte que celle de 1850, soit une augmentation de plus de 57 p. c. de cette dernière.

Aussi la valeur des produits, qui n'était que de 46,471,000 francs en 1850, a-t-elle atteint le chiffre énorme de 104,006,201 francs en 1859, soit une augmentation de 58,535,201 francs, ou 125 p. c.

Des 104 millions de francs représentant la valeur de la houille extraite, près de 94 sont absorbés par les dépenses.

L'exportation de la houille a suivi une progression ascendante très-marquée, de 1850 à 1859. Elle s'est élevée de 1,659,000 tonnes à 3,145,235.

2. *Mines métalliques* (1). — Au 31 décembre 1850, il existait, dans les quatre provinces dont nous nous occupons, 51 mines métalliques régulièrement concédées et embrassant ensemble une étendue de 45,454 hectares ; au 31 décembre 1859, ce nombre était de 80 mines, s'étendant sur une superficie de 45,551 hectares.

A la fin de 1859, l'exploitation du minerai de fer s'opérait aussi, en vertu de simples déclarations, sur le territoire de 112 communes des quatre provinces prémentionnées. Le nombre des communes où des mines libres étaient établies en 1850 n'était que 64.

Le nombre des siéges d'exploitation en activité, qui était de 804 en 1850, s'est élevé à 1,388, dont 106 à ciel ouvert.

Le nombre des ouvriers n'était que de 5,695 en 1850 ; il a atteint le chiffre de 11,470 en 1859.

Produits annuels des mines métalliques (en tonneaux) :

	1850.	1859.	Valeur (1859). Francs.
Blende	7,308	13,751	721,037
Calamine	62,193	56,639	2,803,553
Galène (plomb) . . .	3,854	6,993	1,440,119
Pyrite.	4,084	34,982	881,072
Mine lavée	472,883	883,031	8,215,956

(1) Les données qui suivent s'appliquent exclusivement aux provinces de Hainaut, de Namur, de Luxembourg et de Liége.

3. *Usines minéralurgiques.* — Le nombre des établissements minéralurgiques existant au 31 déc. 1859 était de 456, soit une augmentation de 19, par rapport à la situation arrêtée au 31 déc. 1850. Dans ce nombre,

364 servaient au traitement et à la préparation du fer;		
4	—	de l'acier;
9	—	du plomb;
14	—	du cuivre;
20	—	du zinc;
2	—	de l'alun;
43	—	et la fabrication du verre.

Outre de nombreux cours d'eau qui activaient 412 roues hydrauliques, ensemble d'une force de 4,401 chevaux, 394 machines à vapeur, de la force de 12,219 chevaux, et 28 manéges à un cheval, servaient de moteurs dans ces établissements. Le nombre des ouvriers qui y étaient occupés en 1859 était de 23,534; en 1851, il était de 12,932.

Tandis que l'année 1850 n'a vu créer des produits minéralurgiques que pour une valeur globale de 51,261,457 fr., l'année 1859 a jeté sur le marché des fabricats pour la somme énorme de 121,207,878 francs.

4. *Usines sidérurgiques.* — Le nombre des hauts fourneaux en activité, pour la fabrication de la fonte, s'est élevé, en 1859, à 57 (46 au coke et 11 au bois) de 41 qu'il était en 1850 (25 au coke et 16 au bois). De même, le nombre des fonderies (élaboration de la fonte) s'est élevé de 78 à 118; le nombre des fabriques de fer proprement dites est tombé de 102 à 89; celui des usines à ouvrer le fer de 86 à 77.

En 1859, *la fabrication de la fonte* a produit 309,170 tonnes de fonte au coke et 9,629 tonnes de fonte au bois; la valeur de la tonne de fonte au coke était de 84 fr. 21 c.; la tonne de fonte au bois valait 152 fr. 35 c. La valeur produite, qui n'était en 1850 que de 11,568,857 francs, a atteint le chiffre de 27,502,291 francs en 1859.

Quant aux *fonderies*, on a produit 43,404 tonneaux, va-

lant près de 8 1/2 millions de fr. Ces chiffres étaient en 1850 respectivement de 17,000 et de 3,055,777 fr.

Les *fabriques de fer proprement dites*, qui, en 1850, n'employaient que 2,703 ouvriers et ne produisaient que 61,970 tonnes (valeur 11,848,652 francs), ont, en 1859, occupé 6,137 ouvriers et produit 157,587 tonnes (valeur 32,232,115 francs).

Enfin, il y a eu accroissement également quant aux *usines à ouvrer le fer*. Voici quelle a été leur situation :

	Nombre d'ouvriers.	Produits (tonnes).	Valeur des produits.
En 1850...	516	10,738	fr. 3,844,032
En 1859...	1,076	17,187	6,148,032

5. *Récapitulation de la valeur des produits de l'industrie minérale et métallurgique, en* 1859. En millions de francs.

Houille	104.0
Minerai de fer (lavé)	8.2
id. de pyrite	0.9
id. de blende	0.7
id. de calamine	2.8
id. de plomb	1.4
Pierres et ardoises	15.0
Fonte et fer	74.3
Acier	0.6
Plomb	2.3
Cuivre	3.8
Zinc	22.7
Alun	0.2
Verre	17.2

XI. — COMMERCE.

I. — Mouvement commercial avec les pays étrangers.

1. *Aperçu des années* 1854 *à* 1860. Valeurs anciennes ou permanentes, exprimées en millions de francs. Commerce général et spécial.

A. — Importation.

Années.	Entrées par terre.	Entrées par mer.	Total.	Mises en consommation.
1854. . . .	335.4	286.5	621.9	323.0
1855. . . .	368.4	310.2	678.6	354.7
1856. . . .	429.8	326.9	755.8	399.7
1857. . . .	467.1	327.1	794.3	393.2
1858. . . .	440.1	290.6	730.7	429.8
1859. . . .	502.2	295.0	777.3	451.9
1860. . . .	513.7	340.3	854.0	510.0

B. — Exportation.

Années.	Sorties par terre.	Sorties par mer.	Total.	Denrées et marchandises belges.
1854. . . .	430.6	282.8	713.4	416.4
1855. . . .	463.2	234.8	698.0	373.2
1856. . . .	514.5	258.7	773.2	406.9
1857. . . .	573.6	263.6	837.2	450.7
1858. . . .	512.0	219.1	731.2	423.9
1859. . . .	527.0	280.0	807.1	457.1
1860. . . .	570.7	322.5	893.2	544.9

2. *Résumé de* 1860 :

		Valeurs actuelles.	Valeurs. permanentes.	Différence en p. c. de 1860 avec 1859 (1).
Commerce général.	Importation .	923.8	854.0	+ 7
— —	Exportaiion .	879.5	893.2	+ 11
	Ensemble.	1,803.3	1,767.2	+ 9
Commerce spécial.	Importation .	516.6	510.0	+ 13
—	Exportation .	470.2	544.9	+ 19
	Ensemble.	986.8	1,054.9	+ 16

3. *Par mode de transport :*

Importation maritime.	340.3	662.8	+ 15
Exportation maritime.	322.5		
Importation par terre.	513.7	1,084.2	+ 6
Exportation par terre.	570 7		
		1,747.2	

Rapport des transports par terre aux transp. marit. 61.2 p. c. à 38.8
En 1859, ce rapport était de . . . . 64.2 — 35.8

3. Le commerce spécial se résume, *par pays*, de la manière suivante. — Tenant plutôt à faire connaître la valeur réelle des échanges qu'à établir des comparaisons avec les années antérieures, nous nous sommes borné à indiquer

(1) Cette différence se rapporte aux valeurs permanentes.

les valeurs dites nouvelles (actuelles) ou variables, exprimées en millions et milliers de francs :

PAYS (1).

Europe.

	Importation.	Exportation.
Russie (6)	28.427	6.327
Suède et Norwége (14) . .	8.076	1.625
Danemark (15).	7.129	1.193
Zollverein (4)	51.940	61,914
Mecklembourg (24)	0.760	0.486
Villes hanséatiques (9) . .	6.660	11.479
Pays-Bas (3).	101 913	62.590
Angleterre (2)	82,516	95.406
France (1)	109.572	161.750
Portugal (25).	0.897	0.233
Espagne (10).	4.437	10.394
Sardaigne (17)	0.510	6.923
Suisse (16).	1.036	5.960
Autriche (21)	0.552	1.755
Deux-Siciles (22)	1.473	0.452
Autres États italiens (23) .	0.206	1.167
Grèce et son archipel (27) .	0.120	0,410
Turquie et son archipel (13)	2.322	7.831

Afrique.

Guinée et Sénégambie (29).	0.158	0.060
Égypte (20)	2.857	0.894
Autres pays (30).	0.126	0.033

Asie.

Inde anglaise, Singapore et Chine (18)	4.031	0.687
Java et Sumatra (28) . . .	0.326	0.001

(1) Le chiffre joint entre parenthèses exprime le rang d'importance du pays, relativement aux échanges commerciaux de 1860.

	Importation.	Exportation.
Océanie et Australie . . .	»	0.003
Amérique.		
États-Unis (7)	24.155	9.666
Mexique (31)	0.077	0.150
Guatemala (33).	»	»
Cuba et Porto-Rico (11). .	8.256	5.949
Possessions anglaises (26)	»	0.613
Haïti et Vénézuela (19) . .	3.599	0.022
Brésil (12)	9.813	4.218
Rio de la Plata (5)	41.234	4.368
Chili et Pérou (8)	13.509	5.699
Totaux. . .	515.687	470.268

Quant à l'ensemble des échanges (importations et exportations réunies), voici comment les principaux pays se rangeaient, sous le rapport de l'importance des relations commerciales, en 1858, 1859 et 1860. Valeurs (actuelles) exprimées en millions de francs :

	1858.	1859.	1860.
France.	244.3	260.4	271.3
Angleterre	144.4	154.4	145.1
Pays-Bas	143.0	152.2	164.5
Zollverein	87.5	83.0	113.8

Ces quatre débouchés absorbaient plus de 75 p. c. du chiffre total en 1858, plus de 75 p. c. en 1859, et 70 p. c. en 1860.

3. *Résumé des principales marchandises importées et exportées pendant l'année* 1860. Valeurs exprimées en millions et milliers de francs :

MARCHANDISES (En valeurs nouvelles).	MISES en consommation.	MARCHANDISES belges exportées.
Acier non ouvré	2.222	0.626
Animaux non spécifiés	0.226	0.353
Armes portatives	0.896	12.103

MARCHANDISES (En valeurs nouvelles).	MISES en consommation.	MARCHANDISES belges exportées.
Bestiaux	17.589	14.758
Beurre frais et salé	1.963	10.988
Bois de construction	16.080	1.540
Bois d'ébénisterie	0.754	0.358
Bois de teinture	1.498	0.551
Bois divers	0.905	1.088
Boissons distillées	0.460	1.697
Bonneterie	0.243	0.429
Café	31.955	»
Cendres gravelées	3.029	0.395
Chapeaux	0.523	0.930
Charbon de terre (houille)	1.552	55.205
Chaux	0.193	1.210
Chevaux et poulains	2.395	8.388
Cire brute et blanchie	0.645	0.157
Coton en laine	21.247	»
Cuivre brut	3.249	1.022
Cuivre battu, étiré, etc	1.163	0.841
Cuivre ouvré	0.549	0.131
Drogueries	1.565	0.423
Engrais	15.789	1.917
Faïences et porcelaines	0.715	1.093
Fer. Fontes brutes et vieux fer	0.062	1,877
Fer. Battu, étiré ou laminé. Clous, et autres forgés.	0.187	17.518
Ouvrages de fer	0.158	1.678
Filaments végétaux	17.388	26.333
Fils de lin et de chanvre	2.064	14.937
Fils de coton	2.674	3.898
Fils de laine	3.906	16.644
Fromages	1.992	0.615
Fruits	2.758	2.855
Graines oléagineuses	25.243	0,622
Graines non spécialement tarifées	1.609	0.832

MARCHANDISES (En valeurs nouvelles).	MISES en consommation.	MARCHANDISES belges exportées.
Grains, farine, pain, etc. . . .	68.954	3.619
Graisses	1.989	3.802
Habillements et modes	1.528	2.782
Houblon	0.652	3.991
Huile (pour fabrique) d'olive .	0.718	0.025
— de poisson	0.314	0.021
— de poisson et autres . . .	1.912	0.304
— de graines	0.267	2.381
Laines	53.163	10.461
Légumes verts et secs.	0.312	0.109
Levûre.	0.578	0.277
Livres	2.196	1.846
Machines et mécaniques . . .	2.198	12.722
Matières animales	2.790	2.604
Mercerie et quincaillerie . . .	5.150	1.479
Métaux bruts, minéraux et terres	9.255	2.611
Meubles	0.226	1.081
Montres	1.808	»
Navires et bateaux	0.513	0.041
Œufs	0.091	0.994
Papier	0.516	5.559
Passementerie	1.163	0.069
Peaux brutes	44.857	31.407
Peaux apprêtées	2.535	2.402
Peaux ouvragées	0.187	1.831
Pierres brutes et polies	0.934	3.886
Ardoises	0.586	0.135
Plomb	1.775	2.528
Poissons.	3.331	0.283
Pommes de terre	0.491	0.950
Produits chimiques	1.895	0.340
Récoltes et fourrages	0.754	0.753
Résines et bitumes	7.204	0.782
Riz.	8.491	1.889

MARCHANDISES (En valeurs nouvelles).	MISES en consommation.	MARCHANDISES belges exportées.
Rubanerie, autre que de soie.	0.638	0.059
Salpêtre	0.948	0.093
Sel brut	1.621	»
Sirops	»	0.461
Soies	3.417	0.661
Soufre	0.783	0.351
Sucres bruts	14.980	0.472
Sucres raffinés	»	17.101
Tabacs non fabriqués	9.145	0.095
Tabacs fabriqués	0.614	1.252
Tableaux	1.371	2.921
Teintures et couleurs	5.770	1.321
Tissus de coton	4.562	16.109
Tissus de laine	11.272	34.168
Tissus de soie, rubans de soie.	12.693	0.320
Tissus, dentelles et tulles . .	1.339	3.775
Tissus de lin et chanvre. . . .	0.329	26.741
Tourteaux.	2.983	1.566
Végétaux	0.929	0.862
Verreries et cristalleries . . .	0.516	13.417
Viandes	0.495	2.463
Vins.	15.218	0.093
Zinc brut	1.247	8.389
Zinc laminé.	»	5.866
Autres articles	11.338	23.786
Totaux. . . fr.	516.687	470.258

4. *Mouvement du transit.* — Le transit, qui en 1859 était de 350.937 millions de francs, est tombé en 1860 à 348.292, soit 1 p. c. de diminution.

5. *Mouvement de la navigation.* — Les transports maritimes ont eu lieu par 3,780 navires à l'entrée, et par 3.959 à la sortie, ensemble 7,739 arrivages et départs, y compris le mouvement de la navigation à vapeur. Les navires

entrés et sortis avaient une capacité totale de 1,361,512 tonneaux, mais leur chargement ne s'élevait qu'à 975,923 tonneaux. Comparativement à l'année 1859, il y a augmentation de 15 p. c. pour le nombre des navires, de 19 p. c. pour le tonnage et de 19.14 p. c. quant au degré de chargement.

Voici, pour les deux années 1859 et 1860, la part du pavillon belge et celle du pavillon anglais dans le mouvement général de la navigation à voiles et à vapeur. En p. c.

	1859.		1860.	
ENTRÉE.	Belges.	Anglais	Belges.	Anglais.
Nombre de navires	13.8	38.8	12.2	35.2
Tonnage	12.9	36.3	11.0	35.1
Chargement	12.1	33.9	10.1	32.5
SORTIE.				
Nombre de navires	14.2	39.5	12.3	34.5
Tonnage	13.1	36.9	11.8	33.8
Chargement	14.9	37.7	13.7	39.3

6. Le total des passagers entrés en Belgique en 1860 s'élève à 20,256 (Ostende, 9,349; Anvers, 10,907).

Le total des passagers embarqués s'élève à 15,694 (Ostende, 9,296; Anvers, 6,398). — En outre, on compte 2,442 émigrants embarqués à Anvers sur 26 navires; de ces derniers, 455 étaient destinés pour les États-Unis, 1,901 pour le Brésil et 86 pour le Rio de la Plata.

7. *Droits perçus.* — Les droits de douanes perçus se sont élevés, en 1859 et 1860 :

	1859.	1860.
Pour l'entrée à	14,960,294	15,760,794
Pour la sortie	37,471	42,041
Pour le transit	10	4
Pour la navigation	678,302	836,099
ENSEMBLE . . . . . . fr.	15,676,077	16,638,938

Il y a, sur la totalité des recettes, augmentation de 6 p. c. relativement à 1859, et de 21 p. c. par rapport à la moyenne

quinquennale. En ce qui concerne le droit d'entrée pris isolément, on remarque une augmentation de 5 p. c. sur 1859 et de 21 p. c. comparativement à la moyenne quinquennale.

II. — MARINE MARCHANDE BELGE.

1. Effectif aux époques suivantes :

ANNÉES.	NAVIRES à voiles.	NAVIRES à vap.	Ensemble.	Tonnage.
1837 . . .	151	4	155	23,097
1842 . . .	145	7	152	27,864
1847 . . .	140	3	143	27,176
1852 . . .	155	5	160	35,012
1857 . . .	142	5	147	42,447
1859 . . .	131	4	135	37,191
1860 . . .	108	8	116	33,111

Les 116 navires (1) existant en 1860 se répartissent ainsi :

Port d'Anvers	67,	tonnage	23,645
— d'Ostende.	32	—	6,319
— de Bruges.	6	—	1,218
— de Gand.	5	—	1,078
— de Louvain	3	—	437
— de Bruxelles	1	—	276
— de Nieuport.	2	—	138

III. PÊCHE MARITIME.

Pêche de la morue :

Armements

1838	93,	produits : kil.	1,504,000
1860	173	—	1,837,000

(1) En 1861, ce chiffre est tombé à 111.

La petite *pêche du hareng* (1) s'est faite, en 1860, par 14 chaloupes et n'a produit qu'une valeur de 25,000 fr.

En 1860, 236 chaloupes ont été armées pour la *pêche de marée* et ont rapporté pour une valeur de 1,185,000 fr.

Des 248 bateaux (d'un tonnage collectif de 7,611) existant en 1860, 148 appartenaient à Ostende, 42 à Blankenberghe, 24 à Heyst, 13 à la Panne, 11 à Nieuport et 10 à Anvers. Le nombre collectif des hommes d'équipage était de 1528.

(1) Il n'y a plus eu d'armements pour la grande pêche du hareng pendant les années 1857 à 1860.

XII. — VOIES DE COMMUNICATION.

I. — Chemins de fer.

1. *Développement* au 1er janvier 1861.

A. *Exploités par l'État.*

Ligne du Nord.

	Mètres.	
Bruxelles à Anvers	43,795	
Du bureau d'Anvers à l'Escaut	2,920	
Raccordement du chemin de fer de l'État au Kattendyck.	1,717	
De la station de Bruxelles (Allée-Verte) à l'excentrique.	587	
De Contich à Lierre	6,175	
		55,194

Ligne de l'Ouest.

Malines à Ostende	122,349	
Gand à la frontière de France	58,722	
Mouscron à Tournai.	19,135	
* Tournai à Jurbise	47,506	
* Dendre-et-Waes (Ath à Lokeren).	74,112	
* Bruxelles à Gand par Alost	34,171	
Bureau de Bruges au bassin.	2,675	
Station de Gand à l'entrepôt.	2,348	
		361,018

A reporter. . . 416,212

Ligne de l'Est.

	Report. . .	416,212
Malines à la frontière de Prusse.	133,176	
Station de Louvain au bassin	972	
Bureau de Liége à la Meuse.	716	
		134,864

Ligne du Midi.

Bruxelles à la frontière de France.	80,671	
Braine-le-Comte à Namur.	78,590	
Bruxelles (Allée-Verte) à Bruxelles (Midi). .	2,782	
Bureau de Namur à la Meuse	1,191	
* Mons à Manage (1).	32,745	
		195,979
	Total. . .	747,055

De ce total des chemins exploités par l'État, 557,521 mètres ont été construits par l'État, 188,534 (voir les sections marquées par un astérisque) par des compagnies (2).

B. *Exploités par des compagnies,* à la date du 1er janv. 1861.

	Mètres.
Landen à Saint-Trond (3).	10,220
Flandre occidentale et embranchements . .	120,988
Manage à Wavre.	41,091
Est-Belge (4)	93,721
Charleroi à Erquelinnes	26,500
Entre-Sambre-et-Meuse	105,574
A reporter. . .	398,094

(1) Repris par l'État à partir du 1er août 1858.

(2) Indépendamment des voies principales renseignées ci-dessus, il existe beaucoup de *voies accessoires* pour les évitements et les raccordements dans les stations. Ces voies accessoires mesuraient, au 31 décembre 1858, un développement de 225 kilom.

(3) Cette ligne, construite par l'État, est exploitée par une compagnie depuis le 1er octobre 1856.

(4) Réunion des compagnies de Charleroi à Louvain et de Morialmé à Chatelineau.

	Mètres.
Report. . .	398,094
Anvers à Gand.	49,690
Anvers à Rotterdam (partie belge).	28,573
Lierre à Turnhout	37,373
Saint-Trond à la frontière néerlandaise. . .	42,641
Pepinster à Spa	12,119
Grand-Luxembourg.	207,389
Namur à Liége.	73,444
Audenarde à la Pinte	18,250
Mons à Hautmont (partie belge).	14,529
Erquelinnes aux Écaussines	35,727
Lichtervelde à Furnes.	33,847
Mariembourg à Momignies	29,094
A ajouter deux raccordements	1,187
Total. . .	981,957
Lignes exploitées par l'État. . .	747,055
Total général du réseau belge. . .	1,729,012 (1)

Ce total accuse, sur celui de l'an dernier, un accroissement de 14,843 mètres, applicable au raccordement des bassins du Kattendyck (1,717 mètres) et au prolongement, jusqu'aux Écaussines, de la ligne d'Erquelinnes au Centre (13,126 mètres).

Voici comment le total renseigné pour 1860 se décompose à un autre point de vue :

Chemins de fer construits et exploités par l'État.	558,521
— construits par des compagnies et exploités par l'État.	189,721
— construits et exploités par des compagnies	970,550
— construits par l'État et exploités par des compagnies.	10,220
Somme égale. . .	1,729,012

2. *Dépenses de premier établissement des chemins construits par l'État.* Elles s'élevaient, à la date du 31 décembre 1860,

(1) Ne sont pas compris dans ce total les chemins de fer industriels.

à 193,852,279 fr., ce qui fait ressortir le coût moyen d'un kilomètre de chemin à 339,927 fr., savoir :

Route proprement dite. . . . . fr.	230,657
Stations et dépendances	33,665
Dépenses générales	9,163
Matériel des transports	64,441
TOTAL. . .	339,927

3. *Exploitation de l'État en* 1860. Longueur moyenne exploitée pendant l'année : 746,854 mètres.

Recettes . . . . fr.	29,601,994
Dépenses	14,192,185
Recette nette.	15,409,809

soit 47.94 (en 1859, 49.83) p. c. du produit total.

Par kilomètre de voie :

	1858.	1859.	1860.
Recette brute . . . . fr.	37,560	37,675	39,636
Dépense.	19,675	18,902	19,003
Recette nette	17,885	18,773	20,633

4. *Détail des recettes de* 1860.

		Pour cent de la recette totale.
Voyageurs . . . . fr.	11,305,873	38.19
Bagages	516,015	1.75
Petites marchandises . . .	1,775,141	5.99
Grosses marchandises . . .	14,966,609	50.56
Finances.	169,338	0.58
Équipages	16,232	0.05
Chevaux et bestiaux	335,265	1.20
Produits extraordinaires. .	497,521	1.68
TOTAL. . .	29,601,994	100.00

5. *Détail des dépenses de* 1860.

		Pour cent.
Voies et travaux . . . fr.	4,078,307	28.38
Traction et arsenal	6,505,877	45 27
Transports	3,354,718	23.34
Services en géneral (1) . .	390,946	2.72
Régie..	41,431	0.29
Totaux . . .	14,371,280	100.00

6. *Mouvement des marchandises et des voyageurs en* 1859 *et* 1860.

		1859.	1860.
Voyageurs. .	1re classe.	625,470	670,626
	2e classe	1,136,719	1,125,079
	3e classe	5,212,466	5,454,294
	Extraordinaires . .	165,985	162,292
Bagages . . .	Colis	106,851	117,498
	Quintaux.	108,357	101,300
Équipages		348	327
Animaux (Expéditions)		18,934	19,741
Finances (Groups).		343,295	325,558
Petits paquets (Quintaux)		20,786	22,937
Petites marchandises (Quintaux). . .		847,696	903,197
Grosses marchandises (Tonnes). . . .		3,314,746	3,678,002

7. *Transit et services internationaux.* Produit en 1860 :

Services internationaux . . . . fr.	5,051,703
Transit.	844,272
Finances et petits paquets.	66,744
Total. . .	5,962,749
En 1859. . .	5,356,986

Le produit de 1860 constitue 20.14 p. c. de la recette brute (celui de 1858, 19.08 p. c.).

(1) Non compris le personnel de l'administration centrale.

8. *Accidents en* 1860, sur 7,412,361 voyageurs.

Voyageurs tués par le fait du service.	0
— par leur propre fait	0
— blessés par le fait du service	0
— par leur propre fait	0
Agents de l'administration tués.	6
— blessés.	24
Total. . .	30
Personnes circulant sur la voie, tuées.	10
— blessées	11
Total . .	21

Total des tués, 16; des blessés, 35; des accidents, 51.

Accidents survenus au chemin de fer de l'État depuis le 1er mai 1835 au 1er janvier 1861 :

	Tués.	Blessés.
A des voyageurs par le fait du service	6	74 (1)
A des voyageurs par leur propre fait .	19	61

9. *Chemins de fer des compagnies.—Exploitation de* 1859.

	Recettes brutes.	Dépenses.	Recettes nettes.
Lierre à Turnhout.. . . . fr.	393,282	202,708	190,574
Est belge.	2,107,259	1,085,381	1,021,878
Manage à Wavre	548,710	348,710	200,000
Flandre occidentale	1,381,768	704,896	676,872
Lichtervelde à Furnes. . . .	320,835	139,391	181,444
Entre-Sambre-et-Meuse . .	1,779,354	918,463	860,891
Namur à Liége . . . . . . / Charleroi à Erquelinnes. .	4,279,967	1,892,736	2,387,231
Pepinster à Spa	238,266	122,994	115,272
Hainaut et Flandres.	175,286	136,066	39,220
Anvers à Rotterdam	1,158,340	685,634	472,706

(1) Dont 35 lors de l'accident de Rosoux, 5 mars 1854.

17

	Recettes brutes.	Dépenses.	Recettes nettes.
Anvers à Gand	744,879	361,874	383,005
Dendre-et-Waes et Bruxelles vers Gand.	1,116,337	13,642	1,102,695
Tournay à Jurbise et Landén à Hasselt	747,350	56,122	691,228
Landen à Aix-la-Chapelle .	775,670	510,172	265,498
Haut et Bas-Flénu.	1,100,191	575,191	525,000
Mons à Hautmont	1,390,676	742,397	648,279
Chimay	105,781	95,159	10,622
Centre.	296,215	213,301	82,914
Grand-Luxembourg.	3,188,047	1,628,045	1,560,002

II. — TÉLÉGRAPHES.

Des 976,000 fr. mis successivement à la disposition du gouvernement, il avait été dépensé à la date du 1er janvier 1861 : 931,100 fr.

Cette somme se décompose ainsi :

Établissement de 1,666.75 kilom. de lignes, comprenant un développement de 3,964 kilom. de fils. . . . . fr.	572,828
Achat d'appareils, piles, mobiliers, etc. . .	238,385
Rachat des lignes concédées de Bruxelles à Anvers et de Verviers à la frontière de Prusse (59 kilom. comprenant 206 kilom. de fils)	72,000
Approvisionnements divers, etc.	47,887
TOTAL. . .	931,100

Le coût d'un kilomètre de fils revient ainsi à 223 fr. 28 c. en moyenne.

2. *Exploitation en* 1860 :

Recettes. . . . . fr.	527,744
Dépenses	332,372
Revenu net	195,372

ou 21 p. c. du capital engagé.

La recette nette effectuée depuis la mise en exploitation

(1850) dépasse de 839,238 fr. les frais de premier établissement.

3. *Nombre des dépêches.*

Le nombre des télégrammes de toute espèce avait été, en 1859, de 196,240; il s'est élevé en 1860 à 225,819, soit 29,579 dépêches ou 15 p. c. d'augmentation.

Le produit moyen, par télégramme, a baissé; de fr. 2-57 qu'il était en 1859, on le trouve à fr. 2-34 en 1860.

L'effet des réductions de tarif sur le montant total du produit a donc été compensé par un accroissement considérable dans le mouvement des correspondances.

Le nombre des dépêches de service de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, s'est élevé à 103,532, soit une augmentation de 22 p. c. sur 1859.

Les télegrammes se répartissent comme suit, quant à la nature et à l'objet des correspondances :

	1859.	1860.
	—	—
Transactions commerciales . . . . p. c.	51.00	55
Nouvelles de bourse	26.00	20
Affaires privées	16.30	20
Correspondances des journaux	4.80	4
Correspondances des gouvernements. .	1.90	1
	100.00	100

Les chiffres suivants indiquent le mouvement des correspondances privées, pendant les neuf années d'exploitation complète des télégraphes par le gouvernement :

	Dépêches.	Produit moyen.
1850-51	14,025	Fr. 6.32
1852	27,217	6.02
1853	52,050	5.21
1854	60,415	4.66
1855	61,433	4.21
1856	99,273	2.41
1857	119,050	3.38
1858	145,726	2.79
1859	196,240	2.57
1860	225,819	2.34

4. *Nombre des bureaux.* Au 31 décembre 1858, 75; en juin 1860, 125; au 1er janvier 1861, 144.

III. Postes.

1. *Nombre de lettres transportées :*

	1858.	1859.
A l'intérieur : rayon de 30 kilom. . . .	6,810,000 (1)	7,916,740 (2)
— Au delà de ce rayon	8,160,000 (3)	8,039,876 (4)
Totaux. . .	14,970,000	15,956,616
De et pour l'étranger	5,425,000	5,573,204
Chargées : particulières.	215,000	267,332
— d'office.	56,500	74,776
Contre-signées ou de service	3,877,000	4,247,048
Journaux belges expédiés.	23,302,742	28,441,318
Imprimés belges expédiés	5,040,621	5,758,792
Articles d'argent à l'intérieur	236,751	267,844
Abonnements aux journaux belges. .	26,393	27,206
— aux journaux étrangers	2,270	2,215

2. *Produits et dépenses.*

	1858.	1859.
Lettres taxées. . . . . fr.	1,039,096	961,320
Vente de timbres-poste.	2,778,471	2,975,239
Journaux affranchis.	395,937	485,471
Imprimés affranchis.	87,558	94,632
Droits sur les articles d'argent	47,492	52,951
Articles d'argent périmés	1,507	1,431
Émoluments	76,156	75,934
Reliquat des décomptes avec les offices étrangers	+ 45,918	— 40,945
Recettes totales (5). . . .	4,292,832	4,366,474
Dépenses générales	?	2,999,900
Produit net	?	1,366,574

(1) Augmentation de 137.80 p. c. sur l'année 1847. } Lettres de 10 cent.
(2) — de 176.45 —
(3) — de 129.67 — } Lettres de 20 cent.
(4) — de 127.81 —
(5) Déduction faite des timbres-poste vendus et non annulés.

XIII. — DÉTAILS SUR BRUXELLES.

---

1. La *population* de la ville de Bruxelles, qui était de 152,828 hab. au 31 déc. 1856 et de 169,640 au 31 déc. 1859, s'est élevée pendant l'année suivante au chiffre de 174,829.

Combinée avec la population des faubourgs ou communes limitrophes, l'agglomération bruxelloise s'élevait, à la fin de 1860, à 273,948 hab.

2. *Chiffre de la population au* 31 *décembre des années suivantes :*

1849	131,254	1855	149,900
1850	134,302	1856	153,882 (2)
1851	136,997	1857	159,188
1852	139,918	1858	163,499
1853	145,638 (1)	1859	169,640
1854	147,690	1860	174,829

3. Dénombrement de la population de Bruxelles, au 1er janvier 1857, par sexe et par état civil, par profession, et par origine, voyez *Annuaire* de 1859, pp. 228 et 229.

(1) Annexion du quartier Léopold.
(2) Chiffre rectifié du recensement.

4. ***Mouvement de la population dans les douze dernières années.***

	Naissances.	Décès.	Excédant des naissances.
1849.	5,273	4,818	455 (1)
1850.	5,281	5,281	1,044
1851.	5,394	4,079	1,215
1852.	5,468	3,887	1,581
1853.	5,268	4,057	1,211
1854.	5,493	4,514	979 (2)
1855.	5,209	4,857	352 (3)
1856.	5,553	4,308	1,245
1857.	5,600	4,343	935
1858.	5,562	4,622	940
1859.	5,803	4,686	1,116
1860.	5,663	4,091	1,572

5. *Finances communales.* Budgets de 1861 et 1862.

Recettes.

		1861.	1862.
Recettes ordinaires.	Recettes arriérées.	332,277	232,882
	Impôts (4)	3,424,500	3,396,000
	Propriétés (5)	1,198,500	1,197,000
	Indemnités (6)	116,799	124,095
	Subsides.	148,000	130,250
	Créances et dotations (7) . .	320,000	323,500
	Amendes.	12,000	9,000
	Recettes pour ordre	131,000	88,363
Recettes extraordinaires (8).		1,740,000	1,691,000
	Totaux. . .	7,423,672	7,192,004

(1) Le choléra enlève 931 personnes.

(2) — 281 —

(3) — 209 —

(4) Taxes communales, centimes additionnels, droits des indigents, taxe sur les chiens. A partir de 1861, la recette de l'octroi a été remplacée par une part dans le fonds communal créé par l'État.

(5) Droits de navigation sur le canal, abattage, marchés, entrepôts, concessions d'eau, etc.

(6) Produits du poids public, de la minque aux poissons, des écoles moyennes et primaires, etc.

(7) Ici figure la rente de 300,000 francs à charge de l'État.

(8) Ventes de propriétés; emprunts.

Dépenses.

Dépenses ordinaires	Administration communale.	255,000	256,000
	Taxes communales	66,883	70,233
	Propriétés communales . . .	100,500	135,500
	Sûreté publique.	705,290	758,445
	Salubrité publique	449,130	450,520
	Voirie	138,500	263,500
	Instruction publique, sciences et beaux-arts.	296,600	324,400
	Commerce et navigation . .	51,264	51,914
	Culte.	50,347	50,347
	Charité publique	371,471	364,380
	Dotation et dette	1,753,711	1,753,740
	Dépenses pour ordre	131,600	88,367
Dépenses extraordinaires (1)		2,916,211	2,439,342
Dépenses facultatives (2).		137,010	185,110
	Totaux. . .	7,423,517	7,191,798

6. *Particularités météorologiques*. Année 1861 (décembre 1860 à novembre 1861).

Pression atmosphérique. Hauteur du baromètre :

Maximum absolu : 772.78 milimètres (19 novembre 1861).
Minimum absolu : 730.76 — (19 mars 1861).

Température centigrade :

Maximum absolu : 30.3 (12 août).
Minimum absolu : —16.7 (8 et 16 janvier).

Quantité d'eau recueillie : 777.15mm, dont 731.23 de pluie et 45.92 de neige.

(1) Constructions, percement de rues, distribution des eaux, parvis de Sainte-Gudule, avenue de la Cambre, palais de justice, etc.

(2) Subsides et encouragements ; université libre, théâtres royaux, fêtes publiques.

Nombre de jours de

	ANNÉES			
	1858.	1859.	1860.	1861.
Pluie	149	198	201	184
Grêle	7	14	24	9
Neige	17	12	41	28
Gelée	80	27	50	46
Tonnerre	19	25	17	29
Brouillard	83	77	55	46
Ciel entièrement couvert. . .	29	34	17	17
Ciel sans nuages	20	7	7	10

TROISIÈME PARTIE.

HISTORIQUE.

I. — POUVOIR EXÉCUTIF ET LÉGISLATIF EN 1862.

I. — Conseil des Ministres.

Intérieur. — ALPH. VANDENPEEREBOOM, représentant d'Ypres, 27 octobre 1861.

Justice. — V. TESCH, représentant d'Arlon, 9 novembre 1857.

Affaires étrangères. — CH. ROGIER, représentant d'Anvers, 27 octobre 1861.

Finances. — W. FRÈRE-ORBAN, représentant de Liége, 27 octobre 1861.

Travaux publics. — J. VANDERSTICHELEN, représentant de Gand, 14 janvier 1859.

Guerre.—Baron Chazal, lieutenant général, 6 avril 1859.

Ce cabinet est la continuation de celui qui avait été formé le 9 novembre 1857 par M. Rogier. Il s'est modifié successivement, 1.) par la mort de M. Partoes (12 octobre 1858), ministre des travaux publics, remplacé par M. Vanderstichelen le 14 janvier suivant; 2.) par la retraite du ministre de la guerre, le général Berten (mars 1859), remplacé par le général baron Chazal; 3.) par la retraite de M. le baron de Vrière, ministre des affaires étrangères, le 27 octobre 1861, remplacé par le ministre de l'intérieur, M. Rogier, lequel est remplacé au département de l'intérieur par M. Alph. Vandenpeereboom. M. Frère-Orban, nommé dès la constitution du cabinet, s'était retiré le 3 juin 1861, mais n'avait point encore été remplacé, quand il fut appelé à reprendre ses anciennes fonctions, le 27 octobre suivant.

II. — **Chambre des Représentants.**

I. Anvers (11).

Arrondissement d'*Anvers* :

MM. Loos, 10 juin 1845.
Vervoort, 13 juin 1854.
Rogier, 10 décembre 1857.
De Boe, 10 décembre 1857.
De Gottal, 14 juin 1859.

Malines :

MM. Van den Branden de Reeth (baron), 13 juin 1848.
Notelteirs, 10 décembre 1857.
Ursel (comte d'), 10 décembre 1857.

Turnhout :

MM. Coomans, 13 juin 1848.
de Mérode-Westerloo (comte), 11 juin 1850.
Nothomb (Alph.), 14 juin 1859.

II. BRABANT (19).

Bruxelles :

MM.	Orts.	13 juin 1848.
	Prévinaire.	13 juin 1848.
	Van Humbeeck, 18 mai 1860.	
	Defré, 5 juillet 1858.	
	Goblet (comte L.), 13 décembre 1858.	
	Guillery.	14 juin 1859.
	De Rongé	14 juin 1859.
	Pirson.	14 juin 1859.
	Van Volxem.	14 juin 1859.
	Jamar.	14 juin 1859.
	Hymans	14 juin 1859.

Louvain :

MM. De Man d'Attenrode (baron), 28 octobre 1836.
Landeloos, 11 juin 1850.
Beeckman, 19 janvier 1860.
Van Bockel, 10 septembre 1861.

Nivelles :

MM.	Nelis	10 déc. 1857.
	De Chentinnes.	10 déc. 1857.
	Mercier	14 juin 1859.
	Snoy.	14 juin 1859.

III. FLANDRE OCCIDENTALE (16).

Bruges :

MM. Devaux, 29 août 1831.
De Ridder, 6 décembre 1853.
De Vrière, 10 décembre 1857.

Courtrai :

MM. De Haerne, 29 février 1844.
Tack, 13 juin 1854.
Dumortier (Henri), 10 décembre 1857.

Dixmude :

M. De Breyne-Peellaert, 10 juin 1845.

Furnes :

M. De Smedt, 10 décembre 1857.

Ostende :

M. Van Iseghem, 13 juin 1848.

Roulers :

MM. Rodenbach, 29 août 1831.
Dumortier (Barth.), 13 juin 1848.

Ypres :

MM. Van Renynghe, 8 juin 1847.
Vandenpeereboom (Alph.), 13 juin 1848.
De Florisone, 14 juin 1859.

Thielt :

MM. Le Bailly de Tilleghem (baron), 13 juin 1848.
De Muelenaere (comte), 11 juin 1850.

IV. Flandre orientale (20).

Alost :

MM. De Naeyer. . . . . } 8 juin 1852.
De Ruddere de te Lokeren. . . . }
Cumont-Declercq, 11 juin 1861.

Audenarde :

MM. Magherman . . . . }
Thienpont. . . . . } 8 juin 1852.
Vanderdonckt . . . . }

Eecloo :

M. Kervyn de Lettenhove, 11 juin 1861.

Gand :

MM.	Vandenpeereboom (Ernest)	10 déc. 1857.
	Jacquemyns	
	Vanderstichelen	
	De Baets	11 juin 1861.
	Kervyn de Volkaersbeke	
	Van de Woestyne	
	Coppens	

Saint-Nicolas :

MM.	Janssens	8 juin 1852
	Van Overloop	

Verwilghen, 10 décembre 1857.

Termonde :

MM. De Decker, 19 décembre 1839.
Vermeire, 13 juin 1848.
Van den Broucke de Terbecq (baron), 10 déc. 1857.

V. Hainaut (20).

Ath :

MM. Jouret (Martin), 13 juin 1848.
Frison, 10 décembre 1857.

Charleroi :

MM.	Pirmez	10 déc. 1857.
	Sabatier	
	Lebeau (Charles)	

Dechamps, 14 juin 1859.

Mons :

MM. Lange, 11 juin 1839.
Laubry, 8 juin 1852.
De Brouckere, 10 juin 1856.
Dolez, 10 décembre 1857.
Carlier, 14 juin 1859.

Soignies :

MM. Faignart, 8 juin 1847.
Ansiau, 13 juin 1848.
Jouret (Joseph), 10 décembre 1857.

Thuin :

MM. De Paul, 10 juin 1856.
Van Leempoel (vicomte), 7 juin 1858.

Tournai :

MM. Allard, 26 juillet 1848.
Crombez, 10 juin 1856.
Bacquin, 11 juin 1861.
Dupret, avril 1862.

VI. Liége (13).

Huy :

MM. D'Autrebande, 8 juin 1847.
Lebeau (Joseph), 13 juin 1848.

Liége :

MM. Lesoinne, 13 juin 1843.
Frère-Orban, 8 juin 1847.
De Bronckart, 3 mars 1853.
Muller, 22 mars 1858.
Grandgagnage, 14 juin 1859.
Mouton, 13 août 1860.
Braconier-Lamarche, 14 février 1861.

Verviers :

MM. David . . . . } 8 juin 1847.
Moreau . . . . }
Grosfils, 10 juin 1856.

Waremme :

MM. De Lexhy, 10 juin 1856.

VII. Limbourg (5).

Hasselt :

M. De Theux (comte), 29 août 1831.
De Pitteurs-Hiégarts, 10 juin 1856.

Maeseyck :

M. Vilain XIIII (vicomte), 13 juin 1848.

Tongres :

MM. De Renesse (comte) . . . . } 13 juin 1848
Julliot. . . . . }

VIII. Luxembourg (5).

Arlon :

M. Tesch, 13 juin 1848.

Bastogne :

M. D'Hoffschmidt, 10 décembre 1857.

Marche :

M. Orban, 10 décembre 1857.

Neufchâteau :

M. De Moor, 13 juin 1854.

Virton :

M. Pierre, 13 juin 1848.

IX. Namur (7).

Dinant :

MM. De Liedekerke-Beauffort, 8 juin 1847.
Thibaut, 14 juin 1859.

Namur :

MM. Moncheur, 13 juin 1848.
Wasseige . . . . }
Royer-De Behr. . . . . } 14 juin 1859.
De Montpellier. . . . . }

Philippeville :

M. De Baillet-Latour (comte), 21 janvier 1841.

Ordre d'ancienneté des membres actuels.

1831 MM. Devaux, Jos. Lebeau, Rodenbach et De Theux.
1836 — De Man d'Attenrode (1).
1839 — De Decker, Lange et Vilain XIIII (2).
1841 — De Baillet-Latour.
1843 — Lesoinne.
1844 — De Haerne (3).
1845 — De Breyne et Loos.
1847 — D'Autrebande (4), David, Faignart, Frère-Orban, De Liedekerke, Moreau et Van Renynghe.
1848 — Allard, Ansiau, Coomans, Dumortier (Barth.) (5), Jouret (Martin), Julliot, Le Bailly de Tilleghem, Moncheur, Orts, Pierre, Prévinaire, De Renesse (6), Tesch, Van den Branden de Reeth, Alph. Vandenpeereboom, Van Iseghem et Vermeire.

(1) Ancien membre pour Saint-Nicolas de 1833 à 1835.
(2) Ancien membre pour Saint-Nicolas de 1831 à 1836.
(3) Ancien membre pour Roulers de 1831 à 1833.
(4) Ancien membre pour le même arrondissement de 1831 à 1835.
(5) Ancien membre pour Tournai de 1831 à 1847.
(6) Ancien membre pour Maestricht de 1832 à 1839, et pour Tongres de 1839 1847.

1850 MM. Landeloos, de Mérode-Westerloo et de Muelenaere (1).

1852 — Janssens, Laubry, Magherman, De Naeyer (2), De Ruddere de te Lokeren, Thienpont, Vanderdonckt, Van Overloop.

1853 — De Bronckart et De Ridder.

1854 — De Moor, Tack et Vervoort.

1856 — De Brouckere (3), Crombez, Delexhy, Grosfils, De Paul, De Pitteurs, Rogier (4).

1857 — De Boe, De Chentinnes, Dolez (5), D'Hoffschmidt (6), Dumortier (Henri), Frison, Jacquemyns, Jouret (Jos.), Lebeau (Ch.), Nelis, Notelteirs, Orban, Pirmez, Sabatier, De Smedt, d'Ursel, Van den Broucke de Terbecq (7), Vandenpeereboom (Ern.) (8), Vanderstichelen, Verwilghen et de Vrière.

1858 — Defré, Goblet, Muller et Van Leempoel.

1859 — Carlier, Dechamps (9), De Florisone, De Gottal, Grandgagnage, Guillery, Hymans, Jamar, Mercier (10), de Montpellier, Nothomb, Pirson (11), Roger de Behr, de Rongé, Snoy, Thibaut (12), Van Volxem et Wasseige (13).

(1) Ancien membre pour Courtrai de 1831 à 1848.
(2) Ancien membre pour Alost de 1841 à 1847.
(3) Ancien membre pour Ruremonde de 1831 à 1833, et pour Bruxelles de 1833 à 1849.
(4) Ancien membre pour Turnhout de 1831 à 1837, et pour Anvers de 1837 1854.
(5) Ancien membre pour le même arrondissement de 1836 à 1852.
(6) Ancien membre pour le même arrondissement de 1836 à 1854.
(7) Ancien membre pour le même arrondissement de 1831 à 1848.
(8) Ancien membre pour Courtrai de 1848 à 1854.
(9) Ancien membre pour Ath de 1834 à 1847, et pour Charleroi de 1847 à 1857.
(10) Ancien membre pour le même arrondissement de 1837 à 1857.
(11) Ancien membre pour Dinant de 1843 à 1848.
(12) Ancien membre pour le même arrondissement de 1848 à 1857.
(13) Ancien membre pour le même arrondissement de 1854 à 1857.

1860 MM. Beeckman, Mouton et Van Humbeeck.
1861 — Bacquin, Braconier, Coppens, De Baets, Cumont (1), Kervyn de Lettenhove, Kervyn de Volkaersbeke, Van Bockel et Van de Woestyne.
1862 — Dupret.

Dans le nombre des membres actuels de la Chambre on n'en compte plus que neuf qui aient fait partie du Congrès national; ce sont MM. de Brouckere, Devaux, De Haerne, Lebeau (Jos.), Rodenbach, Rogier, de Theux, Van den Broucke de Terbecq et Vilain XIIII.

BUREAU DE LA CHAMBRE EN 1861-62.

Président : Vervoort (23 novembre 1860).

Vice-présidents : E. Vandenpeereboom (23 nov. 1860), Moreau (23 novembre 1860).

Secrétaires : De Florisone (9 novembre 1859), De Boe (10 janvier 1859), De Moor (17 décembre 1857), et Thienpont (14 novembre 1861).

Questeurs : De Baillet-Latour (11 novembre 1847) et Allard (19 juillet 1859).

III. — **Sénat.**

Sénateur de droit : le Duc de Brabant, héritier présomptif de la couronne.

I. ANVERS (6).

Anvers :

MM. Michiels, 27 septembre 1851.
Joostens. . . . . } 14 juin 1859.
Van Havre (2). . . . . } 14 juin 1859.

(1) Ancien membre pour le même arrondissement de 1848 à 1852.

(2) Démissionnaire, fin avril 1862.

Malines :

MM. De Cannaert d'Hamale, 14 février 1861.
d'Ursel (duc), 7 avril 1862.

Turnhout :

M. Gillès de s'Gravenwezel, 13 juin 1848.

II. BRABANT (10).

Bruxelles :

MM. Van Schoor, 8 juin 1847.
Lauwers, 27 septembre 1851.
Stiellemans . . . . } 30 janvier 1857.
Hanssens . . . . }
Fortamps, 14 juin 1859.
Bischoffsheim, 27 février 1862.

Louvain :

MM. D'Overschie de Neeryssche (baron), 5 décembre 1856.
De La Coste, 14 juin 1859.

Nivelles :

MM. Mosselman du Chênoy, 12 janvier 1847.
Zaman, 8 juin 1858.

II. FLANDRE OCCIDENTALE (8).

Bruges :

M. Boyaval, 14 juin 1859.

Courtrai :

MM. Béthune (baron), 27 novembre 1845.
Vergauwen (F.-J.), 13 juin 1854.

Dixmude :

M. Van Woumen, 8 juin 1847.

Furnes et *Ostende* :

M. Du Bus (vicomte), 14 juin 1859.

Roulers :

M. De Robiano (comte Maurice J.), 14 juin 1859.

Thielt :

M. D'Anethan (baron), 3 août 1849.

Ypres :

M. Mazeman de Couthove (baron), 14 juin 1859.

IV. Flandre orientale (10).

Alost :

MM. Dellafaille (baron), 27 septembre 1851.
Van de Woestyne (baron), 30 janvier 1858.

Audenarde :

M. De Rodes (marquis), 29 août 1831.

Eecloo :

M. De Block, 12 juin 1855.

Gand :

MM. D'Hoop . . . . }
Maertens . . . . } 12 juin 1855.
Vergauwen . . . . }

Saint-Nicolas :

MM. Cassiers, 9 juin 1835.
Malou, 4 février 1862.

Termonde :

M. De Ribaucourt (comte), 13 juin 1843.

V. Hainaut (10).

Ath :

M. De Ligne (prince), 4 mai 1849.

Charleroy :

MM. Spitaels, 13 juin 1848.
De Dorlodot, 6 septembre 1850.
Pirmez, 14 juin 1859.

Mons :

MM. De Thuin, 27 septembre 1851.
Corbisier, 8 juin 1854.

Soignies :

M. Wincqz, 22 avril 1857.

Thuin :

M. De Robiano (comte Ludovic J.), 27 septembre 1851.

Tournai :

MM. Sacqueleu, 22 novembre 1860.
De Rasse (baron), 14 janvier 1857.

VI. Liége (6).

Huy :

M. De Tornaco (baron), 13 juin 1848.

Liége :

MM. Forgeur, 12 mai 1851.
Lonhienne, 16 février 1858.
Van der Heyden à Hauzeur, 25 janvier 1860.

Verviers :

M. Laoureux, 30 octobre 1851.

Waremme :

M. De Selys-Longchamps (baron), 13 février 1855.

VII. LIMBOURG (2).

Hasselt :

M. De Pitteurs-Hiégarts, 13 juin 1848.

Maeseyck et *Tongres :*

M. De Renesse-Breidbach (comte), 13 juin 1848.

VIII. LUXEMBOURG (2).

Arlon, *Bastogne* et *Marche :*

M. De Favereau, 13 juin 1848.

Neufchâteau et *Virton :*

M. Ozeray, 7 janvier 1862.

IX. NAMUR (4).

Dinant :

M. D'Omalius d'Halloy, 13 juin 1848.

Namur :

MM. Dupont d'Ahérée (baron), } 14 juin 1859.
De Woelmont (baron), }

Philippeville :

M. De Labbeville (baron), 14 juin 1859.

Ordre d'ancienneté des membres actuels.

1831 MM. Le marquis de Rodes.
1835 — Cassiers.
1840 — D'Hoop (1).

(1) Il a représenté d'abord l'arrondissement de Gand de 1840 à 1848, puis celui d'Eecloo de 1848 à 1855, époque de sa réélection à Gand.

1843 MM. De Ribaucourt.
1845 — Béthune.
1847 — Mosselman, Van Schoor et Van Woumen.
1848 — De Favereau, Gillès de s'Gravenwezel, de Ligne, d'Omalius d'Halloy, de Pitteurs, Spitaels et de Tornacó.
1849 — D'Anethan.
1850 — De Dorlodot.
1851 — Dellafaille (1), Forgeur, Laoureux, Lauwers, Michiels-Loos, De Robiano (Ludovic), et De Thuin.
1854 — Corbisier et F. Vergauwen (2).
1855 — De Block, Maertens, De Selys-Longchamps et J. Vergauwen.
1856 — D'Overschie de Neeryssche (3).
1857 — Stiellemans (4), Hanssens, Sacqueleu et Wincqz.
1858 — De Rasse, Lonhienne, Van de Woestyne et Zaman.
1859 — Boyaval, Dubus de Ghisignies, Dupont-d'Ahérée, Fortamps, Joostens, de Labbeville, de La Coste, Mazeman, Pirmez (5), de Robiano (Maurice), Van Havre et de Woelmont.
1860 — Sacqueleu, Van der Heyden à Hauzeur.
1861 — De Cannart d'Hamale.
1862 — Bischoffsheim, Malou, Ozeray, d'Ursel.

Le baron Béthune, le marquis de Rodes et M. Jean Vergauwen sont actuellement les seuls membres du Sénat qui aient fait partie du Congrès national.

(1) Ancien membre pour Malines de 1840 à 1848.
(2) Ancien membre pour Gand de 1845 à 1851.
(3) Ancien membre pour le même arrondissement dans la session de 1847 à 1848.
(4) Ancien membre pour le même arrondissement dans la session de 1847 à 1848.
(5) Ancien membre pour le même arrondissement dans la session de 1847 à 1848.

BUREAU DU SÉNAT EN 1861-62.

Président. Le prince de Ligne (25 mars 1852).

Vice-présidents. De Renesse-Breidbach (14 juillet 1859), et d'Omalius d'Halloy (6 nov. 1851).

Secrétaires. Spitaels (6 novembre 1851), et De Thuin (29 décembre 1857.) — Suppléants : De Rasse (14 juillet 1859) et M. de Robiano (12 novembre 1861).

Questeurs. Marquis de Rodes (11 novembre 1851) et Van Schoor (14 juillet 1859).

II. — CHRONIQUE BELGE DE 1861.

Indication sommaire des principaux événements de l'année.

Janvier.

1. — Réception du roi. S. M., dans sa réponse aux députations des deux Chambres, s'exprime en ces termes :

« Ces témoignages de sympathie, a dit Sa Majesté, sont d'autant plus touchants qu'ils se produisent après un règne déjà long et après des années bien difficiles. L'avenir encore n'est pas exempt de menaces, mais j'aime à croire qu'avec de la prudence, du courage, du patriotisme, et le dévouement dont les Chambres et le pays ont déjà donné tant de preuves, nous parviendrons à conjurer les périls de la situation »

8. — S. A. R. le comte de Flandre, accompagné du lieutenant-général Duroy de Blicquy et d'un aide de camp, se rend à Berlin en mission extraordinaire, pour exprimer à la cour de Prusse les sentiments de condoléance du roi des Belges à l'occasion de la mort de Frédéric-Guillaume IV, et

les félicitations de Sa Majesté à l'occasion de l'avénement au trône du roi Guillaume Ier.

— Ouverture solennelle de l'institut agricole de Gembloux, fondé en vertu de la loi du 18 juillet 1860. La cérémonie était présidée par le gouverneur de la province de Namur, délégué par M. le Ministre de l'intérieur.

15. — La Chambre des représentants reprend ses travaux, interrompus depuis le 21 décembre. Le premier objet à l'ordre du jour était : le projet de loi prorogeant la loi de 1835 relative à l'expulsion des étrangers. Un amendement de M. Van Humbeek, défendu par deux autres députés de Bruxelles, MM. Goblet et Guillery, portait que le gouvernement ne pourrait expulser des étrangers qu'à raison de leur conduite dans le pays et sans tenir compte de leurs précédents politiques, quels qu'ils fussent. La Chambre l'a repoussé à la majorité de 65 voix contre 8; un membre (M. Orts) s'est abstenu.

— Dépôt, par M. Hymans, du rapport de la section centrale chargée d'examiner le projet de loi concernant la *propriété artistique* et *littéraire*. Ce projet de loi n'a pas encore été soumis à la discussion jusqu'ici (avril 1862).

17. — La Chambre ouvre la discussion générale du projet de loi relatif au maintien provisoire du système de jurys d'examen établi en 1857 et au rétablissement du grade d'élève universitaire. Cette discussion se prolonge pendant 15 séances. L'institution de l'ancien jury central, proposée par M. Van Humbeek, a été rejetée.

Au vote sur le principe du rétablissement de l'examen d'élève universitaire, un certain déplacement s'est fait; ce principe a été adopté par 56 voix contre 37, appartenant toutes à la droite; quatre membres, MM. Goblet, Van Humbeek, David et Dedecker, se sont abstenus.

— Présentation d'un projet de loi ayant pour objet d'al-

louer au département de la guerre un crédit de 15,561,170 fr. destiné à la transformation du matériel de l'artillerie et la suppression de quelques enceintes fortifiées, et disponible sur les cinq exercices 1861 à 1865.

25. — Le *Moniteur* publie la loi du 20 janvier, qui approuve le *traité* d'amitié, de commerce et de navigation conclu, le 25 février 1860, entre la Belgique et la république du Pérou.

30. — Nous reproduisons l'extrait suivant d'une correspondance de La Haye, en date du 30 janvier.

« Rien n'est plus apte que ce qui se passe en ce moment pour faire entrer dans le domaine des faits accomplis l'heureuse pensée du rapprochement de la Hollande et de la Belgique.

« Le Roi des Belges, ses ministres, vos Chambres, tout le monde officiel de votre pays a jeté les bases de la réconciliation par les mesures législatives et administratives les plus propres à faire tomber la barrière que les événements avaient élevée entre les deux pays. Notre gouvernement, de son côté, a donné avec empressement les mains à ce mouvement si utile aux deux pays.

« Il ne manquait aux populations qu'une occasion pour prouver, à leur tour, qu'elles sympathisent avec les vues de leurs gouvernants.

« De malheureuses circonstances ont permis qu'à cet égard aussi l'initiative vînt de la Belgique.

« Les inondations qui ont dévasté deux de nos provinces et ruiné des populations entières ont ouvert à la bienfaisance un vaste champ que vos concitoyens n'ont pas négligé.

« Vous ne sauriez croire avec quelle émotion nous apprenons en Hollande l'empressement qu'on déploie de tous côtés en Belgique pour venir en aide à nos malheureux inondés. On ne peut contester que dans le premier moment une cer-

taine froideur a accueilli, de la part de certaines classes du peuple hollandais, les avances qui sont venues du côté de la Belgique. Obéissant, peut-être involontairement, aux rancunes de 1830 (et on comprend qu'elles aient été plus persistantes chez nous que chez vous), on se montrait un peu revêche de ce còté du Moerdyk, et on était assez disposé à croire que les sentiments fraternels de la Belgique n'étaient peut-être pas très-sincères et ne sortiraient pas du domaine des phrases et des manifestations officielles.

« Eh bien, le fait vient de prouver et prouve encore tous les jours combien le vœu de la réconciliation est profondément et généralement senti dans votre pays. Les plus récalcitrants de nos patriotes, les membres les plus passionnés du parti protestant que leur attachement à la maison d'Orange avait rendus peu désireux de pactiser avec les révolutionnaires de 1830, sont désormais convertis eux-mêmes, soyez-en certain, à la cause de la fraternisation. Vous savez que ma position me rapproche de quelques-uns des chefs de ce parti, et j'ai été à même de m'assurer qu'ils ne sont pas les moins empressés à rendre hommage à la générosité sympathique de vos compatriotes. »

31. — On lit dans le *Moniteur* :

« Dans le but de faciliter les relations internationales, le gouvernement belge a décidé que la vérification des passeports aux frontières sera supprimée à partir du 1er février prochain.

« Néanmoins, les étrangers continueront à être soumis à la formalité des passe-ports pour pouvoir séjourner en Belgique. Le visa reste obligatoire pour les voyageurs appartenant aux pays dans lesquels nos nationaux sont astreints à cette formalité. Les exceptions établies en faveur des Néerlandais et des habitants des départements français limitrophes et de la province rhénane prussienne sont maintenues. »

Février.

1. — A l'occasion de pétitions, la Chambre soulève une discussion sur les vices de la législation actuelle en matière d'administration du *temporel des cultes*. Le renvoi au ministre de la justice de la pétition qui avait donné lieu à ces débats, a été, malgré l'opposition très-vive de la droite, voté par les 48 membres présents de la gauche contre les 30 membres présents de la droite.

L'ordre du jour a été prononcé par 44 voix contre 33, sur des pétitions défendues par MM. de Theux et B. Dumortier, et tendantes à ce que l'on revisât les dispositions du Code civil qui enlèvent la qualité de Belge à tout citoyen prenant du service militaire à l'étranger sans l'autorisation du Roi. Il s'agissait des Belges enrôlés dans l'armée pontificale.

8. — Après une nouvelle discussion, qui s'est prolongée pendant trois séances, la loi relative à l'examen de gradué en lettres est adoptée au second vote par 57 voix contre 39. (Voyez 17 janvier.) Elle est promulguée dans le *Moniteur* du 31 mars.

9. — La section céntrale, chargée d'examiner le projet de loi tendant à allouer un crédit de 1,500,000 francs au département des affaires étrangères, pour la construction de deux bâtiments de guerre (projet soumis le 10 mars 1860), rejette le projet par 4 voix contre 1 et une abstention. M. Goblet a été nommé rapporteur, son rapport est déposé le 20 février. Ce projet est retiré par le gouvernement en avril 1862.

10. — Date d'un arrêté royal, relatif à l'organisation définitive des *ateliers d'apprentissage*. Voyez le *Moniteur* du 16 février.

10. — *Meeting* tenu à l'hôtel de ville de Bruxelles, ayant pour but de faire admettre la circulation légale de l'or fran-

çais, ou plutôt le rétablissement de la loi monétaire de 1832; c'est depuis plusieurs semaines la question brûlante du jour.

15. — On lit dans le *Moniteur* :

« Quelques journaux publient, à propos du crédit demandé pour la transformation de l'artillerie, des renseignements faux et des appréciations aussi erronées que malveillantes. En outre, l'un de ces journaux affirme que le système adopté pour les travaux des fortifications d'Anvers aurait été modifié par suite de la critique sévère qu'en aurait faite un général étranger, et de protestations émanées tant de l'inspecteur général du génie que des officiers de cette arme attachés aux travaux. Ces assertions sont également contraires à la vérité.

« La discussion qui doit avoir lieu prochainement à la Chambre, fournira au gouvernement l'occasion de faire justice de toutes ces inventions. »

16. — Date d'une lettre adressée par l'évêque de Tournai au conseil communal de la même ville, en protestation contre le vote de cette assemblée décrétant l'érection d'une statue de bronze à la mémoire de Christine de Lalaing, princesse d'Epinoy, l'héroïne belge qui soutint en 1581 avec tant de bravoure le siége de l'antique cité.

19. — Une interpellation de M. Coomans à la Chambre des représentants amène le ministre de la guerre à donner des explications complètes sur les bruits que l'*Étoile belge*, suivie par d'autres organes de l'opposition, a mis en circulation au sujet des travaux de *fortification d'Anvers*.

Elles sont extrêmement satisfaisantes pour le pays, cruellement écrasantes pour les accusateurs. Toutes les assertions que ceux-ci ont émises ont été démolies tour à tour et ont emprunté à la parole si simple, si concluante du général Chazal, un caractère réellement ridicule. La Chambre a témoigné, par des démonstrations significatives, son entière

approbation de la marche que M. le ministre de la guerre a suivie.

Trois faits essentiels ressortent du discours succinct de M. Chazal. Le premier, c'est que les modifications de détail apportées à des travaux de fortification non encore exécutés constituent des économies, au lieu de déterminer une dépense nouvelle; le second, c'est que le général prussien qui a joué un rôle si pittoresque dans les romans de l'*Étoile* et consorts, et qui aurait provoqué une sorte de révolution dans les travaux d'Anvers, n'a vu les fortifications que du haut de la tour de la cathédrale de cette ville, où il était monté en curieux. Le troisième, c'est que le Roi n'a mandé au palais de Laeken aucun officier supérieur afin de se renseigner sur les horreurs qui se seraient passées à Anvers, et cela pour ce motif bien simple que S. M. se fait rendre compte incessamment de tout ce qui concerne les travaux de fortification de notre métropole commerciale.

Une autre interpellation de M. Coomans a eu le même résultat. L'honorable député de Turnhout désirait être édifié sur le bruit d'un procès que l'on aurait avec la Compagnie concessionnaire des travaux de fortification. M. le ministre de la guerre a répondu qu'il n'en est rien, absolument rien. Pas un membre de la Chambre n'a jugé convenable de présenter une observation après les explications de M. le général Chazal. M. le ministre de la guerre a ajouté que lorsque l'assemblée discutera la demande de crédit de quinze millions de francs pour la transformation de l'artillerie, il s'expliquera d'une façon non moins nette et non moins concluante.

— Commencement de la discussion sur la proposition de M. B. Dumortier tendante à donner cours légal à la *monnaie d'or française*. Cette discussion occupe 11 séances entières et se termine le 5 mars par un vote en vertu duquel la proposition de M. Dumortier, vigoureusement combattue par

M. le ministre des finances, est adoptée par 64 voix contre 42. La majorité se compose de 37 membres de la droite et de 27 membres de la gauche; les 42 opposants sont tous de la gauche, sauf MM. de Naeyer et Julliot.

Mars.

7. — L'Académie royale de Belgique avait ouvert un concours extraordinaire en faveur de la meilleure *gravure en taille-douce* exécutée en Belgique pendant l'espace des cinq dernières années.

La classe des beaux-arts de l'Académie, dans sa séance de ce jour et conformément aux conclusions du jury, a accordé à l'unanimité ce prix quinquennal, consistant en une médaille d'or de la valeur de six cents francs, à M. Jos. Bal, lauréat du grand concours ouvert à Anvers en 1847, et élève de l'école de gravure (professeur M. Erin Corr) à l'Académie royale d'Anvers. La gravure couronnée représente *Jeanne la Folle,* d'après le tableau de M. Gallait.

13. — Dans la séance de ce jour de la Chambre des représentants, la discussion de l'art. 555 du nouveau Code pénal (titre II, liv. IX) amène MM. J. Jouret et Defré à prendre la parole en faveur de l'abolition de la peine de mort. Celle-ci a trouvé en MM. Coomans et B. Dumortier deux défenseurs convaincus.

— Présentation, par M. le ministre des finances, d'un projet de loi ayant pour objet l'exécution de divers travaux d'utilité publique. Ce projet comprend : 1° Un chemin de fer de Louvain à Hérenthals ; 2° une section d'Aerschot à Diest ; 3° un chemin de fer de Tongres à Bilsen, avec octroi d'un *minimum* d'intérêt ; 4° autorisation d'accorder la concession d'un chemin de fer de Braine-le-Comte à Gand ; 5° id. d'Eecloo à Bruges ; 6° id. de Tournai vers Lille ; 7° id. de Marien-

bourg à la Meuse, en amont de Dinant; 8° l'exécution du port de refuge à Blankenberghe; 9° un crédit de 200,000 fr. pour l'amélioration du port de Nieuport; 10° canalisation de la Meuse, de Namur à Chokier; 11° travaux pour relier les charbonnages et les établissements industriels de la rive droite de la Meuse à l'aval de Liége; 12° prolongement du canal de Thourout jusqu'à St-Job-in't-Goor; 13° construction d'un quai et autres travaux le long de la Meuse, à Liége; 14° un crédit pour le tir national; 15° id. pour l'hygiène.

15. — Dépôt, par M. David, du rapport de la section centrale sur le projet de loi tendant à allouer au département de la guerre un crédit de 15 millions de francs, pour la transformation du matériel de l'artillerie, etc. La discussion qui se fit à la suite de ce dépôt sur l'ordre du jour, donna lieu à quelques brusques sorties personnelles entre M. le ministre des finances et M. Guillery. Cet incident, qui avait péniblement affecté l'assemblée, s'est honorablement terminé par une loyale rétractation des paroles blessantes prononcées des deux parts.

19. — Dans la séance de la Chambre d'aujourd'hui, M. Dumortier a adressé à M. le ministre de la justice des interpellations au sujet d'un fait dont la presse cléricale s'occupait depuis deux jours. Exposons ce fait en peu de mots. Il y a dix-huit mois, parut dans le *Journal de Gand* une pièce attribuée à M. le cardinal-archevêque de Malines et datée du 2 octobre 1859, à l'occasion de crimes nombreux commis par des frères de la Doctrine chrétienne.

Les journaux cléricaux de Gand avaient poursuivi, depuis quelques jours, de leurs attaques, la personne qui, à l'époque de la publication de ce mandement supposé, remplissait les fonctions de rédacteur en chef du *Journal de Gand*, et avaient rappelé des antécédents judiciaires relatifs à cette personne, en y mêlant le souvenir de la pièce faussement

attribuée à M. le cardinal-archevêque de Malines. La personne dont il s'agit, comprenant à sa façon la responsabilité et les obligations morales attachées à la position d'un rédacteur en chef, a cru atténuer l'effet des circonstances judiciaires évoquées à son égard en dénonçant, comme l'auteur de la pièce, un honorable magistrat du parquet de Gand, M. Dubois, substitut du procureur du roi. Dans une lettre adressée au *Journal de Gand*, M. Dubois venait de reconnaître qu'en effet il est l'auteur du mandement supposé. C'est sur ce point qu'ont porté les interpellations de M. Dumortier. L'honorable député de Roulers, qualifiant l'écrivain de *faussaire* et de *calomniateur*, a demandé au gouvernement quelle serait son attitude en présence de cette révélation.

M. le ministre de la justice a répondu avec fermeté et dignité. Il a blâmé l'acte de M. le substitut du procureur du roi de Gand, se réservant toutefois toute liberté et toute indépendance pour la décision qu'il aurait à prendre.

21. — Discours prononcé au Sénat par le duc de Brabant, à propos des relations commerciales de la Belgique avec les pays lointains. S. A. R. poursuit avec une sollicitude continuelle l'extension de ces relations, et félicite le gouvernement d'avoir porté au budget des affaires étrangères un crédit de 25,000 fr. pour la création d'un consulat général en Chine.

« Les nouveaux et immenses efforts, a dit le royal orateur, tentés avec un si grand succès par l'Angleterre et la France pour obtenir un libre accès en Chine convaincront, j'espère, les plus incrédules de l'importance de ce marché, et feront comprendre à tout le monde l'inappréciable valeur de relations suivies avec les empires de l'extrême Orient.

« Les événements qui viennent de se passer dans ces pays sont encore trop récents pour que je puisse ici vous parler, avec entière connaissance de cause, des mesures dont il faudrait accompagner la nomination de notre consul général

pour nouer, avec la Chine, ces relations suivies que la France et l'Angleterre n'ont pas cru acheter trop chèrement au prix du sang de leurs soldats.

« Mais lorsque je récapitule un à un les épisodes de cette dernière guerre de Chine, le brillant assaut des forts de Tahu, le gain de deux batailles rangées, la prise de Pékin, la capture d'un immense butin; quand je pense que tous ces exploits, dignes des héros aventureux d'un autre âge, sont déjà couronnés par une paix glorieuse stipulant en faveur des alliés une indemnité de guerre de 120 millions et la cession de la presqu'île de Kowloon, il me sera peut-être permis de regretter que le moment ne soit plus où la Belgique aurait pu s'associer, par l'envoi d'un petit corps de volontaires, à cette croisade si fructueuse des puissances occidentales contre les astucieux mandarins.

« En attirant, messieurs, votre attention sur les triomphes des alliés en Chine et sur la part qu'il nous aurait été possible d'y prendre, je n'obéis à aucun étroit sentiment de vanité. Mon amour-propre est tout entier à la défense des intérêts de la nation, et en vous parlant comme je le fais, je n'ai d'autre désir que d'appliquer à l'avenir les leçons du passé.

« Si le pays consultait son meilleur ami, celui dont il a reçu le plus de preuves d'affection et de dévouement, s'il lui demandait : Que devons-nous faire pour élever à son plus haut degré la prospérité matérielle et morale du royaume? Cet ami répondrait : Imitez vos voisins; étendez-vous au delà des mers chaque fois que l'occasion s'en présentera, vous y trouverez de précieux débouchés pour vos produits; un aliment pour votre commerce; de l'occupation pour toutes les activités dont nous ne pouvons tirer profit en ce moment; un placement utile pour le surplus de notre population; des revenus nouveaux pour le trésor qui permettraient peut-être un jour au gouvernement, à l'exemple de celui de la Néer-

lande, d'abaisser les impôts dans la mère-patrie; enfin un surcroît certain de puissance et une position encore meilleure au centre de la grande famille européenne. »

23. — Les deux Chambres s'ajournent au 9 avril (vacances de Pâques).

27. — Témoignage de sympathie, exprimé au sein du conseil communal de Gand, en faveur de M. Dubois, substitut du procureur du roi et conseiller communal, à l'occasion des paroles portant atteinte à son honneur, qui ont été prononcées dans une des dernières séances de la Chambre des représentants. (Voy. 19 mars.) Nous ajoutons ici que M. Dubois a prévenu le blâme de M. le ministre de la justice en offrant sa démission de substitut.

Avril.

3. — Le *Moniteur* publie la loi du 30 mars 1861, instituant une *caisse centrale de prévoyance pour les secrétaires communaux.*

9. — La Chambre a ouvert la discussion du projet de loi allouant au département de la guerre un crédit extraordinaire de 15,561,170 fr.

— Au Sénat, M. d'Anethan a soulevé un incident à propos de la délibération récente par laquelle le conseil communal de Gand a exprimé ses sympathies à M. Dubois, objet de violentes attaques de M. B. Dumortier et de toute la presse catholique (voy. 27 mars). L'honorable chef de la droite du Sénat aurait voulu que le gouvernement provoquât en quelque sorte une discussion avec ce conseil communal, en communiquant officiellement sa délibération à l'assemblée. La fermeté du langage tenu par M. le ministre des finances, en réponse aux prétentions de l'honorable membre, a mis un terme à l'incident.

12. — Le Sénat, après trois séances de discussion sur ce sujet, vote la proposition de loi de M. B. Dumortier donnant le cours légal à l'or français, par 33 voix contre 17 et 1 abstention. Voici la réflexion dont l'*Écho du Parlement* accompagne la nouvelle de ce résultat :

« Voilà donc la proposition de loi de M. B. Dumortier adoptée par les deux Chambres. M. le ministre des finances a bien le droit maintenant de secouer la responsabilité des conséquences fâcheuses qui en résulteront pour le pays. Ses adversaires reconnaîtront, aussi bien que ses amis, qu'en cette circonstance particulièrement il a déployé une rare énergie, une force de conviction puissante, une abnégation dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire politique. L'échec que M. Frère-Orban subit sur la question de l'or est pour lui aussi honorable que ses plus belles victoires parlementaires. Nous souhaitons pour la Belgique que les prévisions de l'éminent et consciencieux ministre s'accomplissent le plus tard possible ; mais ce souhait, nous craignons bien qu'il ne se réalise pas. »

— Après avoir absorbé sept séances, les 15 millions demandés pour la transformation de l'artillerie, etc. (voy. 17 janvier) ont été accordés, dans la séance de la Chambre de ce jour, par 63 voix contre 32 et 6 abstentions. L'ensemble du projet a été adopté par 60 voix contre 30 et 7 abstentions.

19. — En s'occupant aujourd'hui d'articles réservés du titre III, livre II, du projet du nouveau Code pénal, la Chambre s'est livrée à une discussion fort intéressante soulevée par une proposition de M. Orts. On sait que l'art. 259 du Code pénal commine des peines contre les personnes qui prennent de faux titres nobiliaires. L'honorable député de Bruxelles a proposé de supprimer cet article. Plusieurs orateurs ont pris part au débat. A M. Orts se sont joints, pour combattre l'art. 259, MM. Van Humbeek et Guillery ; la

disposition a été défendue par M. Pirmez, M. J. Lebeau et M. le ministre de la justice. On a spécialement examiné la question de savoir si la suppression de l'art. 259 est conciliable avec la prérogative que la Constitution attribue au roi de conférer des titres nobiliaires.

Les opinions ont été fort partagées. L'art. 259 a été maintenu par 36 voix contre 31. La Chambre a adopté ensuite, par 61 voix contre 5, un amendement de M. Van Overloop donnant une application générale à cette disposition qui, d'après le texte primitif, ne s'appliquait qu'aux Belges.

29. — Désordres à Gand; voies de fait commises par des ouvriers contre la personne et la propriété de M. Parmentier. L'intervention de la garde civique a été jugée nécessaire; l'attitude énergique de la milice citoyenne et des autorités a fait rentrer la population ouvrière dans le devoir dès le second jour.

30. — La Chambre aborde la discussion du projet de loi (présenté le 13 mars), relatif à l'exécution de certains travaux d'utilité publique. (Le rapporteur est M. Julliot.)

Mai.

1. — Les présidents et délégués des différents comités de la souscription ouverte pour offrir à M. Rogier, ministre de l'intérieur, un témoignage d'affection et de reconnaissance, se sont réunis aujourd'hui, à une heure, dans la maison, rue Galilée, n° 12, achetée, restaurée et meublée aux frais de la souscription.

Après l'approbation des comptes présentés au nom du comité central, M. Loos, bourgmestre d'Anvers et membre de la Chambre des représentants, est allé, accompagné de M. Laoureux, sénateur, et de M. Abel Waroqué, chercher M. Rogier.

Après leur retour à la rue Galilée, M. Loos a présenté à M. Rogier les titres de propriété de la maison et a retracé dans un discours les titres divers de M. Rogier à la reconnaissance du pays. Ce dernier a remercié avec émotion de ce témoignage d'affection.

2. — Au commencement de la séance de la Chambre, M. le ministre des affaires étrangères a déposé sur le bureau le traité de commerce conclu entre la Belgique et la France.

Le traité de commerce qui vient d'être négocié entre la Belgique et la France, et dont les dispositions viennent d'être soumises à l'approbation des Chambres, diffère des conventions analogues établies jusqu'à ce jour en un point essentiel. Les anciens traités avaient pour but de garantir l'industrie nationale contre la concurrence de ses rivales du dehors ; le traité actuel a pour but de développer les forces de cette même industrie par la lutte, par la concurrence, par la rivalité entre les producteurs de tous les pays. L'ancien système ne donnait au travail indigène qu'une activité factice, acquise au détriment des consommateurs ; le système inauguré par la France en 1860 dans son traité avec l'Angleterre, et en 1861 dans son traité avec la Belgique, donne à cette activité des bases plus stables, en même temps qu'il tient compte des besoins de la consommation.

— Au Sénat une discussion intéressante est engagée par une motion de S. A. R. le duc de Brabant au sujet de l'embellissement des grandes villes du pays, et spécialement de la capitale.

Dans la même séance, un autre incident a été soulevé par une motion de M. d'Anethan que MM. Dellafaille et Pirmez ont appuyée. L'honorable chef de la droite du Sénat a vivement récriminé contre la récente délibération du conseil communal de Gand (voy. 27 mars) renfermant un hommage au caractère et à la loyauté de M. Dubois, ancien substitut

du procureur du roi de cette ville ; il a demandé l'annulation de cette délibération. M. le ministre de l'intérieur s'est exprimé avec une grande fermeté et a déclaré que l'annulation n'aurait pas lieu. L'incident a été clos après une énergique protestation de M. le baron de Tornaco, qui a fait remarquer tout le danger de pareils débats en présence des événements dont la ville de Gand vient d'être le théâtre. (Voy. 29 avril.)

2. — La commission instituée par arrêté royal du 23 avril dernier, pour organiser et diriger le concours des industriels et des artistes belges à l'exposition universelle qui sera ouverte à Londres, le 1er mai 1862, a été installée aujourd'hui par M. le ministre de l'intérieur.

La commission avait à nommer son président et deux vice-présidents. Ont été élus : Président, M. Fortamps, sénateur, membre de la chambre de commerce et ancien président du tribunal de commerce de Bruxelles ; vice-présidents, M. Ed. Jacquemyns, membre de la Chambre des représentants, et M. Ed. Romberg, directeur général des beaux-arts.

Le premier acte de la commission, après la constitution de son bureau, a été d'offrir à Mgr. le duc de Brabant la présidence d'honneur, que Son Altesse Royale a bien voulu accepter.

4. — Le Sénat adopte le projet de loi relatif à la transformation du matériel de l'artillerie par 27 voix contre 7 et 9 abstentions. Voir le texte de la loi au *Moniteur* du 10 mai.

15. — Séance publique de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique. Remise solennelle, au secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Adolphe Quetelet, d'une médaille que l'Académie avait frappée en commémoration du 25e anniversaire de son entrée en fonctions comme secrétaire perpétuel. — Dans la même séance, il est donné lecture de deux arrêtés royaux du 14 mai, l'un accordant le prix des

sciences morales et politiques pour la période quinquennale révolue le 31 décembre 1860, à M. de Haulleville, pour son ouvrage intitulé : *Histoire des communes lombardes ;* d'autres adjugeant le prix triennal du concours de littérature dramatique française à M. Charles Potvin, pour son drame historique intitulé *Jacques d'Artevelde.*

17. Commencement de la discussion du projet de loi approuvant le traité de commerce avec la France; rapporteur, M. d'Hoffschmidt. Le traité est voté le lendemain par 98 voix et 3 abstentions. Le 25, au Sénat, le traité est approuvé par 39 voix contre 1 et 3 abstentions. Il est promulgué dans le *Moniteur* du 28 mai.

19. Pentecôte. Fête fraternelle et patriotique de la jeunesse universitaire à Liége. De nombreux étudiants de Louvain y prennent part, malgré la défense de l'autorité académique.

20. — Départ du Roi et du comte de Flandre pour l'Angleterre; l'absence de Sa Majesté se prolonge jusqu'au 25 juin.

23. — Le *Moniteur* contient un arrêté royal aux termes duquel un prix de 5,000 fr. est institué en faveur de l'auteur de l'ouvrage qui exposera de la manière la plus complète les moyens propres à développer l'industrie, l'agriculture et le commerce de la Belgique dans leurs rapports avec les marchés de consommation en dehors de l'Europe. Le programme et toutes les autres conditions du concours seront arrêtés par le conseil supérieur de l'industrie et du commerce, sous l'approbation des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères.

24. — La discussion du projet de loi sur la monnaie de nickel a été, dans la séance du Sénat d'aujourd'hui, l'occasion d'un incident sur la question de la monnaie d'or. M. le baron d'Anethan s'est plaint du retard qu'éprouve la promul-

gation de la loi qui donne le cours légal à l'or francais, votée depuis plusieurs semaines. (Voy. 12 avril.) La réponse de M. le ministre des finances a été nette et digne ; M. Frère-Orban a déclaré que l'honorable chef de la droite du Sénat peut se rassurer, que la promulgation de la loi ne se fera plus longtemps attendre.

L'*Echo du Parlement* observe à ce sujet :

« Ceux qui n'ont pas voulu comprendre jusqu'à présent, comprendront-ils enfin? Tous les hommes qui connaissent le caractère élevé de M. le ministre des finances ont eu la conviction qu'il ne contre-signerait pas une loi qu'avec raison il a qualifiée de funeste et d'inique. Mais M. Frère-Orban n'a pas voulu se retirer du pouvoir avant le vote des grandes mesures (traité avec la France) qui occupent encore le Sénat en ce moment. Après la déclaration de M. le minis-des finances, M. Forgeur a exprimé le sentiment général en regrettant qu'une question économique déterminât la retraite d'un homme d'État aussi éminent et qui a rendu au pays des services tellement grands que ses adversaires mêmes n'osent les contester. »

Juin.

1. — On lit dans le *Moniteur* : M. le ministre des finances vient d'adresser au Roi sa démission. Cette démission est acceptée par arrêté royal du 3, et l'intérim dévolu à M. Tesch, ministre de la justice. Des adresses de respect et de dévouement, exprimant le désir que la retraite de M. Frère soit de courte durée, sont votées par diverses associations libérales et quelques conseils communaux en faveur du ministre démissionnaire.

Voici comment la *Revue des Deux-Mondes* apprécie la grande mesure qui a marqué la fin de notre session législa-

tive et les circonstances dans lesquelles s'accomplit la retraite de M. le ministre des finances :

« La session des Chambres finit en Belgique. Au Sénat comme à la Chambre des représentants, la question de clôture a été le traité de commerce conclu avec la France, et les conventions relatives à la navigation et à la propriété littéraire qui accompagnent le traité. M. d'Hoffschmidt a, dans la Chambre des représentants, accueilli, par un excellent rapport, le traité de commerce, qui n'a été partiellement combattu que par les fabricants de sucre de betterave. Il a été fait justice des prétentions de cette industrie. La Belgique est décidée à marcher avec persévérance dans la voie des réformes économiques que M. Frère-Orban lui ouvrait il y a douze années. On n'écoute plus en Belgique les protectionnistes. Il faut faire honneur de l'intelligence et de la religion avec lesquelles l'industrie belge répudie ses anciens procédés avant tout au ministre des finances, et ensuite au talent, au zèle, au dévouement des économistes qui ont fondé l'association pour la réforme douanière. La loi qui donne en Belgique le cours légal à la monnaie d'or française va être promulguée. Pour rendre cette loi exécutoire, M. Frère-Orban attendait que les traités fussent votés, car il ne tenait à rester au pouvoir que pour attacher son nom à l'accomplissement de ce grand progrès de législation douanière. La promulgation de la loi sur la circulation de l'or français sera le signal de sa retraite. Nous espérons que M. Frère-Orban ne tardera point à rentrer dans le cabinet. Sa retraite est une satisfaction qu'il donne au sentiment de sa dignité personnelle. La législature belge et le pays, quoiqu'il n'ait pas pu les convertir à l'orthodoxie dans la question de l'étalon monétaire, désirent le voir revenir aux affaires le plus tôt possible. Ils n'ont point tort, car, bien que placé sur une scène restreinte, M. Frère-Orban compte parmi les hommes

politiques les plus capables de l'Europe, parmi ceux qui comprennent le mieux les aspirations, les ressources et les procédés de l'esprit moderne. »

3. — Date de l'arrêté de clôture de la session législative de 1860 à 1861. Pendant cette session la Chambre des représentants a tenu 98 et le Sénat 27 séances.

6. — Publication de la loi donnant cours légal à l'or français.

11. — Renouvellement de la moitié de la Chambre des représentants; les provinces appelées à réélire leurs mandataires étaient la Flandre orientale, le Hainaut, Liége et Limbourg. Les changements amenés par les élections sont :

Hainaut. M. Bacquin remplace M. André Pirson.

Liége. Pas de changement.

Flandre orientale. — A Gand, des 7 titulaires anciens, tous membres de la gauche, quatre : MM. Saeyman, De Maere (ce dernier avait été élu le 16 avril précédent en remplacement de M. Manilius, décédé), Neyt et Debast, ont été remplacés par quatre candidats de la droite. — A Alost, M. Cumont-Declercq, candidat libéral, a remplacé M. Portemont; à Eecloo, M. Kervyn de Lettenhove est élu à la place de M. Desmaisières, qui avait renoncé au renouvellement de son mandat.

Limbourg. Pas de changement.

Le résultat définitif est qu'il y a sept représentants nouvellement élus; des sept titulaires qu'ils remplacent, deux s'étaient désistés, cinq ont été renversés par des candidats adversaires. — Les sept anciens représentants se composaient de 5 membres de la gauche et de 2 membres de la droite; ils sont remplacés par 2 membres de la gauche et 5 membres de la droite. La victoire est donc restée aux catholiques, qui gagnent trois voix. La force respective des partis dans la Chambre est, par suite de ce changement, au lieu de

46 catholiques contre 70 libéraux, de 49 catholiques contre 67 libéraux. (Voyez le tableau de la Chambre, p. 206).

20. — Publication de la loi relative à l'exécution de divers travaux d'utilité publique. (Voy. 13 mars.)

25. — On lit dans le *Journal de Liége* :

« Un conflit regrettable vient de surgir à Liége entre l'autorité judiciaire et l'autorité militaire.

« D'après ce qui nous est rapporté, M. le président du tribunal civil avait rendu une ordonnance sur requête pour commettre un expert et autoriser une perquisition, à la fonderie de canons, à l'effet de rechercher des projectiles d'un modèle breveté.

« M. le juge de paix s'étant présenté à la fonderie avec son greffier, l'expert et les intéressés à la plainte en contrefaçon, l'entrée leur a été refusée. M. le juge de paix a requis alors quatre gendarmes, mais la garde de la fonderie a pris les armes et menacé de défendre l'entrée par la force. En présence de cette résistance, M. le juge de paix a dû se retirer.

« Telle est la version que nous avons entendue. Si elle est exacte, l'incident impliquerait des questions constitutionnelles de la plus haute gravité. On doit espérer, du reste, que le conflit recevra promptement une solution satisfaisante. »

Cette question, dont le public s'est beaucoup entretenu, a pris peu à peu le caractère d'un problème de jurisprudence, et s'est effacée pour le moment. Plus tard, elle s'est reproduite dans la discussion générale du budget de la guerre de 1862, en janvier 1862. Le gouvernement cependant a réussi à justifier sa conduite et l'incident n'a pas eu d'autre suite.

Juillet.

3-8. — Désordres au Borinage à la suite d'une grève

d'ouvriers. Intervention des troupes; deux tués et plusieurs blessés.

17. — On lit dans l'*Indépendance* :

« Le gouvernement a fait connaître hier à l'administration communale de Bruxelles son refus de sanctionner l'emprunt récemment contracté par cette administration.

« Par suite de cette communication, le collége échevinal s'est réuni d'urgence ce matin pour délibérer.

« Tous les membres ont résolu de présenter au Roi leur démission des fonctions de bourgmestre et d'échevins.

« Cette démission a été immédiatement adressée à Sa Majesté. Le conseil communal est convoqué en séance extraordinaire pour demain jeudi à deux heures. »

Dans cette séance du 18, tout le conseil, sauf deux membres, a donné sa démission.

Cette question de l'emprunt de 20 millions contracté par la ville de Bruxelles avec la maison Rothschild est depuis plusieurs semaines le sujet essentiel de la polémique des journaux. L'attitude prise par le gouvernement vis-à-vis de l'administration communale de Bruxelles en augmente considérablement l'intérêt.

19. — On lit dans le *Moniteur* :

« Les difficultés qui se sont élevées au sujet du projet d'emprunt de la ville de Bruxelles ont donné lieu, entre le gouvernement et l'administration communale, à une correspondance que nous croyons devoir publier aujourd'hui. Plusieurs de ces pièces ont déjà paru dans les journaux; nous nous sommes abstenus jusqu'ici de les reproduire. Ce n'est pas quand une affaire est en instruction, quand elle est, dans ses divers détails, l'objet d'un examen approfondi dont le résultat est encore éventuel, qu'il semble convenable de livrer à la publicité des documents sur lesquels l'opinion ne peut se prononcer qu'imparfaitement, parce qu'ils ne sont pas complets.

Maintenant qu'une solution est donnée à la question du projet d'emprunt, nous faisons connaître les différentes dépêches échangées à ce sujet. »

(Suivent les pièces en question.)

— Ce soir, une « manifestation » préparée depuis la veille, a eu lieu en faveur de M. le bourgmestre. A huit heures et demie, la Grand'Place s'est peu à peu remplie. A neuf heures et quelques minutes, la foule s'est dirigée vers la demeure de M. Fontainas. M. le bourgmestre s'étant présenté à une fenêtre de son hôtel, a harangué la foule pour la remercier de « cette marque de sympathie » en la conjurant de se séparer paisiblement et immédiatement, ce qui s'est fait après que de bruyantes marques d'approbation eurent retenti.

Des groupes, en retournant, se sont dirigés vers la place des Palais, où l'on a dansé autour de l'arbre de la liberté, devant le palais du Roi; d'autres ont passé dans la rue de la Loi, où on les a invités à se disperser.

23. — Publication de la loi qui approuve la convention particulière conclue entre la Belgique et le Hanovre le 18 février 1861, concernant le péage de Stade.

— Arrivée à Bruxelles de S. A. I. l'archiduc Maximilien et de sa femme, la princesse Charlotte, fille du Roi.

31. — Visite du Roi au camp de Beverloo. Des expériences sont faites devant S. M., sur les effets de la nouvelle artillerie.

Août.

2. — Le *Moniteur* publie les vœux exprimés par le conseil supérieur de l'industrie et du commerce à la suite de ses délibérations dans les séances des 23, 26 et 27 juillet.

4. — Ouverture du Salon d'Anvers en présence du Roi.

10. — Ouverture de l'Exposition des arts industriels au palais Ducal, à Bruxelles.

11. — Départ du Roi pour Wiesbaden. Son retour a lieu le 6 septembre.

17-20. — Fêtes artistiques à Anvers : congrès artistique; inauguration des statues de Pierre Coudenberg et de Boduognat; tir national, régates, etc. — Le congrès, ouvert le 19, clos le 21, était présidé par M. Loos, bourgmestre d'Anvers, président effectif, et par M. Rogier, ministre de l'intérieur, comme président honoraire.

23. — Arrivée du roi de Bavière à Bruxelles. Il avait passé quelques jours auparavant à Anvers.

Septembre.

9. — Visite du roi de Prusse au roi Léopold.

23-26. — Fêtes de septembre. Parmi les éléments du programme nous n'avons qu'à relever ici l'inauguration du nouvel édifice consacré au tir national (22 septembre), l'Exposition des produits de l'agriculture et de l'horticulture, ainsi que le concours d'animaux reproducteurs et d'instruments aratoires dans les locaux de l'École vétérinaire, à Cureghem (23 septembre); l'inauguration de l'orgue et concours d'organistes dans la salle du palais Ducal; assemblée des membres de la commission royale des monuments. — Lauréats proclamés à la séance publique de la section des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique; grand concours de *peinture*, ouvert à l'Académie royale d'Anvers, 1er prix : M. Léonce-Alexis Legendre, d'Anvers; 2e prix, M. Jean-François Verhas, de Termonde. — Concours des *cantates* : Mlle Pauline Braquaval, institutrice à Warcoing. Concours de *composition musicale* : 1er prix, non décerné; 2e prix, partagé entre M. Henri-Joseph Dupont et M. Vandervelpen. —

Lauréats universitaires, proclamés à la distribution des prix qui se fait annuellement au temple des Augustins (discours de M. Roulez) : sciences naturelles, M. Ignace-François VAN DER DONCKT, de Gand, élève de l'université de cette ville; droit romain, M. Augustin-Joachim GONDRY, de Gand, élève à l'université de la même ville; droit moderne, M. François-Charles-Joseph HENNEBERT, de Tournai, élève de l'université de Gand; médecine (matières spéciales), M. Gust.-Léon-Mel. BODDAERT, de Gand, élève de l'université de Gand.

Le 24, une députation de la Société des décorés de la Croix de fer remet à M. Ch. Rogier, ministre de l'intérieur, une médaille en or en témoignage de gratitude et en souvenir des services qu'il a rendus à la cause de l'indépendance nationale.

24. — Assemblée générale de la fédération horticole de Belgique.

28. — Arrivée du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, à Bruxelles.

Octobre.

8. — Sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold les Belges suivants, qui ont exposé au salon d'Anvers, ouvert le 4 août dernier :

CHAUVIN (A.), peintre d'histoire, directeur de l'Académie des beaux-arts, à Liége;

DE TAEYE, peintre d'histoire, professeur à l'Académie royale d'Anvers;

VAN LERIUS, peintre d'histoire, professeur à l'Académie royale d'Anvers;

CLAYS, peintre de marine, à Bruxelles;

DUCAJU (Jos.), artiste sculpteur, à Anvers;

De Winter (L.), artiste peintre, à Anvers;
Pauwels (Ferd.), peintre d'histoire, à Anvers;
Robie (J.), peintre de fleurs, à Bruxelles.

12. — Départ du comte de Flandre pour Berlin, où il doit représenter le Roi au couronnement du roi de Prusse.

19. — Réception solennelle du roi des Pays-Bas par le Roi des Belges, à Liége. On lit à ce sujet dans l'*Indépendance* :

« L'entrevue qui doit réunir samedi prochain notre souverain et le roi de Hollande n'est pas seulement un événement heureux, qui rend meilleures et plus solides les relations de deux peuples, c'est une date dans notre histoire. C'est la preuve éclatante et définitive que des sentiments et des divisions qui nous avaient armés contre nos frères de Hollande, il ne reste qu'un attachement éternel et profond pour les biens et l'indépendance que ces divisions nous ont procurés; c'est la preuve que tout amer souvenir de la lutte même est effacé; que nous sommes deux nations ayant, non plus d'anciennes rancunes, mais l'une pour l'autre une étroite et vive sympathie, dont les racines dans le passé sont robustes, dont les fruits dans l'avenir seront précieux.

« Nos rapports, il est vrai, étaient depuis longtemps satisfaisants et sûrs; la Hollande avait compris que nous eussions voulu vivre de notre vie propre, et créer nous-mêmes et régler nos institutions; elle ne fermait pas l'oreille aux témoignages d'estime et d'affection qu'une destinée longtemps commune nous inspirait, et que notre séparation ne pouvait étouffer; pour avoir cessé d'être maîtresse de notre gouvernement et de nos lois, elle n'était point devenue pour jamais notre ennemie, et elle avait su être assez fière et assez grande pour renoncer à toute méfiance, à toute bouderie.

« Mais à ces relations, quelque fortes et loyales qu'elles fussent, il manquait encore quelque chose de plus intime. Le

roi Guillaume et le Roi Léopold, en se tendant et en se serrant la main, unissent en quelque sorte les étreintes des deux peuples. Nous ne sommes plus seulement des voisins, des alliés qui se saluent et s'estiment, nous sommes des frères qui se reconnaissent et se retrouvent.

« Et quelles nations, nous le demandons, ont autant de raisons que la nation hollandaise et la nation belge d'être étroitement liées ? Notre histoire ne confond-elle pas en toutes ses pages les deux peuples ? N'avons-nous pas souffert ensemble ? N'avons-nous pas appris en même temps, quand l'Espagne versait notre sang, ce que pèse et ce que coûte la domination de l'étranger ? Nos beaux-arts, les grandes écoles hollandaise et flamande ne se touchent-elles pas et n'ont-elles pas grandi et fleuri presque ensemble ? N'avons-nous pas les mêmes traditions glorieuses dans le passé, les mêmes intérêts féconds dans l'avenir ? Ne sommes-nous pas, enfin, frères par l'origine, par les travaux et les luttes que nous avons partagés, par l'amour, l'intelligence et le respect de la liberté, que nous avons montrés tous deux ?

« Les entrevues de souverains ne sont plus guère, à notre époque, que des occasions de politesses souvent indifférentes. Mais à la joie qui a répondu dans tout le pays à l'annonce de la rencontre prochaine des deux rois, on a pu voir que les compliments et les témoignages de sympathie trahiraient en cette royale conversation tout un mouvement des deux peuples. On a compris qu'il ne s'agissait pas seulement de visites et de gracieusetés de princes ; que la voix des deux nations allait vibrer dans la parole des deux monarques ; et que dans cette poignée de mains qu'ils vont échanger seraient étroitement unies les mains hollandaises et les mains belges.

« Cette union qu'on avait eu le tort de vouloir imposer en demandant à l'un des deux peuples le sacrifice de son indépendance, se renoue aujourd'hui forte, sincère et durable,

parce qu'elle est toute spontanée, toute volontaire des deux parts, et qu'elle a pour base cette indépendance même qu'on avait voulu nous ravir. Nous avons donc eu raison de dire que l'entrevue de samedi sera une date dans l'histoire de la Belgique comme dans celle de la Néerlande. »

22. — Visite du Roi aux fortifications d'Anvers.

27. — Le *Moniteur* publie les arrêtés royaux portant *modification du cabinet :* M. le baron de Vrière, ministre des affaires étrangères, se retire et est remplacé par M. Rogier, ministre de l'intérieur; le département de l'intérieur est confié à M. Alph. Vandenpeereboom, bourgmestre d'Ypres et membre de la Chambre; celui des finances, géré par intérim par le ministre de la justice, depuis la démission de M. Frère-Orban en juin dernier, est de nouveau remis entre les mains de l'ancien titulaire. MM. Vanderstichelen, Tesch et Chazal conservent leurs anciens postes dans le cabinet reconstitué. Aux élections pour la Chambre, rendues nécessaires par la nomination de MM. Vandenpeereboom et Frère, l'un et l'autre sont réélus sans concurrent, le 11 novembre.

Novembre.

5. — Nomination d'un représentant belge (M. Henri Solvyns) auprès du roi Victor-Emmanuel, en remplacement de M. Lannoy, décédé en septembre. Cette nomination implique la reconnaissance du royaume d'Italie par le gouvernement belge.

12. — Ouverture des Chambres. Discours du trône :

Messieurs,

« C'est avec une bien douce satisfaction que je me trouve au milieu des représentants de cette nation fidèle, à laquelle

m'unissent plus de trente ans des liens d'affection et de confiance que le temps n'a fait que fortifier.

Les relations de la Belgique avec les pays étrangers se maintiennent dans des conditions favorables à ses intérêts et conformes à ses devoirs de neutralité.

Un traité de commerce de la plus haute importance a été conclu dans le courant de cette année entre la Belgique et la France. Il aura pour résultat de cimenter de plus les bons rapports entre les deux pays. Les mêmes principes seront appliqués dans nos relations avec la Grande-Bretagne, et ils serviront de base aux négociations que nous aurons à ouvrir encore avec d'autres États.

Nous continuerons, en outre, de favoriser notre commerce ainsi que notre production agricole et industrielle, en ajoutant de nouvelles voies de communication à celles déjà si nombreuses et si variées qui sillonnent notre territoire.

Une convention récente conclue avec les Pays-Bas a mis fin aux difficultés qui avaient surgi relativement au régime des eaux de la Meuse. Cet arrangement contribuera à maintenir nos rapports de bon voisinage avec une nation amie dont j'ai été heureux, dans une circonstauce récente, de rencontrer l'illustre chef au sein de la patriotique cité de Liége.

Les renseignements recueillis sur l'état de nos récoltes présentent leur résultat sous un aspect moins défavorable qu'on ne l'avait d'abord présumé. A l'étranger les récoltes sont en général satisfaisantes dans les pays qui exportent leurs céréales, et le régime libéral adopté en Belgique permet de dire que le déficit sera facilement comblé par le commerce.

Plusieurs lois importantes présentées dans les sessions de 1859 et de 1860 pourront, je l'espère, être discutées et votées dans le cours de la session actuelle.

D'autres projets non moins intéressants seront soumis à vos délibérations.

Nos lois de milice appellent depuis longtemps une réforme. Un projet vous sera soumis qui, en corrigeant, au point de vue administratif, les vices du système actuel, aura pour but d'assurer une équitable compensation à ceux qui consacrent une partie de leur jeunesse au noble métier des armes pour le service de l'État.

Cette réforme aura, je n'en doute pas, les conséquences les plus heureuses pour la bonne constitution de l'armée, si digne de notre sollicitude.

La garde civique rivalise avec elle de patriotisme et de zèle, et le grand succès qu'a obtenu dans ses rangs l'institution du tir national atteste son vif désir de perfectionner de plus en plus son instruction.

L'enseignement public à tous les degrés, les lettres, les sciences et les beaux-arts concourent au progrès général du pays et rencontrent, dans mon gouvernement comme au sein des Chambres, un appui sympathique et persévérant.

La dernière exposition d'Anvers a fait briller l'école belge d'un nouvel éclat, et les artistes de tous les pays, réunis au sein de notre métropole commerciale, y ont reçu l'accueil hospitalier que leur devait la patrie de Rubens et de Van Dyck.

Malgré les crises de diverse nature que nous traversons, la situation est satisfaisante.

L'exécution des mesures prescrites par la loi pour la révision des opérations cadastrales se poursuit avec activité.

La contribution personnelle donne lieu à des réclamations fondées : la loi qui l'a établie sera revisée.

Les abus qui se sont révélés dans l'exercice des droits électoraux, et qui ne pourraient se généraliser sans porter at-

teinte à l'honneur de nos institutions représentatives, appellent des mesures répressives que commandent à la fois l'intérêt et la dignité de toutes les opinions.

On a également reconnu la nécessité de combler les lacunes que présente la législation existante tant pour les fondations et l'administration des biens affectés aux études que pour la gestion et le contrôle de ceux qui sont consacrés aux cultes.

Enfin, messieurs, l'examen des questions qui se rattachent à l'organisation judiciaire étant arrivé à son terme, une loi vous sera présentée pour régler cet important objet.

Les nombreux travaux qui s'offrent à l'activité des Chambres permettent d'espérer des résultats pour la présente session.

Représentants de la Nation, que l'esprit de maturité, de modération et de calme qui distingue les Chambres belges continue à présider à vos délibérations, que le même patriotisme vous inspire, et grâce au concours actif et bienveillant que je réclame de votre confiance, il sera donné à mon gouvernement de consolider et de perfectionner de plus en plus l'œuvre nationale entreprise en commun et placée sous notre commune sauvegarde. »

— Au Sénat, le prince de Ligne est réélu président; MM. le comte de Renesse-Breidbach et d'Omalius-d'Halloy sont maintenus dans leurs fonctions de vice-présidents. — L'adresse du Sénat au Roi est transmise à S. M. dès le 15 de ce mois.

15. — La Chambre des représentants réélit président M. Vervoort (65 voix sur 84 votants), et vice-présidents, MM. E. Vandenpeereboom et Moreau.

21. — Commencement de la discussion générale du projet d'adresse, rédigé par M. Orts, en réponse au discours du trône. Le principal débat s'engage sur la question de la re-

connaissance du royaume d'Italie; il s'est terminé le 28, après 6 séances. Le vote approbatif du paragraphe de l'adresse relatif à la reconnaissance de l'Italie a lieu le 29, par 62 voix contre 47.

30. — Un amendement, introduit dans le projet d'adresse par M. B. Dumortier et relatif aux heureux résultats de la loi sur le cours légal de l'or français, est rejeté par 49 voix contre 16 et 9 abstentions.

Décembre.

3. — Dans la discussion du projet d'adresse, la Chambre entame un débat soulevé par M. De Baets, représentant de Gand, sur les griefs des populations flamandes. Il se termine le lendemain par l'adoption d'un sous-amendement de M. E. Vandenpeereboom, où il est dit que le gouvernement est invité à redresser les griefs de ces populations, « en tant qu'ils seront reconnus fondés ».

5. — Discours de M. Hymans sur les traitements des fonctionnaires publics. Son amendement, d'après lequel la Chambre aurait exprimé le vœu que l'on profitât de la bonne situation des finances pour augmenter le traitement des fonctionnaires, est retiré par l'auteur en présence des déclarations formelles et rassurantes du ministre des finances.

2. — Incendie de la raffinerie belge et de l'entrepôt Saint-Félix à Anvers. La perte est évaluée à 7 ou 8 millions. Un grand nombre de personnes y ont péri.

6. — La séance de la Chambre est consacrée au paragraphe du projet d'adresse relatif aux abus électoraux; il est voté par 48 voix contre 37.

7. — Le sujet des débats parlementaires, à propos du projet d'adresse, était aujourd'hui l'administration des

biens affectés aux bourses d'étude, et la gestion de ceux qui sont consacrés au temporel des cultes.

L'amendement que la droite opposait à ce sujet au paragraphe de la commission fut rejeté dans la séance du 11 par 57 voix contre 44.

13. — Les deux derniers paragraphes de l'adresse, exprimant la question de confiance, sont votés par une majorité de 56 voix contre 42. Les mêmes chiffres se reproduisent au vote de l'adresse dans son ensemble. Celle-ci est présentée au Roi dès le lendemain.

14. — La Chambre s'occupe, dans la séance de ce jour et dans celles du 19 et du 20, d'une pétition par laquelle le lieutenant-colonel Hayez réclame contre les mesures disciplinaires dont il a été l'objet de la part du ministre de la guerre, après l'arrêté royal qui lui annonçait sa mise à la pension. Ce débat, auquel se rattachait une grave question en matière d'administration militaire, et dans lequel le ministre eut à se défendre contre le reproche d'avoir abusé de son autorité, s'est terminé par un amendement déférant le litige à la haute cour militaire.

21. — Départ du duc de Brabant et du comte de Flandre pour Windsor, où ils vont assister aux funérailles de leur cousin-germain le prince Albert, époux de la Reine d'Angleterre. — La Chambre s'ajourne jusqu'au 25 janvier.

25. — M. le ministre de la guerre d'adresse à l'armée un ordre du jour des plus élogieux pour les militaires qui ont été présents à l'incendie de l'entrepôt St.-Félix à Anvers. (Voy. plus haut.) Cet ordre annonce une série de récompenses accordées à propos de ce sinistre :

Il m'est agréable, dit le ministre, de porter à la connaissance de l'armée que S. M. le Roi, voulant donner un témoignage de satisfaction aux militaires qui, par leur dévouement, leur courage et leur sang-froid exceptionnels *ont sauvé, au*

risque de leur vie, à l'entrepôt Saint-Félix d'Anvers, un grand nombre de personnes qui étaient exposées à un danger imminent, a nommé chevalier de l'ordre de Léopold :

M. le lieutenant Hamer, porte-drapeau au 3ᵉ régiment de ligne, et MM. les sergents-majors Weirig, Van Asch et Franckart, du même corps.

S. M. a également conféré la croix de son ordre à M. le lieutenant Halkin, des pontonniers.

L'ordre ajoute que M. le ministre de la guerre a signalé à son collègue de l'intérieur, des officiers, sous-officiers et soldats qui ont mérité une récompense d'une autre nature.

26. —Le Roi, vivement affecté par la mort de son neveu, le prince-consort d'Angleterre, se rend à Osborne auprès de la reine Victoria. Son absence se prolonge jusqu'au 12 février.

III. — NÉCROLOGIE BELGE DE 1861.

JANVIER... A Malines, le chevalier du TRIEU DE TERDONCK, sénateur de l'arrondissement de Malines depuis 1848, conseiller communal de cette ville, président de la commission provinciale d'agriculture d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold.

JANVIER... A Furnes, J. DEPREY, ancien membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Furnes de 1841 à 1845.

JANVIER, 8. — A Bruxelles, F. T. VAN DER ELST, directeur à la Société Générale, vice-président de la Chambre de commerce, ancien président et membre du tribunal consulaire de Bruxelles, ancien conseiller communal de cette ville, un des principaux industriels du pays, chevalier de l'ordre de Léopold, âgé de 60 ans.

JANVIER, 14. — A Liége, C. N. J. DELIÉGE, notaire à Liége depuis le 17 février 1854, membre de la Chambre des représentants depuis le 13 juin 1848, ancien conseiller provincial. Il était né à Herve le 13 octobre 1799.

Janvier, 18. — A Bruxelles, Julien Mascart, bâtonnier de l'ordre des avocats, pendant 12 ans (1848-1860) président du Conseil provincial de Brabant, chevalier de l'ordre de Léopold dès 1845, promu officier en 1856. M. Mascart était né à Chain (Brabant) le 3 octobre 1804 et faisait partie du barreau de Bruxelles depuis 1825. Il était avocat du département de la guerre, du domaine privé et de la liste civile.

Janvier, 23. — A Namur, Isidore Fallon, ancien président du Conseil des mines et ancien président de la Chambre des représentants. Né à Namur le 28 mars 1780, M. Fallon, fut avocat au barreau de cette ville en 1805 et deux ans plus tard avocat de l'administration des contributions, douanes et accises, ensuite des domaines. En 1830, élu député suppléant au Congrès national, il entra dans cette assemblée le 24 février 1831 en remplacement de M. le baron de Stassart, démissionnaire. Il fit partie de la Chambre, pour l'arrondissement de Namur, depuis 1831 jusqu'en 1848, date de la loi sur les incompatibilités; il exerça la vice-présidence pendant la session de 1832-33, puis de 1834 à 1839, et fut président de la Chambre de 1839 à 1842. Appelé à la présidence du Conseil des mines lors de la création de ce collége, le 27 mai 1837, il conserva cette position jusqu'en 1858, époque de sa pension.

Le 12 novembre 1831, le Roi conféra à M. Fallon le portefeuille de l'intérieur, mais ce dernier crut devoir refuser cette charge. M. Fallon a pris une part active aux négociations qui ont précédé la conclusion du traité de paix de 1839, et fut nommé président de la commission d'Utrecht, chargée du règlement financier conséquence de ce traité. Officier de l'ordre de Léopold dès 1839, il fut promu grand-officier en 1845, et créé baron par le Roi en 1856.

Février, 5.—A Liége, Alexandre de Robaulx, chevalier

de l'ordre de Léopold, ancien membre du Congrès national et de la Chambre des représentants, né à Fontaine-l'Evêque (Hainaut) en 1798.

« Nommé membre du Congrès en 1830, par l'arrondissement de Philippeville, M. de Robaulx avait été élu, par ses collègues, questeur de cette mémorable assemblée. Après la dissolution du Congrès, en 1831, il avait été nommé membre de la Chambre des représentants par l'arrondissement de Thuin, puis, en 1833, par celui de Soignies. Il quitta la vie politique en 1835.

« M. de Robaulx, par la franchise de ses convictions, par la vigueur de son éloquence, occupait une place distinguée parmi les membres de l'assemblée qui a fondé l'indépendance du pays et l'a doté les libres institutions dont il jouit depuis 30 ans. Il ne cessa de se montrer, au Congrès, l'un des plus vigoureux champions de ces libertés et de cette indépendance nationale. » (*La Meuse.*)

Février... — A Anvers, Jean-Henri Simon, un des musiciens compositeurs les plus distingués du pays et le doyen des artistes belges, né en 1783. Il a fait ses premières études musicales à l'ancienne maîtrise de Saint-Jacques. A l'âge de huit ans, il dirigeait lui-même une messe de Craft le jour des Innocents, à la fête des enfants de chœur. Ses progrès furent si rapides et sa vocation si nettement caractérisée qu'on l'envoya à Paris au Conservatoire. Il y eut pour professeurs de violon Lahousset et Rode, et de composition Catel et Lesueur. Ce dernier le désigna comme répétiteur de sa classe de haute composition ; il joignait à cette fonction celle de premier violon solo dans un des théâtres lyriques de Paris.

Attiré par le souvenir de sa ville natale, M. Simon ne resta pas longtemps à Paris ; dès le commencement du siècle, malgré le brillant avenir qui s'ouvrait devant lui en France, protégé

comme il l'était par les sommités musicales de Paris, notre concitoyen revint à Anvers qu'il ne quitta plus depuis.

M. Simon a composé de 75 à 80 grandes partitions, musique religieuse, cantates, ouvertures, symphonies, concertos de violon, airs variés, etc., etc. Il est le premier qui ait fait usage de l'orchestre complet pour l'accompagnement des airs variés de violon. Rode, étant venu le voir à Paris, l'en complimenta et, comme on sait, adopta cette innovation.

M. Simon laisse beaucoup d'œuvres inédites, notamment sa magnifique symphonie des *Quatre Saisons*. Tous les amis de l'art regretteront que l'éminent artiste dont nous avons à déplorer la perte n'ait pu terminer que la première partie d'un traité de composition dans lequel il résumait l'expérience de toute sa carrière.

Février, 13. — A Liége. M. J. Dupont, de cette ville, professeur de violon au Conservatoire royal de Liége, âgé de 42 ans. M. Dupont, artiste consciencieux, excellent professeur et compositeur distingué, était auteur de plusieurs ouvrages remarquables, entre autres du *Ribeiro Pinto*.

Février, 25. — A Saint-Josse-ten-Noode, Dorez (Jean-Charles-Joseph), général-major honoraire pensionné, officier de l'ordre de Léopold, né à Tournai, le 24 juin 1785.

Entré comme soldat au service de France en 1813, il fut sous-lieutenant en 1807, porte-aigle en 1810, et lieutenant peu de temps après; capitaine des grenadiers en 1813, grade qu'il conserva sous le régime hollandais. Major à l'armée belge le 3 novembre 1830, lieutenant-colonel le 11 mai suivant, commandant du 1er chasseurs, 15 octobre 1831; en non-activité, 6 mai 1832; colonel commandant de brigade, 30 janvier 1833; président du conseil de guerre de la 6e division, le 24 décembre suivant; mis en disponibilité, 24 juin 1834; colonel commandant du 16e régiment de réserve, 26 mai 1837, plus tard du 7e de ligne; en disponi-

bilité en 1846; pensionné, avec le grade de général-major honoraire, en 1847.

Février... — A Anvers, le baron Pierre-Joseph de Caters, chef de la maison de banque de Wolf, chevalier de l'ordre de Léopold, né 16 juin 1769. Il avait été créé baron par le roi, le 11 mars 1857.

Février, 27. — A Bruxelles, S. A. S. Prosper-Louis, duc d'Arenberg, d'Aerschot, de Croy et de Meppen, prince de Recklinghausen, grand cordon des ordres de Léopold, de l'Aigle noire de Prusse, du Lion néerlandais, de Saint-Hubert et de Saint-Michel de Bavière, officier de la Légion d'honneur, prince médiatisé du Hanovre et de la Prusse.

Le duc d'Arenberg n'était pas citoyen belge; néanmoins la famille d'Arenberg est d'origine belge et son histoire intimement liée avec les annales de ce pays. Elle remonte à Jean de Ligne, baron de Barbançon, qui, en 1547, épousa Marguerite de la Marck, héritière du comté d'Arenberg.

« Le duc Prosper-Louis d'Arenberg, duc d'Aerschot et de Croy, duc de Meppen, prince de Recklinghausen, était chef de cette maison princière qui siégeait autrefois, à la Diète de l'empire germanique, parmi les anciennes maisons souveraines. Né à Enghien, le 28 avril 1785, il était fils du duc Louis-Engelbert et de Pauline-Louise, fille du duc de Brancas-Lauraguais.

» Les guerres de la révolution française firent émigrer la famille d'Arenberg. Lorsqu'elle fut rentrée en Belgique, au commencement de ce siècle, le duc Prosper-Louis prit, à l'âge de 18 ans, avec l'assentiment de son père, le gouvernement du duché, situé dans le nord de l'Allemagne et incorporé aujourd'hui en partie à la Prusse, en partie au royaume de Hanovre. Il signa, en sa qualité de prince souverain, l'acte de Paris du 12 juillet 1806, qui établissait la Confédération du Rhin sous le protectorat de Napoléon Ier. Deux ans après,

il leva à ses frais un régiment de chevau-légers belges, qui fut plus tard le 27e régiment de chasseurs à cheval. Il commanda lui-même ce régiment pendant les campagnes d'Allemagne et d'Espagne, et fit, dans tous les combats auxquels il prit part, preuve de cette valeur militaire héréditaire dans sa famille et qui a valu à quelques-uns de ses ancêtres de brillantes distinctions dans les guerres de la maison d'Autriche aux Pays-Bas, en Allemagne et contre les Turcs. Sa belle conduite pendant les guerres de la Péninsule le fit mettre plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée. Il avait déjà reçu plus d'une blessure, lorsqu'il fut grièvement atteint au combat d'Arrayo-Molinos, et fait prisonnier par les Anglais.

» Pendant qu'il prodiguait ainsi son sang, Napoléon, par la création du royaume de Westphalie et l'extension de la France jusqu'aux bords de l'Elbe, avait rayé le duché d'Arenberg du nombre des États souverains.

» Contre cet acte de spoliation il n'y eut alors aucun recours possible; le duc, d'ailleurs, était toujours captif en Angleterre. Il ne fut remis en liberté qu'après la première paix de Paris, en 1814; il s'embarqua à Douvres au mois de mai de cette année et se rendit au congrès de Vienne pour y plaider la cause de sa maison, injustement dépouillée de sa souveraineté. Mais ses efforts furent infructueux. L'acte du congrès de Vienne, du mois de juin 1815, plaça la maison d'Arenberg au nombre des maisons princières médiatisées, parmi lesquelles elle occupe le premier rang, parce qu'elle est la seule maison princière d'ancienne création qui ait eu ce sort.

» Depuis lors, le duc d'Arenberg est membre de la première chambre des états en Prusse et en Hanovre, et dans ces deux royaumes la maison d'Arenberg occupe le premier rang immédiatement après la maison royale.

» En 1819, le duc Prosper-Louis épousa la princesse Marie-

Ludmille de Lobkowitz, dont la maison s'est illustrée depuis des siècles dans les annales de la Bohême et de l'Autriche. Cinq enfants, quatre fils et une fille, issus de ce mariage, survivent aujourd'hui à leur père.

» Retiré de la vie politique à mesure qu'il avançait en âge, le duc Prosper-Louis aimait à cultiver de nobles goûts, et se montrait en général grand dans tout ce qui charmait ses loisirs. Son palais à Bruxelles, reconstruit en partie et considérablement agrandi par lui, devint comme un musée des arts et des sciences : tableaux, statues, gravures, bibliothèque magnifique, tout y fut réuni, et tout y annonce le goût éclairé du maître. » (*Journal de Bruxelles.*)

MARS, 1er. — A Amay (Liége), Jean-Baptiste KAUFMANN, ancien directeur du trésor public à Liége, décoré de la croix de fer, officier de l'ordre de Léopold, âgé de 67 ans. Il a rempli successivement les fonctions de secrétaire du Roi, chargé de la liste civile, de chargé d'affaires en Espagne (18 septembre 1832 au 13 juillet 1834), de secrétaire général du département des finances, enfin de directeur du trésor à Liége.

MARS, 10. — A Koekelberg, Joseph-François SNEL, chevalier de l'ordre de Léopold et de la couronne de Chêne des Pays-Bas, membre de l'Académie royale de Belgique (section des beaux-arts).

« Né à Bruxelles, le 30 juillet 1793, M. Joseph-François Snel fit voir, dès ses premières années, une rare aptitude pour la musique. Élève de l'excellent professeur Vander Planken, il alla compléter à Paris son talent sous la direction de Baillot. De retour dans sa patrie, il remplit avec honneur, pendant dix ans, la place de premier violon-solo dans l'orchestre du théâtre royal de Bruxelles, dont il devint ensuite le chef, et qu'il dirigea avec autant d'intelligence que de fermeté.

» La société royale de la Grande-Harmonie lui fut redevable de sa bonne organisation, en ce qui concerne l'art, de sa plus grande activité musicale, et de ses premiers succès. A la haute position qu'il y occupait, il ajouta plus tard celle de maître de chapelle de l'église des SS. Michel et Gudule et de chef de musique de la garde civique. Son activité suffisait à tous ces emplois et n'en était pas fatiguée.

» Compositeur, il montra dans ses ouvrages un heureux instinct soutenu par un bon sentiment d'harmonie et par l'expérience d'un maître dans les ressources instrumentales. Le nombre de ses productions est considérable : celles qui ont été publiées ont été recherchées par les sociétés d'harmonie du pays et de l'étranger. Beaucoup sont restées inédites.

» Dans son enseignement, Snel a formé de bons élèves, à la tête desquels se placent Joseph Artot et Théodore Hauman, devenus tous deux célèbres.

» Membre du jury des concours du Conservatoire et des grands concours de composition musicale institués par le gouvernement, pendant vingt années, il y porta des connaissances solides, du tact et de l'impartialité. Bienveillant pour la jeunesse, il l'encourageait de ses conseils et de ses éloges, lorsqu'il rencontrait en elle les avantages de l'organisation et le désir sincère du progrès.

» Appelé à la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique presque dès son origine, Snel montra une assiduité constante à ses séances, et prit une part active aux travaux de ses commissions. Simple et modeste dans ses relations avec ses confrères, il sut conquérir leur estime et leur affection. » (M. Fétis, *discours funèbre.*)

Mars, 11. — A Liége, Jean-Pierre-Frédéric Nicolaï, conseiller à la cour d'appel, depuis le 2 octobre 1858.

Mars, 16. — A Gand, Ferdinand Manilius, membre de

la Chambre de représentants, conseiller communal de Gand, colonel de la garde civique de cette ville et chef de son état-major; chevalier de l'ordre de Léopold (1856), promu au grade d'officier en 1857. Il était né à Ypres le 30 juillet 1796, et vint fort jeune s'établir à Gand, où il s'éleva au rang des industriels les plus distingués. Milicien en 1815, il sortit des rangs de l'armée, en 1818, avec le grade de sous-officier. Lieutenant de la garde communale en 1828, de la garde bourgeoise en 1830, il parvint au grade de colonel chef d'état-major. Élu représentant en 1835, il ne cessa de siéger au parlement jusqu'à sa mort, sauf pendant la session de 1856 à 1857.

Avril, 5. — A Bruxelles, Ferdinand-Philippe comte De Meeus, gouverneur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale. Ancien négociant, M. F. Ph. Meeus, né à Bruxelles en 1798, fut mis à la tête de la Société Générale, le seul établissement de crédit qui existât alors en Belgique, par arrêté du 14 octobre 1830. Peu de jours plus tard, il fut élu député suppléant au Congrès, par le district de Bruxelles, et entra dans cette assemblée le 26 décembre, à la suite de la mort de M. Kockart. Les électeurs de Bruxelles lui confièrent un mandat de représentant le 13 octobre 1832, qu'il conserva jusqu'en 1845. Il fit également, pendant quelques années, partie du conseil communal de sa ville natale. Nommé officier de l'ordre de Léopold en 1841, il fut promu au grade de commandeur en 1845. Il a été créé comte par le Roi.

Avril, 6. — A Saint-Jósse-ten-Noode, Édouard Wacken, poëte, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Liége le 25 avril 1819.

« M. Édouard Wacken occupait dans la vaillante légion d'écrivains qui s'est formée en Belgique depuis 1830, une des plus hautes et des plus dignes positions. Bien peu possédaient

comme lui le sentiment profond et le génie de cette langue, aux douceurs souveraines, dont Alfred de Musset semblait avoir accaparé le secret. Sa mort créera un grand vide, en même temps qu'elle causera d'universels regrets.

» Fils d'un conseiller à la cour d'appel de Liége, M. Édouard-Louis WACKEN était né dans cette ville le 25 avril 1819. A peine au sortir de ses humanités à l'athénée de Liége, il publiait, sous le pseudonyme d'Édouard Ludovic, des essais très-remarqués dans la *Revue nationale*.

» En 1841, à l'âge de 21 ans, il fit paraître à Liége, sous le titre de *l'Abbé de Rancé*, « quelque chose qui voulait être un drame, » comme il le disait modestement, et que le public applaudit comme un drame véritable, plein de poignantes émotions et de passions élevées.

» Trois ans plus tard, il faisait représenter, sur le Théâtre royal de Bruxelles, *André Chénier*, qui est resté le plus grand succès dramatique que la littérature belge ait eu à enregistrer depuis vingt-cinq ans.

» En 1846, il faisait une excursion dans le pays des claymores, des plaids, des fiers highlanders, et livrait aux applaudissements du public bruxellois le *Serment de Wallace*.

» *Hélène de Tournon* vint ensuite. C'était un drame tout intime, taillé dans l'histoire nationale, mais qui était au *Serment de Wallace* ce qu'un tableau de genre est à la grande peinture historique, une aquarelle à une composition épique.

» Depuis, atteint déjà des premiers germes du mal qui devait l'emporter, Wacken se retira du théâtre et laissa sa plume élégante et dorée se jouer dans les fantaisies poétiques. Les pénibles loisirs que lui laissait la maladie, il les consacrait à composer de charmantes et fraîches poésies, pleines de sensibilité, de foi et de naïveté, où se lisait comme dans un livre ouvert la candeur bienveillante de cette âme

d'élite. Ces compositions ont été réunies en volumes. On connaît les *Fantaisies*, les *Fleurs d'Allemagne* et les *Heures d'or* dont nous avons signalé l'apparition dans ces colonnes il y a un an à peine.

» Dans ces derniers temps, M. Wacken avait composé pour le Théâtre royal le livret d'un opéra, *le Siége de Calais*. L'affiche en annonçait la représentation pour aujourd'hui, et c'est aujourd'hui qu'on enterre le vaillant artiste, le charmant poëte, l'excellent ami que regretteront tous ceux qui tiennent une plume en Belgique.

» Il y a un an, lors de l'inauguration de la colonne du Congrès, le Roi avait nommé M. Wacken chevalier de son ordre « en récompense de son talent littéraire. »

(*Étoile Belge*.)

MAI, 2. — A Molenbeek-Saint-Jean, Charles-Étienne GUILLERY, professeur pensionnaire de l'État, en sa qualité de membre du comité consultatif pour les affaires industrielles, professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles, ancien professeur à l'école militaire et à l'Athénée royal de Bruxelles, chevalier de l'ordre de Léopold (1858). Né à Versailles le 19 février 1791, il fut élève de l'École normale de France. Avant d'être professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, il avait été principal du collége de Charleroi. De nombreux écrits sur la chimie et la physique lui ont acquis une juste réputation scientifique. Il avait été naturalisé Belge dès 1838.

MAI, 17. — A Paris, LANGERMANN (Daniel-Godefroid-Georges), lieutenant général pensionné, officier de l'ordre de Léopold, né à Gustrow, le 27 octobre 1791, naturalisé Belge en 1842. (*Voyez* Annuaire, 1860, page 295.) Le major Langermann passa au service de la Pologne en qualité de colonel, le 23 août 1831, et quelques mois après il obtint le grade de général-major. Admis avec ce grade dans l'armée belge, le 28 avril 1842, il commanda d'abord la 2e brigade de la

1re division d'infanterie, ensuite la 1re brigade de la 1re division. Lieutenant général à la section de réserve en 1845, il fut admis à la pension en 1851.

Mai, 12. — A Bruxelles, P.-N. Devillers, professeur de physique à l'École militaire et à l'Université libre de Bruxelles, et conseiller communal de cette ville.

Mai... — A Schaerbeek, Dony, peintre paysagiste, natif de Bruges.

Mai, 19. — A Huy, Édouard-Adolphe-Victor Dubois, conseiller à la cour d'appel de Liége, âgé de 52 ans. D'abord avocat à Liége, il fut nommé successivement juge et procureur du roi à Huy, puis substitut du procureur général, et enfin, en 1858, conseiller à la cour d'appel. Il avait siégé au conseil provincial de Liége depuis la réorganisation jusqu'à 1848, époque où fut votée la loi sur les incompatibilités. Le Roi l'avait nommé chevalier de son ordre en 1856.

Mai, 29. — A Paris, où il s'était rendu deux jours avant pour y être guéri, le célèbre Polonais, Joachim Lelewel. Trente années de séjour en Belgique nous autorisent à l'inscrire dans la Nécrologie belge.

Juin, 17. — A Bruxelles, Bruno Renard, architecte de la ville de Tournai, chevalier de l'ordre de Léopold. Sa grande réputation artistique lui valut le diplôme des Académies de Belgique, d'Amsterdam et de l'Institut des architectes de Londres. M. Renard était né à Tournai le 29 décembre 1781, et avait fait ses études à Paris sous la direction de son oncle maternel, M. Bourla, architecte des domaines.

« Rentré à Tournai en 1807, Renard fut investi des fonctions d'architecte de la ville et de professeur de l'Académie de dessin. Modeste et simple dans ses goûts, il ne porta jamais son ambition plus loin, si légitimement qu'il eût pu prétendre à s'élever plus haut.

» Dévoué tout entier à son art, à sa ville natale, à l'instruc-

tion de la jeunesse, il se trouva satisfait de son humble position, où il s'arrangea de manière à n'en plus sortir, car elle était la réalisation du *hoc in votis* de cette grande intelligence.

» En effet, comme architecte municipal, n'avait-il pas trouvé une occasion d'appliquer sa science à l'étude des vestiges antiques que conserve en si grand nombre la première capitale du royaume franc, et à l'étude des monuments que le moyen âge a laissés dans la cité de saint Éleuthère? Comme professeur, n'avait-il pas rencontré un moyen tout simple de satisfaire ce désir d'être utile qui le tourmentait sans cesse, et de rendre service en enseignant, avec toute l'autorité d'un homme pratique, l'application raisonnée des arts du dessin à l'industrie? C'était là le cercle d'activité dans lequel il voulait vivre et il y vécut le reste de ses jours.

» Il passa plus de cinquante ans dans cette sphère modeste, mais utile, d'études et de travaux.

» Pendant ces cinquante ans, il a formé à Tournai toute une légion de dessinateurs, dont plusieurs sont devenus des maîtres, et dont un grand nombre contribuent à soutenir dignement la réputation dont la tapisserie tournaisienne jouit depuis des siècles.

» Pendant ces cinquante ans, tous les travaux de nivellement et d'assainissement, toutes les utiles transformations que Tournai a subies, sont dues à l'initiative, aux conseils et à la direction de Renard.

» Pendant ces cinquante ans, il n'y a pas une pierre de sa vieille et glorieuse cité qu'il n'ait touchée de la main, qu'il n'ait interrogée et forcée à lui répondre, si bien qu'on trouve réunies dans les portefeuilles qu'il nous a laissés une foule de restaurations conjecturales, mais historiquement raisonnées, des principaux monuments de la ville romaine, de la ville franque et de la ville du moyen âge. Mais c'est particulière-

ment à l'étude de la noble cathédrale de Notre-Dame qu'il consacra ses veilles avec prédilection. Cette étude a été résumée par lui-même dans une monographie remarquable et appréciée de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie nationale. » (*Van Hasselt.*)

JUILLET, 4. — Henri-Jos.-Willebrod POELCKING, colonel commandant de place, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Junglinster (Luxembourg), le 23 avril 1810, lieutenant d'état-major en 1837, attaché au dépôt de la guerre, capitaine en second en 1842, en premier en 1845, major en 1849, lieutenant-colonel en 1855, colonel commandant de place de 2e classe, 8 mai 1861.

JUILLET, 5. — A Mons, F. GERNAERT, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, âgé de 69 ans; chevalier de l'ordre de Léopold en 1839, officier en 1846.

JUILLET, 10. — A Louvain, Lambert MATHIEU, peintre et directeur de l'Académie des beaux-arts de Louvain, membre de l'Académie royale d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold (1848), âgé de 56 ans.

JUILLET, 11. — A Bruxelles, A.-M.-G. LEFEBVRE, conseiller à la cour de cassation, commandeur de l'ordre de Léopold. M. Albert Lefebvre, né à Alost en 1782, licencié en droit de la faculté de Bruxelles en 1807, fut d'abord avocat en cette ville, puis conseiller à la cour supérieure de justice. En 1830 et 1831 il siégea au Congrès national pour le district de Bruxelles, qui lui renouvela son mandat en 1831 aux élections générales pour la Chambre des représentants. M. Lefebvre, ayant été en octobre 1832, nommé conseiller à la cour de cassation, dut dès lors renoncer à ses fonctions de représentant. Chevalier de l'ordre de Léopold le 8 juin 1839, il fut promu officier le 17 octobre 1853 et commandeur le 16 décembre 1858.

JUILLET, 12. — A Bruxelles, Tilman-François SUYS,

architecte du Roi, commandeur de l'ordre de Léopold, membre de l'Académie de Belgique.

« Né à Ostende le 3 juillet 1793, il fit ses premières études à cette Académie de Bruges où s'étaient formés Savée, Ducq et Odevaere, tous trois grands prix de peinture au concours de l'Académie de Paris, et où Calloigne se préparait à entrer dans la lice pour le grand prix de sculpture qu'il remporta en 1805. Là, Suys fit de rapides progrès et manifesta avec éclat sa vocation pour l'architecture. La capitale de la France ne tarda pas à l'attirer, où vivaient ces maîtres célèbres sous la direction desquels Bruno Renard achevait son éducation d'artiste. En 1805, nous le voyons admis dans l'atelier savant de Percier en même temps qu'à l'Académie impériale des beaux-arts, qui, depuis cette époque, le compta plusieurs fois au nombre de ses lauréats...

» Au grand concours de 1812, Suys remporte le premier prix d'architecture, honneur qui est dévolu pour la première fois à un Belge et qui lui ouvre, pour une période de cinq années, le collége de France à Rome...

» Les États romains, la Calabre, le royaume de Naples, la Sicile, la Sicile demi-grecque, le voient tour à tour interroger, mesurer, dessiner leurs monuments, restaurer leurs ruines, recueillir leurs reliques architecturales. Les dix-huit portefeuilles qu'il a formés durant ce pèlerinage à travers l'art antique en Italie attestent à la fois l'ardeur infatigable, le goût parfait et la profonde science avec lesquels cet esprit si curieusement investigateur examine, comprend, explique et restitue dans leur ensemble tous ces trésors architectoniques : puissante initiation qui devra plus tard porter ses fruits.

» Vers 1817, le terme assigné à son séjour au delà des Alpes est venu. Mais Suys ne veut pas rentrer dans sa patrie sans avoir exploré aussi la Lombardie et toute l'Italie supé-

rieure. Il passe une année entière à en étudier les monuments avec le même soin, avec la même curiosité, avec la même conscience qu'il avait fait naguère ceux de l'Italie intérieure et centrale.

» De retour à Paris en 1818, il burine son nom sur une de ces publications qui suffiraient à elles seules pour recommander un artiste à l'attention de ses contemporains et à celle de la postérité. Je veux parler de sa magnifique monographie du palais Massimi à Rome, chef-d'œuvre de ce Balthazar Peruzzi que l'on pourrait surnommer le Raphaël de l'architecture. Ce splendide travail, aussi remarquable par la rigoureuse exactitude des mesures que par l'intelligence et le sentiment avec lesquels il reproduit tous les détails d'une des plus belles productions de la Renaissance, eût signàlé Suys à l'attention publique, si sa renommée, si justement acquise, ne l'avait précédé dans les Pays-Bas.

» Peu de temps après son retour dans la terre natale, il est nommé professeur d'architecture à l'Académie royale d'Amsterdam, et l'on ne tarde pas à reconnaître en lui un de ceux qui contribuèrent le plus à la réorganisation de cette institution remarquable. Presque en même temps, l'année suivante, l'Institut royal des Pays-Bas appelle dans son sein le savant éditeur du *Palais Massimi*. Mais bientôt il est appelé à Bruxelles par le souverain pour terminer les palais royaux de cette capitale.

» C'est là que le trouvent les événements de 1830, et l'ordre nouveau qui naît alors ne peut manquer de chercher à rallier à lui cette puissante intelligence. Aussi la place de Suys est-elle marquée une des premières dans la commission royale des monuments, dont il sera plus tard, pendant plusieurs années, le président intérimaire. Au moment où l'Académie royale de Belgique se complète par l'adjonction d'une classe des beaux-arts, le nom de Suys se présente encore un

des premiers, comme il est un des premiers lorsque l'Académie royale d'Anvers se réorganise, lorsqu'un établissement quelconque se fonde où l'art occupe quelque place. Rappellerai-je les services rendus par notre confrère comme membre de la commission du musée royal de peinture, et particulièrement comme professeur d'architecture à l'Académie royale de Bruxelles? Dirai-je l'impulsion puissante donnée par lui à cet établissement et les nombreux élèves qu'il a formés, élèves dont plusieurs sont aujourd'hui des maîtres d'un haut mérite? Laissez-moi, messieurs, me borner à citer ici une publication faite par Suys en 1838, son beau travail sur les détails architectoniques du Panthéon de Rome, livre qui est devenu classique et qui témoigne tout à la fois de l'élévation des principes de notre regretté collègue en matière d'art, et de la sûreté de son goût.

» Par l'empressement que toutes les institutions scientifiques du pays mirent à s'affilier cet homme éminent, on peut voir à quel point son mérite était apprécié et reconnu. Et il ne l'était pas en Belgique seulement, mais il l'était encore à l'étranger. Élevé successivement du grade de chevalier à celui de commandeur de l'ordre de Léopold par S. M. le Roi des Belges, dont il était premier architecte honoraire, il fut orné par S. M. le roi des Pays-Bas du titre de chevalier du Lion néerlandais, et un grand nombre de compagnies savantes étrangères tinrent à le compter parmi leurs membres ou leurs associés. » (*Van Hasselt.*)

Parmi les constructions principales confiées au talent de M. Suys, il faut citer l'église du quartier Léopold à Bruxelles, quartier dont le tracé est également son œuvre.

JUILLET, 19. — A Gand, L.-J.-E. MONTIGNY, greffier du gouvernement provincial de la Flandre orientale. M. Montigny est né à Maubeuge, le 7 septembre 1798. Il entra dans l'administration provinciale le 1er janvier 1816 comme sur-

numéraire. Il fut nommé sous-chef le 8 octobre 1819, chef de bureau le 1er juillet 1822, chef de division le 4 décembre 1828, greffier provincial le 12 octobre 1830. M. Montigny était docteur en droit et officier de l'ordre de Léopold (chevalier 1838, officier 1856).

JUILLET, 22. — A Namur, Auguste-Séraphin-Benoît MANBOUR, docteur en philosophie et lettres, professeur agrégé à l'université de Gand et préfet des études à l'Athénée de Namur. Homme d'ordre, de science et de progrès, M. Manbour a rendu, dans une carrière assez longue, des services éminents à l'enseignement public. A Arlon, à Tournai et à Namur, il a dirigé avec un talent remarquable, et un zèle qui ne s'est jamais démenti, les établissements que l'administration lui a confiés, et le gouvernement lui a décerné en 1859, comme témoignage de sa satisfaction, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. (*Éclaireur.*)

JUILLET, 23. — A Louvain, J.-J.-A. QUIRINI, professeur du droit civil à l'université catholique de Louvain, ancien membre de la Chambre des représentants, chevalier de l'ordre de Léopold. M. Quirini a été échevin de Louvain et membre du conseil des hospices de cette ville. Il avait siégé à la Chambre pour l'arrondissement de Louvain de 1833 à 1836.

AOUT... — A Paris, le comte de MONTBLANC, baron d'Ingelmunster. Notre pays perd en lui un homme de bien et un citoyen éminent. Il sera regretté par toutes les populations agricoles et industrielles de l'arrondissement de Courtrai, où son intelligente activité avait su donner un grand essor à plusieurs branches de l'industrie belge, entre autres à la fabrication des anciennes tapisseries flamandes, qu'il était parvenu à rappeler à la vie dans son pays d'origine. M. de Montblanc était aussi un bibliophile distingué.

AOUT, 12. — A Tirlemont, F. VAN DORMAEL, ancien

bourgmestre de Tirlemont et colonel de la garde civique de cette ville, depuis le 19 janvier 1860 membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Louvain, chevalier de l'ordre de Léopold (1843).

Aout, 23. — A Basècles, A. Manfroy, membre de la députation permanente du conseil provincial du Hainaut, ancien juge d'instruction du tribunal civil de Charleroi, ancien bourgmestre de Basècles, chevalier de l'ordre de Léopold (1856), né vers 1790.

Aout, 28. — A Bruxelles, G. Waefelaer, secrétaire de la ville de Bruxelles, chevalier de l'ordre de Léopold (1843), et décoré de la Croix de fer, né à Bruxelles, le 12 mai 1796.

Septembre... — A Liége, L.-H.-J. Simon, un des professeurs les plus distingués de la faculté de médecine à l'université de Liége; il avait obtenu l'ordinariat en 1848; nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1844, officier en 1855. M. Simon professait le cours de théorie et de pratique des accouchements.

Septembre... — A Tournai, Théodore Olislagers de Sipernau, ancien membre du Congrès national (pour le district de Ruremonde), ancien membre de la Chambre des représentants (pour le même district) de 1831 à 1835. Il était, depuis 1856, chevalier de l'ordre de Léopold et décoré de la Croix de fer. M. Olislagers était né à Maestricht en 1787 et vivait en dernier lieu à Tournai.

Septembre, 5. — A Turin, Pierre-Joseph Lannoy, ministre plénipotentiaire à la cour de Turin depuis le 8 octobre 1855. Il occupait antérieurement les fonctions de consul à Manille (1er mai 1837) et de consul général et chargé d'affaires au Brésil (1848 à 1855). En 1852, il fut promu au grade de ministre résident, et en 1859 à celui de ministre plénipotentiaire. Il était né à Bruxelles le 7 juin 1805.

SEPTEMBRE, 9. — A Monceaux-sur-Sambre, Léopold GODINEAU, professeur du cours de piano au Conservatoire royal de Bruxelles, âgé de 45 ans.

SEPTEMBRE, 13. — A Molenbeek-Saint-Jean, Henri STIELLEMANS, intendant de 1re classe (pensionné depuis 1850), chevalier de l'ordre de Léopold, né à Bruxelles, le 5 septembre 1799.

SEPTEMBRE, 18. — Charles-Bernard-Fortuné VAN SEVEREN, président honoraire du tribunal de Bruges, officier de l'ordre de Léopold, depuis le 16 décembre 1858. Il fut successivement juge suppléant au tribunal de Bruges (1822), puis juge effectif et (1830) vice-président du même tribunal. En 1850 il fut promu à la présidence. En outre, M. Van Severen, démissionnaire en 1858, a été, de 1823 à 1828, membre et président du bureau de bienfaisance de Bruges, et, de 1836 à 1848, membre et président du Conseil provincial de la Flandre occidentale. Il était né à Bruges le 24 juillet 1793.

SEPTEMBRE, 27. — A Gand, Michel-Joseph-François SCHEIDWEILER, professeur de botanique et d'horticulture à l'école d'horticulture de Gentbrugge, ancien professeur à l'école de médecine vétérinaire à Cureghem, né à Cologne, le 1er août 1799.

SEPTEMBRE, 28. — A Bruxelles, François-Antoine-Marie baron DE FIERLANT, conseiller à la cour de cassation, chevalier de l'ordre de Léopold ; né à Turnhout le 22 juin 1800, il fut reçu docteur en droit en 1822, substitut du procureur du roi à Turnhout en 1824, juge d'instruction près le même tribunal en 1826, commissaire du gouvernement près le même siége, le 4 octobre 1830 ; juge d'instruction à Malines, le 4 octobre 1832 ; juge au tribunal de Louvain, le 25 octobre 1833 ; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, le 12 novembre 1836 ; conseiller à la cour de cassation depuis le 14 avril

1857. M. de Fierlant a été, de 1836 à 1848, conseiller provincial du Brabant.

Octobre, 5. — A Bruxelles, Alexandre-Philippe Weissenbruch, général-major, commandant la province de Liége, officier de l'ordre de Léopold. Né le 21 février 1808, il fut capitaine au 8e régiment de ligne, 27 septembre 1830 (détaché au dépôt de la guerre), major au 11e, restant détaché au dépôt de la guerre, 1er août 1843; rejoint son corps, 15 août 1846; lieutenant-colonel au 8e, 20 décembre 1847; passé au 7e le 16 janvier 1853, commande ce corps dès le 12 août suivant; colonel le 8 septembre 1854; général-major commandant de province, le 8 mai 1859.

Octobre, 22. — A Saint-Nicolas, Joseph-Marie d'Hanens-Peers, ancien membre du Congrès national pour le district de Saint-Nicolas. Né le 12 février 1788, il fut successivement juge de paix à Tamise et à Saint-Nicolas, et pensionné comme tel en 1856. Il avait aussi fait partie du comité de conservation remplaçant les États députés de la Flandre orientale et du Conseil provincial de cette province. Il était décoré de la croix de fer et chevalier de l'ordre de Léopold (1856).

Octobre, 27. — A Bruxelles, J. B. A. M. Jobard, directeur du Musée royal de l'industrie belge, officier de la Légion d'honneur, technologue des plus distingués et auteur de nombreux ouvrages. M. Jobard était né à Baissey (département de la Haute-Marne), en 1792. Il avait été successivement ingénieur du cadastre, chef du premier établissement de lithographie qui ait été fondé en Belgique, et directeur du *Courrier belge*. Tout le monde connaît ses beaux travaux sur la technologie industrielle, qu'il excellait à vulgariser dans un style clair, spirituel et original. Pendant trente ans, il a été aussi l'infatigable promoteur de la propriété industrielle te le défenseur zélé des droits des inventeurs. Il laisse un re-

cueil de fables dont quelques-unes, la fable de *l'Égalité*, par exemple, sont de petits chefs-d'œuvre.

NOVEMBRE, 10. — A Ath, Toussaint-Jean-Baptiste-Joseph DELESCLUSE, avocat, ancien bourgmestre de la ville d'Ath, ancien membre du Conseil provincial, membre de la Chambre des représentants de 1848 à 1852, chevalier de l'ordre de Léopold depuis 1854.

NOVEMBRE, 27. — A Bruxelles, Ch. FAIDER, ancien directeur général de l'enregistrement, des domaines et des forêts, officier de l'ordre de Léopold, né à Mons en 1780. Il débuta dans l'administration de l'enregistrement dès le 27 décembre 1799, receveur en 1803, vérificateur en 1808, inspecteur en 1810. Le 1er septembre 1811 il fut chargé de tous les services financiers en Illyrie. A sa rentrée dans son pays, il fut placé à la tête de la direction de l'enregistrement et des domaines du Limbourg, occupa ensuite celles de Liége et du Brabant, et fut nommé directeur général de l'administration, le 16 octobre 1830 ; il remplit ce dernier mandat jusqu'au 12 février 1849, époque à laquelle il fut admis à la retraite. Le Roi le créa chevalier de son ordre le 12 juillet 1835, et officier le 11 avril 1841. Il fut aussi officier de la Légion d'honneur.

NOVEMBRE, 30. — A Seraing, Nicolas-Joseph PEETERMANS, bourgmestre de cette commune, né à Seraing le 20 septembre 1829. « Administrateur ferme et intelligent, homme politique laborieux et convaincu, libéral sincère, écrivain déjà renommé, Nicolas Peetermans était appelé à une brillante carrière que la mort vient de briser à son début. M. Peetermans avait fait à l'université de Liége ses études de droit ; mais, de bonne heure, ses goûts le portaient vers les lettres et la politique.

» Son principal ouvrage, *Le Prince de Ligne*, a eu, dans notre pays et à l'étranger, un sérieux et légitime succès. Il

y a trois jours à peine, nous rapportions dans nos colonnes l'accueil si bienveillant que fit à la 2e édition de cet ouvrage la *Revue de Hambourg*, un des plus importants recueils critiques de l'Allemagne. M. Peetermans a publié, en outre, plusieurs notices littéraires sur des écrivains nationaux du XVIe et du XVIIe siècles. Il avait contribué avec son ami, M. Helbig, à la publication des *Fleurs des vieux poëtes liégeois*, rendant ainsi à notre littérature un service réel. Il avait collaboré très-jeune à un spirituel ouvrage intitulé : *le Diable à Bruxelles*.

» M. Peetermans apportait dans ses travaux, outre la curieuse recherche et la savante précision du bibliophile, un remarquable talent d'écrivain.

» Élu à différentes reprises membre du comité de l'*Association libérale*, il avait été choisi deux fois comme secrétaire par le Conseil provincial, aux travaux duquel il prit une part active.

» La Société d'Émulation, la Société de littérature wallonne de Liége et la Société des sciences, lettres et arts du Hainaut, lui avaient conféré le titre de membre correspondant. »

DÉCEMBRE, 13. — A Neufchâteau, C. N. F. L. BERGH, ancien notaire de cette ville, membre du Sénat pour l'arrondissement de Neufchâteau (Virton) depuis 1853.

DÉCEMBRE... — A Gand, J. H. SIMONS, ancien conseiller à la cour d'appel de Gand, chevalier de l'ordre de Léopold (1849), âgé de 80 ans. Il avait été successivement procureur impérial à Almeloo, département des Bouches de l'Yssel (Hollande), juge d'instruction à Turnhout, président du tribunal de Furnes, vice-président et président de celui de Bruges, et en dernier lieu, de 1832 à 1860, conseiller à la cour de Gand. M. Simons était originaire de Bruxelles.

DÉCEMBRE, 21. — A Liége, le baron de LAFONTAINE

Entré au service lorsque le prince de Metternich gouvernait les provinces belges, sous le régime autrichien, il suivit ce personnage en Autriche en qualité de secrétaire particulier : plus tard il assistait au congrès de Rastadt en qualité de secrétaire de légation. Il revint en Belgique lors du décret qui frappait de confiscation les biens des émigrés, et resta dans la vie privée tant que dura l'Empire.

En 1814, il entra au service sous le roi Guillaume et fut attaché temporairement, sous le général ministre d'Aubressin, à l'organisation de l'armée qui combattit à Waterloo.

En 1822, il fut nommé commissaire d'arrondissement à Waremme et, peu de temps après, élu membre des États provinciaux de Liége. Il reçut en 1829 la croix de chevalier du Lion belgique, et lorsqu'il prit sa retraite en 1830 le roi Guillaume lui conféra le titre héréditaire de baron, en récompense des services qu'il avait rendus pendant cette longue carrière. M. le baron de Lafontaine était âgé de 99 ans et demi.

Décembre, 28. — A Namur, Joseph Boucher, colonel pensionné, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold. M. Joseph Boucher meurt le dernier des sept frèrent qui conquirent comme lui leurs grades sur les champs de bataille de l'empire. Parti volontaire en 1803, à l'âge de 19 ans, il fait les campagnes de l'Océan, d'Italie, d'Allemagne, de Saxe, de France. Il est blessé à Wagram, à Bauzen, et à Lützen. Après la bataille de Wagram, n'étant encore qu'adjudant, il reçoit la décoration de la Légion d'honneur. Sorti capitaine du service de France, en 1815, puis rentré dans l'armée sous le gouvernement hollandais, on le voit, dès le 1er octobre 1830, n'écoutant que son patriotisme, concourir à l'œuvre de notre émancipation, à l'organisation de notre armée et à la défense du territoire. Pendant les années qui précédèrent sa retraite en 1846, il commanda

la place de Namur, sa ville natale, où, rentré dans la vie privée, il vécut entouré de la considération générale. M. le colonel Boucher était âgé de 77 ans.

Décembre, 28. — A Paris, Jacques-Joseph Eeckhout, chevalier du Lion néerlandais, ancien directeur de l'Académie de peinture de La Haye, membre de l'Institut des Pays-Bas, etc., né à Anvers, le 6 février 1793.

Peintre d'histoire, de genre et de portraits, il traita ces diverses espèces de peinture avec une hardiesse et une facilité remarquables, joints à un grand savoir de dessinateur. Sa réputation justement méritée le fit nommer directeur de l'Académie de La Haye en 1839.

Après la mort de S. M. Guillaume II, il donna sa démission et vint habiter Bruxelles.

Fixé depuis quelques années seulement à Paris, il ne s'occupait plus de peinture qu'en amateur.

Ses tableaux figurent dans plusieurs cabinets princiers en Europe. Il publia en 1822, à Bruxelles, une collection de portraits d'artistes modernes, nés dans le royaume des Pays-Bas, et en 1827, dans la même ville, son histoire des costumes du peuple de toutes les provinces du royaume des Pays-Bas, qu'il publia en collaboration avec Madou.

Décembre... — A Anvers, le comte Hyacinthe-Joseph-Antoine de Baillet, ancien membre de la Chambre des représentants (1846—1854), né à Anvers en 1798. « Dès l'âge de 19 ans il entra dans les bureaux de l'administration provinciale ; il y resta 6 ans, depuis 1817 à 1823, époque à laquelle il fut appelé à La Haye et nommé commis d'État, fonction qu'il occupa jusqu'au mois d'août 1830. Le gouvernement des Pays-Bas, appréciant les qualités de notre honorable concitoyen, lui conféra alors le titre de référendaire au conseil d'État. La révolution vint briser une carrière administrative qui promettait d'être glorieuse. Le comte Hyacinthe de

Baillet, profondément attaché à son pays natal, ne put se résoudre à rester à La Haye ; il fut honorablement démissionné et revint en Belgique au mois d'octobre 1830. Il resta longtemps avant d'accepter de nouvelles fonctions.

» En 1838 il dut céder aux vœux de ses concitoyens qui l'élirent membre du conseil communal d'Anvers. En 1834 il fut nommé échevin, fonctions qu'il remplit jusqu'à la fin de l'année 1857. Dès son entrée au conseil communal, le comte de Baillet s'occupa avec une si vive sollicitude des intérêts les plus importants de l'administration, principalement de la partie financière et de la comptabilité. Entouré de l'estime et de l'affection de tous ses collègues, son opinion avait, en ces matières surtout, la plus grande autorité. Son jugement éclairé, sa franchise et sa loyauté proverbiales inspirèrent aux électeurs de l'arrondissement d'Anvers le désir de le voir défendre leurs intérêts à la Chambre des représentants. Il fut élu le 13 juin 1848 et ne tarda pas à jouir à la Chambre comme au conseil communal de l'estime et de la considération de tous. Mais accablé d'infirmités, il dut trop tôt renoncer à sòn mandat de représentant, et le Roi, voulant récompenser ses longs services de toute nature, le nomma en 1850 chevalier de son ordre. »

IV. — MOUVEMENT PERSONNEL

DANS

les places de gouverneur de province depuis 1830.

I. ANVERS.

1830, 4 octobre. Comte F. de Robiano.
1831, 1 avril. F. Tielemans.
» 4 juin. Ch. Rogier.
1832, 23 octobre. Van Frier de Riège (*ad interim*).
1833, 8 octobre. J.-T. Teichmann (*ad interim*).
1834, 21 septembre. Ch. Rogier.
1840, 22 avril. L. De Vinck (*ad interim*).
» 28 juin. H. De Brouckere.
1844, 5 septembre. J. Malou.
1845, 31 juillet. L. De Vinck (*ad interim*).
» 10 novembre. J.-T. Teichmann.
1862, 5 avril. Chevalier E. Pycke.

II. BRABANT.

1830, 28 septembre. Van Meenen.
» 5 décembre. Baron de Coppin.
1834, 21 septembre. Baron de Stassart.
1839, 17 juin. Baron de Viron.
1845, 12 août. C. Liedts.
1852, 17 septembre. P. Annemans (*ad interim*).
1854, 30 mars. C. Liedts.
1861, ... P. Annemans (*ad interim*).

III. FLANDRE OCCIDENTALE.

1830, 21 décembre. F. de Muelenaere.
1834, 22 août. C. Pecsteen de Lampreel (*ad interim*).
1836, 13 décembre. Comte F. de Muelenaere.
1841, 13 avril. C. Pecsteen de Lampreel (*ad interim*).
» 5 août. Comte F. de Muelenaere.
1849, 13 avril. Baron de Vrière.
1857, 26 novembre. B. Vrambout (*ad interim*).
1859, 25 décembre. Le même, définitivement.

IV. FLANDRE ORIENTALE.

1830, 18 octobre. P. De Ryckere.
1830, 31 décembre. Baron W. de Lamberts.
1834, 21 septembre. Vicomte Ch. Vilain XIIII.
1836, 30 août. Hélias d'Huddeghem.
1837, 11 janvier. D. L. M. de Schiervel.
1843, 12 mai. L. Desmaisières.
1847, 12 août. A. De Cock (*ad interim*).
1848, 1er septembre. E. De Jaegher, titulaire actuel.

V. HAINAUT.

1830, 29 septembre. J. A. De Puydt.
» 22 octobre. Lefebvre-Meuret.
1834, 21 septembre. J.-B. Thorn.

1841, 29 mars. P. Harmignies (*ad interim*).
» 13 avril. C. Liedts.
1845, 12 août. E. Mercier.
1847, 12 août. A. Dumon-Dumortier.
1848, 1er septembre. Baron de Vrière.
1849, 13 avril. L. Troye, titulaire actuel.

VI. Liége.

1830, 2 octobre. E. de Sauvage.
1831, 4 juin. F. Tielemans.
1832, 5 octobre. Baron C. J. Vandensteen de Jehay.
1844, 4 septembre. H. De Brouckere.
1846, 18 août. E. de La Coste.
1847, 12 août. Baron M. B. de Macar, titulaire actuel.

VII. Limbourg.

1830, 16 octobre. Baron de Loë de Mheer.
1831, 23 mars. J. F. Hennequin.
1834, 21 septembre. Baron W. J. de Lamberts.
1843, 12 mai. Baron D. L. M. de Schiervel.
1857, 24 juin. Baron de T'Serclaes, titulaire actuel.

VII. Luxembourg.

1830, 16 octobre. J. B. Thorn.
1832, 19 avril. J. N. Rossignon (*ad interim*).
1834, 21 septembre. Baron F. de Coppin.
1834, 10 décembre. J. V. de Steenhault.
1841, 28 avril. F. Dubois (*ad interim*).
1841, 4 novembre. Prince J. de Chimay.
1842, 8 mars. Baron A. V. d'Huart (*ad interim*).
1842, 19 juin. A. Dechamps.
1843, 21 novembre. L. Orban (*ad interim*).
1843, 20 mai. J.-B. Smits.
1857, 12 mai. C. O. Dury (*ad interim*).
1857, 24 juin. F. Dubois, titulaire actuel.

IX. Namur.

1830, 2 octobre. Baron de Stassart.
1834, 21 septembre. J. Lebeau.
1840, 22 avril. A. Bruno (*ad interim*).
» 21 juin. Baron E. d'Huart.
1847, 2 novembre. Baron A. de Vrière.
1848, 1er septembre. V. Pirson.
1851, 31 août. A. Bruno (*ad interim*).
1853, 10 mars. Comte de Baillet.

Relevé alphabétique des gouverneurs de province depuis 1830.

Annemans, P. (Brabant, *ad interim,* 17 septembre 1852 — 30 mars 1854, de nouveau depuis le départ de M. Liedts, juin 1861). Né à Bruxelles le 11 mai 1792, négociant-armateur dans cette ville, membre du Conseil provincial depuis 1836 et de la députation permanente de Brabant depuis 1838; ancien conseiller communal de Bruxelles. — Ch. 1841, offic. 1855.

Baillet, le comte Léon de (Namur, depuis le 10 mars 1853), ancien secrétaire de légation à Washington, ancien commissaire d'arrondissement d'abord à Malines, puis à Anvers. Il est le neveu du comte Joseph, ancien membre du Congrès et du Sénat, et du comte Hyacinthe, ancien membre de la Chambre. — Ch. 1852, offic. 1856.

Bruno, A. (Namur, *ad interim* 22 avril — 21 juin 1840, et 31 août 1851 — 10 mars 1853), successivement avocat et juge suppléant, membre de la commission administrative de la province de Namur en 1814, conseiller d'intendance (22 mars 1814), puis, peu de temps après, intendant, membre des états de la province et de la députation des états (1816), membre du Conseil de régence de Namur 1820-25,

inspecteur des écoles de la province, 1824-31 ; conseiller provincial et membre de la députation permanente depuis 1836. — Ch. 1842, offic. 1856.

BROUCKERE, Henri DE (Anvers, 28 juin 1840 — 4 sept. 1844 ; Liége, 4 sept. 1844 — 18 août 1846). Voir *Ann.* 1855, p. 265, et 1859, p. 314. Ch.—1841, offic. 1845, Gr. offic. 1855.

CHIMAY, Joseph *Riquet*, comte de Caraman, prince DE (Luxembourg, 4 novembre 1841 — 8 mars 1842). Voyez *Ann.* 1859, p. 314. — Offic. 1838, comm. 1843. G. C. 1856.

COCK, A. DE (Flandre orientale, *ad interim*, 12 août 1847 — 1er septembre 1848), membre du Conseil provincial depuis 1836 et de la députation permanente, pendant plusieurs années échevin de la ville de Gand. — Ch. 1848, offic. 1858.

COPPIN, baron Feuillien Marie-Joseph DE (Brabant, 5 déc. 1830 — 21 septembre 1834 ; Luxembourg, du 21 septembre au 10 décembre 1834). Voyez *Ann.* 1857, p. 231.

DECHAMPS, Adolphe (Luxembourg, 19 juin 1842 à 21 avril 1843). Voyez *Ann.* 1855, p. 266, et 1856, p. 199. Les élections de juin 1857 firent abandonner à M. Dechamps son siége à la Chambre des représentants, mais il le récupéra à celles de juin 1859. Depuis le 6 juin 1856 il est honoré du titre de ministre d'État, et depuis 1861, grand officier de l'ordre de Léopold.

DESMAISIÈRES, Léandre (Flandre orientale, 12 mai 1843 au 12 août 1847). Voyez *Ann.* 1855, p. 266, et 1856, p. 203. Il a renoncé à son mandat de représentant pour Eecloo en 1861.

DUMON-DUMORTIER, Augustin (Hainaut, 12 août 1847 au 13 avril 1849). Voyez *Ann.* 1854, p. 313, et 1858, p. 354.

DUBOIS-THORN, F. T. (Luxembourg, *ad interim*, du 28 avril au 4 novembre 1841, et définitivement depuis le 24 juin

1857). Né à Commercy (France) le 28 juillet 1805, naturalisé Belge par le gouvernement provisoire, colonel de garde civique, fondateur du *Journal d'Arlon,* conseiller provincial et membre de la députation permanente depuis 1836; directeur du trésor dans la province de Luxembourg jusqu'à sa nomination de gouverneur. — Ch. 1840, offic. 1855.

DURY, C. O. (Luxembourg, *ad interim*, du 12 mai au 24 juin 1857), membre du Conseil provincial depuis 1844 et de la députation permanente depuis 1846. — Ch. 1858.

HARMIGNIES, Philippe (Hainaut, du 29 mars au 13 avr. 1841). Né à Mons en 1780, avoué en 1805, député aux états provinciaux en 1819, membre du Conseil provincial de 1836 à 1848; membre de la députation permanente de 1827 jusqu'à sa mort, le 1er octobre 1852. — Ch. 1841.

HELIAS d'HUDDEGHEM, Rob. Emm. Adr. Ghisl. (Flandre orientale, du 30 août 1836 au 11 janvier 1837). Voyez *Ann.* 1857, p. 239.

HENNEQUIN, Jean-François (Limbourg, du 23 mars 1831 au 21 septembre 1834). Voyez *Ann.* 1858, p. 356.

HUART, Edouard, baron D' (Namur, du 21 juin 1840 au 2 novembre 1847). Voyez *Ann.* 1855, p. 269, et 1856, p. 205.

HUART DE VILLEMONT, baron A. H. V. (Luxembourg, *ad interim,* du 8 mars au 19 juin 1842). Né à Mons, le 17 juin 1789; membre de la députation permanente du Conseil provincial du Luxembourg de 1836 à 1858. — Ch. 1841, offic. 1856.

JAEGHER, Edouard DE (Flandre orientale, depuis le 1er septembre 1848). Voyez *Ann.* 1859, p. 314. — Ch. 1842, offic. 1849, comm. 1858.

LACOSTE, É. C. G. G. DE (Liége, 18 août 1846 — 12 août 1847). Voyez *Ann.* 1856, p. 200. Depuis 1859, M. de Lacoste

occupe un siége au Sénat pour l'arrondissement de Louvain.

Lamberts-Cortenbach, baron W. J. de (Flandre orientale, du 31 décembre 1830 au 21 septembre 1834; Limbourg, du 21 septembre 1834 au 12 mai 1843). Ancien officier des armées autrichiennes et françaises; après 1815, membre des états provinciaux du Limbourg. Mort à Tekelen (Limbourg), le 1er septembre 1849. — Croix de fer, Ch. 1836.

Lebeau, Jean-Louis-Joseph (Namur, 21 septembre 1834 — 22 avril 1840). Voyez *Ann.* 1855, p. 270, et 1859, p. 316. — Grand Cordon de l'ordre de Léopold depuis 1861.

Lefebvre-Meuret, M. (Hainaut, 22 octobre 1830 au 21 septembre 1834). Sénateur pour Roulers de 1831 à 1839. — Croix de fer.

Liedts, Ch. Aug. (Hainaut du 13 avril 1841 au 12 août 1845; Brabant, du 12 août 1845 au 17 septembre 1852, et du 30 mars 1854 au 4 juin 1861. Voyez *Ann.* 1855, p. 271. Depuis la cessation de ses fonctions de gouverneur, M. Liedts est gouverneur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale.

Loe de Mheer, baron François-Charles-Antoine de (Limbourg, du 16 octobre 1830 au 23 mars 1831). Voyez *Ann.* 1858, p. 358.

Macar, Marie-Charles-Ferdinand-Balthasar, baron de (Liége, depuis le 12 août 1847). Voyez *Ann.* 1850, p. 358.

Malou, Jules (Anvers, du 5 septembre 1844 au 31 juillet 1846). Voyez *Ann.* 1855, p. 271, et 1856, p. 210. M. Malou ne fut plus réélu membre de la Chambre en juin 1859, mais, le 4 février 1862, les électeurs de Saint-Nicolas le nommèrent au Sénat pour y remplacer M. Van Naemen décédé.

Mercier, Ed. Jos. (Hainaut, du 12 août 1845 au 12 août 1847). Voyez *Ann.* 1855, p. 271.

Muelenaere, Félix-Amand, comte de (Flandre occidentale, du 21 décembre 1830 au 22 août 1834, du 13 décembre 1836 au 13 avril 1841, enfin du 5 août 1841 au 13 avril 1849). Voyez *Ann.* 1855, p. 272.

Orban, L. G. (Luxembourg, *ad interim*, du 21 avril au 20 mai 1843). Voyez *Ann.* 1856, p. 210. — Ch. 1843, offic. 1856.

Pecsteen de Lampreel, baron C. (Flandre occidentale, *ad interim*, du 22 août 1834 au 13 décembre 1836 et du 13 avril au 5 août 1841). Né à Maldeghem le 25 janvier 1789, avocat en 1812, maire dans sa commune natale en 1813; membre du Conseil communal de Bruges; du Conseil provincial depuis 1836, président de ce corps depuis quinze ans, membre de la députation permanente depuis 1823. — Ch. 1837, offic. 1856.

Pirson, P. F. V. (Namur, du 1er septembre 1848 au 31 août 1851). Voyez *Ann.* 1856, p. 211 (corrigez 1851 au lieu de 1837). Depuis le 14 juin 1859, M. Pirson occupe de nouveau un siége à la Chambre des représentants, pour l'arrondissement de Bruxelles.

Puydt, J. A. de (Hainaut, du 29 septembre au 22 oct. 1830). — Ch. 1834.

Pycke, chevalier Ed. (Anvers, depuis le 5 avril 1862). Né le 11 déc. 1807, membre du Conseil provincial et de la députation permanente d'Anvers depuis 1848. — Ch. 1854.

Robiano, François, comte de (Anvers, du 4 octobre 1830 au 1er avril 1831). Voyez *Ann.* 1857, p. 247, et 1856, p. 247.

Rogier, Ch. (Anvers, du 4 juin 1831 au 23 octobre 1832 et du 21 septembre 1834 au 22 avril 1840). Voyez *Ann.* 1855, p. 274, et 1856, p. 212. Le 10 décembre 1857, M. Ro-

gier, élu représentant à Bruxelles et à Anvers, opta pour ce dernier arrondissement qu'il représente encore en ce moment. Lors de la formation du cabinet du 9 novembre 1857, il y entra comme ministre de l'intérieur; en novembre 1861 il échangea ce portefeuille contre celui des affaires étrangères.

Rossignon, J. N. (Luxembourg, *ad interim*, du 29 avril 1832 au 21 septembre 1834), membre de la députation des états provinciaux du Luxembourg, ancien bourgmestre d'Arlon. — Ch. 1841.

Ryckere, Pierre-Joseph de (Flandre orientale, du 18 octobre au 31 décembre 1830). Voyez *Ann.* 1857, p. 234, et 1859, p. 315.

Sauvage, Étienne, comte de (Liége, du 2 oct. 1830 au 4 juin 1831). Voy. *Ann.* 1855, p. 274; 1857, p. 248. — Nommé gr. offic. de l'ordre de Léopold en 1859.

Schiervel, Louis baron de (Flandre orientale, du 11 janvier 1837 au 12 mai 1843; Limbourg, du 12 mai 1843 au 24 juin 1857). Voy. *Ann.* 1857, p. 248, et 1859, p. 363.

Stassart, Goswin, baron de (Namur, du 2 oct. 1830 au 21 sept. 1834; Brabant, du 21 sept. 1834 au 17 juin 1839). Voy. *Ann.* 1857, p. 249.

Steenhault, J. V. baron de (Luxembourg, du 10 déc. 1834 au 24 avr. 1841). Né au château de Steenhault en Brabant le 21 déc. 1791; sous Guillaume, référendaire du conseil d'État attaché au ministère des finances; administrateur des domaines et forêts de 1823 à 1830; après la révolution, directeur de l'enregistrement et des domaines à Gand, jusqu'à sa nomination comme gouverneur du Luxembourg; mort subitement à Arlon le 24 avril 1841. — Ch. 1840.

Smits, Jean-Baptiste (Luxembourg, du 20 mai 1843 au 3 mai

1857). Voy. *Ann.* 1855, p. 274, 1856, p. 212 et 1858, p. 293. M. Smits est mort en fonctions, le 3 mai 1857.

TEICHMANN, Théod. (Anvers, du 28 oct. 1833 au 21 sept. 1834, et de nouveau du 10 nov. 1845 au 5 avril 1862). Voy. *Ann.* 1855, p. 274, et 1859, p. 365. — Ch. 1835, officier 1839, comm. 1854, gr. offic. 1862.

TIELEMANS, François (Anvers, du 1er avril au 4 juin 1831; Liége, du 4 juin 1831 au 5 oct. 1832). Voy. *Ann.* 1855, p. 275. M. Tielemans est, depuis le 13 août 1859, président de chambre à la cour d'appel de Bruxelles. — Croix de fer; ch. 1844, off. 1859.

THORN, Jean-Baptiste (Luxembourg du 16 oct. 1830 au 19 avr. 1832; Hainaut, du 21 sept. 1834 au 23 mars 1841). Voy. *Ann.* 1857, p. 251, et 1858, p. 365.

TROYE, L. (Hainaut, depuis le 13 avril 1849). Voy. *Ann.* 1856, p. 213.

T'SERCLAES DE WOMMERSOM, baron Émile DE (Limbourg, depuis le 24 juin 1857). Voy. *Ann.* 1856, p. 204. — Croix de fer; ch. 1834, off. 1856.

VANDENSTEEN DE JEHAY, Charles-Amand-Henri-Joseph, baron (Liége, du 5 oct. 1832 au 4 sept. 1844). Voy. *Ann.* 1858, page 366.

VAN TRIER DE RIÉGE (Anvers, *ad interim*, du 23 oct. 1832 au 8 oct. 1833).

VAN MEENEN, Pierre-François (Brabant du 28 sept. au 5 déc. 1830). Voy. *Ann.* 1856, p. 215, et 1859, p. 278. Mort à Bruxelles le 2 mars 1858.

VILAIN XIIII, vicomte Ch. (Flandre orientale, du 21 sept. 1834 au 30 août 1836). Voy. *Ann.* 1856, p. 215. Le vicomte Vilain XIIII a quitté le ministère des affaires étrangères le 9 nov. 1857, et siége encore à la Chambre. Depuis le

7 juin 1861, il est grand officier de l'ordre de Léopold.

VINCK, L. F. J. baron DE (Anvers, *ad interim* du 22 avril au 28 juin 1840, et du 31 juill. au 10 nov. 1845). Né à Bruxelles en 1813, conseiller communal à Anvers en 1839. échevin de cette ville en 1848. Élu conseiller de la province d'Anvers dès 1836, il a pendant une série d'années fait partie de la députation permanente. Mort le 16 sept. 1858. — Ch. 1841, offic. 1836.

VIRON, Guillaume-Jean-Antoine baron DE (Brabant, du 17 juin 1839 au 12 août 1845). Voy. *Ann.* 1857, p. 255 (lisez 1845 au lieu de 1847) et 1858, p. 295 (corrigez 1845 au lieu de 1847). Mort à Dilbeck, le 7 juillet 1857.

VRIÈRE. A. P. A. baron DE (Namur, du 2 nov. 1847 au 1er août 1848; Hainaut, du 1er sept. 1848 au 13 avr. 1849; Flandre occidentale, du 13 avr. 1849 au 26 nov. 1857). Voy. *Ann.* 1859, p. 321. M. de Vrière a déposé le portefeuille des affaires étrangères en oct. 1861, et continue à siéger à la Chambre des représentants. — Ch. 1844, off. 1850, comm. 1854.

VRAMBOUT, B. (Flandre occidentale, gouverneur *ad interim* le 26 nov. 1857, et définitif depuis le 25 déc. 1859). Membre du conseil provincial depuis 1848 et de la députation permanente depuis 1849. — Ch. 1858.

FIN

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Statistique genérale. Renseignements statistiques sur tous les pays constitués du monde.

DEUXIÈME PARTIE.

Notices statistiques sur la Belgique.

TROISIÈME PARTIE.

Partie historique.

FIN DE LA TABLE.





